SAMUEL BROHL

ET COMPAGNIE

SECONDE PARTIE (1).

III.

Deux jours, trois jours, quatre jours se passèrent sans que le comte Larinski reparût à l'hôtel Badrutt, où on l'attendait tous les soirs. Cette absence prolongée affecta vivement M[lle] Moriaz. Elle en cherchait l'explication; cette recherche occupait une partie de ses journées et troublait son sommeil. Elle avait trop de caractère pour ne pas renfermer son chagrin et ses inquiétudes. Personne autour d'elle ne pouvait se douter qu'elle se demandait plus de cent fois dans les vingt-quatre heures : — Pourquoi ne revient-il pas? ne reviendra-t-il jamais? est-ce un parti-pris? Son âme fière a-t-elle regret aux confidences qu'elle nous a faites? Nous en veut-il de lui avoir arraché par nos questions le secret de sa vie? ou bien me soupçonne-t-il d'avoir découvert que le billet anonyme est de sa main? quittera-t-il l'Engadine sans nous avoir fait ses adieux? Peut-être l'a-t-il déjà quittée, et nous ne le reverrons jamais. — A cette pensée, M[lle] Moriaz éprouvait un serrement de cœur qu'elle ne connaissait pas encore. Son jour était venu, son cœur n'était plus libre; l'oiseau s'était laissé prendre.

M[lle] Moiseney lui dit un soir : — Il me paraît prouvé que nous ne reverrons plus le comte Larinski.

(1) Voyez la *Revue* du 1[er] février.

Elle lui répondit d'un ton presque indifférent : — Sans doute il a trouvé à Cellerina ou ailleurs des gens plus amusans que nous.

— Vous voulez dire, reprit M[lle] Moiseney, que M. Moriaz et le bézigue l'ont mis en fuite. Dieu me préserve de mal parler de votre père. Il a toutes les qualités du monde, sauf une certaine délicatesse de sentimens, qu'on n'apprend pas en manipulant des acides. Condamner un comte Larinski à jouer au bézigue! Il y a des choses que votre père ne comprend pas, qu'il ne comprendra jamais.

M. Moriaz était entré sur ces entrefaites. — Ayez l'obligeance de m'expliquer ce que je ne comprends pas, dit-il à M[lle] Moiseney.

Elle lui repartit avec un peu d'embarras : — Vous ne comprenez pas, monsieur, que certaines visites nous étaient une précieuse distraction et qu'elles nous manquent.

— Et croyez-vous qu'elles ne me manquent pas à moi? Voilà quatre jours que je n'ai pu faire ma partie. Que voulez-vous? les Polonais ont l'humeur changeante, bien fol est qui s'y fie.

— Il se pourrait tout simplement que M. Larinski fût malade, interrompit Antoinette avec une parfaite tranquillité. Je crois, mon père, qu'il serait convenable de nous en informer.

Le jour suivant, M. Moriaz se rendit à Cellerina. Il en rapporta la nouvelle que M. Larinski faisait une tournée dans les montagnes, qu'il était parti dans l'intention de grimper jusqu'au sommet du Piz-Morteratsch et de tenter l'escalade encore plus difficile du Piz-Roseg. M[lle] Moriaz eut beaucoup de peine à décider si cette nouvelle était une bonne ou une mauvaise nouvelle. Tout dépend du point de vue, et le sien changeait d'heure en heure.

Depuis sa mésaventure, M. Moriaz était devenu moins téméraire. L'expérience lui avait appris qu'il y a des rochers perfides qui se laissent gravir sans trop de difficulté et d'où il est impossible de redescendre; on est exposé à y finir ses jours quand on n'a pas un Polonais sous la main. Certaines vérités se gravent à jamais dans l'esprit; aussi M. Moriaz ne s'aventurait plus sur les hauteurs qu'escorté d'un guide, qui avait reçu d'Antoinette l'ordre de ne pas s'éloigner de lui et de ne pas souffrir qu'il s'exposât. Il rentra un jour plus tard que d'habitude, et sa fille lui reprocha avec quelque vivacité les inquiétudes continuelles qu'il lui causait. — Les glaciers et les précipices finiront par me donner le cauchemar, lui dit-elle.

— A qui en as-tu, ma chère? répondit-il. Je te jure que l'ascension que je viens de faire n'était pas plus difficile ni plus périlleuse que celle de Montmartre ou de la colline de Sannois. Pour ce qui est des glaciers, je suis fermement résolu à ne point aller m'y promener; j'ai passé l'âge des prouesses. Tantôt mon guide m'a fait frémir en me racontant les hasards qu'en 1864 il a courus sur le

Morteratsch, où il avait accompagné le professeur Tyndall et un autre touriste anglais. Ils furent tous emportés par une avalanche. Attachés à la même corde, ils dévalèrent avec la neige. Une chute de trois cents mètres! Ils étaient perdus, si, par le sang-froid d'un des guides, ils n'avaient réussi à s'arrêter à deux pas d'une effroyable crevasse, qui se disposait à les engloutir. Je suis père, et je ne hais pas la vie. Monte qui voudra au Morteratsch! Je souhaite que notre ami Larinski en redescende sain et sauf. S'il a rencontré en chemin quelque avalanche, il n'inventera plus de fusil.

Antoinette ne fut plus maîtresse de ses nerfs; pendant toute la soirée, elle eut l'air trop préoccupé pour que M. Moriaz ne s'en aperçût pas; mais il n'en soupçonna point le motif. Il était profondément versé dans l'analyse qualitative et quantitative, il s'entendait moins à analyser le cœur de sa fille. — Comme tu es pâle! lui dit-il. Es-tu souffrante? Tu t'es refroidie. De grâce, mademoiselle Moiseney, soyez bonne à quelque chose, préparez-lui un lait de poule; vous savez que je ne lui permets pas d'être malade.

Ce ne fut pas le lait de poule de Mlle Moiseney qui rendit des couleurs à Mlle Moriaz. Le lendemain matin, comme elle donnait une leçon de dessin à sa protégée, le comte Abel se fit annoncer. Elle tressaillit, le sang lui monta aux joues, et elle ne put dérober son trouble au regard pénétrant de l'audacieux charmeur. On devinait sans peine qu'il venait de monter où les aigles eux-mêmes ne montent pas souvent. Il était hâlé par la glace et par la neige. Il avait exécuté heureusement sa double ascension, dont il fut obligé de faire le récit. En descendant du Morteratsch, il avait été surpris par un orage, et il avait failli ne revoir jamais ni la plaine ni Mlle Moriaz. Il avait dû son salut, disait-il, à l'adresse et à la vaillance de son guide, dont il ne pouvait trop se louer.

Pendant qu'il narrait modestement son exploit, Antoinette avait congédié son écolière. Il parut embarrassé d'un tête-à-tête qu'il avait pourtant cherché. Il se leva en disant : — Je regrette de n'avoir pu revoir M. Moriaz. Je venais lui faire mes adieux, je partirai ce soir.

Elle prit son courage à deux mains et lui répondit : — Vous avez bien fait de venir, vous avez oublié ici un volume de Shakspeare, que voilà. — Puis, tirant de son carnet un papier : — J'ai encore une autre restitution à vous faire. J'ai eu le chagrin de découvrir que c'est vous qui avez écrit cette lettre.

A ces mots, elle lui présenta le billet anonyme. Il perdit contenance, et ce fut à son tour de rougir : — Qui vous prouve, demanda-t-il, que je sois l'auteur du délit ou du crime?

— Tout mauvais cas est niable, mais ne niez pas.

Après un instant de silence, il reprit : — Je ne mentirai pas, je ne sais pas mentir. Oui, le coupable, c'est moi. Je le confesse avec douleur, puisque vous vous êtes offensée de mon audace.

— Je n'ai jamais aimé les madrigaux, ni en prose ni en vers, signés ou anonymes, répliqua-t-elle avec un peu de sécheresse.

Il s'écria : — Vous avez donc pris cette lettre pour un madrigal? — Puis, l'ayant relue, il la déchira, en jeta les morceaux dans la cheminée et ajouta en souriant : — Il est certain qu'elle n'a pas le sens commun, que celui qui l'a écrite est un fou, et que je n'ai rien à dire pour sa défense.

Elle croisa ses mains sur sa poitrine, et levant sur lui ses yeux bruns, aussi fiers que doux : — Mais encore?

— J'arrive à Coire, reprit-il, j'entre dans une église, j'y aperçois une inconnue, je m'oublie à la regarder. Le soir, je la revois, se promenant dans un jardin où on faisait de la musique, et cette musique de harpes et de violons m'a paru délicieuse. Je me disais : — Qu'est-ce donc que le cœur de l'homme? La femme que voici a passé près de moi sans me voir, elle ignore, elle ignorera toujours mon existence, et moi-même je ne sais pas son nom, je veux l'ignorer à jamais; mais je sais qu'elle existe, et j'en suis bien aise, content, presque heureux. Elle sera pour moi l'inconnue, et elle ne pourra pas m'empêcher de me souvenir d'elle. Je penserai quelquefois à l'inconnue de Coire.

— Fort bien, dit-elle, mais cela n'explique pas le billet.

— Nous y voilà, continua-t-il. J'étais assis dans un taillis, au bord d'un chemin. J'avais du noir, un ennui profond; il y a des momens où la vie me pèse comme un fardeau qui gêne. Je pensais à mes espérances trompées, à mes chimères détruites, aux amertumes de ma jeunesse et de mon avenir. Vous avez passé sur le chemin et je me suis dit que la vie a du bon, puisqu'on y peut faire de pareilles rencontres et revoir ce qu'on avait pris plaisir à voir.

— Et le billet? dit-elle encore d'un ton rêveur.

Il poursuivit : — Je ne serai jamais un sage; la sagesse consiste à ne faire que des actions utiles, et je suis né avec le goût de l'inutile. La veille, je vous avais vue gravir une pente pour cueillir des fleurs; la pente était escarpée, vous ne pûtes arriver jusqu'aux fleurs. J'allai les cueillir pour vous, et en vous envoyant mon bouquet je ne pus résister à la tentation d'y joindre un mot. — Avant de faire pénitence, me disais-je, faisons encore cette folie, ce sera la dernière. — On se flatte toujours que ce sera la dernière. Ce malheureux billet, à peine fut-il sorti de mes mains, je le regrettai; j'aurais beaucoup donné pour le ravoir, j'en sentais toute l'inconvenance : je viens d'en faire justice en le déchirant. Ma seule ex-

cuse était ma ferme résolution de ne point m'approcher de vous, de ne pas me faire connaître. Le hasard en a disposé autrement, je vous fus présenté, vous savez par qui et comment... J'ai fini par venir ici tous les soirs; mais je me suis révolté contre ma propre faiblesse, je me suis condamné à m'éloigner pendant quelques jours pour rompre une dangereuse habitude, et, grâce à Dieu, j'ai brisé ma chaîne.

Du bout du pied, elle frappa un petit coup sec sur le parquet, et de l'air d'une reine qui fait rentrer dans le devoir un de ses sujets : — Faut-il vous croire? lui demanda-t-elle.

Il avait parlé sur un ton moitié sérieux, moitié badin, empreint de cette mélancolie enjouée qui lui était propre. Il changea de visage, son regard s'enflamma, et il s'écria d'une voix saccadée : — J'ai retrouvé au sommet du Morteratsch ma force et ma volonté, et je ne suis venu ici que pour vous faire mes adieux, pour vous donner l'assurance que vous ne me reverrez jamais.

— Le cas est étrange, lui répliqua-t-elle; mais je vous pardonne, à la condition que vous n'exécuterez point votre menace. Vous avez résolu d'être sage, les sages évitent tous les extrêmes. Vous vous souviendrez que vous avez à Paris des amis. Mon père a beaucoup de relations; si nous pouvons vous servir à quoi que ce soit...

Il ne lui permit pas d'achever, et il répondit fièrement : — Je vous remercie de tout mon cœur, j'ai juré de ne jamais rien devoir qu'à moi-même.

— Soit, reprit-elle, vous viendrez nous voir pour nous faire plaisir. Dans un mois, nous serons à Cormeilles.

Il secoua la tête en signe de refus. Elle le regarda fixement et lui dit : — Je le veux.

Ce regard, ce mot, firent monter au cerveau du comte Abel une telle bouffée de joie et d'espérance qu'il pensa se trahir. Il fut sur le point de se laisser tomber aux genoux de M[lle] Moriaz, ce qui assurément aurait tout gâté; mais il maîtrisa son émotion, s'inclina gravement en baissant les yeux. Elle-même reprit aussitôt sa voix et son visage accoutumés pour le questionner sur son itinéraire. Il lui répondit qu'il se proposait de faire route par Soleure et de s'y arrêter un jour pour visiter dans la Gurzelengasse la maison où mourut le plus grand des Polonais, Kosciuszko. Il rêvait depuis longtemps de faire ce pèlerinage. Il ajouta : — Encore une action inutile. Quand donc me corrigerai-je?

— Ne vous corrigez pas trop, lui dit-elle en souriant. — Et là-dessus il se retira.

M. Moriaz rentra à l'hôtel vers midi; son guide étant occupé ailleurs, il n'avait fait qu'une courte promenade. Après le déjeuner,

sa fille lui proposa de descendre avec elle au bord du lac. Ils en firent le tour, ce qui n'est pas une affaire; cette jolie pièce d'eau, qu'on accuse faussement de ressembler à un bassin à barbe, n'a guère qu'un kilomètre et demi de long. Quand le père et la fille furent arrivés à l'entrée du bois que traversent les piétons pour se rendre à Pontresina, ils s'assirent dans l'herbe, au pied d'un mélèze. Ils restèrent quelque temps silencieux. Antoinette regardait des vaches qui paissaient et promenait le bout de son ombrelle sur les feuilles glabres et luisantes d'une gentiane jaune. M. Moriaz ne s'occupait ni des vaches ni de la gentiane, il pensait à M. Camille Langis, il se faisait des reproches à son endroit : il ne lui avait pas écrit, n'ayant rien de satisfaisant à lui mander. Il croyait voir ce malheureux se morfondant à l'hôtel du Steinbock. Passer quinze jours à Coire est un supplice auquel les constitutions les plus robustes ont peine à résister, et c'est un autre supplice que d'attendre soir et matin une lettre qui n'arrive pas. M. Moriaz résolut de rouvrir les hostilités, de livrer un nouvel assaut à la place imprenable. Il cherchait dans sa tête un exorde et sa première phrase. Il venait de les trouver quand tout à coup Antoinette lui dit d'une voix basse, émue, mais distincte : — J'ai une question à vous faire. Que penseriez-vous, si j'épousais un jour M. Abel Larinski?

M. Moriaz fit un haut-le-corps, et sa canne, lui échappant de la main, roula au bas du talus. Il regarda sa fille et lui dit : — Je te prie, répète-moi ce que tu viens de me dire. Je crains d'avoir mal entendu.

Elle reprit d'une voix plus ferme : — Je suis curieuse de savoir ce que vous penseriez, si j'épousais un jour ou l'autre le comte Larinski.

Il demeura confondu, atterré. Il n'avait jamais prévu qu'un pareil accident pût se produire, ni soupçonné qu'il pût se passer quelque chose entre M. Larinski et sa fille. De toutes les idées qui ne pouvaient pas lui venir, celle-là lui paraissait la moins admissible, la plus invraisemblable et la plus saugrenue. Après un long silence, il dit à Antoinette : — Tu veux m'effrayer, ce n'est pas sérieux.

— M. Larinski vous déplaît? lui demanda-t-elle.

— Certes non, il ne me déplaît pas. Il a de bonnes manières, il parle bien, et l'autre jour, il a eu, j'en conviens, une façon tout à fait gracieuse de venir me cueillir sur mon rocher, où sans lui je serais encore. Je lui en tiens compte; mais de là à lui donner ma fille, il y a de la marge. Qu'il me demande une médaille de sauvetage, il l'aura.

— Parlons sérieusement, dit-elle. Quelles objections avez-vous à faire?

— D'abord M. Larinski est un étranger, et je me défie des étrangers. Ensuite je le connais fort peu, je réclame un supplément d'instruction. Enfin je confesse que l'état de ses affaires...

— Ah! voilà le grand mot lâché, interrompit-elle. Il est pauvre, c'est son crime, qu'il n'a point déguisé. Comme nous pensons différemment! J'ai quelque fortune; le seul avantage que j'y vois, c'est qu'elle me permet d'épouser un homme que j'estime, quoiqu'il soit pauvre.

— Et peut-être un peu pour cela, interrompit à son tour M. Moriaz. Voyons, je t'en supplie, permets à mon misérable bon sens de t'expliquer ses inquiétudes. M. Larinski nous a raconté son histoire. Là! franchement, ne trouves-tu pas que c'est un peu celle... comment dirai-je... d'un aventurier? Ce mot te révolte, je le retire bien vite; mais conviens que ce Polonais appartient à la famille... des ambulans.

— Ou des héros, répliqua-t-elle.

— Soit, des héros ambulans. Je veux aux héros tout le bien possible, quoique je n'aie pas encore nettement découvert à quoi ils servent. En tout cas, il ne m'est pas prouvé qu'ils soient les hommes les plus aptes du monde à faire le bonheur d'une femme, et j'entends que ma fille soit heureuse.

— Vous n'êtes pas convaincu comme moi que M. Larinski a un esprit supérieur et un cœur d'or?

— Un cœur d'or! je ne demande qu'à le croire, je n'ai pas de raisons d'en douter; mais beaucoup de gens très habiles se laissent prendre à la bijouterie en faux. Eh! bon Dieu, si tu étais plus versée en chimie, tu saurais combien il est aisé de fabriquer un faux bijou. Autrefois, après avoir décapé la pièce à dorer, on y appliquait un amalgame d'or. Aujourd'hui on plonge le bijou de cuivre ou de laiton dans une dissolution de perchlorure d'or et de bicarbonate de potasse; en moins d'une minute, le tour est joué. Cela s'appelle la dorure au trempé. On peut employer aussi le galvanisme... Mais admettons que le cœur de M. Larinski soit en or vrai. Dans l'or le plus vrai, il y a toujours de l'alliage, et il faut recourir à la coupelle. Sais-tu ce que c'est qu'une coupelle? Une petite capsule à parois poreuses, qui a la propriété de se laisser imbiber par les oxydes en fusion et de retenir les métaux fondus. Quel est dans le cœur de M. Larinski la proportion du minerai de plomb et de l'or? Nous n'en savons rien, ni toi ni moi.

Elle ne l'écoutait plus; son menton dans sa main, elle laissait ses regards vaguer dans la clairière. Il lui toucha légèrement le bras pour la réveiller, et lui dit : — C'en est donc fait? tu l'aimes?

— Pourquoi voulez-vous me le faire dire? répondit-elle en rougissant.

— Et il s'est déclaré? il a osé...

— Il n'a rien osé du tout. Ah! que vous le connaissez peu! Si vous m'offriez à lui, sa fierté dirait non, et il faudrait que je me misse à ses genoux pour avoir raison de son refus.

— Déclarons tout de suite que c'est un homme unique, miraculeux, qu'il n'y a pas deux Polonais comme celui-là; le moule en a été brisé... Et cependant tu es sûre qu'il t'aime?

Elle répondit par un signe de tête. — Je dois confesser, reprit-il, que la passion, ce qu'on appelle la grande passion, est pour moi lettre close, le mystère des mystères; j'ignore complétement en quoi et comment c'est fait. Cela ne m'a pas empêché de me marier et de faire un choix qui m'a rendu fort heureux. Ta méthode est différente, et je dois croire que tu cèdes à un irrésistible entraînement. Il me semble pourtant qu'on peut toujours résister. Tu as de la volonté, du caractère...

Elle l'interrompit en murmurant : — Ou lui, ou personne.

— Oh! si nous en sommes là, poursuivit-il, tu es majeure, tu es maîtresse de tes actions, il ne me reste plus qu'à me soumettre. Toutefois il t'en coûterait, j'aime à le croire, de faire un mariage qui me déplût.

— En doutez-vous? Je suis prête à ne pas me marier.

— Mauvaise solution! Elle est pire que l'autre. Transigeons. L'absolu n'est à sa place que dans la science. Il est absolument vrai que le borax est un sel formé par la combinaison de l'acide borique et de la soude. Hors de là, il faut s'en tenir aux transactions... Cet heureux homme se doute-t-il des sentimens qu'il t'inspire?

— Je vous dis que vous ne le connaissez pas. Le prenez-vous pour un fat? Quand il est venu ce matin pour nous annoncer son départ, son intention très arrêtée était de nous faire d'éternels adieux et de ne jamais me revoir.

— L'excellente idée qu'il avait là! s'écria en soupirant M. Moriaz. Malheureusement tu lui as représenté qu'on peut aller en deux heures de Paris à Cormeilles.

— J'ai eu de la peine à le lui persuader.

— Enfin la situation est entière, rien n'est encore perdu. Tu sais, ma chère, que mon médecin m'a recommandé de ménager les transitions, de ne pas passer brusquement de l'air vif de l'Engadine à l'air mou de la plaine. En quittant Saint-Moritz, nous descendrons à 500 mètres plus bas, et nous resterons trois semaines à Churwalden, et partant, nous ne serons à Paris que dans un mois. Tu emploieras ce mois à rasseoir un peu ton imagination. On se monte fa-

cilement la tête dans ces trous de montagnes, sans compter que la vie d'hôtel est fastidieuse. Dès le lendemain de notre arrivée, tu avais pris en grippe le papier de notre petit salon, un papier à carreaux fort bête, j'en conviens. Dans chaque carreau, une grive qui tend le cou pour becqueter une groseille. Deux cents grives et deux cents groseilles, c'est ennuyeux à mourir. Tout à coup survient un Polonais...

— Il n'y a pas de grives qui tiennent, repartit-elle en souriant. Dans un mois, je vous dirai comme aujourd'hui : Ou lui, ou personne, et vous choisirez.

— Ne répète pas ta formule, je t'en conjure. Les partis-pris sont le cachot de la volonté, elle n'en peut plus sortir. Promets-moi de réfléchir, c'est une si bonne chose que la réflexion... Ceci encore : m'accordes-tu d'avance ce que je vais te demander?

— C'est accordé.

— Tu as une marraine...

— Ah! nous y voilà, dit-elle.

— Tu ne peux nier que Mme de Lorcy ne soit une femme du monde, une femme de bon sens, une femme d'expérience, qui s'intéresse beaucoup à ton bonheur...

— Et qui a décidé de temps immémorial que je ne pouvais être heureuse qu'à la condition d'épouser son neveu, M. Camille Langis.

— Bien, j'admets qu'elle sera partiale. Ce n'est pas une raison pour ne pas lui envoyer notre Polonais. Elle l'examinera, elle nous en dira son sentiment, ce sera un élément de plus dans la discussion.

— Eh! je l'entends d'ici. Cette femme de bon sens et d'expérience est incapable de reconnaître quelque mérite à un homme assez impertinent pour se faire aimer de Mlle Moriaz, sans avoir au moins cinquante mille livres de rente à lui offrir.

— Qu'importe? nous la laisserons dire, nous n'interrogeons pas un oracle; mais elle se connaît en fausse bijouterie. Si elle venait à découvrir...

— Je lui demanderais des preuves, interrompit-elle vivement.

— Et si elle t'en fournissait?..

Elle se tut un instant; puis elle dit : — Soit, faites tout ce qu'il vous plaira.

A ces mots, ils rompirent l'entretien, se levèrent et reprirent le chemin de Saint-Moritz, où M. Moriaz fut à peine arrivé, qu'il monta en voiture pour se rendre à Cellerina, muni d'un carton que lui avait remis Antoinette. Il trouva M. Larinski occupé à boucler ses malles, et attendant le courrier qui fait le trajet de Samaden à Coire par le col du Julier.

M. Moriaz lui témoigna son regret d'avoir manqué sa visite, et lui demanda s'il consentait à se charger d'une commission de sa fille, qui désirait envoyer à sa marraine, Mme de Lorcy, un croquis de Saint-Moritz.

— De grand cœur, répondit froidement le comte Abel, et il promit qu'aussitôt arrivé à Paris, il expédierait le carton à Maisons-Laffitte.

— Faites mieux, reprit M. Moriaz, et poussez l'obligeance jusqu'au bout en le portant vous-même à son adresse. Mme de Lorcy est une aimable femme, qui sera charmée de faire votre connaissance et d'avoir par vous de nos nouvelles.

Le comte s'inclina d'un air soumis. Il y avait si peu d'empressement dans sa soumission que M. Moriaz se demanda si sa fille n'avait pas rêvé, si M. Larinski était aussi épris d'elle qu'elle voulait bien le dire. Il n'avait pas lu la lettre anonyme, qu'Antoinette n'avait eu garde de lui communiquer.

Il regagnait Saint-Moritz, quand il rattrapa à mi-chemin un piéton, qui, perdu dans ses pensées, ne s'avisa pas de le regarder et de le reconnaître. M. Moriaz ordonna à son cocher d'arrêter, sauta à terre, s'approcha du voyageur, qu'il saisit par les deux épaules en lui disant :

— Encore toi ! toujours toi ! On ne peut faire un pas dans les Grisons sans te rencontrer. Je te demanderai comme à Coire : D'où sors-tu ?

— Vous aviez donc pensé que j'y resterais à perpétuité ? lui répondit M. Camille Langis d'un ton de reproche. Vous n'avez pas tenu votre parole, vous m'avez oublié, vous ne m'avez pas écrit. Je me suis lassé d'attendre, et me voici.

— Et où vas-tu ?

— A l'hôtel Badrutt, pour plaider moi-même ma cause, puisque mon avocat me fait défaut.

— Ah ! tu prends bien ton temps, s'écria M. Moriaz, et tu as vraiment le génie de l'à-propos. Va, cours, plaide, gémis, pleure, supplie, tu seras bien reçu, tu m'en donneras des nouvelles.

— Qu'est-ce à dire ? répondit Camille, et que s'est-il passé ? Avez-vous parlé et vous a-t-on fermé la bouche ?

— Point; on m'écoutait, sans enthousiasme, il est vrai, mais avec attention, avec déférence, quand tout à coup... Que veux-tu, mon pauvre ami ? Ce triste monde est plein d'accidens et de Polonais.

M. Langis le regardait d'un air interdit, comme pour lui demander une explication. M. Moriaz reprit : — Rends-toi donc justice. Eh ! que diable, tu es le plus honnête garçon de la terre, j'en con-

viens; tu es un homme charmant et un ingénieur du premier mérite. Par malheur il n'y a aucun mystère de sang et de larmes dans ton existence, tu es tout simple, tout rond, tout uni, transparent comme un cristal; bref, tu n'es pas un inconnu. As-tu une mère romantique, délicate et blonde, et portes-tu toujours son portrait sur ton cœur? as-tu des yeux verts à double fond? as-tu des aventures à conter? as-tu vu la Californie? as-tu balayé les rues de San-Francisco? as-tu échangé des balles avec les Cosaques? t'es-tu fait tuer dans trois combats et dans dix escarmouches? tu n'as pas même pensé à mourir une fois. As-tu essayé de tous les métiers sans réussir dans aucun? as-tu inventé un de ces fusils qui éclatent? et surtout es-tu gueux comme un rat?... Eh! quoi, tu ne possèdes aucun de ces précieux avantages, et tu as le front de me demander la main de ma fille!

M. Moriaz terminait son discours, lorsque le courrier de Samaden vint à passer. Le comte Abel, perché sur la banquette de l'impériale, pencha la tête et salua de la main.

— Regarde bien cet homme, dit M. Moriaz à Camille, voilà l'ennemi.

Et au lieu de lui donner le surplus d'informations que réclamait le jeune homme : — Oublie et va-t'en, c'est ce que tu as de mieux à faire.

— Vous ne me connaissez pas encore, lui repartit Camille, je suis un de ces entêtés qui brûlent jusqu'à leur dernière cartouche. Je m'attache à vos pas. Oh! ne craignez rien. Je saurai mentir, tromper Antoinette, lui laisser croire que j'ai renoncé à toutes mes prétentions. Je ne lui ferai qu'une visite d'ami; mais mes yeux ont soif de la voir, et je la verrai.

Le lendemain matin, l'ennemi débarquait à Coire, d'où il se rendit à Berne. Je ne sais ce qui l'empêcha de faire le crochet par Soleure, comme il en avait témoigné l'intention, pour y payer un tribut d'hommages à la grande mémoire de Kosciuszko. Le fait est que de Berne il gagna directement Lausanne, et qu'à peine arrivé à Lausanne il mit cap sur le casino de Saxon.

Lorsqu'il s'assit devant le tapis vert, il éprouva de violentes palpitations de cœur. Les oreilles lui cornaient; il avait la tête en feu et une sueur froide sur le front. Il lançait à droite et à gauche des regards farouches; il crut voir dans les yeux du croupier son passé, son avenir et Mlle Moriaz aussi grande que nature. La fortune le dédommagea des rigueurs qu'elle lui avait témoignées à Milan. Après une nuit pleine de vicissitudes et d'angoisses, quand le jour parut, le comte Abel avait en poche près de vingt mille francs. C'était assez pour payer ses dettes, qu'il avait à cœur de payer, et

pour attendre sans trop d'impatience le moment d'exécuter ses projets.

Il sortit du casino le visage enflammé et radieux; il ressentait une joie qui le disposait à l'attendrissement, et si M. Guldenthal en personne lui était tombé sous la main, il eût été capable de l'embrasser.

IV.

Quoiqu'il n'en eût rien dit à Mlle Moriaz en lui narrant ses campagnes et ses odyssées, le comte Abel connaissait déjà Paris pour y avoir fait plusieurs séjours de longue haleine. Cela paraîtra peut-être invraisemblable. Débarqué tout jeune en Amérique, il n'avait repassé l'Océan que pour aller se battre en Pologne; depuis, il avait habité la Roumanie et Vienne. Où avait-il trouvé le temps de visiter la France? Ce qui est certain, c'est que le boulevard n'était point pour lui un pays nouveau, et qu'il savait les chemins qui conduisent aux endroits où Paris s'amuse; mais il ne pensait point à s'amuser. Bien que sa bourse fût pleine, il se proposait de mener une vie austère et retirée. Il trouva un logement à sa convenance dans un hôtel garni de la rue Mont-Thabor. Ce logement, situé au cinquième, était agréable, mais modeste; il se composait de deux pièces, qui avaient vue sur les marronniers du jardin des Tuileries. La concierge était une bonne femme, dont le comte Abel dès le premier jour sut se gagner la bienveillance. Il estimait que dans les affaires de ce monde il est utile d'avoir pour soi et sa conscience et sa concierge.

Après s'être installé dans sa mansarde, son premier soin fut d'écrire à M. Moses Guldenthal. Il lui mandait qu'il était prêt à lui rembourser l'intérêt et le capital, et il le chargeait d'acquitter quelques dettes criardes qu'il avait laissées à Vienne; il le priait aussi de lui renvoyer son bracelet, dont il espérait tirer parti. Il éprouva un véritable soulagement en pensant qu'il ne devait plus rien à personne, que sa situation était nette et limpide. Quand on est fier, on aime à se libérer, et quand on est habile, on prévoit toutes les conjonctures possibles. Son second soin fut de se rendre au passage de l'Opéra et d'y acheter un bouquet de soixante francs, qu'il porta au n° 27 de la rue Mouffetard; il avait une de ces mémoires qui gardent tout et qui n'ont point de fuites. Ce bouquet, le plus beau que Mlle Galet eût jamais reçu, lui fit ouvrir de grands yeux. Elle ne sut à qui s'en prendre, le modeste donateur s'étant dérobé aux effusions de sa gratitude en ne se faisant point connaître. Elle supposa que c'était un envoi de Mlle Moriaz, et comme elle avait du style, elle lui écrivit une lettre de quatre pages pour la remercier.

Le comte Abel n'avait point oublié qu'il s'était chargé d'une commission de Mlle Moriaz. Quelques jours après son arrivée, il résolut de se rendre à Maisons, mais en prenant le chemin de l'école; il désirait voir en passant Cormeilles et une villa qui l'intéressait particulièrement. Il partit par le chemin de fer d'Argenteuil, descendit à Sannois, gravit cette jolie butte qui commande les plus beaux points de vue, et s'arrêta à l'auberge du moulin de Trouillet pour y déjeuner. La matinée était charmante; on était à la mi-août, et on sentait déjà les approches de l'automne, qui embellit tout. Le ciel était tacheté de petits nuages gris; une légère vapeur argentée enveloppait la croupe des collines; la Seine apparaissait à deux endroits, miroitant au soleil. Abel déjeuna en plein air; tout en mangeant, il contemplait ce grand ciel et cette grande plaine maraîchère étendue à ses pieds, couverte de légumes, de vignes et d'asperges, auxquels se mêlent quelques arbres fruitiers. Les coteaux boisés qui la bordent lui font un cadre admirable. De l'humeur dont il était, le comte Larinski était charmé de ce paysage à la fois grandiose et doux. Tour à tour il se demandait ce que peut rapporter un plant d'asperges aux portes de Paris, et après avoir fini son calcul, il promenait des yeux de poète sur les bruyères, sur les genêts qui l'entouraient. Il décida que la butte de Sannois est une plus belle chose que le Roseg, et c'est une opinion qui peut se soutenir, il n'est pas besoin pour cela d'être amoureux de Mlle Moriaz.

Après avoir bien déjeuné, il se remit en route, en suivant la crête du coteau et à travers bois. Comme il approchait de Cormeilles, il aperçut de loin, par-dessus un taillis de chênes, les murs blancs d'une jolie villa. Le cœur lui battit plus vite, et, par une sorte de divination, il se dit : Ce doit être là. Il s'informa, il ne s'était pas trompé. Cinq minutes plus tard, il arrivait devant une grille, au travers de laquelle on apercevait une verte pelouse. A l'entrée de la loge du portier, était assise une femme qui tricotait.

— Pourriez-vous m'indiquer où demeure M. Moriaz? lui demanda le comte Larinski.

— C'est ici, monsieur, répondit-elle; mais M. Moriaz est absent, il ne sera de retour que dans un mois. — Elle ajouta gracieusement : — Si monsieur vient de loin, peut-être sera-t-il bien aise de se reposer un moment sur la terrasse. La vue est belle.

Cet accueil hospitalier lui parut de bon augure; si raisonnable qu'il fût, il croyait aux pressentimens et aux pronostics. Il entra sans se faire prier. Quand il eut contourné la pelouse, il se trouva en face de deux corps de logis, séparés par un massif de verdure. A droite, un vieux pavillon, consacré de toute antiquité au labora-

toire, aux collections et à la bibliothèque de M. Moriaz. A gauche, une maison neuve de deux étages, moitié pierre, moitié brique, bâtie dans un goût élégant, mais discret, sans enjolivures, sans prétentions, et flanquée d'une tourelle habillée de lierre et de clématite, qui servait de colombier. Cette maison, qui n'était pas un palais, respirait le bien-être, le confort, le bonheur. En la regardant, on était tenté de se dire : On doit être bien ici. Ce fut à peu près ce que se dit le comte Abel; peu s'en fallut qu'il ne s'écriât : — Dieu! que je serai bien ici! L'endroit, la terrasse, le jardin, tout lui plaisait infiniment. Il lui parut qu'on y respirait un air frais et délicieux, qui réjouissait ses poumons; il lui parut aussi que l'herbe des talus était plus verte que toutes les herbes qu'il avait vues jusqu'à ce jour, que les fleurs des plates-bandes, soigneusement entretenues, exhalaient un parfum tout particulier.

Il avisa une fenêtre ouverte au rez-de-chaussée. Il s'approcha. La pièce où plongea son regard, pleine de bibelots, de colifichets d'un choix exquis, était le cabinet d'étude de Mlle Moriaz. Il y avait dans l'aspect de ce petit sanctuaire tendu de soie blanche et aussi élégant que la divinité qui en faisait sa résidence favorite quelque chose de pur, de chaste, de virginal. Il ouvrait ses fenêtres à la fraîcheur du vent, au parfum des fleurs; mais il semblait que rien de grossier, rien de suspect n'y pût pénétrer, que l'entrée en fût interdite à tous les êtres malfaisans ou douteux, qui ont une souillure secrète à cacher, à tous ces passans de la vie qui ont couru les grands chemins et qui en rapportent la boue à la semelle de leurs souliers. Chose étrange, le comte Abel éprouva un accès de timidité ou d'embarras. Il se sentit indiscret, il détourna les yeux et s'éloigna.

Cette impression se dissipa bientôt. Il reprit toute son assurance et fit deux fois le tour de la terrasse, foulant le gravier d'un pas vainqueur, lui faisant sentir toute la pesanteur de son pied. Il finit par s'asseoir sur un banc; il avait l'attitude nonchalante d'un homme qui est chez lui. Cinq ou six pigeons roucoulaient et ramageaient sur le rebord du toit; il comprit sans peine qu'ils parlaient de lui et qu'ils disaient : Le voilà, nous l'attendions. Une belle chatte angora, au fin museau, aux poils soyeux, blancs comme neige, à la queue touffue, relevée en panache, sortit d'un bosquet et vint à lui. Elle l'examina un instant d'un œil curieux, se frôla contre le banc, puis coquettement elle se coucha aux pieds de l'intrus. Il la caressa en lui disant : — Tu es gracieuse et blanche comme ta maîtresse, et en bête intelligente, tu as compris, ma chère, que je viens d'auprès d'elle. Veux-tu que je te révèle son secret? Elle aime le comte Abel Larinski.

A ces mots, il se leva et partit, après avoir remercié la concierge, qui eût été fort étonnée s'il lui avait fait part des réflexions auxquelles il venait de se livrer.

Il fit quelques pas sur la grande route; puis, trouvant à main droite un chemin qui menait à Cormeilles, il le prit, et bientôt il le quitta pour s'enfoncer dans un sentier qui serpentait sous bois. Il s'éloignait à regret d'un endroit où tout parlait vivement à son cœur et encore plus à son imagination. Il s'assit sur le gazon, au milieu d'un taillis de chênes; autour de lui s'étendait une bruyère fleurie. Par une ouverture du taillis, il apercevait Saint-Germain, sa forêt, la Seine ensoleillée, sur laquelle les deux ponts de Maisons-Laffitte dessinaient leurs arches. Par une autre ouverture il entrevoyait à sa gauche les fiers bastions du Mont-Valérien, et, dans le lointain, Paris, l'arc de l'Étoile, le dôme doré des Invalides et des fumées d'usines qui s'élevaient lentement dans les airs, et tour à tour s'y tenaient droites et immobiles ou s'évanouissaient balayées par le vent.

Le lieu était retiré, solitaire, fort tranquille. Nul autre bruit que le chant d'une alouette, auquel se mêlait par intervalles le piaulement mélancolique d'un paon. Abel Larinski fut saisi d'une mystérieuse émotion, il sentait une langueur voluptueuse couler dans ses veines. Il regardait les fumées de Paris, il y voyait flotter une figure éthérée, qui se dérobait à moitié dans l'ombre d'un capuchon rouge. Cette figure lui souriait, et ce sourire lui promettait toutes les délices de la terre de Canaan.

Il détourna les yeux, les ferma à demi, et une autre figure lui apparut, bien différente à la vérité. C'était celle d'un homme qu'il connaissait intimement, d'un homme qu'il aimait beaucoup. Il mit sa tête dans ses mains et demeura longtemps comme pétrifié. En vain l'alouette s'égosillait, en vain le paon gémissait, Abel Larinski ne les entendait plus. Il pensait à Samuel Brohl, il repassait dans son esprit toute l'histoire de ce Samuel, qui n'avait jamais eu de secrets pour lui. Cette histoire était aussi triste que celle d'Abel Larinski, mais elle était beaucoup moins brillante, beaucoup moins héroïque. Samuel Brohl ne se piquait point d'être un patriote ni un paladin; il n'avait pas eu pour mère une noble femme au sourire d'ange, et jamais la pensée ne lui était venue de se battre pour quelque chose ou pour quelqu'un. Il n'était pas Polonais, quoiqu'il fût né dans une province polonaise de l'empire d'Autriche. Son père était un Juif d'origine germanique, comme l'indiquait son nom, qui signifie en allemand un lieu où l'on s'embourbe, un marais, un marécage ou quelque chose d'approchant, et il tenait un cabaret dans une méchante bourgade près de la frontière orientale de la

Gallicie, — triste bourgade, triste cabaret, triste cabaretier. Bien qu'il se donnât beaucoup de peine pour vendre à son prochain de l'eau-de-vie frelatée et pour guetter les occasions de lui prêter de l'argent au denier cinq, cela lui servait de peu; il y avait en lui du lièvre, et on profitait de ses effaremens pour lui faire rendre gorge. Son catéchisme se composait de trois points : il tenait pour constant que l'art de bien mentir, l'art de bien voler, l'art de recevoir un soufflet en plein visage sans avoir l'air de s'en apercevoir, étaient d'entre tous les arts les plus utiles à la vie humaine; mais de ces trois exercices, le dernier était le seul qu'il pratiquât avec talent. Il avait toutes les bonnes intentions, l'intelligence lui manquait; ce fripon fieffé n'était qu'un friponneau, qui se laissait duper comme un niais.

Abel Larinski se transporta par la pensée dans le cabaret où s'était écoulée la première jeunesse de Samuel Brohl et qu'il connaissait lui-même aussi bien que s'il y avait vécu. Il crut revoir ce taudis enfumé, qui sentait l'ail et la chandelle, des buveurs assis autour d'une table longue, d'autres couchés dessous, des murailles humides et suintantes, un plancher raboteux et maculé. Il se ressouvint d'un panneau de boiserie contre lequel, au fort d'une dispute, était venue s'abattre une bouteille; il y était resté une grande tache de vin, qui ressemblait à un visage. Il se ressouvint aussi du cabaretier, de ce petit homme à la barbe rousse et sale, à l'air chafouin, à la fois impudent et timide. Il le voyait aller, venir, tourner, virer, et tout à coup s'arrêter pour relever le bord de son cafetan et s'en frotter la joue. Que lui était-il arrivé? Un débiteur insolvable lui avait craché à la figure; il s'essuyait en souriant. Ce sourire parut plus effroyable au comte Abel que la grande tache qui ressemblait à un visage.

— On devrait permettre aux enfans de choisir leur père, pensa-t-il. Et pourtant peu s'en fallut que ce pauvre Samuel Brohl ne vécût heureux et content dans le bourbier paternel comme un poisson dans l'eau. Avec un peu d'habitude et de pratique, on finit par se faire à la boue; il y a même des gens qui en mangent et qui la digèrent. Pourquoi Samuel Brohl s'avisa-t-il de lire Shakspeare? Les poètes sont des empoisonneurs.

Il était arrivé en effet que Samuel avait ramassé on ne sait où un volume tombé de la poche d'un voyageur. C'était la traduction allemande du *Marchand de Venise*. Il la lut et ne la comprit pas; il la relut et il finit par la comprendre. Il se fit dans sa tête une effroyable confusion de pensées, il crut qu'il en deviendrait fou. Peu à peu le chaos se débrouilla, la lumière s'y répandit par degrés. Il semblait à Samuel Brohl qu'il avait eu une taie sur les yeux, qu'on

venait de l'opérer. Il voyait des choses qu'il n'avait jamais vues, et il éprouvait une joie mêlée d'épouvante. Il apprit par cœur *le Marchand de Venise*. Il s'enfermait dans un grenier pour s'écrier avec Shylock : — Est-ce qu'un Juif n'a pas des yeux, des mains, un cœur, des tendresses et des passions? Si vous nous piquez, ne saignons-nous pas? si vous nous chatouillez, ne rions-nous pas? si vous nous empoisonnez, ne mourrons-nous pas? si vous nous outragez, ne nous vengerons-nous pas? — Il répétait aussi avec Lorenzo : — Regarde le ciel, Jessica; il n'est pas jusqu'au plus petit de ces globes que tu contemples, qui par ses mouvemens ne produise une harmonie angélique, laquelle s'accorde avec les voix des chérubins aux yeux éternellement jeunes. Les âmes immortelles portent en elles-mêmes une semblable musique; mais aussi longtemps que ce vêtement de boue, fait pour tomber, l'emprisonne grossièrement entre ses cloisons, nous ne pouvons l'entendre. — Samuel se relevait quelquefois la nuit pour regarder le ciel, et il croyait entendre la voix des chérubins aux yeux éternellement jeunes. Il rêvait d'un monde où l'on rencontrait des Jessica et des Porcia, d'un monde où les Juifs étaient fiers comme Shylock, insolens comme Shylock, vindicatifs comme Shylock, et comme Shylock se vengeaient de leurs ennemis en leur mangeant le cœur. Il rêvait aussi, ce pauvre fou, qu'il y avait en lui, dans la tête ou dans la poitrine de Samuel Brohl, une âme immortelle, et que cette âme faisait de la musique, mais qu'il ne pouvait l'entendre, parce que la boue dont elle était vêtue était trop épaisse et trop grossière. Alors il éprouvait un mouvement d'horreur pour la Gallicie, pour ses cabarets, pour ses cabaretiers et pour Samuel Brohl lui-même. Un vieux maître d'école, qui possédait un clavecin, lui apprit à en jouer, et, croyant bien faire, lui prêta des livres. Un jour, Samuel exprima modestement à son père le désir qui lui était venu de s'en aller au gymnase de Lemberg pour s'y instruire de toute sorte de choses qu'il lui semblait bon de connaître. Ce fut dans cette circonstance qu'il reçut de la main paternelle un grand soufflet, qui lui fit voir toutes les étoiles du ciel en plein midi. Le vieux Jérémias Brohl avait pris en détestation son fils Samuel Brohl, parce qu'il croyait voir dans ses yeux quelque chose qui semblait dire que Samuel Brohl méprisait son père.

— Le pauvre diable! murmura le comte Abel en ramassant un caillou et le faisant sauter dans sa main. La destinée lui devait une compensation, elle lui a tenu rigueur jusqu'au bout. Il est tombé de fièvre en chaud mal, il a échangé sa servitude contre un esclavage plus dur encore. Quand il sortit du pays d'Égypte, il crut apercevoir les palmiers de la terre promise. Hélas! il ne tarda guère

à regretter l'Égypte et Pharaon... Pourquoi cette femme n'était-elle pas Porcia? pourquoi cette femme n'était-elle ni belle ni jeune? — Et il ajouta : — Vieille fée, tu l'as bien fait souffrir!

Il parut au comte Larinski que cette femme, cette fée qui avait tant fait souffrir Samuel Brohl, était là, devant lui, et qu'elle le regardait de haut en bas, comme une fée, vieille ou jeune, peut regarder un vermisseau. Elle avait aux lèvres un sourire impérieux et méprisant, un sourire de tsarine; ainsi souriait Catherine II, quand elle n'était pas contente de Potemkin et qu'elle se disait : — Je l'ai fait ce qu'il est, et demain je peux le défaire. — Oui, c'est elle, c'est bien elle, pensait le comte Larinski. Je n'en peux pas douter. Je l'ai revue, il y a cinq semaines, dans la Vallée-du-Diable; elle m'a fait peur.

Cette femme, qui avait retiré Samuel Brohl de la terre d'Égypte et qui avait eu pour lui des bontés infinies, était une princesse russe. Elle possédait une terre en Podolie, et le hasard voulut qu'un jour elle passât et s'arrêtât dans la bourgade où croissait le jeune Samuel à l'ombre du tabernacle. Il avait alors seize ans. En dépit de ses guenilles crasseuses, elle fut frappée de sa figure. Elle avait de l'esprit et n'avait point de préjugés. — Quand on l'aura nettoyé, pensa-t-elle, refait, dégorgé en eau courante, quand il aura dépouillé ses impuretés natives, quand il aura vu le monde et commercé avec les honnêtes gens, ce sera vraiment un beau garçon. — Elle le fit causer, et le trouva intelligent; elle aimait les hommes intelligens. Elle le fit chanter, s'assura qu'il avait de la voix; elle adorait la musique. Elle le questionna, il lui conta ses misères, et pendant qu'il parlait, elle se disait : — Non, je ne me trompe pas, il a de l'avenir, et dans deux ou trois ans, il sera superbe. Trois ans ne sont pas une affaire; les jardiniers qui greffent un sauvageon sont condamnés souvent à de plus longues patiences. — Dès qu'il eut achevé son récit, elle lui dit qu'elle avait besoin d'un secrétaire, qu'elle en avait eu plusieurs, qu'elle s'en était lassée très vite parce qu'ils n'avaient pas les qualités voulues; elle lui demanda s'il se sentait la vocation. Il ne lui répondit qu'en lui montrant du doigt son père, qui fumait sa pipe sur le pas de sa porte. L'instant d'après, elle était enfermée tête-à-tête avec Jérémias Brohl, et ils causaient.

Elle lui proposa d'emblée de lui acheter son fils, et les bras lui tombèrent d'étonnement, après quoi il se sentit flatté et charmé. Il déclara d'abord que son fils n'était pas à vendre, et ensuite il insinua que, si jamais il le vendait, il le vendrait très cher; c'était, selon lui, une marchandise de première qualité, un article rare et de haut goût. Il éleva des prétentions ridicules, elle se récria, il affirma

qu'il n'en pouvait rien rabattre, qu'il avait son tarif, qu'on achetait toujours chez lui à prix fixe. Ils se disputèrent longtemps, elle fut sur le point de rompre, il transigea et ils finirent par s'entendre. Elle fit venir Samuel et lui dit : — Tu es à moi, mon garçon, je t'ai acheté comptant. Tu tiens le marché pour bon, n'est-ce pas?

Il fut stupéfait d'apprendre qu'il avait une valeur commerciale, il ne s'en doutait pas. Il aurait bien voulu savoir ce qu'il valait; mais la princesse fut discrète à ce sujet, elle désirait lui laisser croire qu'il lui avait coûté les yeux de la tête. Après avoir réfléchi, il fit ses conditions; il entendait s'appartenir pendant trois ans, qu'il emploierait à étudier, à satisfaire une foule de curiosités qui lui étaient venues. Elle y consentit sans peine, cela faisait son compte; il fallait bien trois ans pour que le fruit fût à point et digne d'être servi sur une table princière. Elle lui donna ses instructions et des conseils, tous marqués au coin d'un esprit supérieur; elle savait le monde, la politique, la physiologie, tout ce qui s'apprend et tout ce qui ne s'apprend pas. Ce fut ainsi que Samuel Brohl partit, le gousset bien garni, pour l'université de Prague, qu'il quitta bientôt pour s'établir à Heidelberg, d'où il se rendit à Bonn, puis à Berlin, puis à Paris. Il avait l'humeur inquiète, et ne savait pas ce qu'il se voulait, mais partout où il allait, il cultivait la double-croche, le bécarre et le bémol; c'était écrit dans son cahier des charges.

La princesse était elle-même une grande voyageuse; deux ou trois fois l'an, Samuel Brohl recevait sa visite. Elle l'interrogeait, elle l'examinait, elle le palpait, comme on palpe une pêche pour s'assurer si elle sera bientôt mûre. Samuel était fort heureux; il était libre, il jouissait de la vie, il faisait tout ce qui lui plaisait. Une seule chose gâtait son bonheur; quand il se regardait dans son miroir, il se disait quelquefois : — Voilà la figure d'un homme qui s'est vendu, et la femme qui l'a acheté n'est ni jeune ni belle. — A plusieurs reprises, il forma le projet d'apprendre un métier, pour se mettre en état de rembourser sa dette et de rompre le marché. Il n'en fit rien. Il était à la fois très ambitieux et très paresseux. Il aurait voulu parvenir de plein vol, il avait horreur des commencemens, des apprentissages. Sa première éducation avait été si négligée que, pour réparer le temps perdu, il aurait dû se donner beaucoup de peine. Quelqu'un disait : — Je me défie des gens qui n'ont pas commencé par faire des nez. — Samuel n'avait jamais fait de nez, et on s'en apercevait quand il faisait des fresques. Aussi bien, quoiqu'il eût l'esprit ouvert et une merveilleuse facilité pour entrer dans la pensée des autres, son fonds était pauvre, il n'avait pas d'idées à lui ni de caractère dans l'esprit. Il possédait une collection de demi-talens; en musique même, il était incapable d'inventer, et

lorsqu'il s'avisait de composer, ses inspirations n'étaient que des réminiscences. Il se rendait justice; il sentait qu'il aurait beau s'intriguer, ses demi-talens ne le porteraient jamais à la première place, et il dédaignait la seconde. Enfin, ce qui lui manqua surtout, ce fut la volonté, qui est tout l'homme. Il était tenté de se jeter à bas de son cheval, qui le menait où il ne voulait pas aller; il s'aperçut qu'il avait les pieds pris et retenus par ses étriers, il n'eut pas la force de se dégager, et il demeura en selle. Ne pouvant être un grand homme, il s'abandonna à sa destinée, qui le condamnait à n'être qu'un drôle. Au jour de l'échéance, il se déclara solvable, et la princesse prit livraison de sa marchandise.

— Oui, les poètes sont des empoisonneurs, pensa le comte Abel Larinski. Si Samuel Brohl n'avait jamais lu *le Marchand de Venise*, ni *Egmont*, tragédie en cinq actes, ni les ballades de Schiller, il se fût résigné à sa nouvelle situation; il en aurait vu les bons côtés, il aurait mangé et bu paisiblement sa honte, sans éprouver aucun embarras d'estomac; mais il avait lu les poètes, il lui vint des dégoûts, des nausées, le cœur lui souleva. Il mourait d'envie de s'en aller, et la princesse s'en doutait. Elle le gardait à vue, elle le tenait de court, elle lui payait écu par écu les quartiers de sa maigre pension; elle se disait : — Tant qu'il n'aura rien, il ne pourra se sauver. — Elle se trompait, il s'est sauvé, et il avait si grand'peur d'être repris que, pendant quelque temps, il s'est caché comme un criminel poursuivi par la gendarmerie. Il croyait toujours avoir cette femme à ses trousses. Ce fut alors que, pour la première fois, il connut la faim, car on mangeait dans la terre d'Égypte. Il vécut d'expédiens et maudit les poètes. Un jour, il apprit que son père était mort, il accourut pour recueillir la succession. Il ignorait que depuis deux ans le vieux Jérémias Brohl était tombé dans l'enfance et que ses débiteurs s'étaient moqués de lui en le grugeant. La belle succession ! elle se réduisait à deux ou trois chaises boiteuses, à quatre murailles lézardées, qui avaient peine à se tenir debout et à quelques bijoux enfouis dans une cachette que connaissait Samuel. Le vieux Jérémias n'avait pu les revendre au prix qu'il en demandait, et il avait mieux aimé les garder que de les céder au rabais. Il avait des principes, et bien en prit à Samuel à qui ces bijoux furent utiles. Il vendit un collier et se mit en route pour Bucharest, sur la foi d'un quidam, qui l'avait assuré qu'il y ferait fortune. Il y donna des leçons de musique; ce sot métier lui plaisait peu : il ne pouvait souffrir l'assujettissement, les heures réglées. Ses écoliers l'assommaient, il leur eût volontiers tordu le cou; ses écolières le traitaient comme un chien, elles ne se doutaient pas qu'il était beau, parce qu'elles le soupçonnaient d'être Juif. Qu'était-il allé faire à Bucha-

rest, dans cette ville où tous les Allemands sont des Juifs, où les Juifs ne sont pas des hommes? Bien qu'il gagnât un peu d'argent, la mélancolie le prit, et il arriva qu'un jour il pensa sérieusement à se tuer.

Le comte Abel Larinski se pencha, ramassa une tige de bruyère, s'en chatouilla les lèvres et se prit à rire; puis, se frappant la poitrine, il dit à demi-voix : — Dieu soit loué, Samuel Brohl n'est pas mort, puisque le voilà !

Il disait vrai, Samuel Brohl n'était pas mort, et il tenait beaucoup à la vie depuis qu'il avait rencontré dans la cathédrale de Coire Mlle Antoinette Moriaz. C'était Samuel Brohl qui était venu à Cormeilles et qui en cet instant était assis au milieu d'un taillis de chênes. Peut-être l'alouette, qu'il avait entendue chanter un quart d'heure auparavant, l'avait-elle reconnu, car elle ne chantait plus. Le paon continuait de glapir et son cri douloureux ressemblait à un avertissement. Oui, l'homme assis dans la bruyère et occupé à se raconter son histoire était bien Samuel Brohl, et la preuve en est qu'il avait ri et que Samuel Brohl riait quelquefois, tandis que le comte Abel Larinski ne riait jamais et qu'au surplus depuis quatre ans il n'était plus de ce monde. Cette seconde raison est peut-être la meilleure.

Celui qu'avec ou sans son agrément nous appellerons désormais Samuel Brohl se reprocha l'accès de gaîté qu'il avait eu, comme il se serait reproché la fausse note qui aurait pu lui échapper en exécutant une sonate de Mozart. Il reprit son air grave et digne pour saluer de la main un fantôme qui venait de lui apparaître. C'était le même qu'il avait interpellé un soir à l'hôtel du Steinbock, en le traitant de cerveau fêlé, de visionnaire et même d'imbécile; mais cette fois il lui fit un accueil plus indulgent et plus gracieux. Il n'avait garde de le rudoyer, il lui voulait du bien, il lui avait des obligations essentielles, et Samuel Brohl n'était pas un ingrat.

— Eh ! oui, mon pauvre ami, me voilà, lui dit-il dans ce muet langage que comprennent les fantômes. J'ai pris ta place et presque ta figure, je joue ton personnage dans la grande foire de ce monde, et, quoique ton noble corps repose depuis quatre ans à six pieds sous terre, grâce à moi tu vis encore. J'ai toujours eu pour toi la plus sincère admiration, je te considérais comme un phénomène, comme un prodige. Tu étais le courage, le dévoûment, la générosité même; tu estimais l'honneur plus que tous les gisemens aurifères de la Californie, tu détestais toutes les pensées grossières et toutes les actions douteuses; ta mère t'avait nourri dans toutes les sublimes folies, tu étais un vrai chevalier, un vrai Polonais, le dernier des don Quichotte dans ce siècle de sceptiques, de flibustiers et

de courtiers marrons. Béni soit le hasard qui nous lia! Tu vivais retiré, solitaire, inconnu, dans une misérable masure de l'un des faubourgs de Bucharest. Ainsi va le monde; tu te cachais, toi qui n'avais rien à cacher ni aux hommes ni à Dieu, toi qui méritais des couronnes. Hélas! le gouvernement russe avait le mauvais goût de ne pas apprécier tes exploits, et tu pouvais craindre qu'il ne réclamât et n'obtînt ton extradition. Dès notre première rencontre, je te plus, tu me pris en amitié : je parlais le polonais et tu aimais la musique. Je devins ton intime, ta seule société, ton confident. Conviens-en, tu m'as dû les derniers bons momens de ta courte existence. Je sus bientôt tes origines, ta jeunesse, tes entreprises et tes malheurs. Tu m'initias aussi à la belle invention que tu venais de faire, tu m'expliquas par le menu le mécanisme de ton fameux fusil. J'étais intelligent, je comprenais ou je croyais comprendre. Ce fusil, disais-tu, ferait un jour ma fortune, car pour ton compte tu avais renoncé à tout; tu avais une maladie de cœur, tu te savais condamné à une fin prochaine. Mon imagination s'alluma. Sur mes instances, tu te décidas à partir avec moi pour Vienne. Cette expédition te devait être fatale; je ne m'en doutais pas, je te le jure.

Samuel croisa ses mains sur son genou; puis il reprit : — Que ma langue s'attache à mon palais, que le sang tarisse dans mes veines, que la moelle de mes os humiliés se dessèche, si jamais j'oublie la reconnaissance que je te dois, Abel Larinski, et la triste bicoque dans laquelle nous passâmes la première nuit de notre voyage! Tu fus pris d'un étouffement. Tu n'eus que le temps de me réveiller, de m'appeler. J'accourus. Tu me donnas d'une voix mourante tes dernières instructions. Tu me remis les derniers mille florins qui te restaient et qui me furent aussi agréables qu'aurait pu l'être une orange aux naufragés de la *Méduse;* puis, tu me montras du doigt un coffret, lequel renfermait tes reliques de famille, des lettres, ton journal, tes papiers, et tu me dis : — Détruis tout cela, la Pologne est morte, que personne ne se souvienne que j'ai vécu. — Après quoi, tu rendis le dernier soupir. Eh bien! je te le confesse, je t'ai désobéi. Le portrait de ta mère, tes papiers, j'ai tout gardé, et, en annonçant ton décès à la police, je lui ai fait croire que l'homme qui était mort s'appelait Samuel Brohl et que le comte Abel Larinski était encore en vie. Que veux-tu? la tentation était trop forte. Samuel Brohl avait de fâcheux antécédens, il était mal né et il avait été vendu; il y avait dans son passé une tare, dont il ne pouvait se nettoyer, et comme il avait eu le malheur de lire les poètes, il lui arrivait quelquefois de se mépriser. Il était bien temps de le mettre à l'ombre, et ma joie fut extrême de le savoir mort et de me sentir vivant. Dès que j'eus réussi à me per-

suader que j'étais bien le comte Abel Larinski, je fus heureux comme un enfant que ses parens viennent d'habiller de neuf et qui se regarde marcher dans ses habits. Avec ton nom, j'acquérais un beau passé; je m'y promenais avec délices, j'en visitais les coins et les recoins avec autant de curiosité et de plaisir que peut en avoir un pauvre diable à faire le tour d'un parc dont il vient d'hériter. Tu m'as légué tes parens, tes aventures, tes exploits. Quand tu t'es battu pour ton pays, j'y étais; quand tu as été blessé d'un coup de feu près de Dubno, c'est dans mes chairs qu'a pénétré la balle. De quoi te plains-tu? Entre amis, tout n'est-il pas commun? J'ai quitté ma peau, je suis entré dans la tienne, je m'y trouve bien, j'y veux rester. Aujourd'hui, je te ressemble de tout point; je t'assure que si on nous voyait ensemble, on aurait peine à nous distinguer. Je t'ai pris tes habitudes, tes manières, ton langage, tes airs de tête, ta mélancolique gaîté, ta fierté, tes sentimens, tout, jusqu'à la couleur de tes cheveux, jusqu'à ton écriture. Abel Larinski, je suis devenu toi; je me trompe, je suis encore plus Polonais, encore plus Larinski que toi-même.

En ce moment, Samuel Brohl avait un visage singulier, le regard presque fixe. Il n'était plus de ce monde, il s'entretenait avec un esprit; mais il n'était point effaré, ni solennel, comme Hamlet conversant avec l'ombre de son père. Il traitait familièrement l'ombre du véritable Abel Larinski; c'est ainsi qu'on traite un associé qui fait avec vous des opérations sous la même raison sociale, et auquel on rend compte de son bilan.

— On a bien raison de dire, mon cher Abel, continua-t-il, que le principe d'association fait des merveilles; c'est si peu de chose qu'un homme tout seul! Mais de toutes les associations, la plus utile et la plus commode est celle que nous avons faite ensemble. Un vivant et un mort peuvent se rendre de grands services, et ils ne peuvent pas se disputer. Tu dois être content, tu joues le beau rôle, tu as la signature de la maison. Ne reparlons plus de ton fusil; ce fut une fausse spéculation que j'ai eu quelque peine à te pardonner. C'est la faute de ton cerveau fumeux, si nous nous sommes jetés dans cette impasse; mais, grâce au ciel, nous avons retrouvé le droit chemin. Il y a cinq semaines, nous avons rencontré une femme, et quelle femme! Elle a des yeux bruns veloutés, d'où le regard jaillit comme une eau vive et fraîche. Pour louer dignement ses grâces, il faudrait emprunter le langage du Cantique des cantiques. Ses lèvres distillent du miel, sa taille est comparable à un palmier, et l'odeur de ses vêtemens est comme l'odeur du Liban. Il n'y a point de tache en elle; c'est un jardin fermé, une source close. Un jour, elle s'écriera comme la Sulamite : « Que mon bien-aimé

vienne dans son jardin, et qu'il mange de ses fruits délicieux. » Elle est à nous, mon cher Larinski, mon cher associé; elle s'est rendue, et nous partageons, toi et moi, l'honneur de cette victoire. Je lui ai montré ma figure, qui ne lui a point déplu, et je lui ai raconté ton histoire, comme tu l'aurais contée toi-même, avec délicatesse, avec simplicité, sans rien ajouter, sans rien omettre. Son cœur s'est ému, son cœur s'est donné. Tu l'épouseras, elle portera ton nom; mais tu te marieras par procuration, et je serai ton procureur. Je te promets de me considérer toujours comme ton mandataire, ou, pour mieux dire, tu auras la nue propriété, j'aurai l'usufruit. Ne crains pas que j'oublie jamais ce que je te dois et la modestie qui convient à mon état.

A ces mots, il fit un grand geste, comme pour chasser l'ombre qu'il avait évoquée et qui s'enfuit en frémissant de douleur, de honte et d'indignation. Le paon jeta de nouveau un cri, un glapissement lamentable. — Sotte bête! pensa Samuel Brohl, qui tressaillit.

Il regarda sa montre, s'avisa que l'heure avait marché, qu'on perd son temps avec les esprits. Il se leva précipitamment, s'achemina vers Cormeilles pour gagner de là, par une route sans ombrages, les bords de la Seine et Sartrouville, dont il voyait pointer le clocher. Lorsqu'il fut au bas de la côte, il retourna la tête et il aperçut au sommet de la colline, dans l'intervalle que laissaient entre elles les branches tortues de deux platanes, un mur blanc qui riait dans la verdure, et un peu plus haut le toit pointu du colombier où nichaient les pigeons de M[lle] Moriaz. Il n'eut pas besoin de regarder longtemps ce toit pour le reconnaître. Il jeta dans l'air un baiser brûlant; ce baiser s'adressait aux pigeons comme au colombier, à la maison comme à la femme, à la femme comme à la maison. Pour la première fois de sa vie, Samuel Brohl était amoureux; mais les Samuel Brohl n'ont pas la même façon d'aimer que les Abel Larinski. Quand ils adorent une femme, si belle que soit la peinture, le cadre, pourvu qu'il soit riche, leur plaît autant que le portrait, et ils entendent posséder leur maîtresse avec toutes ses circonstances, dépendances et appartenances.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La troisième partie au prochain n°.)

LE

POÈTE PANTHÉISTE

DE L'ANGLETERRE

II [1].

L'ŒUVRE DE SHELLEY.

The Poetical works of Percy Bysshe Shelley, edited by Mistress Shelley, a new edition.

En considérant la destinée de Shelley, on est frappé de l'unité parfaite de sa pensée et de sa vie. Nous l'avons vu, celle-ci fut à elle seule une expression parlante de cette âme lumineuse, une représentation spontanée de son génie. On a l'habitude de pleurer les belles vies tranchées dans leur fleur, de s'abandonner aux pensées funèbres sur les tombes précoces; mais ici nous dirions plutôt avec la sagesse grecque, une sagesse de héros et d'artistes : Ceux qui meurent jeunes sont aimés des dieux! A vrai dire, l'issue tragique de cette destinée nous apparaît non pas comme un accident fortuit, mais comme une conclusion presque nécessaire. Si le hasard est le maître des vies ordinaires, qu'il fait périr ou laisse végéter à son gré, une logique secrète, une fatalité invincible préside à la marche des esprits supérieurs et passionnés : quand ils ont accompli leur mission, elle les enlève à nos yeux, et nous n'en voyons plus que la trace brillante. Shelley mourut à l'âge où d'habitude les grands hommes en sont encore à chercher leur voie et arrivent

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

à peine à la conscience de leur tâche. Cependant il avait déjà donné son mot, il n'aurait pu se surpasser. Cet esprit fait d'éther et de flamme devait briser de bonne heure son enveloppe d'argile.

Il nous reste à envisager l'œuvre qu'il nous a laissée (1). Cette œuvre porte le même cachet que sa vie et pourtant elle est autre, car elle forme un tout complet en soi. En y pénétrant, nous avons la même sensation que nous éprouverions, si, après avoir visité l'atelier d'un grand peintre du passé où l'on aurait conservé tous les instrumens de son travail, ses souvenirs intimes, son buste et les portraits de ceux qu'il a aimés, nous entrions subitement dans un temple de forme simple et sévère qui renfermerait ses chefs-d'œuvre. C'est toujours le même esprit qui nous parle et nous émeut sous ces voûtes tranquilles et sereines, mais dépouillé des accidens de la vie, débarrassé des liens de son temps et transporté dans une sphère supérieure où il se meut avec une liberté sans frein. Des scènes étranges se présentent à nous; de grandes fresques couvrent les murs, la frise et le plafond, des têtes inspirées en ressortent. Nous sommes dans un autre monde, et cependant c'est le nôtre, car les horizons qui se déroulent dans ces peintures entre quelques pilastres et quelques colonnes de marbre sont ceux de l'univers; les êtres inconnus qui nous regardent sans nous voir avec la lumière merveilleuse de leurs yeux appartiennent à la grande humanité. Telle est l'impression que nous donne l'œuvre de Shelley prise dans ce qu'elle a de plus parfait et embrassée dans son ensemble organique. Nous allons la parcourir. Je crois qu'elle serait capable de nous conforter dans un temps qui semble avoir perdu l'instinct et la tradition de l'idéal.

La théorie esthétique dominante de nos jours consiste à dire que l'art est le reflet d'une société, et l'artiste le fruit d'un milieu donné. Conformément à cette théorie matérialiste, l'artiste ou le poète d'aujourd'hui se croit obligé d'être le photographe ou l'écho des misères, des sottises et des caricatures du présent. Il n'est pas de niaiserie, pas de turpitude, qu'on ne s'ingénie à imiter et à encadrer dévotement; il n'est pas de champignon malsain ou vénéneux poussant sur les fanges de la civilisation, qui, soigneusement cueilli et disséqué à la loupe par ces graves anatomistes, ne leur procure un sourire de curiosité et de satisfaction. L'œuvre de Shelley nous fournit un enseignement absolument contraire aux théo-

(1) Les éditions de Shelley se multiplient; celle que nous citons est la plus complète. Outre ses poèmes, elle renferme ses essais de morale, de littérature et de métaphysique, sa correspondance, ses nombreuses traductions avec quantité de préfaces et de notes intéressantes de sa femme. M. Buxton Forman est en train de donner une nouvelle édition des œuvres poétiques et apporte à la correction des leçons douteuses du texte un tact délicat et un soin scrupuleux.

ries réalistes et à la pratique relâchée du jour. Parmi les poètes modernes, il démontre de la manière la plus éclatante que le vrai créateur sait se soustraire à l'obsession de son entourage, défier les circonstances et se créer un monde à lui par une loi supérieure à la tyrannie de son siècle.

I.

Shelley, âgé de vingt-quatre ans, sortant d'une maladie qui avait mis sa vie en danger, écrivit à Bishopgate, près de la forêt de Windsor, un de ses plus admirables poèmes : *Alastor, ou l'esprit de la solitude*. Chose remarquable, cette inspiration soudaine a été le pressentiment de toute sa destinée; il s'y est peint tout entier, y a personnifié son génie. Cette figure mérite de demeurer son type en poésie, comme Childe-Harold est resté celui de Byron. Je le place ici comme une sorte d'épilogue à sa vie et de frontispice à son œuvre.

Alastor était un jeune homme d'une âme incorrompue et d'un génie aventureux. Son imagination s'était enflammée et purifiée par la familiarité avec tout ce qui est excellent et majestueux. Il avait bu profondément aux sources de la connaissance, mais la science et la philosophie l'avaient laissé inassouvi. Sa première jeunesse passée, il quitta son foyer et vendit sa maison paternelle pour courir le monde et « chercher d'étranges vérités en des pays inexplorés. » Alastor était poète et penseur en même temps; c'est par la contemplation intense des choses que leur sens intime se révélait à lui. Il visita Tyr, Balbec, Jérusalem, Memphis, Thèbes, et pénétra jusqu'au fond de l'Éthiopie. Devant les pyramides, les tombes de jaspe, les sphinx mutilés, les civilisations passées se déroulaient à ses yeux. Assis dans l'immensité du désert, sous les colonnes stupéfiantes de temples en ruine, entouré de colosses de porphyre dont la muette assemblée semblait présider aux mystères du zodiaque, il essayait de déchiffrer la pensée muette des morts, et à travers des myriades d'années son regard enivré pénétrait jusqu'à la jeunesse du monde. Rien ne pouvait le distraire de sa tâche, il la poursuivait pendant le jour brûlant et durant les nuits claires, où la lune venait animer ces hiéroglyphes et faisait flotter les ombres du passé sous ces voûtes énormes; il ne s'arrêtait que « lorsqu'une forte inspiration traversant son esprit comme une flèche de lumière, il saisissait les secrets frémissans de la naissance du temps. » Pendant qu'il se livrait à ces méditations, une jeune fille arabe lui apportait tous les jours sa nourriture et venait étendre sa natte sur sa couche. Elle l'aimait et n'osait exprimer son amour. Chaque nuit, au péril de sa vie, elle se glissait hors de la tente de son père pour veiller sur le sommeil de l'étranger, sans sommeil elle-même; de

longues heures elle contemplait ses lèvres divisées par un souffle régulier; aux premières lueurs du jour, elle s'enfuyait pâle, égarée, le sein palpitant. Mais lui, le poète, n'avait-il rien vu, rien compris, ou est-ce qu'absorbé par ses rêves il avait dédaigné la jeune fille? Ce qui est certain, c'est qu'il avait effleuré le brûlant amour sans sortir de sa hautaine méditation et qu'il partit tranquille pour continuer son voyage. Terribles furent les représailles du destin.

Tant qu'Alastor put fixer son désir sur des objets infinis, il fut heureux et se suffit à lui-même, maître de son âme et maître de l'univers dans l'orgueil souverain de la contemplation; mais un moment fatal devait venir, celui où il chercherait le commerce d'une intelligence semblable à la sienne. L'image de cet être se dressa enfin devant lui dans une vision merveilleuse :

« Ayant pénétré dans la vallée de Cachemir sous les ombrages d'une solitude enchanteresse, où des plantes odorantes entrelaçaient leurs berceaux près de roches caverneuses, il étendit ses membres fatigués près d'une source aux reflets scintillans. C'est là qu'une vision vint planer sur son sommeil, un rêve qui jamais encore n'avait enflammé sa joue. Il vit une vierge voilée assise près de lui; elle lui parlait en sons lents et solennels. Sa voix était comme la voix de sa propre âme entendue dans le calme de la pensée. Longtemps la musique de cette voix, pareille aux secrets entretiens des souffles et des ondes, retint son sens intime comme suspendu dans la trame changeante de ses couleurs variées. La connaissance, la vérité, la vertu, étaient son thème, et les espérances sublimes d'une liberté divine; il y retrouvait ses plus chères pensées et la poésie, lui le poète. Et la jeune fille chantait toujours, et les vibrations solennelles qui venaient du fond de son âme traversèrent tout son corps d'une flamme pénétrante. La voix alors éleva des rhythmes sauvages, étouffés par les sanglots de sa propre émotion. Ses belles mains seules étaient nues et soutiraient par effluves de quelque harpe étrange d'étranges harmonies; le sang ondoyant dans ses veines ramifiées y murmurait une ineffable histoire. Dans l'intervalle des pauses on entendait battre le cœur de la vierge, et sa respiration tumultueuse s'accordait avec les caprices de ses mélodies intermittentes. Soudain elle se leva comme si son cœur, prêt à éclater, endurait impatiemment son propre poids. Il tourna la tête et la regarda. Sans voile, elle resplendissait maintenant comme éclairée par la lumière intérieure de sa propre vie, elle flottait bras étendus, boucles sombres déroulées dans la nuit, yeux baissés et rayonnans, lèvres entr'ouvertes, pâles et frémissantes de désir! A cette vue, son cœur fort succomba alangui d'un excès d'amour. Il souleva ses membres frissonnans et, retenant son souffle, étendit les bras vers le sein palpitant de la vierge. Un instant, elle recula; puis, cédant à une joie irrésistible, d'un geste fou, d'un cri soudain et bref, elle

fondit sur lui, et ses bras enlacèrent son corps d'une étreinte dissolvante. Alors un voile noir tomba sur ses yeux égarés, la nuit submergea et engloutit la vision; le sommeil, comme un fleuve ténébreux arrêté dans son cours, rentra impétueusement dans son cerveau sans conscience. »

Il se réveilla dans l'air glacé du matin; les collines étaient blafardes; la vallée étendait ses forêts vides autour de lui. En une seule nuit, la terre s'était décolorée, la majesté de l'univers avait fait place à la désolation, l'exaltation de son âme au désespoir. « Ses yeux égarés regardèrent la scène vide du monde comme la lune reflétée dans la mer regarde la lune dans le ciel. L'amour humain avait envoyé une vision au sommeil de celui qui avait méprisé ses dons les plus exquis. Hélas! hélas! se disait-il, est-ce que des membres, un souffle, une vie peuvent être si traîtreusement entrelacés? Qu'est devenue la vision? Perdue, perdue pour toujours dans l'abîme du profond sommeil. Est-ce que les affres de l'agonie, est-ce que la mort fangeuse sous l'eau conduit à ton délicieux royaume? A ce doute, une espérance insatiable traversa son cerveau, dont la pointe fut plus perçante que le désespoir. »

Alors commence une fuite plus effrénée que celle d'Ahasvérus, car Ahasvérus était fouetté par son remords, et Alastor est entraîné par son rêve. Mordu par son désir comme un aigle enlacé par un serpent, il se sent poussé du grand jour aux ténèbres. Le rouge matin fait pleuvoir la moquerie de ses couleurs sur sa joue livide. Il passe les tombes solitaires des rois parthes. Jour après jour, il va, il va toujours. Le souci le ronge, ses membres maigrissent, sa chevelure désordonnée traîne dans le vent, sa main est suspendue comme un os mort dans sa peau flétrie. La vie qui le consume comme une fournaise ne luit plus que par ses yeux. Les habitans des campagnes s'apitoient sur cet étrange visiteur, les montagnards le prennent pour un esprit et les enfans cachent leur visage dans la robe de leur mère en le voyant; les jeunes filles seules devinent sa douleur et l'appellent des faux noms de frère et d'ami en pressant sa main au départ. Il s'arrête enfin au bord de la mer Caspienne et voit une chaloupe délabrée échouée sur la rive. Un reste d'impulsion le pousse à s'embarquer; il entre dans le canot et attache en guise de voile son manteau au mât nu. La barque part comme un nuage emporté par l'ouragan. Le jour est splendide, la mer tumultueuse. Les vagues grandissantes se lèvent comme des montagnes, se roulent autour de sa barque comme des boas gigantesques avec leurs crêtes d'écume. Il se réjouit de leurs combats furieux comme si les génies de la tempête étaient les messagers chargés de le conduire à la lumière de ses yeux aimés! Plus la mer

devient furieuse, plus Alastor se sent calme à son gouvernail. L'onde l'encercle d'une multitude de fleuves et de tourbillons, elle mugit sous lui d'un sourd tonnerre, et toujours la barque s'enfuit comme la fumée que chasse le vent de la cataracte, elle fend le dos de la vague, qui s'écroule en poussière sous sa quille; elle traverse l'océan convulsif comme si son pilote était un dieu élémentaire. — La lune se lève; à sa lueur se dessinent dans une brume vaporeuse les récifs éthérés du Caucase. En un clin d'œil, il s'en rapproche. La mer fait rage à sa base caverneuse, et les vagues monstres s'y brisent avec fureur. — Qui sauvera la barque? Elle est sauvée. Comme une flèche, elle est entrée dans la caverne avec le flot bouillonnant. La mer s'engouffre en cataracte dans l'étroite fissure, pics et montagnes surplombantes se referment sur elle. « Vision et amour! crie le poète tout haut, j'ai contemplé la porte par où vous avez fui. Le sommeil et la mort ne nous diviseront pas plus longtemps. »

Le paysage a changé. L'onde s'est calmée, la caverne s'est élargie, le jour perce par les brisures de la montagne, et le mugissement de la mer n'arrive plus qu'en murmure imperceptible à travers les circuits innombrables des rochers. Poussée par les derniers remous de la vague, la barque échoue mollement parmi les fleurs de la rive, et une vaste forêt s'ouvre devant Alastor en plein soleil de midi. Les feuillages entrelacés tissent leur crépuscule sur les pas du poète, qui voudrait faire sa tombe du plus doux berceau de la nature. Le chêne étend ses bras noueux, le cèdre dresse ses pyramides, la forêt s'étage arche sur arche, elle grandit en dômes solennels. Sur ce fond sombre, le tremble et l'acacia semblent des nuages suspendus dans un ciel d'émeraude. Les parasites entourent les troncs comme des serpens habillés de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel; dans les buissons, la rose musquée s'entrelace au jasmin, et des milliers de petites fleurs le regardent avec leurs yeux d'enfant. Ici le silence et le crépuscule, ces sœurs jumelles, tiennent leur veille de midi et naviguent dans l'ombre comme des formes vaporeuses à demi visibles. Plus loin un puits sombre, reluisant, à l'onde translucide, reflète toutes les feuilles qui se penchent sur son miroir et chaque pan d'azur qui brille au travers. Le poète arrive là, et se regarde dans la fontaine. L'herbe frémissante ne ressent-elle pas une présence inaccoutumée? Un esprit invisible semble debout près de lui; ne lui parle-t-il pas dans les charmes à demi voilés de la nature, communiant avec lui, comme si lui et cet esprit étaient tout ce qui existe? « Seulement, quand son regard se leva pour le chercher, il ne vit que deux yeux, deux yeux étoilés, les yeux de son rêve qui flottaient dans la pénombre de la pensée et l'appelaient de leur sourire. »

Fatigué, il reprit sa marche. A mesure que le soir solennel des-

cendit, un changement graduel, mais sinistre, se fit dans la forêt. Des pierres grises perçant le sol se montraient à distance, la végétation devenait plus rare, et finalement de vieux pins ébranchés occupaient seuls le sol. Les rochers prirent des formes de plus en plus inimaginables. Tout à coup la montagne finit par une pente escarpée. A cet endroit, elle semblait vouloir surplomber le monde avec ses pics accumulés; on eût dit que de là on voyait l'univers à ses pieds : des lacs semés d'îles, des montagnes bleues, des fleuves puissans, des collines de feu mêlant leur flamme avec le crépuscule. La nudité de cette roche contrastait avec la richesse de l'univers qu'elle dominait. En arrivant dans ce lieu, le poète connut que la mort était sur lui. Une dernière fois il ramena son âme aux images du passé qui allait expirer en lui, il posa sa main pâle et maigre sur le tronc rude d'un vieux pin, il inclina sa tête languissante sur une pierre couverte de mousse, et puis étendit au hasard ses membres sans mouvement sur le bord de ce glissant abîme, abandonnant à leurs impulsions finales ses forces vacillantes. L'espoir et le désespoir, ces bourreaux de l'homme, dormaient en lui. Le flux invisible de son sang ne nourrissait plus que d'un flot affaibli le fleuve de sa vie. La dernière chose qu'il vit, ce fut la grande lune qui suspendait sa corne puissante sur l'horizon occidental du monde. Quand l'astre s'enfonça entre les collines dentelées, le sang du poète, qui avait toujours battu d'une mystique sympathie pour le flux et le reflux de la nature, ne rendit plus que des pulsations imperceptibles, sa respiration devint entrecoupée. Quand le dernier rayon s'éteignit, le pouls s'arrêta. Une pause, un dernier frémissement,... et la mort avait pénétré son cœur. Quand le ciel devint complétement obscur, les ombres noires enveloppèrent sa forme froide et muette comme la terre sans voix et l'air vide. Ce corps merveilleux n'avait plus ni sens, ni mouvement, ni divinité; ce n'était plus qu'un luth jadis traversé par le souffle céleste, un fleuve jadis bouillonnant de vagues multisonores maintenant muet et desséché.

Alastor mourut ainsi dans le désert, loin des hommes, qui ne l'avaient pas connu. Il périt comme il avait vécu, comme il avait chanté, dans la solitude. Quelques fragmens de ses mélodies passionnées qui ont fait pleurer les étrangers vivent encore parmi les hommes, mais éparses et sans nom. Des vierges brûlent encore pour ces yeux égarés qu'elles ont vus briller devant elles, mais sans savoir qui était cet étranger dont la trace s'est perdue depuis longtemps. Cependant le poète, qui a évoqué devant nous l'image d'Alastor, ne peut s'empêcher de lui dire son adieu :

« Tu es parti, cœur aimable, vaillant et beau, enfant de la grâce et du génie. Des choses sans cœur se font et se disent dans le monde;

les vers, les bêtes, les hommes, vivent. Des mers et des montagnes, des cités et des déserts la puissante terre élève sans relâche sa voix solennelle. — Mais toi, tu es parti, — tu ne peux plus connaître ou aimer les ombres de cette scène fantastique qui furent les messagers de ton génie. Hélas! elles sont toujours, et toi, tu n'es plus!.. L'art et l'éloquence, toutes les apparences du monde, sont faibles et vaines pour pleurer une âme dont la flamme est retournée dans l'ombre. Il y a une douleur trop profonde pour les larmes quand tout est coupé en un moment, quand un haut esprit dont la lumière ornait le monde environnant ne laisse à ceux qui restent en arrière ni soupirs ni gémissemens, ce tumulte passionné d'une espérance retentissante, mais le pâle désespoir, la froide tranquillité, et pour toute consolation le vaste corps de la nature, le tissu des choses humaines, la naissance et la tombe, le monde enfin, qui sans lui n'est plus ce qu'il était. »

Ce poème contient l'âme de Shelley. Jamais peut-être le type du poète moderne n'a été représenté avec plus de force. Childe-Harold en est sans doute une autre et brillante incarnation; mais dans l'œuvre de Byron le héros disparaît en quelque sorte derrière la multiplicité des scènes qu'il contemple, et l'ensemble du poème ressemble plutôt à une mosaïque étincelante de pierres précieuses remplie de merveilleux détails qu'à un tableau saisissant dominé par une figure capitale. Dans Alastor, au contraire, l'homme est tout, et la passion qui le dévore se développe devant nous à travers les images précipitées d'une scénerie changeante, dans un cadre grandiose. Cette destinée tragique est celle même du poète moderne, que Shelley a si profondément éprouvée, si héroïquement soutenue dans sa propre vie. Pour en saisir le sens véritable et la portée, il faut la comparer à la destinée du poète grec, qui est l'homme antique par excellence. Celui-ci poussait sur le sol de la cité, environné de symboles familiers, bercé dès l'enfance par les grandes images et les grandes pensées qu'il devait exprimer plus tard; son œuvre facile, heureuse, était l'œuvre commune de la patrie dont il était la voix. Le poète moderne au contraire est un étranger dans le monde où il vit; ce qui s'offre à son regard, c'est le vaste champ de l'histoire et de la nature; ce qu'il poursuit, c'est un idéal intérieur entrevu dans l'extase d'un rêve. De là cette course haletante à travers les régions du passé et de la nature, de là cette solitude qui l'environne et crée le désert autour de ses regards, de là ce désir d'une réponse complète, frémissante dans une autre âme qui se traduit par une vision radieuse. Plus vaste est son horizon, plus transcendant son idéal, — mais plus amère aussi sa vie. Cet idéal est son privilége et sa malédiction. Condamné à un si douloureux enfantement, est-il le précurseur d'un monde à venir? Les

êtres qu'il entrevoit, qu'il pétrit des gouttes de son sang et de l'éther de sa pensée, seront-ils un jour? ou n'est-il qu'un visionnaire misérable, qu'un fou sublime? Peu lui importe. Il suit l'esprit qui lui commande, il préfère la mort solitaire et ignorée, devant la nature froide et le ciel muet, à la satisfaction de tous les heureux et à l'abdication de son rêve devant la réalité.

Maintenant que nous connaissons Shelley dans sa vie intime et dans son prototype idéal, il nous reste à considérer l'œuvre qu'il nous a léguée. Nous l'envisagerons successivement comme poète lyrique spontané, comme peintre de la passion et de la souffrance humaine, enfin comme poète philosophique et métaphysicien. Ce sont trois modes très divers de sa pensée, trois manières d'être de son âme, trois phases de son génie; en les traversant, nous suivrons fil de l'idée panthéiste qui s'y développe.

II.

Vous est-il arrivé d'écouter avec attention un quatuor de Beethoven par une soirée tranquille, dans une chambre à demi éclairée? Si les exécutans étaient de vrais musiciens, vous avez peut-être éprouvé une sensation singulière et fascinante. A mesure que les objets extérieurs s'effaçaient à vos yeux, sous l'impression de la musique, vous avez cru plonger du regard dans le demi-jour crépusculaire d'une âme en travail. Ces motifs qui s'entrelacent en arabesques légères et passent d'un instrument à l'autre, ces traits inattendus qui partent en spirales, se multiplient en tourbillons, ne sont-ce pas les frémissemens, les tendresses, les soubresauts, les transports et les découragemens d'un cœur livré à lui-même? Un coup d'œil jeté dans le lyrisme de Shelley nous fait faire une découverte analogue : même candeur de sentiment, même vivacité jaillissante, même variété de rhythme, même profondeur de tristesse et même énergie dans le rebondissement de la joie. Ici, comme chez le grand symphoniste, nous voyons une nature aussi divinement naïve que noble, et qui, n'ayant rien à cacher, se livre au cours de ses pensées comme l'autre s'abandonne aux plus intimes confidences dans le tissu merveilleux de ses mélodies. Il y a là de ces mélancolies qui vont jusqu'à l'affaissement, jusqu'à cette morne tranquillité du désespoir dont l'homme ne semble pas devoir se relever; mais un instant après nous planons de nouveau dans un air lumineux. Comme Beethoven, Shelley a ce don royal de pouvoir se ressaisir dans la sphère des choses éternelles quand il s'est perdu dans les souffrances de sa propre vie, et de faire chanter le poète triomphant au-dessus de l'homme brisé.

Le lyrisme de Shelley ressemble tout aussi peu à de la poésie populaire qu'un quatuor de Beethoven à une chanson des campagnes; mais il n'en est pas moins un poète spontané. C'est un habitué des hautes régions qui ne s'adresse qu'à ceux qui veulent l'y suivre, mais dont l'idiome natal est une langue exquise, choisie, étincelante; il la parle comme son langage naturel, avec une aisance parfaite, sans ombre d'apprêt, uniquement occupé à rendre sa pensée. Sa langue, puisée aux meilleures sources, n'est cependant qu'à lui : nul n'a su donner à l'anglais tant de souplesse, de fluidité mélodieuse et faire comme lui de cette langue si peu musicale à l'oreille de l'étranger une musique aussi enchanteresse. La surabondance des images ne provient pas chez lui d'une imagination désordonnée, elle naît d'une pensée ardente qui veut pénétrer au cœur des choses. Tandis que d'autres nous peignent leur forme extérieure et leur apparence, il en voit le fond, il en boit l'âme, et quand il s'en est bien rempli, il se livre souvent à une véritable effulguration de métaphores. Cela va parfois jusqu'à l'éblouissement: mais l'idée est presque toujours claire, le sentiment toujours énergique. Son défaut n'est pas la pénurie, c'est l'excès du sentiment et de la pensée qui enflamme et entraîne son vers. Pour saisir cette pensée au vol, pour surprendre le libre essor de cette âme, il nous faut écouter son chant sur l'alouette (*skylark*).

« Salut à toi, esprit vivace, — oiseau tu ne fus jamais, — toi qui, du haut des cieux ou près de la terre, précipites à plein cœur tes chants improvisés en longs torrens de mélodie.

« Plus haut, toujours plus haut, tu jaillis du sol; tu perces le profond azur comme un nuage de feu; en chantant tu t'élances, et t'élançant tu chantes toujours.

« Dans la lumière dorée du couchant, dans l'éclat des nuages qui l'environnent, tu flottes et nages, tu es la joie même, la joie vivante dans son premier essor.

« Dans la pourpre pâle du soir se baigne ton vol; tu vas t'y fondre comme l'étoile se fond dans la clarté du grand jour; mais, quand mes yeux ont cessé de te voir, j'entends ton cri délirant.

« Tu chantes comme un poète caché dans la lumière de sa pensée chante d'élan des hymnes spontanés jusqu'à ce qu'il entraîne le monde à la sympathie pour des espérances et des craintes que personne ne soupçonnait.

« Esprit ou oiseau, dis-nous quelles sont tes douces pensées. Je n'ai jamais entendu louange d'amour ou dithyrambe dont la strophe palpitante ait répandu le flot d'un si divin ravissement.

« Les chœurs d'hyménée, les chants de triomphe ne sont auprès du tien qu'une parade vénale, une pompeuse vanité rongée de secrète misère.

Quel spectacle est la source de ta joie? Quelles plages? quelles vagues, quelles montagnes? quel amour de tes semblables ou quelle ignorance de la douleur?

« ... Nous sondons le passé, l'avenir, et nous souffrons pour ce qui n'est pas; notre rire le plus sincère est chargé de quelque peine, nos chants les plus doux roulent sur les plus sombres pensées.

« Dussions-nous pouvoir mépriser la haine, l'orgueil et la peur, fussions-nous nés pour ne point verser de larmes, jamais pourtant nous n'atteindrions ta joie.

« Au-dessus des cadences les plus délicieuses, au-dessus des trésors entassés dans les livres, s'élève ta gaie science, ô toi, *mépriseur* de la terre (*thou spurner of the ground*)!

« Enseigne-moi la moitié seulement de la félicité que ton cerveau doit concevoir; alors coulerait de mes lèvres une si mélodieuse folie que le monde m'écouterait comme je t'écoute maintenant. »

L'esprit enthousiaste de Shelley se reconnaît dans l'infatigable alouette, le seul parmi les oiseaux qui chante d'un vol ascendant. « En chantant tu t'élances, et t'élançant tu chantes toujours! » voilà bien l'âme du poète remplie d'une lumière intérieure qui est sa félicité, qui devient mélodie, et qu'il répand à profusion sans savoir où. L'essor est si vigoureux qu'il semble d'un coup d'aile vouloir dominer le monde, l'embrasser de son vol. Hélas! ce n'est là que l'illusion du premier élan. Comment l'univers va-t-il se refléter dans cet esprit? Shelley est un panthéiste d'intuition, non de théorie. Il sent avec une subtilité et une énergie singulières le lien de la vie universelle qui, partant des élémens aveugles, s'étend comme une chaîne électrique à travers la plante et l'animal jusqu'à l'homme. Il n'a point de système philosophique, mais il voit avec une clarté surprenante le divin de la nature, c'est-à-dire le puissant, le beau, le parfait. L'homme moderne est plus loin de la nature que l'homme antique; il y a entre elle et lui un véritable abîme, mais cet abîme n'existe pas pour Shelley, ou du moins il le franchit d'un bond. C'est par une révélation immédiate qu'il sent sa parenté originaire avec toute chose, et c'est avec une joie d'enfant qu'il se jette dans la vie fougueuse des élémens. Il ne la présente pas comme le peintre, il s'y plonge plutôt comme le musicien. Quoiqu'il ait la force plastique, il ne s'amuse pas à peindre des brins d'herbe comme les miniaturistes. Ce n'est pas un paysage, c'est mille paysages qu'il a sous les yeux, c'est l'ensemble de la nature qu'il cherche à étreindre. « La masse éternelle des choses, dit-il, flue à travers l'esprit et roule ses vagues rapides tantôt sombres, tantôt brillantes. » Dans ces momens, il comprend la nature sous toutes ses formes et dans sa puissance de métamorphose éter-

nelle. Sa poésie sur le nuage est à cet égard la pièce typique. Aussi est-ce le nuage lui-même qui parle et nous raconte sa vie. Tantôt flottant au ciel d'été, il verse aux fleurs les fraîches ondées qu'il pompe aux fleuves pendant que la terre danse sa ronde autour du soleil, tantôt brandissant le fouet de la grêle, il passe et rit dans la foudre. Parfois il tamise la neige aux flancs des montagnes et dort aux bras de la tempête pendant que les vieux pins gémissent étonnés. Souvent il traverse les mers avec l'éclair assis en pilote sur ses dômes azurés. « Je suis le fils de la terre et du flot, le nourrisson du ciel, je franchis les veines des mers, des continens. Je change, mais ne puis mourir, car après la pluie, quand le pavillon des cieux sourit sans tache, lorsque vents et soleil de leurs rayons convexes arrondissent la voûte des airs, je souris en silence à ma tombe liquide, puis, hors du grand réservoir, comme l'enfant s'échappe du sein de sa mère, comme l'esprit sort du tombeau, je me lève pour me dissoudre de nouveau. »

C'est là le premier degré de la contemplation panthéistique : elle est joyeuse et purifiante, c'est le Léthé de l'esprit, car il peut s'oublier en se replongeant aux forces vives du grand Tout; mais cette contemplation change de caractère en passant de la vie élémentaire à la vie organisée, et en considérant la destinée de l'âme individuelle dans l'immense champ de la nature, qui ne produit que pour détruire. Le problème de la vie et de la mort s'impose, la nature prend une double face, la contemplation devient une souffrance : au lieu de l'esquiver, comme font tant d'autres, le poète s'y engage avec résolution. Il verra le côté sombre de la nature comme son côté lumineux pour résoudre le problème à sa manière et parvenir, si possible, à la conscience d'une vérité supérieure. Shelley a rendu cet ordre d'émotions et de pensées dans son petit poème du *Sensitive plant,* un des plus délicats et des plus achevés qui soient sortis de sa plume. La première partie est une fête de couleurs et de parfums. Il nous peint un jardin merveilleux qui réunit la splendeur des flores les plus exquises. Il pénètre cette fois-ci dans le monde végétal et dans les mystères de la floraison avec la même intensité et subtilité qu'il s'était plongé dans la vie des élémens. C'est plus qu'une description scientifique, c'est l'âme même des fleurs qui s'épanouit devant nous.

« Le perce-neige et puis la violette se levèrent de terre sous une pluie chaude, et leur souffle se mêlait à la fraîche saveur du sol comme la voix se mêle à l'instrument.

« Alors on vit éclore les liserons bigarrés et la haute tulipe et le narcisse, la plus belle d'entre les fleurs, qui regarde ses yeux dans le miroir du fleuve jusqu'à ce qu'elle meure de sa propre beauté;

« Et la fleur des vallées (le muguet) semblable à la naïade si belle de jeunesse, si pâle de passion, fendit de ses clochettes lumineuses et tremblantes ses pavillons vert tendre.

« La jacinthe pourpre, blanche et bleue égréna de ses clochettes une douce sonnerie d'une musique si délicate et si intense qu'on la sentait au dedans de soi-même comme un parfum.

« La rose, comme une nymphe qui se dépouille pour le bain, découvrit la profondeur de son sein embrasé jusqu'à ce qu'elle eût dévoilé feuille à feuille à l'air voluptueux l'âme de sa beauté et de son amour.

« Et le lys pâle éleva comme une Ménade sa coupe couleur de lune, jusqu'à ce que l'étoile de feu qui est son œil aperçût à travers la claire rosée le tendre azur. »

Outre la flore brillante de toutes les zones qui abonde dans ce jardin, on y remarque l'imperceptible et modeste sensitive qui ouvre à la lumière ses feuilles en éventail. Sans fleur et sans parfum, elle ressentait plus que les autres. Elle croissait dans ce jardin comme l'âme du poète dans la nature, recevant toutes les impressions et désirant ce qu'elle n'avait pas : la beauté. Imprégnée des délices des autres, elle s'endormait le soir dans un océan de rêves sans conscience sous l'embrassement de la nuit. A ces merveilles de la végétation s'ajoutait une merveille humaine. « Il y avait une Ève dans cet Éden, une Grâce qui régnait sur ces fleurs dans leurs veilles ou leurs rêves, une dame dont la forme était le produit d'un esprit enchanteur, qui en se développant avait moulé son visage et ses mouvemens. Elle n'avait pas de compagne de race mortelle, et ses yeux sortant du sommeil semblaient dire que ses rêves étaient moins du sommeil que du paradis ». Elle marchait dans ce jardin d'un pas aérien : ses soins y entretenaient l'ordre et la beauté; elle arrosait les fleurs, en écartait les insectes dangereux, les rassemblait dans une corbeille et les jetait dans la forêt sauvage ne voulant tuer être qui vive. Aussi régnait-il entre elle et ces fleurs une sorte de sympathie. « Je ne doute pas, dit le poète, qu'elles ne sentissent les effluves qui sortaient de ses doigts embrasés pour se répandre dans toutes leurs fibres. »

Mais avant que la première feuille n'eût bruni, la jeune fille mourut. « Le quatrième jour, la plante sensitive entendit le son d'un chant funèbre et les pas des porteurs lourds et lents, des sanglots profonds et bas. Chose plus lugubre encore, une odeur froide et oppressive sortait des interstices du cercueil. Alors le jardin devint froid et repoussant comme le corps de celle qui avait été son âme, ce corps si beau encore dans son dernier sommeil, puis changé peu à peu en une masse à faire trembler ceux qui ne pleurent jamais. » C'est le signal de la destruction qui va commen-

cer, comme si l'âme humaine ôtée de la nature, celle-ci reprenait soudain une rudesse primitive et une laideur inculte. Shelley a mis dans la description de cette corruption végétale, de cet envahissement de la mort autant d'énergie et de vérité qu'il avait mis de séduction et de grâce dans l'épanouissement des fleurs. Il entre dans le génie même de la décomposition :

« Quand vint le temps du vent et de la neige, les mauvaises herbes repoussantes commencèrent à croître, leurs feuilles rugueuses étaient tigrées de taches comme la peau du serpent d'eau ou le dos du crapaud.

« Des chardons, des orties, des épines sortirent de terre, la ciguë et l'ivraie poussèrent, des champignons vénéneux étendirent leurs pulpes spongieuses. Des plantes aux noms horribles remplirent la place d'une sous-végétation monstrueuse, hérissée de pointes, livide, et suintante.

« Des agarics, des champignons et mille moisissures se levèrent comme un brouillard du sol humide, comme si la mort et la corruption étaient animées d'un esprit de croissance. Le ruisseau se couvrit d'une écume lépreuse, l'eau devint épaisse et lourde, les plantes se corrompirent entre elles de leur souffle vénéneux.

« La plante sensitive comme un être honni pleura; les larmes se glacèrent sur les paupières de ses feuilles et les collèrent ensemble. Quand vint l'hiver, les oiseaux tombèrent raides morts des arbres, et le vent du Nord se leva comme un loup qui a flairé un cadavre, et d'un coup sec il mit par terre toutes les branches de la tige.

« Au printemps suivant, la plante sensitive n'était plus qu'un tronçon sans feuilles, mais les mandragores et les champignons vénéneux sortaient du sol comme des morts de leurs charniers en ruines. »

Shelley a vu les deux côtés de la nature, il a peint toute l'horreur du contraste, il a compris l'effrayante contradiction qui en résulte, car elle embrasse toute chose et n'épargne rien. Il l'a ressentie en poète, il la résout en penseur et conclut en philosophe :

« Est-ce que la plante sensitive, ou ce qui résidait dans ses feuilles comme un esprit avant que sa forme extérieure n'eût connu la pourriture, sent maintenant son changement? Je ne puis le dire.

« Est-ce que l'esprit aimable de cette dame qui n'est plus combiné avec sa forme et qui répandait l'amour comme les étoiles répandent la lumière a trouvé de la tristesse là où elle versait la joie? Je n'ose le deviner.

« Mais dans cette vie d'erreur, d'ignorance et de lutte, où rien n'existe véritablement, mais où tout semble exister, où nous sommes les ombres d'un rêve, c'est une foi modeste et pourtant consolante de considérer que la mort elle-même doit être, comme tout le reste, une moquerie.

« Ce doux jardin, cette belle dame, ces formes ravissantes, ces parfums enivrans, en vérité n'ont point péri. C'est nous, c'est notre être qui a changé, non pas eux.

« Pour l'amour, la beauté, la joie, il n'y a ni mort, ni changement. Leur puissance excède nos organes, qui ne supportent point la lumière, étant eux-mêmes obscurs. »

C'est ainsi que le lyrisme de Shelley, après avoir fait le tour de la nature, conclut à un panthéisme platonicien. Tout d'abord il s'est lancé par-dessus le monde avec l'essor de l'enthousiasme. Si toute la nature lui semblait un mystère solennel, il s'est reconnu lui-même dans le cri de l'alouette, et cette voix l'a pénétré comme le message d'un monde divin. Pour le chercher, il s'est fondu avec les élémens, il a participé à leurs éternelles métamorphoses, il a goûté leur ivresse et leur furie. Il s'est éveillé avec les fleurs à une vie plus douce, plus intime, plus concentrée, à la sensibilité avec la sensitive, à la conscience avec la dame merveilleuse du jardin; il s'est épanoui dans ce monde de beauté. Puis il l'a vu dépérir, il a traversé l'horreur de la mort. Tout cet univers n'est donc qu'une brillante illusion? Non, quelque chose survit au naufrage universel dans la pensée du poète; c'est l'esprit qui lui a parlé à travers tous les êtres depuis la voix de l'alouette jusqu'au muet frémissement de la sensitive, au regard d'amour et au fluide sympathique qui des yeux de la dame merveilleuse tombait sur les fleurs. Le divin est comme l'essence plus subtile du monde que l'homme recueille dans son cœur. Si la destinée de l'individu est éphémère et obscure, il y a quelque chose qui demeure et qui plane au-dessus du gouffre dévorant de la nature, ce sont ces puissances éternelles qu'il y a reconnues : l'amour, la beauté, la joie, lesquelles sont les manifestations éclatantes du seul être qui existe véritablement et que l'humanité nomme Dieu. En s'y élevant, l'homme est déjà parvenu à une sphère supérieure à la nature, il échappe à ses terreurs et atteint dans une douce résignation à la force et à la sérénité.

III.

C'est avec ce sentiment délicat, cette imagination ardente, cette philosophie profonde que Shelley a pénétré la nature dans son lyrisme. Comment a-t-il vu le monde humain qui réserve au penseur des questions bien plus complexes, au songeur enthousiaste des épreuves autrement redoutables? On reconnaît par l'ensemble de son œuvre que le problème de la souffrance humaine s'agitait toujours au fond de sa pensée et que le poète y avait jeté plus d'un perçant regard sans faiblir dans ses convictions, sans faillir à son

idéal. Il le pouvait, joignant deux facultés rarement unies : l'idéalisme et la clairvoyance. Dans la vision poétique, il concevait l'homme aussi noble, aussi fort, aussi grand que possible selon le type indélébile qu'il portait en lui-même, mais, une fois placé sur le terrain de la réalité, il devenait observateur sagace et moraliste profond. Témoin l'émouvant récit de *Julian et Maddalo*.

Ce poème si original a une teinte de mélancolie pénétrante et familière qu'on ne retrouve pas ailleurs. Il est né des intéressantes conversations que Byron et Shelley eurent ensemble à Venise sur quelques points capitaux de la philosophie, notamment sur les ressources de l'homme contre les coups de la destinée. L'élégant et spirituel comte Maddalo, pessimiste et fataliste, est un *alter ego* de lord Byron; le jeune Julian qui défend passionnément le libre arbitre et l'empire de l'homme sur lui-même fait la partie de Shelley. L'objet de leur discussion et de leur sympathie, qui bientôt absorbe tout l'intérêt, est un malheureux musicien abandonné, fou par amour et dont l'âme, dévastée par la passion, foudroyée par la trahison cynique de celle qu'il aimait, n'est plus qu'une ruine irréparable où végète le désespoir. Ce malheureux, qui a été recueilli et soutenu par le comte Maddalo, habite une cellule dans une maison d'aliénés sur une des îles solitaires de la lagune, rivé dans son idée fixe, sans autre compagnon qu'un piano, sans autre spectacle que l'horizon désolé de l'Adriatique. C'est là que les deux amis vont l'épier pendant un de ces monologues où l'âme humaine, s'entretenant avec sa douleur, découvre le dernier fond de la désespérance. Cette plainte murmurée à mi-voix comme si elle craignait d'être surprise, entrecoupée d'hallucinations lugubres, cette agonie qui n'aboutit pas à la mort et renaît toujours d'elle-même, cette sensation de l'horreur du sépulcre sans son repos, est d'un effet unique et poignant. L'origine même de la folie, cet étrange dédoublement de l'esprit par un déchirement radical de l'âme, est ici psychologiquement surprise et saisie. Quant au cadre du récit, l'uniforme et mélancolique paysage de la lagune, il s'harmonise merveilleusement avec la destinée du personnage principal et les entretiens émus des deux illustres interlocuteurs. Le chaud coloris d'un Giorgone se fond dans ce tableau aux masses noires et à la lumière orageuse d'un Tintoret.

Julian et Maddalo est l'étude d'une phase intime du cœur humain dans la vie moderne : elle dénote déjà un haut degré de pénétration psychologique; mais Shelley ne s'est pas borné là. Son esprit vraiment universel était capable de comprendre l'homme de tous les temps, et n'a pas reculé devant le spectacle sévère de l'histoire. Là encore, dirait-on, c'est le côté sombre et terrible qui fascinait son regard. Il ne nous a laissé, il est vrai, qu'une tragédie :

la Cenci; mais elle fait regretter que ce soit la seule. Béatrice Cenci, si connue par le célèbre portrait de Guido Reni, est une des plus navrantes figures que la tragédie puisse se proposer; mais le fait sur lequel elle s'appuie est une des monstruosités dont le siècle d'Alexandre et de César Borgia eurent le privilége. On se refuserait à y croire, si l'histoire n'était là pour l'attester. Rappelons en deux mots ce sombre épisode de la Rome du XVIe siècle. La donnée est l'inverse de celle du roi Lear, qui montre l'extrême degré de haine des enfans contre le père; ici, par contre, c'est le père qui sévit contre les enfans. Le vieux Francesco Cenci, après une vie tissue de crimes et de débauches, conçut par avarice et perversité une haine implacable contre ses propres enfans; elle se manifesta envers sa fille sous forme d'une passion incestueuse aggravée par toutes sortes de cruautés et de violences. Béatrice, ayant vainement essayé d'échapper aux attentats qu'elle regardait comme un outrage à son corps et à son âme, forma avec ses frères et sa belle-mère un complot pour tuer le tyran commun. La jeune fille, qui fut poussée à cette action terrible par une impulsion plus forte que son horreur, était, selon tous les témoignages, un être charmant et aimable fait pour orner la société et être admiré. Les plus effroyables circonstances purent seules la diviser de sa propre nature. Les auteurs du meurtre ayant été découverts, le pape les condamna à mort malgré l'intercession des plus grands personnages de Rome. Il est difficile d'attribuer la sentence du pape au simple amour de la justice, car le vieux Cenci avait plus d'une fois obtenu le pardon de ses crimes énormes moyennant 100,000 couronnes d'or. Parmi les raisons qui déterminèrent Clément VIII à la sévérité, on peut supposer le fait que les meurtriers de Francesco Cenci le privaient d'un revenu certain. Béatrice, âgée de vingt ans, sa belle-mère Lucrezia et son frère Giacomo Cenci furent décapités à Rome devant le palais de leurs ancêtres, le 11 mai 1599. Bernardo, jeune frère de Béatrice, fut seul épargné; mais par un raffinement inoui de cruauté le pape le força d'assister au supplice de toute sa famille.

On peut s'étonner au premier abord que l'auteur d'*Alastor* et de *la Plante sensitive* ait choisi un sujet dont le fond est l'inceste suivi du parricide. Le théâtre moderne n'admet pas de telles données, et la poésie y répugne en principe. Si toutefois le dramatiste est parvenu à diminuer l'horreur réelle du fait en nous intéressant à la victime, s'il nous a peint des souffrances morales et non des tortures physiques, s'il en a fait ressortir l'âme noble et forte de l'héroïne, il aura produit un chef-d'œuvre et couronné d'une auréole immortelle un des caractères les plus touchans de l'histoire. Ce qui détermina Shelley à la faire revivre, ce fut non pas la recherche de l'extraordinaire, mais une véritable obsession. En arri-

vant à Rome, il trouva que Béatrice vivait encore dans toutes les mémoires, excitait l'intérêt, la compassion universelle. Il vit les restes du lugubre palais Cenci, près du Ghetto. De plus, on lui communiqua un manuscrit compulsé de ceux du Vatican, contenant la relation détaillée du procès. Déjà son imagination était en travail; mais le trait de lumière qui fit surgir à ses yeux l'image de l'héroïne, ce fut le portrait tant connu et tant répété que Guido Reni fit de Béatrice dans sa prison, peu avant sa mort et qu'on va voir au palais Barberini. Il a décrit l'impression qu'il reçut de cette admirable peinture. « Il y a une tranquillité fixe et pâle répandue sur tous ses traits, elle semble triste et abattue; pourtant le désespoir qui se peint sur son visage est tempéré par la patience et la douceur. Sa tête est enveloppée dans les plis d'une draperie blanche, les boucles dorées de ses cheveux abondans s'échappent de dessous cette cape et tombent sur sa nuque. Le moule du visage est d'une délicatesse ravissante, l'arc des sourcils nettement et largement dessiné. Les lèvres ont un pli d'imagination et de sensibilité qui persiste sous un voile de souffrances. Ses yeux, dont on dit qu'ils étaient remarquables par leur vivacité, sont gonflés par les larmes et sans éclat, mais merveilleusement tendres et sereins. Dans tout le visage, il y a un mélange de simplicité et de dignité, de suavité exquise et de profond chagrin qui le rendent indiciblement pathétique. Béatrice Cenci semble avoir été une de ces rares personnes en qui l'énergie et la grâce résident ensemble sans se détruire l'une l'autre; sa nature était simple et profonde. Les misères qu'elle a endurées, le crime qu'elle a commis sont comme le masque et le manteau dont les circonstances l'ont habillée pour la personnifier sur la scène du monde. » On le voit, Shelley fut remué par ce portrait dans sa fibre intime. Douceur et force, n'était-ce pas là le fond de sa propre nature? La sympathie qui résulte de certaines affinités secrètes de l'âme produit les illuminations les plus soudaines. A la vue de cette tête, il comprit tout d'un coup l'âme, le caractère, la destinée de l'héroïne. Dès lors plus de repos pour lui; il devait la représenter telle qu'elle fut, souffrir ce qu'elle avait souffert, revivre son martyre. Peut-être frissonna-t-il sous cette vision, mais il était de ceux qui ne peuvent éviter la tête de Méduse et sont condamnés à la regarder en face.

Le tempérament de Francesco Cenci est celui d'un monstre tel que Shakspeare même n'en a point conçu, Richard III et Iago ne sont auprès de lui que des écoliers. Il est le produit le plus féroce de cette noblesse romaine du XVIe siècle qui vivait sans loi au gré de passions sans frein. C'est plus qu'un criminel, c'est un maniaque du crime qui se délecte dans la souffrance d'autrui et pousse jusqu'au délire la cruauté ce paroxysme de l'égoïsme humain. Shel-

ley n'a nullement exagéré ce caractère stigmatisé par ses actes quand il lui fait dire : « Dans ma jeunesse, je ne songeais qu'au plaisir. Plus tard, quand j'entendis gémir un ennemi et ses enfans, je connus les délices de la terre. Maintenant j'aime mieux voir ces angoisses que la terreur cache mal, la prunelle fixe et hagarde, la lèvre pâle et tremblante qui me dit que l'âme pleure en dedans des larmes plus amères que la sueur de sang du Christ. Rarement je tue le corps, car il conserve comme une forte prison l'âme en mon pouvoir, et je la nourris d'heure en heure du souffle de la peur. » Le cardinal Camillo lui répond : « Le démon très abandonné de l'enfer jamais dans l'ivresse de sa faute n'a parlé à son propre cœur comme tu me parles maintenant. » Sa haine a fini par se tourner contre sa propre famille, qui lui reproche ses crimes, contre ses fils, qu'il considère comme ses ennemis et auxquels il refuse l'argent nécessaire pour l'entretien de leur famille. C'est un fait avéré qu'il laissait mourir de faim son fils Giacomo, et qu'il l'avait calomnié auprès de sa propre femme pour détruire la paix de son ménage. Quant à sa seconde femme Lucrezia et à sa fille Béatrice, il les enfermait souvent, leur laissant à peine de quoi se nourrir et leur infligeant les plus cruelles injures.

Béatrice nous apparaît comme une âme pure, forte, pénétrante, plutôt froide que passionnée, héroïquement dévouée à sa famille, sorte de Cassandre romaine jetée dans l'antre d'un bourreau qui est son père. Elle a toutes les délicatesses de la vierge, sa sensibilité est si exquise qu'elle pourrait pleurer pour une fleur brisée, mais les malheurs qui ont fondu sur elle ont flétri dans son cœur la fleur de la joie. Elle avait aimé un jeune noble romain, Orsino, mais il s'est fait prêtre par ambition, et le voilà prélat. Il songe maintenant à séduire Béatrice sous air de protection. C'est un caractère faible et faux qui, n'ayant pas la force d'être bon, devient méchant par lâcheté. Cependant cet homme est la dernière planche de salut de Béatrice; lui seul pourrait l'arracher aux griffes de son père. Elle lui confie une pétition au pape; c'est son dernier espoir. Orsino promet de la remettre, mais, craignant que sa proie ne lui échappe si le pape mariait la jeune fille de son autorité, il garde le placet. Béatrice reste ainsi sans défense au pouvoir de son geôlier. Cenci pousse le cynisme jusqu'à donner une fête à ses nobles et parens pour célébrer la mort d'un fils qui l'avait bravé : fait incroyable, mais historique. Il force sa femme et sa fille d'assister à ce banquet sacrilége. Alors Béatrice, pâle, tremblante, indignée, porte plainte contre son père devant toute l'assemblée. Elle parle au nom de sa famille, supplie le prince Colonna, le cardinal Camillo, de l'emmener; ils n'osent, par peur du redoutable Cenci. Cette protestation publique, cette révolte ouverte de Béatrice, font naître

dans l'âme satanique de Francesco l'idée d'une vengeance inouie. « Elle rampera, s'écrie-t-il, à travers une vapeur d'horreur stupéfiante; s'il y a un soleil dans le ciel, elle n'osera plus regarder ses rayons ni sentir sa chaleur, c'est elle alors qui désirera la nuit. L'acte que je médite éteindra tout pour moi. Je marche enveloppé de ténèbres plus mortelles que l'ombre de la terre, que les constellations éteintes dans le plus noir nuage, et dans ces ténèbres je m'avance sûr et invisible vers mon dessein. » Le moment où Béatrice outragée conçoit le dessein de tuer son père a été représenté par Shelley avec une vérité irréfragable. Une révolution totale, terrible, définitive, s'accomplit sous nos yeux dans une âme. Béatrice, effarée et plus morte que vive, vient de se précipiter dans la chambre de sa belle-mère.

« Béatrice. — Comment ces cheveux se sont-ils défaits? Leurs écheveaux errans m'aveuglent, et cependant je les avais fortement attachés. Horreur, le plancher s'enfonce sous mes pieds, les murs tournoient. Je vois ici une femme debout, calme et sans émotion, pendant que je glisse vertigineusement dans l'abîme du monde. Mon Dieu! le bel azur du ciel est taché de sang! La lumière du soleil sur le plancher est noire. Une vapeur pestilentielle a empoisonné en moi le subtil esprit de la vie. Je n'ai jamais su ce que les fous sentent avant de devenir fous, mais maintenant je suis folle, sans aucun doute! Non, je suis morte.

« Lucrezia. — Quel mal t'arrive, ma pauvre enfant? Elle ne répond pas, son esprit perçoit la sensation de la douleur, mais non sa cause, la souffrance a détruit la source dont elle a jailli.

« Béatrice. — Oh! que suis-je? Quel nom, quelle place, quelle mémoire sera la mienne? Quel souvenir dépassant même le désespoir?

« Lucrezia. — Tu ne ressembles plus à toi-même, tes yeux lancent des lueurs égarées. Parle-moi, délie ces mains pâles dont les doigts s'enlacent convulsivement.

« Béatrice. — C'est une vie sans repos qui les torture; si je parlais, je deviendrais folle. Il faut que quelque chose soit fait; quoi? je ne le sais pas encore, mais quelque chose qui réduira en poudre ce que j'ai souffert, comme l'éclair broie un arbre, quelque chose de bref, de rapide, d'irrévocable, qui coupe mon mal à la racine. Faut-il répandre mon propre sang, qui est le sang de mon père et qui coule dans mes veines souillées? Non, cela ne laverait pas le crime, car alors plus d'un douterait qu'il y a un Dieu dans le ciel qui voit et permet qu'une créature souffre le mal et meure ainsi. Or, cette foi, aucune agonie ne l'obscurcira en moi.

« Lucrezia. — Mon malheureux enfant, ne me cache pas ton impénétrable chagrin.

« Béatrice, à part. — Quelle est cette vapeur indistincte de pensées qui

se lèvent, ombre sur ombre, s'obscurcissant l'une l'autre? (A voix basse.) Puissante mort! Ombre au double visage! Seul juge! Le plus juste des arbitres! (Elle reste absorbée dans sa pensée, puis soudain s'avance vers Orsino, qui vient d'entrer.) Es-tu mon ami, Orsino, faux ou vrai? Engage-toi sur ton salut, avant que je parle.

« ORSINO. — Je jure de dédier mon pouvoir et ma force, mon silence et tout ce qui m'appartient à tes ordres.

« LUCREZIA. — Vous pensez que nous devons méditer sa mort?

« BÉATRICE. — Et faire ce que nous aurons médité, et cela subitement. Soyons rapides et hardis.

« ORSINO. — Et très prudens.

« LUCREZIA. — Car les lois jalouses nous puniraient de mort et d'infamie pour avoir fait ce qu'elles-mêmes auraient dû faire.

« BÉATRICE. — Aussi prudens que vous voudrez, mais prompts avant tout. Orsino, quels sont les moyens? »

On décide que Cenci sera tué dans son castel de Pétrella, où il veut mener sa famille; Orsino fournit les meurtriers. Béatrice n'est pas moins inébranlable au moment de l'action que dans la conception du meurtre qui doit la délivrer de son tyran. La colombe s'est changée en lionne.

« BÉATRICE. — Tout est-il fini?

« OLIMPIO. — Nous n'avons pas osé tuer un vieillard dans son sommeil. Ses cheveux, rares et gris, son front ridé, ses mains croisées sur sa poitrine m'ont paralysé. Vrai, je ne puis le faire.

« BÉATRICE. — Misérables esclaves! Comment, vous n'avez pas le courage de tuer un homme endormi et vous avez l'audace de revenir sans avoir rien fait? Vils sicaires à gage, couards et traîtres! Ne parlez pas de votre conscience, que vous vendez chaque jour pour l'or et la vengeance; elle s'est tue sur mille actions dont une seule déshonore un homme, et quand il s'agit d'un châtiment où la pitié est une insulte au ciel... Mais pourquoi parler? (Arrachant un poignard à l'un des meurtriers.) Si ce fer avait une langue pour dire : « Elle a tué son père! » il faut que je le fasse! — Mais ne croyez pas que vous lui survivrez longtemps!

« OLIMPIO. — Arrête, pour l'amour de Dieu!

« MARZIO. — J'y retourne et je vais le tuer.

« OLIMPIO. — Donne-moi le poignard; nous devons faire ta volonté.

« BÉATRICE. — Prends! pars! reviens! (Olimpio et Marzio sortent. — A Lucrezia.) Comme tu es pâle! Ne pas faire ce que nous faisons serait un crime mortel. »

Cenci mort, Béatrice devient d'un calme parfait. L'arrivée de Savella, légat du pape, qui vient faire une enquête, ne la trouble même pas. Elle dit à sa belle-mère : « La chose est faite; ce qui

va suivre ne me regarde pas. Je me sens aussi dégagée que la lumière dans l'espace et l'air qui enveloppe la terre, aussi ferme que le centre du monde. Les conséquences sont pour moi comme le vent qui frappe le roc solide, mais ne l'ébranle pas. » Cependant on a trouvé un billet compromettant de Béatrice à Orsino, on a saisi Marzio, qui est mis à la torture et avoue tout. Le procès est instruit, et les trois accusés Lucrezia, Giacomo et sa sœur sont incarcérés. Béatrice est intérieurement convaincue de la justice de son action, mais elle la nie énergiquement devant les juges du pape pour sauver sa vie et l'honneur de sa famille. On la confronte avec le meurtrier, auquel la torture a arraché l'aveu. Citons encore la scène où la jeune fille, redevenue sauvage et en quelque sorte invincible, force le sicaire, par la puissance de sa volonté et le magnétisme de son regard, à reprendre son aveu et à braver une seconde fois la roue :

« Le juge, à Béatrice. — Regardez cet homme. Quand l'avez-vous vu pour la dernière fois?

« Béatrice. — Nous ne l'avons jamais vu.

« Marzio. — Vous me connaissez trop bien, dame Béatrice.

« Béatrice. — Je te connais? comment? où? quand?

« Marzio. — C'est moi que vous avez poussé par des menaces et des présens à tuer votre père. Quand la chose fut faite, vous m'avez revêtu d'un manteau tissé d'or et vous m'avez dit de prospérer; comment j'ai prospéré, vous le voyez. Vous, seigneur Giacomo, dame Lucrezia, vous savez que je dis la vérité. (Béatrice s'avance vers lui. Il se couvre la face et recule de terreur.) Oh! détourne le terrible ressentiment de tes yeux vers la terre insensible. Ils blessent! C'est la torture qui m'a arraché la vérité. Seigneurs, puisque je l'ai dite, qu'on me conduise à la mort.

« Béatrice. — Rive tes yeux dans les miens et réponds à ce que je te demande. (Se tournant vers les juges.) De grâce, remarquez sa contenance. L'audacieuse calomnie quelquefois n'ose pas attester ce qu'elle paraît être, celui-ci n'ose paraître ce qu'il atteste, il détourne son regard vers la terre aveugle. (A Marzio.) Veux-tu dire que j'ai tué mon père?

« Marzio. — Emportez-moi! Ne la laissez pas me regarder, j'ai dit tout ce que je sais.

« Le cardinal Camillo. — Gardes, conduisez-le plus près de dame Béatrice. Il frémit et se tord sous son regard comme la feuille d'automne sous le tranchant du clair vent du nord.

« Béatrice. — O toi, qui trembles sur le bord vertigineux de la vie, arrête avant de me répondre; alors peut-être tu répondras à Dieu avec moins d'effroi. Quel mal t'avons-nous fait? Moi, hélas! je n'ai vécu sur cette terre que quelques tristes années, et mon sort fut ainsi ordonné que mon père changea les premiers momens de ma vie naissante en

gouttes de poison qui détruisirent une à une les douces espérances de la jeunesse; ensuite il poignarda d'un seul coup mon âme immortelle, ma renommée sans tache et jusqu'à cette paix qui dort au plus profond du cœur. Mais la blessure ne fut pas mortelle; ainsi la haine devint le seul culte que je pouvais rendre à notre père céleste, qui par pitié t'arma, comme tu le dis, pour exterminer le criminel. Et la justice rendue devient mon accusation? Et c'est toi qui es l'accusateur? Rends-moi justice, te dis-je, ou bien précipite-toi devant le grand juge et dis-lui : « J'ai transgressé toutes les lois divines et humaines, et j'ai fait plus encore : il y avait une jeune fille très pure et très innocente sur la terre, et parce qu'elle a souffert ce que jamais n'a souffert ni innocent ni coupable, parce que ses souffrances n'ont pu être ni dites ni pensées, parce que ta main à la fin l'a repoussée, moi d'un mot je l'ai assassinée, elle et toute sa race! » Et maintenant, réponds à ce que je te demande : suis-je ou ne suis-je pas une parricide?

« MARZIO. — Tu ne l'es pas.

« LE JUGE. — Que veut dire ceci?

« MARZIO. — Je déclare ici que ceux que j'ai accusés sont innocens. Moi seul je suis coupable.

« LE JUGE. — Qu'on l'emmène aux tourmens; qu'on les raffine et qu'on les traîne en longueur pour mettre à nu les derniers replis de son cœur. Ne le déliez que lorsqu'il aura tout confessé.

« MARZIO. — Torturez-moi comme vous voudrez. Une peine plus aiguë a fait sortir une vérité plus haute de mon dernier souffle. Elle est très innocente. Chiens assoiffés de sang, qui n'êtes plus des hommes, rassasiez-vous de moi! Je ne veux pas vous livrer ce doux chef-d'œuvre de la nature pour le mettre en pièces et le détruire. »

Marzio trouve moyen de se tuer pendant qu'on le lie sur la roue; sous la même épreuve, Béatrice demeure invaincue; mais Giacomo et Lucrèce, mis à la même question, avouent. En l'apprenant, leur sœur s'écrie avec indignation : « Quoi! voulez-vous abandonner vos corps à être traînés par les talons des chevaux (supplice des parricides), en sorte que vos cheveux balayent les traces de la vaine multitude? La roue n'est cruelle que parce qu'elle peut arracher le mensonge à la peur. » Cependant elle se résigne rapidement. Quand on lui annonce l'irrévocable sentence de mort du pape, la nature se révolte une dernière fois en elle. « Est-ce possible, s'écrie-t-elle, que je doive mourir si soudainement? » Mais un instant après : « C'est passé, dit-elle, mon cœur ne faillira plus. Combien oiseuses, fausses et froides me semblent toutes choses! Cependant je me fie en Dieu. En qui autre quelqu'un pourrait-il se fier? Et maintenant mon cœur est froid. » Elle passe ses derniers momens à consoler sa mère et son jeune frère Bernardo. La voyant endormie

le pauvre adolescent la compare à un jour doucement éteint qui se clôt en nuit et en rêves. — Telle est dans ses lignes principales cette émouvante tragédie. Les scènes citées suffisent à prouver que Shelley a traité le caractère de Béatrice avec une grandeur et une sûreté shakspeariennes et qu'il a vaincu la terreur de cette destinée par la beauté de la victime. Si Béatrice n'eût pas tué son père, elle eût été peut-être une sainte, mais elle n'eût pas été un caractère tragique. Shelley a voulu la représenter telle qu'elle fut, telle qu'elle dut être. Si l'histoire est pénible, le sujet impossible à la scène, il faut reconnaître que le poète en a fait ressortir le côté éternellement touchant et vrai, et nous dirons avec lui : « Le but moral le plus élevé que puisse se proposer le drame est de donner au cœur humain la connaissance de lui-même en excitant ses sympathies et ses antipathies. C'est en proportion de cette connaissance que tout être humain est sage, juste, tolérant et bon. »

IV.

Personne n'eut un sentiment plus énergique des souffrances de l'homme et des misères de l'humanité que Shelley. Nous l'avons vu se plonger avec *Julian et Maddalo* dans une de ces passions de l'âme qui entraînent la destruction de l'individu; nous l'avons vu fouiller dans *Béatrice Cenci* un de ces épisodes effrayans du passé qui montrent à quelles extrémités peuvent être poussées les créatures les plus nobles et les plus exquises. Aux yeux du penseur, de telles tragédies symbolisent dans l'écroulement d'une famille la chute de nations entières, redoutables échappées sur le fond de la nature humaine, qui nous rappellent amèrement de quels crimes et de quelles horreurs se compose le gros tissu de l'histoire. Ce qui fait la grandeur de Shelley, c'est que cette vue précoce du réel, qui chez tant d'esprits faibles ou orgueilleux enfante le pessimisme et le mépris universel, ne put entamer sa foi en un sublime idéal de l'homme et dans une force divine qui réside au fond des choses. De cette foi, il se fit contre le monde un bouclier de diamant. Il avait la conviction que cet idéal, nié par l'homme égoïste, méchant ou frivole, à peine entrevu par la foule, ne peut se retrouver que dans la conscience des êtres d'élite, et que cette conscience devenant volonté peut faire des miracles. La régénération dont l'homme excellent est capable en lui-même le faisait croire à celle de l'humanité par les mêmes puissances. Le drame symbolique de *Prométhée délivré* se présente à nous comme une sorte de vision grandiose qu'il eut sous l'empire de cette idée, sous le transport de cette espérance; elle est le couronnement de l'œuvre de Shelley, c'est là qu'il a incarné en images rayonnantes ses plus hautes

pensées sur le développement humain, sa foi ardente en l'avenir. Ce poème fut écrit presque en entier à Rome, au printemps de l'année 1819, sur les ruines colossales des bains de Caracalla, dont les vastes plates-formes, soutenues par des arches vertigineuses, étaient alors recouvertes d'une végétation luxuriante. Shelley avait l'habitude de s'installer tous les matins dans cette forêt sauvage et parfumée suspendue entre terre et ciel. Les effluves printanières montant de ces gouffres de verdure enivraient ses sens, exaltaient son âme. Du haut de ces ruines gigantesques, il voyait à ses pieds les sept collines, Rome ancienne et nouvelle et l'immense étendue de la campagne romaine; le cimetière de l'histoire et le paradis de la nature, qui revêt ici de sa flore éternelle les débris des religions passées entassés par montagnes et semés à perte de vue. Le poème est digne de ce paysage et de cet horizon.

Dans son œuvre capitale, Shelley n'est rien moins qu'un imitateur, mais un continuateur très hardi et très indépendant d'Eschyle. Celui-ci avait conçu l'aîné des Titans comme un puissant révolté qui finit par se réconcilier avec le maître des dieux en lui révélant le secret par lequel il doit éviter sa chute. Tel était sans aucun doute le dénoûment de sa trilogie dont nous avons perdu la fin. L'esprit de Shelley s'opposait à cette conclusion, il ne pouvait admettre la réconciliation du champion de l'humanité avec son oppresseur. Il trouvait que l'intérêt moral de la fable, si puissamment soutenu par les souffrances et la persévérance de Prométhée, serait annihilé si nous trouvions qu'il s'est dédit de son langage et qu'il a succombé devant son adversaire heureux et perfide. Il a donc conçu Jupiter comme le principe de l'oppression et Prométhée comme le régénérateur qui se sert de la connaissance comme d'un bouclier contre le mal et conduit le genre humain à la vertu par l'amour et la sagesse. Les deux autres personnages principaux de ce drame philosophique imaginé en de vastes proportions avec un horizon pour ainsi dire illimité sont les trois Océanides : Ione, Panthéa et Asia, toutes trois filles de la mer et divinités primitives. Toutes les trois aiment le grand Titan d'une même sympathie. Ione habita longtemps les glauques profondeurs. Belle et naïve comme une nymphe, elle réunit toutes les grâces de la race qui porte son nom; elle n'entrevoit l'avenir désiré qu'à travers son rêve de beauté comme en naissant elle a vu le ciel à travers le cristal d'une mer transparente. Sa sœur Panthéa, plus consciente, a l'âme ouverte à l'immensité des choses et les yeux fixés sur Prométhée, le plus grand des fils de la terre comme sur l'espoir du monde. Asia est la plus belle et la plus femme des trois Océanides; selon d'anciennes traditions mythologiques, elle était la déesse de la nature

et se confondait avec Vénus; c'est là fiancée du Titan. Depuis qu'il est lié sur un rocher par Jupiter, elle attend sa délivrance et son retour dans une vallée du Caucase, oppressée elle-même de tristesse et d'affliction. Quand le bienfaiteur de l'humanité sera libéré, elle doit reprendre toute sa beauté pour s'unir à lui d'une heureuse et parfaite union.

Au début, Prométhée apparaît comme dans Eschyle lié au-dessus du précipice dans un ravin de rocs et de glaces du Caucase. Panthéa et Ione sont assises à ses pieds; il fait nuit, et l'aube se lève lentement. Prométhée s'adresse au monarque des dieux, des démons et des esprits qui nourrit sa gloire d'hécatombes humaines. Il eût pu être heureux s'il avait voulu partager la honte de sa tyrannie, mais il a mieux aimé être suspendu sur un rempart de montagne peuplé d'ouragans, endurer trois mille ans de veille, de solitude, de désespoir. Voilà son empire à lui, et il le préfère à celui de Jupiter. Ni répit ni diversion dans ce monotone martyre; pourtant il persévère, car il sait que le jour de la chute du tyran doit arriver. Rien n'a changé autour de Prométhée, mais un grand changement s'est opéré en lui-même : la misère l'a rendu sage, il a même cessé de haïr son oppresseur. Jadis il avait lancé contre le maître des dieux une malédiction épouvantable et un défi mortel, qui avait retenti comme un tonnerre dans la vapeur des cataractes et sur les abîmes de la terre stupéfaite. Cette malédiction, il l'a oubliée, mais maintenant il la redemande aux montagnes, aux sources, aux fleuves; ils s'en souviennent, mais n'osent prononcer la redoutable formule. Qui la redira? C'est la voix mélancolique de la terre elle-même qui l'a retenue, qui en a frémi dans ses entrailles d'une mystérieuse sympathie, qui la relance maintenant au tyran à l'appel de son fils glorieux : « Ennemi, je te défie! d'un esprit calme et fixe. Tout ce que tu peux m'infliger, je te prie de le faire. Tyran des dieux et des hommes, il y a un seul être que tu ne subjugueras pas. Fais donc pleuvoir tes fléaux sur moi, la pâle maladie et la peur frénétique, que le froid et le feu consument mes entrailles. Fais le pire, tu es tout puissant, je te donne pouvoir sur toute chose excepté sur toi-même et sur ma propre volonté. » A ces paroles, qui lui reviennent du fond du gouffre maternel, Prométhée revoit les maux qu'il a accumulés sur le monde et sur lui-même, il est saisi d'un spasme de douleur. Ione et Panthéa frissonnent. Le Titan va-t-il expirer? Heureusement il est invaincu. Mais, comme si ce défi répété avait réveillé la vengeance de Jupiter, son messager Mercure accourt. Ce n'est ni avec le Tartare, ni avec le vautour qu'il menace; il amène les Furies. Si Prométhée ne veut dire au maître le secret qui doit le sauver, il sera livré à ces fantômes, qui lui infligeront des tortures

morales plus redoutables que tous les maux physiques. Qu'elles viennent! dit le Titan. Aussitôt la blanche foudre vient fendre jusqu'à la racine un cèdre chargé de neige; le ciel s'obscurcit sous une légion de Furies aux formes terribles et innombrables. A ce hideux aspect, Ione et Panthéa couvrent leur visage de leurs mains.

« Première Furie. — Ha! je sens de la vie!

« Deuxième Furie. — Laisse-moi seulement regarder dans ses yeux!

« Troisième Furie. — L'espoir de le torturer m'allèche comme le vautour est alléché par un champ de carnage.

« Première Furie. — Prométhée!

« Deuxième Furie. — Titan immortel!

« Troisième Furie. — Champion des esclaves du ciel!

« Prométhée. — Celui qu'invoquent ces voix terribles est ici, Prométhée, le Titan enchaîné. Femmes horribles, qu'êtes-vous? Jamais d'aussi ignobles fantômes ne sortirent du Tartare. Pendant que je regarde ces formes exécrables, il me semble que je deviens semblable à ce que je contemple, fasciné dans une affreuse sympathie.

« Première Furie. — Nous sommes les ministres de la peine et de la peur, du désappointement, de la méfiance et de la haine. Comme les chiens maigres poursuivent le faon sanglotant, nous traquons ce qui pleure, saigne et vit, quand le grand roi nous déchaîne.

« Prométhée. — Pourquoi, si hideuses, sortez-vous par légions des profondeurs?

« Deuxième Furie. — Nous ne le savons pas. Sœurs, réjouissez-vous!

« Prométhée. — Peut-on se réjouir de sa propre difformité?

« Deuxième Furie. — La beauté de la joie rend les amans heureux quand ils regardent l'un dans l'autre, ainsi faisons-nous. Comme de la rose, cueillie par la pâle prêtresse pour sa couronne de fête, tombe un reflet cramoisi qui colore sa joue, ainsi l'agonie de notre victime nous donne notre forme; — du reste nous n'en avons pas plus que notre mère, la Nuit.

« Prométhée. — Je me ris de votre pouvoir et de celui qui vous envoie. Déversez votre coupe.

« Première Furie. — Penses-tu que nous allons nous contenter de travailler comme le feu au dedans de toi?

« Prométhée. — La douleur est mon élément comme la haine est le vôtre. A l'œuvre!

« Deuxième Furie. — Penses-tu que nous ne ferons que distiller notre rire dans tes yeux sans paupières?

« Prométhée. — Je ne mesure pas ce que vous faites, mais ce que vous souffrez, étant mauvaises.

« Troisième Furie. — Nous serons la pensée effrayante dans ton cerveau,

le désir infâme autour de ton cœur épouvanté; nous ramperons comme une agonie dans le labyrinthe de tes veines.

« Prométhée. — Vous le faites; pourtant je suis roi de moi-même et je règne sur les maux qui me torturent en se combattant, comme Jupiter vous gouverne quand l'enfer se mutine. »

Ce n'est rien encore, les Furies forment la ronde autour de Prométhée et entonnent un chœur lugubre. A cet appel, leurs essaims augmentent comme la fumée qui sort des portes de l'enfer. Elles accourent sur des chars ailés des champs de massacre, des cités dévastées par la famine, du lit des patriotes expirans, pour raconter à Prométhée leur œuvre sans pitié; mais la parole est impuissante à fléchir le Titan. Enfin elles essaient un tourment plus redoutable : la vision. « Taisez-vous, dit tout à coup une Furie, parler serait rompre le charme qui lie l'Invincible, la force de cette pensée qui, maintenant, défie le plus profond pouvoir de l'enfer. — Arrache le voile. — Il est tiré. » Toutes les Furies disparaissent, une seule reste auprès de lui, celle qui évoque la vision. Alors Prométhée aperçoit dans un nuage sanglant un jeune homme cloué sur une croix, qui fixe sur lui un douloureux, un indicible regard, et entr'ouvre ses lèvres agonisantes comme pour lui parler. « Voilà, ricane la Furie, la destinée du doux, du grand, du sage et du juste. » A cette vue, un gémissement terrible sort du cœur du Titan comme le bruit de la tempête qui soulève les profondeurs. Ione et Panthéa l'entendent en frissonnant, mais, la tête trois fois enveloppée d'un voile épais, elles n'osent regarder. Comme si ce spectacle ne suffisait pas pour ébranler le plus fort, la Furie lui montre sous le crucifix des instrumens de torture, des bûchers allumés, des peuplades en fuite et baignées dans leur sang. « Voilà, dit-elle, à quoi sert l'exemple du plus sublime, voilà ce qu'on fera de sa doctrine. De sa parole divine, on fera un poison, de son martyre un instrument de torture. La connaissance ne sert qu'à augmenter le mal sur la terre, le dévoûment qu'à engendrer l'oppression, l'amour qu'à déchaîner la haine. Regarde, les frères tuent les frères. Ce sont les vendanges du temps pour la mort et le péché. Le sang y bouillonne comme du vin nouveau. » Et, comme un écho lointain, on entend le rire des multitudes stupides qui font le mal et ne savent pas ce qu'elles font. Cependant Prométhée répond : « Tes paroles sont comme un nuage de serpens ailés, et pourtant j'ai pitié de ceux qu'elles ne torturent point. — Tu les prends en pitié? dit la Furie, alors je ne parle plus, » et elle s'évanouit.

Aussitôt l'air s'éclaircit, le sombre nuage fait place à des flocons de vapeurs blanches, une musique d'ailes se fait entendre, des esprits éthérés et radieux passent en chantant. Ils viennent des temps

immémoriaux, ils sortent de l'atmosphère de la pensée humaine, qu'ils respirent sans se lasser, quelque triste qu'elle soit. Ce sont les guides et les gardiens de l'humanité oppressée qui maintenant viennent consoler le Titan. Ils lui apportent de bonnes nouvelles de la retraite du sage, du sommeil du poète et même de ces champs de bataille où surnagent les cris de victoire et de liberté. « Et, disent ces bons génies, la voix qui dominait toutes ces voix, le son qui se dégageait de tous ces sons, c'était l'âme de l'amour, c'étaient l'espérance et la prophétie qui commencent et finissent en toi. » Les esprits disparaissent, le chœur consolant se tait. Les deux Océanides l'ont écouté avec ravissement, et Panthéa dit après leur départ qu'un sens intime lui reste de leur présence, comme on sent l'omnipotence de la musique quand la voix ou le luth inspiré se taisent. Prométhée conforté, mais encore appesanti par ses souffrances, se souvient d'Asia sa fiancée. « Tout espoir est vain, hormis l'amour, » dit-il. Panthéa l'entend et s'élance à travers les airs vers Asia pour lui annoncer le triomphe du Titan et préparer sa délivrance.

Le second acte nous transporte dans un vallon du Caucase où Asia attendait sa sœur. Elle la voit venir avec le printemps qui descend bercé dans les tempêtes. « Toi, qui es l'image de l'âme que j'aime, dit Asia à Panthéa, combien tu as tardé ! » Panthéa lui raconte un rêve qu'elle vient d'avoir en dormant dans les bras d'Ione au fond de l'océan. Elle a cru voir Prométhée se transfigurer, ses membres blessés devenir beaux et fluides, et des étincelles brillantes s'échapper de ses yeux élargis. Les deux grandes Océanides se regardent ravies. « Que peux-tu voir dans mes yeux, dit Panthéa, si ce n'est l'image de ta propre beauté? — Tes yeux, dit Asia, sont comme le ciel profond enfermé en deux cercles sous tes longs et doux cils; comme ils sont sombres, beaux, sans mesure, orbe dans orbe ! » A force de regarder au fond des yeux de sa sœur, elle y distingue une forme; c'est lui, c'est Prométhée transfiguré. C'était leur double rêve qui apparaît maintenant aux deux songeuses éperdues sous forme d'un esprit ailé. « Suivez-moi, dit-il. — Suivez-nous, répètent les échos. » Et elles s'élancent comme emportées par le vent, tandis que les échos murmurent : « Dans le monde inconnu dort une voix qui n'a pas encore parlé; c'est sous tes pas seulement qu'elle s'éveillera, fille de l'Océan ! » Cette voix est celle de Dèmogorgon, la conscience profonde, éternelle de toute chose, plus puissante que Jupiter et qui le fera tomber (1). Cet esprit mys-

(1) Shelley est sans doute aussi l'inventeur du nom de Dèmogorgon. Quel sens lui a-t-il donné? Peut-être faut-il y voir un trait de malice qui n'est pas sans finesse. Dèmogorgon, du grec *dèmos*, peuple, et *gorgone*, épouvantail, signifie assez clairement : celui qui fait peur au peuple. Or n'est-ce pas le propre de toute vérité profonde d'effrayer la foule?

térieux, sans forme, qui trône invisible dans les ténèbres, est de l'invention du poète. Il semble que Shelley ait voulu personnifier en lui cette vérité intérieure, dégagée de toute forme visible, que l'homme ne découvre qu'en descendant humblement dans sa conscience, sentiment immédiat, indubitable, supérieur à toute logique, où l'âme peut trouver la révélation de l'unité suprême qui pénètre le tout. C'est lui que les deux Océanides vont chercher dans une véritable course de Ménades à travers toutes les régions de la nature, dont les voix leur crient : Au fond! toujours plus au *fond!* Les voix les entraînent, le son les emporte. Elles ont traversé les forêts et parviennent à l'entrée du royaume de Dèmogorgon. C'est la bouche d'un volcan dont le cratère s'élève au-dessus de montagnes de neige. Elles voient les spirales de glace qui réfléchissent l'aube comme l'écume éblouissante de l'océan autour de quelque atlantide : « Glorieuse terre, dit Asia, si tu n'es que l'ombre de quelque esprit plus beau, quoique le mal tache ton œuvre, je pourrais t'adorer. » Les voilà enfin dans la cave de Dèmogorgon; on n'y voit que des rayons qui reluisent dans la plus profonde obscurité; elles interrogent l'esprit. Asia lui demande : « Qui a fait le monde vivant et tout ce qu'il renferme? — Dieu, le tout-puissant, répond Dèmogorgon. — Mais qui a fait la terreur, la folie, le crime, le mal? — Celui qui règne, Jupiter l'usurpateur. — Mais qui appelles-tu Dieu? — La profonde vérité est sans image. A quoi servirait de regarder les révolutions du monde, de faire parler le destin, le temps, le hasard, le changement? Toutes les choses subissent ces puissances, excepté l'éternel amour. — Prométhée surgira-t-il de nouveau devant le monde réjoui? Quand cette heure arrivera-t-elle? — Regarde! » dit l'esprit. Deux Heures apparaissent sur des chars. L'une entraîne Dèmogorgon vers le trône de Jupiter, l'autre porte Asia et Panthéa au sommet d'une montagne, où un chant délicieux frappe leur oreille. Asia est toute transformée, elle rayonne d'une beauté merveilleuse, comme à l'aurore du monde, et sa sœur s'en étonne : « Ce n'est pas moi seule, ta sœur, ta compagne, c'est le monde entier qui cherche ta sympathie. Ne sens-tu pas les vents enamourés de toi? N'entends-tu pas ces sons qui expriment l'amour de tous les êtres? » On entend de la musique.

« Asia. — Tes paroles sont plus douces que les chants mêmes dont elles sont l'écho; tout amour est doux donné ou rendu. L'amour est universel comme la lumière, et sa voix familière ne fatigue jamais. Il est comme le vaste ciel, l'air qui soutient toute chose. Ceux qui l'inspirent sont fortunés, comme je le suis maintenant; mais ceux qui le sentent le plus sont plus heureux encore, après de longues souffrances, — comme bientôt je dois être.

« PANTHÉA. — Écoute! les esprits parlent.

« UNE VOIX, chantant dans l'air. — Vie de la vie! tes lèvres allument de leur amour le souffle qui s'en échappe, et tes sourires, avant de s'évanouir, font courir des flammes dans l'air frais. Oh, détourne tes yeux! Quiconque les voit tombe enlacé, évanoui dans le réseau de tes regards.

« Fille de la lumière! tes membres rayonnent à travers les vêtemens qui semblent les cacher comme les lignes radieuses du matin à travers les nuages avant qu'il ne les divise, et la plus divine des atmosphères te revêt partout où tu reluis.

« Lampe de la terre! où tu marches, ses ombres épaisses s'emplissent de rayons et les âmes de ceux que tu choisis voguent légères sur l'aile des vents jusqu'à ce qu'elles tombent, comme je tombe enivrée, éperdue, mais sans regret. »

Cette voix n'est-ce pas celle du génie de la musique s'adressant à l'âme de l'Amour qui s'éveille avec Asia au sein de l'humanité? La réponse de la belle Océanide est peut-être ce que la poésie a dit de plus beau sur la musique.

« ASIA. — Mon âme est comme un merveilleux esquif, — elle flotte pareille au cygne dormant — sur les vagues d'argent de ton chant suave. — La tienne veille au gouvernail — comme un ange me guidant sur les flots, — tandis que tous les vents ruissellent de mélodie. — Ainsi nous suivons à jamais, à toujours, — le fleuve aux infinis méandres, — entourés de montagnes, de forêts et d'abîmes, — un paradis de solitudes sauvages! — Enfin, comme enchaîné par un divin sommeil, — je glisse à l'Océan et je m'engouffre au fond — d'une mer sans limite d'éternelle harmonie.

« Mais déjà ton esprit par ses ailes aspire — les célestes concerts de plus sereins royaumes — buvant les souffles de ces bienheureux déserts. — Et nous cinglons à la dérive — au loin, sans but et sans étoile, — mais traînés par les fils de voix éoliennes. — Quelles sont ces îles élyséennes? — O toi, le plus beau des pilotes, — où va la barque de mon désir? — Quel est le flot que fend ma proue? — L'air qu'on respire en ces royaumes n'est qu'amour. — Il frémit dans les vents, il se meut dans les ondes. — Il règne! il joint la terre au ciel que nous sentons.

« En remontant son cours nous repassons la vie. — Cavernes glacées de la vieillesse — flots rugissans de l'âge mûr, — doux océan de la jeunesse qui sourit pour tromper. — Nous fuyons à travers les mirages — de l'enfance peuplée de fantômes, — à travers la naissance et la mort — nous voguons vers un jour plus divin. — Quel paradis m'accueille enfin? — Berceaux se voûtent sur berceaux, — à la lumière de fleurs immenses — qui se contemplent dans les ondes. — Des lacs étincelans se perdent dans la splendeur des forêts vierges. — Les êtres qui les peuplent éblouissent ma vue. — Arrêtons-nous ici; car je vois quelque

chose de semblable à toi-même — qui marche sur les ondes, qui chante et qui soupire mélodieusement! »

Au troisième acte, au moment où l'Heure, qui emporte Dèmogorgon sur son char, arrive devant le trône de Jupiter, celui-ci est dans l'ivresse de la volupté et du pouvoir; Thétis, qu'il vient d'épouser, trône à ses côtés; l'Olympe célèbre une orgie. — En apercevant Dèmogorgon, il s'écrie : — Quelle est cette ombre redoutable? — Celui-ci répond : — Éternité. Ne demande pas un nom plus terrible. Descends et suis-moi au fond de l'abîme. Je suis ton enfant plus puissant que toi, comme tu es l'enfant de Saturne. Désormais nous devons habiter ensemble dans les ténèbres. » Dèmogorgon, l'insaisissable, ne peut être foudroyé comme les Titans. Jupiter tombe avec lui comme un aigle précipité par la foudre du haut du Caucase dans un tourbillon de grêle. Le tyran du monde n'étant plus, Hercule délivre Prométhée en lui disant : « Voilà ce que la force fait pour la sagesse, le courage et l'amour persévérant. » Hercule, Prométhée, Asia, Ione et Panthéa désormais ne se sépareront plus et vont habiter ensemble une grotte située au bord de la mer, car ils sont devenus les génies protecteurs de la terre renaissante et de l'homme régénéré qui se pénètre de leur esprit. C'est là que nous les trouvons au dernier tableau de ce drame, conçu dans un cadre aussi vaste que la théogonie d'Hésiode. La caverne est tapissée de plantes odorantes, pavée d'émeraude veinée; les larmes de la montagne y pleurent comme de longs diamans, un rideau de feuilles et de fleurs la protége contre le jour, et l'air y est toujours en mouvement. C'est là que Prométhée, entouré des trois Océanides et d'Hercule, se repose de ses labeurs en inventant les arts pour le bonheur des hommes, afin de peupler le monde avec « la progéniture immortelle de la peinture, de la sculpture, de la poésie ravissante, pendant qu'Ione chante des fragmens de sa musique de mer et par son sourire efface les larmes qu'elle fait verser.» Les Heures, appelées par Prométhée, reçoivent d'Ione une conque nacrée, don nuptial de Protée à Asia, et s'en vont vers les cités populeuses emportées par des coursiers rapides comme l'ouragan, fendant l'air qui s'allume sous les roues, et, soufflant dans la conque, elles répandent parmi les hommes la puissante musique qui dort dans ses nombreuses spirales. Bientôt elles reviennent et racontent à Prométhée la transformation de la terre. Ainsi lui reviennent les échos de cette œuvre de renaissance dont il est le centre et l'inspirateur. L'immense symphonie de l'univers enveloppe le Titan, heureux pour la première fois. Les Océanides, émues et graves, prêtent l'oreille avec ravissement aux voix lointaines qui saluent leur règne; elles sentent, elles savent enfin que l'homme

peut être une âme harmonieuse qui porte en elle-même son divin contrôle, et que les actes familiers deviennent beaux par l'amour. Le sens profond des choses s'étant dégagé dans ces êtres supérieurs, ils perçoivent la musique secrète du monde.

« PANTHÉA. — Je sors d'un bain d'eau brillante, un bain de lumière azurée parmi les roches sombres. Ainsi je sors du fleuve de ce son.

« IONE. — Hélas! ma douce sœur, le fleuve du son a reflué loin de nous, et tu prétends sortir de sa vague, parce que tes paroles tombent comme la claire et douce rosée secouée des membres et des cheveux d'une nymphe des bois qui sort du bain.

« PANTHÉA. — Paix! paix! Un puissant pouvoir surgit de la terre, éclate au fond de l'air et fait frissonner le ciel. Les brillantes visions dans lesquelles chevauchaient et reluisaient les esprits chantans ont fui comme de pâles météores à travers une nuit pluvieuse.

« IONE. — Il y a un sens de paroles sur mon oreille.

« PANTHÉA. — Un son universel comme des mots : écoute!

« DÈMOGORGON. — Toi, terre, calme empire d'une âme heureuse, sphère de formes et d'harmonies divines, orbe magnifique...

« LA TERRE. — J'entends; je suis une goutte de rosée qui meurt.

« DÈMOGORGON. — Vous, rois des soleils et des étoiles! Démons et dieux, dominations éthérées, qui possédez des demeures élyséennes sans vent, fortunées, au-delà du désert constellé des cieux!.. Toi, homme, qui étais une fois un despote et un esclave, une dupe et un déçu, une pourriture, un voyageur du berceau à la tombe à travers la nuit épaisse qui précéda ce jour immortel!

« LE TOUT. — Parle, et puissent tes fortes paroles ne point passer.

« DÈMOGORGON. — C'est le jour où dans le profond abîme s'écroule le despotisme du ciel. — Souffrir des maux que la crainte croit infinis; pardonner des injustices plus noires que la mort; défier le pouvoir qui semble tout-puissant; aimer et supporter; espérer jusqu'à ce que l'espérance crée de son propre naufrage la chose contemplée; ne jamais changer, ni faillir, ni se repentir, voilà ta gloire, Titan. Être bon, grand et joyeux, beau et libre; cela seul est la vie, la joie, l'empire et la victoire! »

Ainsi que le second *Faust*, *le Prométhée délivré* de Shelley peut être considéré comme un drame philosophique dépassant les bornes de la poésie; par la grandeur de l'idée, l'audace de l'exécution, la splendeur des détails, il nous semble parfaitement digne de figurer à côté de l'œuvre de Goethe comme une des belles créations de la symbolique moderne. On peut objecter à ce poème, qui a l'univers pour théâtre, les élémens pour acteurs et l'homme pour héros, de s'être perdu parfois en des abstractions métaphysiques, de n'avoir pas suffisamment individualisé ses types. Trop souvent

la fougue de l'inspiration a crevé le cadre scénique, et le tableau se perd dans l'infini; mais, ces réserves faites, il est impossible, une fois qu'on l'a pénétré, de ne pas y voir la représentation d'une des phases les plus remarquables de l'esprit humain. Nous avons vu combien de régions diverses avait traversées la pensée du poète avant de se concentrer dans cette œuvre. Nous l'avons appelé panthéiste, — non pour le parquer dans un système (il avait l'esprit trop large pour accepter des barrières quelconques), — mais pour désigner le point de vue auquel lui apparaissait le monde et sa tendance à voir dans ses spectacles variés les évolutions d'un esprit universel. Ce panthéisme n'avait rien de superficiel, car, après avoir fait le tour des choses, il retrouva la foi au divin dans la profondeur de sa conscience. Cette foi, qui avait traversé les doutes de la contemplation, les épreuves de la vie, les terreurs de l'histoire, s'était enfin cristallisée comme le diamant sous le feu des siècles; il l'incarna dans son *Prométhée*. Son originalité est de nous avoir peint les souffrances morales de son héros avec une psychologie nouvelle et une étonnante richesse d'invention. Jupiter devint pour Shelley le représentant de la force brutale, de l'oppression, de l'égoïsme, qui sont la loi du monde, tel que nous le connaissons. En Démogorgon au contraire, il a voulu personnifier cette conscience profonde du vrai et du divin, qui, — si elle prenait le dessus, — renverserait infailliblement les forces mauvaises et tyranniques. En Prométhée, il a voulu figurer l'homme tel qu'il pourrait devenir par la connaissance, par l'empire sur lui-même et la purification de son être intime. Les figures largement ébauchées des nobles Océanides Ione, Asia, Panthéa, qui, familièrement assises près du Titan victorieux, tissent pour les hommes les arts divins et donnent les lois du beau du fond de leur grotte merveilleuse au bord de la mer, révèlent par leur groupe harmonieux le rôle de la femme dans l'humanité régénérée.

En voudrons-nous à Shelley de nous avoir présenté un tableau de l'avenir si plein de lumière? Lui reprocherons-nous d'avoir cru à l'impossible? Certes son vœu est de ceux dont nous ne pouvons espérer la réalisation visible; mais, ne dût-il s'accomplir que dans les consciences privilégiées, il n'en conserverait pas moins sa vérité idéale, ce rêve n'en vaudrait pas moins la peine d'être rêvé, et pour parler avec Platon il n'y aurait pas de raison « de ne pas s'enchanter d'une si belle espérance. » Il y a plus; nous croyons que Shelley a compris véritablement et peut-être plus noblement que personne le rôle de la poésie dans l'âge moderne. Dans un temps comme le nôtre, où les institutions du passé ont perdu leur vigueur, où le nivellement universel et continu tend à faire prévaloir la médiocrité, où les religions confessionnelles ont

perdu toute force créatrice, ce n'est pas un rôle indigne de la poésie d'évoquer en ses heures de recueillement les grands symboles dont l'ensemble forme le temple même de l'humanité, et de concourir ainsi à sa transformation religieuse. De grandes luttes se préparent pour les temps prochains, dans le domaine de la réalité comme dans celui de l'intelligence. La lutte n'est plus aujourd'hui, comme il y a une trentaine d'années, entre le déisme et le panthéisme; elle est entre l'idéalisme et le matérialisme, entre ceux qui reconnaissent dans le monde un principe divin, pour l'homme une vérité transcendante, pour l'humanité un but suprême, et ceux qui ne voient dans les choses qu'une combinaison hasardeuse de molécules, dans l'homme qu'un animal intelligent et dans l'humanité qu'une matière à expériences chimiques. Le parti que prendra la vraie poésie dans ce combat ne saurait être douteux; ce parti est celui de Shelley, celui de l'idéal. Il est vrai que la science de ces derniers temps fait mine de pouvoir se substituer à la fois au sentiment religieux et à l'art, de s'emparer à elle seule de leur rôle dans les destinées futures du genre humain en inaugurant un âge purement scientifique. C'est là une vaine prétention; elle ne prouve chez ceux qui l'affichent qu'une ignorance profonde des besoins de l'âme humaine et des facultés de l'esprit humain. Jamais il ne se contentera de l'alignement des faits, car il voit qu'en eux-mêmes ils ne sont rien et qu'il y a quelque chose au-delà.

Les symboles religieux et poétiques, c'est-à-dire les personnifications vivantes des plus grandes pensées et des plus profonds sentimens qui animent l'humanité ont été dès les temps immémoriaux le privilége de la race âryenne. Ils furent pour elle à la fois l'expression de ce qu'elle possède de meilleur en soi et de ce qu'elle entrevoit de plus parfait au-delà d'elle-même. Par la puissante divination qu'ils supposent, ils sont en un sens supérieurs à la science et marchent de pair avec la plus haute philosophie. L'humanité en a besoin comme d'une sorte de vision et d'hallucination sublime pour avancer sur sa route et se reconnaître sur celle du passé dans son aspiration infatigable. La science, l'art et le sentiment religieux sont donc inséparables dans l'harmonie supérieure des choses et de l'esprit humain. Supprimer l'une de ces forces ce serait rompre son équilibre et tronquer l'humanité, car ces trois puissances lui sont également nécessaires, et ce n'est que des trois rayons concentrés du vrai, du juste et du beau que jaillit le divin.

ÉDOUARD SCHURÉ.

TROIS MOIS DE VOYAGE

DANS

LE PAYS BASQUE

I.

LA NAVARRE

C'est par une belle matinée du mois de mai qu'il faut quitter la France et, franchissant le pont-frontière de Dancharinea, entrer directement en Navarre. La route traverse d'abord quelques jolis vallons bordés par les hauteurs secondaires qui, comme autant de contre-forts, flanquent de ce côté la chaîne-maîtresse des Pyrénées; à mesure qu'on avance, l'horizon s'élargit, la vallée s'évase, les montagnes s'écartent et forment dans leur retraite un amphithéâtre immense où chaque ondulation du sol figure un gradin. Sur le premier plan, une ligne de collines basses qui viennent mourir en pente douce jusque dans la plaine; plus haut, des croupes arrondies que la variété des cultures marque de tons d'un vert différent; puis des sommets sombres, couverts de bois ou tapissés de fougères et d'ajoncs; au-delà enfin, perdus dans le ciel, de grands pics abrupts, décharnés, gardant encore aux anfractuosités du roc de longs filons d'une neige blanche qui étincellent au soleil comme des lames de cristal poli. Ce paysage est charmant de calme et de fraîcheur : la chaussée, fort bien entretenue, comme toutes les routes du pays basque, suit le fond de la vallée; en contre-bas

murmure le Baztan, qui va prendre bientôt le nom historique de Bidassoa; çà et là par petits troupeaux paissent tranquillement des moutons mérinos, appesantis par leur toison, dont les longs poils soyeux traînent jusqu'à terre. Des muletiers passent, chassant devant eux leurs bêtes. En ce moment éclate un joyeux carillon, quatre ou cinq cloches se répondent, et leurs notes claires s'égrenant dans l'air éveillent les échos d'alentour : une tour carrée, terminée en coupole, surgit à l'horizon. Quelques pas encore, et vous entrez dans Elizondo, capitale de la vallée du Baztan.

Le bourg d'Elizondo par lui-même n'offre rien de bien remarquable : beaucoup de vieilles maisons, mais tristes et maussades avec leurs murs épais, leurs toits pesans et leurs fenêtres grillées, plus sombres que des jours de souffrance; la pierre même dont elles sont bâties aide à l'impression générale, une sorte de pierre rougeâtre, particulière au pays, qui semble garder toujours comme des traces de sang ou un reflet d'incendie. Les rues étroites sont pavées de petits cailloux roulés, plantés par le bout; tout au long, servant de trottoir, court une file de pierres plates où marchent les piétons. Appuyé d'un côté à la grande route, de l'autre le bourg est traversé par le torrent; mais ce cours d'eau n'ajoute guère à l'agrément ni même à la propreté du lieu. Pendant la saison des pluies, en hiver, ou au moment de la chute des neiges, le Baztan gonflé roule à pleins bords entre les deux rangées de maisons qui l'étreignent; en temps ordinaire, beaucoup plus modeste, il ne peut remplir son lit : des détritus de toute sorte s'entassent sur les rives demeurées à sec, tandis que les murs voisins étalent au grand jour leurs soubassemens rongés par l'humidité et verts de moisissures. Lors de la première guerre civile, pris et repris tour à tour, Elizondo successivement servit de quartier général aux carlistes et aux *cristinos;* cette fois les armées ont opéré beaucoup plus bas, mais la petite ville est restée fidèle à ses convictions antilibérales. Quand je la visitai, deux mois à peine après la conclusion de la guerre, des troupes du gouvernement y étaient installées et logeaient chez l'habitant. Si j'ai bien vu, l'entente n'est rien moins que complète entre les adversaires de la veille : la bourgeoisie se tient à l'écart, ferme ses portes aux officiers libéraux; le peuple, de son côté, fait aux soldats mauvaise figure; les femmes ne leur parlent pas, et les hommes, dans la rue, passant près d'eux, détournent la tête.

Isolées dans la montagne ou groupées en villages, les maisons basques, pour la plupart, sont distribuées de même façon. L'ensemble présente un caractère de solidité qui tient lieu d'élégance et d'autres qualités architecturales; elles n'ont guère plus d'un étage et forment un carré à peu près parfait : l'espace du reste

n'y est point ménagé. Le bas tout entier est réservé au bétail; pour arriver à l'escalier qui mène aux appartemens d'en haut, il faut traverser ou longer l'écurie. Au palier aboutit un double corridor qui conduit soit vers la cuisine, soit vers la chambre principale, complétée le plus souvent par deux alcôves : sous le toit règnent des greniers. Toutes les pièces sont carrées, fort vastes; par malheur, le plancher défoncé, les parois lépreuses, les poutres enfumées, les meubles eux-mêmes, noirs de crasse et de vétusté, témoignent trop souvent de l'incurie la plus complète. Serait-ce le voisinage des affreuses bourgades de la Vieille-Castille et de l'Aragon qui déjà se fait sentir? mais ces montagnards si honnêtes, si laborieux, si sincèrement attachés à la vie de famille, prennent en général fort peu de soin de leurs demeures. Du reste chaque maison, même la plus misérable, est ornée d'un ou deux écussons placés tantôt au-dessus de la porte, tantôt à l'angle du mur de façade, car tandis que chez nous les armoiries sont le privilége d'un nombre restreint de familles, tout individu d'origine basque se targue de pouvoir montrer ses quartiers de noblesse. Ces écussons affectent les formes et les dimensions les plus diverses : les uns sont d'un travail grossier, les autres au contraire fouillés avec art; plusieurs aussi sont accompagnés de devises. Les lions, les aigles, les léopards, les griffons, les sangliers, les licornes, tous les plus fiers animaux héraldiques, les tours crénelées, les têtes de mores, les mains sanglantes, les épées, s'entre-croisent et se confondent en un pêle-mêle savant où la sagacité du vieux D'Hozier lui-même se trouverait en défaut. Ce sont là proprement des armes parlantes destinées à remémorer quelque événement glorieux pour la famille ou le pays. Pendant la lutte que soutint don Sanche le Fort, roi de Navarre, contre l'émir Mohammed-el-Nasr, et qui finit par l'éclatante victoire de las Navas de Tolosa, un bataillon de chrétiens, entièrement composé d'hommes du Baztan, jouait aux dames pour chasser l'ennui. Tout à coup retentit un cri d'alarme : les ennemis, à la faveur d'une surprise, sont parvenus jusqu'aux portes du camp, il n'y avait point de temps à perdre; les joueurs quittent la partie, prennent leurs armes en toute hâte, tombent à bras raccourci sur les Sarrasins et ne s'arrêtent qu'après les avoir mis en déroute complète. Le roi don Sanche, enthousiasmé d'une telle conduite, donna à ces vaillans un damier pour blason : leurs descendans l'ont fièrement conservé, et maintenant encore on le retrouve à Almandoz, à Oyeregui, un peu partout dans les villages qui peuplent la vallée. Détail touchant, et qui peint bien la délicatesse native de ces montagnards, quelque membre de la famille vient-il à mourir, l'écusson est voilé d'un crêpe, et pendant une année entière la demeure elle-

même porte le deuil de celui qui vécut sous son toit et qu'on ne reverra plus.

Toute cette vallée du Baztan n'est à proprement parler qu'une annexe de la Navarre; pour pénétrer au cœur même de la province il faut franchir le passage ou *port* de Velate, élevé de plus de 800 mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est à la descente, près de Soramen, que pour la première fois j'ai vu travailler la terre avec la *laya :* cet instrument de culture est propre au pays basque; l'escarpement des pentes, la nature du sol, fort et argileux, le peu d'étendue des parties cultivables, sont autant de causes qui rendent presque impossible l'emploi de la charrue. La *laya* consiste en une sorte de fourche en fer, à deux branches droites, longues de 30 centimètres environ, placées parallèlement à un demi-pied de distance et réunies par une traverse; seulement le manche, au lieu d'être fixé au milieu, se trouve sur l'un des côtés. Pour s'en servir, le cultivateur en prend deux, une dans chaque main, les cloue devant lui dans le sol; puis, mettant un pied sur chaque traverse et pesant sur elle de tout son poids, il leur communique avec le corps un mouvement de va-et-vient qui les enfonce davantage; cela fait, sautant en arrière, d'un vigoureux effort il retourne complétement le bloc de terre qu'il a ainsi détaché; il continuera de la sorte toujours en ligne droite et à reculons. Ce travail est des plus pénibles; cependant les femmes, les enfans eux-mêmes, y prennent part. Le plus souvent des voisins s'assemblent à quatre ou huit et conviennent de travailler un jour chez l'un, le lendemain dans le champ d'un autre : l'ouvrage en va plus vite et n'en est que mieux fait. Les Basques préfèrent de beaucoup la *laya* à la houx, du moins pour la première façon qui précède les semailles : elle entre en effet dans le sol bien plus profondément, elle déracine complétement les mauvaises herbes et fait prendre l'air à la terre. Un ou deux enfans suivent les travailleurs et brisent les glèbes avec un hoyau.

Le dernier village qu'on rencontre à la descente est Villava; il se compose d'une rue unique, étroite et longue, que suit la route; de droite et de gauche les toits énormes, projetés en saillie, semblent vouloir se rejoindre et forment comme un *velum* par-dessus la chaussée; quelques maisons, plus ornées, affichent orgueilleusement une luxueuse décoration de fleurons, de rinceaux, de cartouches, de chimères et de médaillons, groupés et composés dans le style propre aux artistes de la renaissance. C'était l'époque où l'Espagne, riche de l'or du Nouveau-Monde, maîtresse incontestée de la moitié de l'Europe, invitait les beaux-arts à témoigner de son opulence et se couvrait de palais. Mais ce village se trouve situé aussi déplorablement qu'il se puisse voir, à quatre mille pas envi-

ron d'une grande ville fortifiée, et comme qui dirait dans la zone militaire; aussi a-t-il beaucoup souffert des deux guerres carlistes. Un escadron de lanciers y est caserné pour l'instant; les chevaux qui vont à l'abreuvoir, effrayés au passage de la diligence, hennissent, se cabrent et détachent des ruades terribles contre les plinthes et les balustres délicatement sculptés, et plus haut des soldats goguenards, montrant à l'embrasure des fenêtres leur tête rase et leur buste en chemise, accrochent prosaïquement aux rampes de fer forgé les pièces de leur équipement équestre qu'ils sont en train d'astiquer. Tout à coup le décor change : une plaine immense apparaît, cernée à l'horizon par de hautes montagnes grises et dépouillées, dont une brume légère estompe les escarpemens : c'est la *cuenca* de Pampelune. Je ne sais pas de site plus pittoresque, de panorama plus complet : dans le fond, sur un large plateau taillé presque à pic du côté de la plaine, la ville découpant au milieu des airs la fine silhouette de ses nombreux clochers; en bas, l'Arga, petite rivière aux eaux troubles, une double ligne de peupliers en marque le cours sinueux; au-delà, les champs de blé, interrompus de loin en loin par des bâtimens d'exploitation ou un bouquet de feuillage; tout autour enfin, de petits villages piquant de leurs murs sombres la croupe verte des premiers coteaux. Les routes qui conduisaient vers la ville étaient ornées autrefois d'avenues magnifiques; mais la guerre a passé par là, et les arbres ont été coupés : la municipalité s'occupe de les replanter.

On entre dans Pampelune par un chemin en retour et un pont-levis qui se relève tous les soirs. A l'opposé de tant d'autres villes fortes lacées trop dru dans leur corset de pierre, celle-ci respire et s'étend à l'aise au centre de ses remparts; les rues, surtout dans les quartiers neufs, sont larges et bien percées, les maisons, généralement bâties de briques, ont un air qui plaît d'aisance et de propreté. Deux promenades, se continuant l'une l'autre, longent à l'intérieur la ligne des remparts; la *Taconera*, la plus belle, est ombragée d'arbres magnifiques. Chaque soir, en été, la population entière s'y donne rendez-vous. Jeunes femmes et jeunes filles passent par petits groupes, coquettes, sémillantes, confiantes dans leur beauté, sur leur tête la mantille noire, à leurs pieds le mignon soulier découvert qui fait crier le sable des allées; les grands yeux noirs pétillent, les éventails frissonnent et claquettent, les jupes bruissent et se balancent. Selon l'usage espagnol, les hommes ne donnent pas le bras aux dames : ils se tiennent par derrière ou sur les côtés; on rit, on cause, on s'interpelle à haute voix avec une liberté toute méridionale.

Longtemps les rois de Navarre ne portèrent d'autre titre que

celui de rois de Pampelune. D'ailleurs la ville a conservé peu de souvenirs de ces jours déjà lointains où elle était la capitale d'un puissant royaume. Bâtie par Charles le Noble, la cathédrale est du gothique le plus pur. Un lourd portail du siècle dernier, composé de colonnes corinthiennes et d'un fronton triangulaire, en dépare l'entrée; les deux tours elles-mêmes, qui du bas de la route de Villava étaient d'un si charmant effet, sont construites dans ce même style gréco-romain dont la symétrie et la ligne droite font presque uniquement les frais. Mais dès qu'on a poussé la porte, que de magnificences! l'œil en est ébloui. Le cloître surtout, cette annexe indispensable des basiliques espagnoles, dépasse toute imagination, non pas qu'il soit de dimensions bien vastes, mais l'harmonie même de ses proportions permet de goûter mieux le fini des figurines, la légèreté des arceaux, la délicatesse exquise des nervures et des colonnettes. La porte de droite, passant par l'église, est à elle seule un chef-d'œuvre : toute cette pierre est creusée, fouillée jusqu'au miracle. Au milieu du cloître s'étend un petit jardin inculte : les fleurs et les arbustes rendus à l'état sauvage confondent leur feuillage dans un désordre inextricable; des plantes grimpantes enroulent leurs jets vigoureux autour des colonnes et envahissent jusqu'aux architraves. Les racines, par un travail lent, ont descellé les dalles qui délimitent l'enclos, une herbe épaisse et touffue cache les allées; à l'un des angles, un cyprès solitaire, contemporain des vieux prélats qui gisent tout auprès sous les voûtes dans leur froide couche de pierre, dresse mélancoliquement sa tête sombre et son tronc dépouillé. On est ému presque malgré soi : cet abandon, ce silence, la fraîcheur même qui règne dans ce réduit sépulcral, semblent inviter l'âme au recueillement et à la prière.

Tout autre est l'impression ressentie dans la sacristie des chanoines. En thèse générale, si l'on visite une église d'Espagne, il faut bien se garder de négliger la sacristie. Comme confort, comme élégance, celle de Pampelune pourrait servir de modèle : les murs en sont tendus de damas rouge; de splendides peintures à fresque couvrent les hautes voûtes; plus bas, de tout petits tableaux, d'un genre naïf, fort anciens, traitent de sujets religieux; partout des glaces, des menuiseries, des dorures; de gentilles consoles Louis XV, aux pieds capricieusement contournés, à dessus de marbre, occupent chaque encoignure; dans un enfoncement enfin, ménagé tout exprès, un vaste lavabo de marbre gris fournit par deux robinets de cuivre l'eau nécessaire aux ablutions du chapitre. Appendu au mur de droite, à l'entrée, je remarque un portrait d'assez grande tournure : c'est celui du prélat qui fit au siècle dernier construire et décorer cette salle à ses frais; une inscription pompeuse rappelle,

en même temps que ses vertus, ses noms, prénoms et qualités. Certes nos bons chanoines ne pouvaient moins faire pour l'homme généreux auquel ils doivent d'être si bien logés !

Après sa cathédrale, à défaut d'autres édifices précieux pour l'art ou par les souvenirs, Pampelune a le *Vinculo*. L'institution date déjà de 1527. En ce temps-là, des famines terribles désolaient périodiquement la Péninsule. La municipalité de Pampelune imagina de consacrer 10,000 livres navarraises à l'achat de grains qu'elle céderait ensuite au public, si le blé venait à manquer; plus tard, elle voulut aussi fabriquer et vendre le pain : même elle obtint par privilége royal que nul boulanger ne pourrait exercer sa profession dans la ville. En 1836, la vente du pain fut permise à tous, mais le Vinculo subsista et servit à régulariser la hausse et la baisse des prix. Depuis lors il a pu, avec ses bénéfices, faire construire sur la promenade de Valence un magnifique établissement; le pain y est fabriqué à la mécanique, et tous les perfectionnemens de la science moderne s'y trouvent appliqués. Les familles qui veulent s'intéresser au Vinculo fournissent un certain nombre d'hectolitres de blé; en retour, et moyennant une redevance annuelle, elles reçoivent le pain dont elles ont besoin pour leur consommation. Ce pain revient à peu près au même prix que partout, mais il est bien mieux fait et de meilleur goût.

La sollicitude municipale ne s'arrête pas là : les denrées de toute nature destinées à l'alimentation publique sont exactement surveillées; dans le marché, qui attient à la maison de ville, règnent un ordre et une propreté admirables. Le *contrapeso* surtout mérite l'attention : tout acheteur a le droit de faire contrôler par les balances publiques le poids de ce qu'il vient d'acheter. En outre, le municipe tient à son compte au marché un lieu de vente pour les objets de nécessité première, qu'il taxe au tarif le plus équitable. Qu'importe alors que les marchands, de concert ou séparément, élèvent à l'excès le prix des marchandises? Le public ira se fournir aux boutiques municipales.

Au double titre de place forte et de capitale, Pampelune devait exciter la convoitise des carlistes, mais ils n'étaient pas en force de ce côté : l'artillerie leur manquait pour faire un siége en règle; ils se contentèrent de la bloquer. Parce que la ville a tenu tête aux armes du prétendant, il ne faudrait pas croire pourtant que toute la population y soit libérale; là, comme partout en Navarre, les carlistes font la majorité. Comme je m'étonnais un jour devant un des députés de la province que les dames et les jeunes filles, à l'encontre de ce que j'avais cru voir ailleurs, fissent si bon accueil aux officiers de l'armée : « Bon, bon, n'allons pas si

vite, interrompit mon interlocuteur; d'abord, ils sont charmans, ces petits hussards de la princesse, avec leur bel uniforme blanc et bleu, leurs aiguillettes, leurs fines bottes et leurs galons. Si entêtée qu'on soit de politique, on n'est jamais fâchée, se sachant jolie, de faire quelques tours de promenade aux côtés d'un gentil garçon, — et puis, quelle meilleure façon d'endormir l'ennemi! Vous riez; rien n'est plus sérieux cependant. Certes je ne prétendrai point que toutes nos belles dames soient disposées à s'avancer aussi loin que le fit autrefois Judith avec Holopherne dans l'intérêt du peuple de Dieu; mais, tout compte fait, vous n'en trouverez pas dix qui n'aient leurs convictions arrêtées et qui ne travaillent en dessous pour la cause de don Carlos. » Pendant le siége, le chiffre de la population était descendu de plus de 20,000 âmes à 16,000; la plupart des jeunes gens servaient dans l'autre camp; beaucoup de familles aussi s'étaient retirées dans les villes occupées par les carlistes, et parmi ceux qui restaient, plus d'un était soupçonné d'entretenir des intelligences avec le dehors. La garnison, 1,000 hommes à peine, se composait d'un bataillon incomplet de la réserve de Cadix,— ces malheureux Andalous mouraient littéralement de froid sous ce ciel inclément, — plus un certain nombre de gardes civils, de carabiniers, d'artilleurs. Aux libéraux de la ville, organisés en milice, revient pour une large part l'honneur de la résistance. Une première tentative faite par le général Morionès pour ravitailler la place n'avait qu'à moitié réussi. Homme d'action, hardi, très suffisamment habile, parfois battu, jamais découragé, Domingo Morionès possédait sur les troupes et sur le peuple même un réel ascendant? On le connaît pour ses opinions ouvertement républicaines. Compromis après tant d'autres dans un *pronunciamiento*, il fut contraint, au temps d'Isabelle, d'offrir sa démission. La révolution lui a rendu son épée. Serait-ce dans l'intervalle, comme on le prétend, que, pour occuper ses loisirs, il étudia la Navarre, son pays natal, cette terre classique des surprises et des embuscades, aussi propice aux opérations de la contrebande qu'à la guerre de partisans? Toujours est-il qu'il partageait avec le chef carliste Mendiry, son adversaire, un autre Navarrais, le précieux avantage de connaître admirablement l'échiquier où il faisait manœuvrer ses soldats. C'est lui qui, sous la régence de Prim, avait si prestement délogé don Carlos de Oroquieta et mis fin par ce coup de vigueur au premier essai de soulèvement carliste. C'est lui aussi qui plus tard, dans le nord, placé en face d'un ennemi tout fier de succès imprévus, télégraphiait au gouvernement de Madrid : « Je n'ai ni argent ni soldats, mais tout ce qu'on peut faire avec rien, je le ferai. » A la fin du mois de janvier 1875, trompant Mendiry, qui l'attendait

toujours dans ses formidables positions du Carrascal, il tourne à l'est, s'engage d'abord sur la route de Sangüesa, se rabat ensuite vers le nord et entre ainsi presque sans coup férir à Pampelune. Il était temps : grâce au Vinculo, on avait encore du pain, mais le typhus commençait à sévir. Les carlistes joués se replièrent sur Estella, qu'ils occupaient déjà depuis plus d'un an.

II.

On a dit souvent que l'incurie et l'incapacité du gouvernement central avaient plus fait au début pour les progrès de l'insurrection que tout le talent des généraux carlistes ou le courage de leurs soldats : la prise d'Estella en est la preuve. Par une négligence impardonnable, alors que des bandes armées couraient déjà le pays, on n'y avait laissé qu'une garnison insuffisante à laquelle vinrent se joindre quelques volontaires républicains; enfermés dans le couvent de San-Francisco, vaste édifice irrégulier, tant bien que mal transformé en forteresse et situé un peu en dehors du bourg, ces braves gens eurent à soutenir deux siéges successifs. Un officier de la plus grande énergie, lieutenant-colonel dans l'armée, don Francisco Sanz, les commandait : il est mort quelque temps après des suites de ses fatigues. Il y eut là des actes d'héroïsme comme l'antiquité n'en cite pas de plus beaux. Le couvent contenait une grande quantité de poudre : un caporal des volontaires se chargea de veiller auprès du dépôt, avec serment d'y mettre le feu, si les carlistes parvenaient à forcer l'entrée. Vainement Dorregaray, le chef ennemi, avait offert aux assiégés de se rendre : pour vaincre leur résistance, les carlistes eurent l'idée d'amener sous leurs yeux leurs femmes, leurs enfans, dont ils s'étaient emparés. Sanz, froidement, fit répondre : « J'ai dit que je ne me rends pas, et je ne me rendrai pas, — qu'auparavant je mettrai le feu aux poudres, et je l'y mettrai. Je ne veux plus de parlementaires. Je vais donner l'ordre de faire feu sur quiconque se montrera à découvert en avant du fort, et si ce sont ma femme et ma fille qui se présentent et que les soldats refusent de tirer, je les tuerai de ma propre main. » Cela ne rappelle-t-il pas le trait fameux de Perez de Guzman, qui, attaqué par les Maures dans le château de Tarifa, comme ceux-ci, qui s'étaient rendus maîtres de son jeune fils, menaçaient de tuer l'enfant si la place ne se rendait pas, pour toute réponse du haut des murs leur jeta son poignard?

Contraints par l'approche des colonnes libérales de s'éloigner un moment, les carlistes reparurent bientôt. Tout ce que peut imaginer la haine, aidée de la colère et du dépit, fut alors mis en

œuvre : les bombes à pétrole, la mine, l'incendie. Par un raffinement de cruauté atroce, les cloches de la ville ne cessaient de sonner le glas et la musique militaire des assiégeans exécutait des marches funèbres. De leur côté, les assiégés avaient arboré sur le fort un large drapeau noir : ils savaient trop ce qui s'était passé naguère à Cirauqui, gros bourg des environs, où une troupe de volontaires républicains, enfermés dans l'église et forcés de capituler, avaient été au mépris des conventions odieusement massacrés. Cependant ce second siége durait depuis huit jours; l'explosion d'une mine avait ébranlé les murs de briques du couvent; sur 500 hommes que primitivement comptait la garnison, 40 à peine restaient sans blessures: il fallut se rendre. Mais les carlistes eux-mêmes avaient été touchés de tant d'héroïsme : les défenseurs du fort obtinrent de se retirer libres, quoique sans armes, à travers les lignes ennemies, et cette fois la capitulation ne fut point violée.

On se rend à Estella par la route qui mène de Pampelune à Logroño. Après avoir surmonté les hauteurs qui entourent la *cuenca*, on continue à s'élever par une série de sommets en étages; le paysage est triste et sévère : le sol rocailleux ne produit qu'une végétation maigre et rare, touffes de thym et de bruyère, d'une teinte uniforme tirant sur le roux. Sur l'autre versant, rentrant dans la plaine, on trouve Puente-la-Reyna, entourée d'eau de trois côtés : tout son territoire est planté en vignes, et le vin qu'elles produisent est fort estimé. Naguère encore des promenades séculaires voilaient comme d'un rideau vert l'entrée de la ville : elles sont tombées sous la hache des soldats; les troncs énormes apparaissent seuls coupés au ras du sol avec leurs racines noueuses qui ne veulent pas mourir et d'où le printemps fait jaillir en gerbe une foule de vigoureux rejetons. Puente-la-Reyna se compose de trois longues voies horizontales reliées par plusieurs ruelles : un grand édifice la termine au nord, qui fut anciennement un couvent de templiers. Quelle belle fabrique on en pourrait faire! Les longs cloîtres, les salles profondes semblent n'attendre qu'une foule d'ouvriers joyeux dont les métiers ou les marteaux réveillent cette solitude, secouent ce silence de mort; mais l'industrie ici n'existe pas. Telle est la malechance de l'Espagne, que les mesures de la paix ne lui sont pas moins funestes que les dévastations de la guerre; à bien voir, l'expulsion des Moresques ou la suppression des ordres religieux ont fait autant de ruines dans la Péninsule que les armes des Abd-er-Rhaman ou les soldats de Napoléon Ier.

De petits fortins, en forme de blockaus, couronnent les hauteurs voisines : ces ouvrages, élevés par les libéraux à mesure qu'ils gagnaient du terrain, communiquent entre eux par un système de

signaux. On sort de la ville par un vieux pont de pierre, terriblement renflé en dos d'âne, étroit comme un couloir. Au-delà, un faubourg détruit étale tristement sous la lumière crue du soleil ses bâtisses éventrées, ruines de briques et de pisé. Pendant trois ans, carlistes et libéraux se sont disputé ce terrain pied à pied. Voici d'abord Mañeru, que domine un fort imposant; plus loin, Cirauqui et son église, où fut commis le massacre des volontaires. Trente-sept de ces malheureux périrent, vingt-trois seulement parvinrent à se sauver. Parmi les survivans était un jeune homme de figure imberbe et placide, mais singulièrement résolu, Tirso Lacalle, surnommé le Boiteux, qui avait juré de venger ses camarades, et qui tint parole : à la tête d'une contre-guerilla, il ne tarda pas à devenir la terreur du parti contraire. Avec lui, point de quartier; après chaque affaire, il allait lui-même compter les morts, et, quel qu'en fût le nombre, on l'entendait murmurer : « Il m'en manque encore trente-sept! » Viennent ensuite Lacar et Lorca, deux localités tristement connues par une surprise dont furent victimes les généraux alphonsistes. La route, qui descend rapidement, rampe, tourne, se tord et fuit comme un serpent aux pentes des montagnes. Déjà se dressent dans le lointain les sombres masses du Monte-Esquinza et de Santa-Barbara, positions redoutables, fortifiées à grands frais par les libéraux, et d'où leurs batteries foudroyaient toute la campagne autour d'Estella; dans le bas enfin, la foule des villages carlistes aux souvenirs sanglans, sales, délabrés, quasi-déserts. Villatuerta surtout est épouvantable à voir; le pinceau seul pourrait rendre cet amas désordonné de masures lépreuses aux toits croulans, aux murs défoncés, aux fenêtres privées de châssis; le sol lui-même, aride et rougeâtre, où poussent les cailloux, complète sinistrement l'harmonie du tableau. C'est là que fut arrêté par les carlistes ce capitaine Schmidt, correspondant d'un journal allemand, dont l'aventure a fait quelque bruit dans la presse; entré le premier dans le village, comme il n'apercevait pas d'ennemis, il aurait fait signe avec son mouchoir aux soldats libéraux qui le suivaient à distance; mal lui en prit, car il fut saisi et aussitôt passé par les armes sans autre forme de procès.

Cependant Estella n'apparaît pas encore : l'horizon est fermé par des montagnes grises qui font comme un mur à pic; une avenue de beaux arbres, heureusement épargnés, suit le cours de l'Ega et mène droit à l'obstacle; il semble qu'on s'y va briser, quand tout à coup le fleuve fait un coude et la route avec lui. A cet endroit commence Estella, et le défilé est si étroit, les pans de roc si rapprochés, qu'ils laissent à peine assez de place pour une seule rue droite et profonde, pavée de pierres plates; bientôt les voies se

multiplient, la ville s'étend en largeur, et l'on débouche sur la grande place, presque complétement entourée d'arcades. Estella porte une étoile comme arme parlante, en espagnol *Estrella*. En dépit de cet emblème, quoique bien bâtie, l'aspect général n'en est pas brillant. Son importance fut grande au moyen âge. Les juifs l'avaient choisie pour un de leurs centres principaux. Quatre ponts de pierre, dont un seul subsiste, réunissaient alors les deux bords de l'Ega : le quartier de la rive gauche s'allonge entre le fleuve et le socle d'un pic fort élevé, très pointu, qui domine la ville. Morne et silencieux, ce quartier servit jadis de premier noyau à la population : ainsi l'attestent ses vieilles églises et ses palais à demi détruits. Un peu plus haut, sur un plateau isolé, pointent les ruines d'un couvent de dominicains, celles-ci beaucoup plus récentes : elles datent de la confiscation des biens du clergé. A travers les voûtes écroulées, les rosaces et les fenêtres béantes veuves de leurs verrières, circulent librement le soleil et la lumière; les longs murs sans appui découpent dans les airs leur silhouette décharnée, mais majestueuse encore; le lierre, grimpant jusqu'au faîte, a tapissé de son vert feuillage tout un des flancs de la chapelle. A l'intérieur, au milieu des tombes violées, des statuettes mutilées, des colonnes et des pendentifs gisant à terre, les habitans de la pieuse ville ont gravé sur les parois, en prose, en vers, selon l'inspiration du moment, leurs regrets, leurs désirs et leurs espérances.

Ces espérances, ces désirs, on les conçoit sans peine : Charles VII sur le trône, la révolution abattue, les couvens restaurés, — car nous sommes ici en plein foyer de réaction politique et religieuse. Estella, comme on l'a dit, est la cité sainte, la Mecque du carlisme. Déjà en 1825 le premier prétendant, Charles V, y avait établi sa cour, le petit-fils y a demeuré quelque temps : au lieu que dans les trois provinces l'immense majorité est *fueriste*, soucieuse avant tout des vieux priviléges du pays, en Navarre, où les *fueros*, depuis 1841, ont en partie disparu, on est plus proprement *carliste*; c'est plus que du respect, c'est un véritable culte que l'on porte à la personne et à la famille royales. Une seule chose égale ce dévoûment à la monarchie prétendue légitime : la haine profonde, inexprimable, que tous ces gens-là ont vouée aux idées libérales, même constitutionnelles et à leurs représentans. « Des libéraux ici! — s'écriait une vieille dame, fort respectable assurément, le ton ardent, l'œil en feu, un sourire tout particulier plissant ses lèvres minces, — des libéraux, nous n'en avons pas, Dieu merci!.. Dix ou douze peut-être, que l'on voit parfois passer dans la rue, et comme on les reconnaît bien à leur tête de renégats! » Ces derniers mots étaient dits avec un air de triomphe, un accent sauvage qui me

frappa. Et de fait, croirait-on que sur une population de 6,000 âmes à peine, Estella ait pu fournir 800 hommes à l'insurrection? Pour les autres villes navarraises, à Puente-la-Reyna, à Elizondo, la proportion était la même. Dans certaines vallées, on ne trouvait plus que des femmes et des enfans; les vieillards même étaient partis.

Comment expliquer un tel enthousiasme si désintéressé, si général? Les raisons politiques n'y suffisent point. Si grands que fussent le respect et l'affection dont ils entouraient encore la branche cadette des Bourbons, les Basques ne songeaient nullement à revendiquer ses droits par les armes, comme le prouve surabondamment la longue tranquillité dont le pays a joui pendant le règne si troublé d'Isabelle II : abandonné à lui-même, le parti absolutiste s'en allait mourant en Espagne comme un peu partout. C'est le parti théocratique qui seul a fait sa force, qui a galvanisé ce corps glacé et lui a rendu pour un moment un semblant d'énergie. Il ne s'agit pas ici seulement de ces prêtres-guerriers, comme Santa-Cruz, les curés de Flix ou de Prades, qui, prêchant d'exemple, sabre au côté et revolver au poing, ont conduit eux-mêmes leurs paroissiens à la bataille; mais sur tous les tons et dans tous les styles, les organes religieux se sont plu à présenter le prétendant don Carlos comme le défenseur et le bras droit du catholicisme outragé. Les persécutions de l'église, les souffrances du pape-roi, la présence d'Amédée, un étranger, le fils de l'*excommunié*, sur le trône, les nouvelles réformes sociales, la liberté de conscience hautement proclamée, toutes les circonstances politiques et religieuses de l'Europe en général et de la Péninsule en particulier, ont été mises à profit, commentées avec une habileté et une insistance qui n'a pas manqué de porter ses fruits. Que parmi ces apôtres de la guerre sainte beaucoup aient agi et parlé selon leur conscience, nous ne le nierons pas; les excès même de la révolution, la faiblesse du gouvernement d'alors, certaines théories malsonnantes émises en pleine chambre, devaient froisser bien des convictions, blesser aussi bien des intérêts. Toujours est-il que le clergé espagnol presque tout entier a soutenu plus ou moins ouvertement la cause de don Carlos. Je me trouvais à Mugairi, point de rencontre des diligences aux environs d'Elizondo : on s'arrête quelque temps en ce lieu et les voyageurs descendent pour déjeuner dans la *posada*. Parmi les convives étaient deux ecclésiastiques : ils causaient bas entre eux; tout à côté un capitaine de carabiniers en uniforme, jeune, la moustache noire et les traits énergiques. Durant le repas, il fut, comme on dit, d'une humeur massacrante, oubliant comme à dessein de passer les plats, maugréant sans relâche contre la cuisine, contre le vin, contre le service, toutes choses dont on ne s'in-

quiète guère dans une auberge espagnole. A l'appel d'un des conducteurs les prêtres se levèrent, payèrent leur quote-part et sortirent; l'officier eut alors un soupir de satisfaction, et, comme je le regardais en face, éclatant tout à coup : « Eh bien ! oui, c'est plus fort que moi, je ne puis les voir d'aussi près, *Santa Virgen!* — Chacune de ses phrases était ainsi coupée de la façon la plus bizarre par une pieuse exclamation. — Eux, les ministres de paix, ils soufflent la guerre. *Madre de Dios!* voilà tantôt trois ans que je bataille de Carthagène à Saint-Sébastien et de Bilbao à Peña-Plata, j'ai croisé beaucoup de curés sur ma route ; eh bien ! vous pouvez m'en croire, je n'en ai pas rencontré un seul, pas un, m'entendez-vous ? qui ne nous souhaitât d'être écharpés par les carlistes à la prochaine occasion. *Por Dios!* sommes-nous donc des chiens enragés ? Aussi moi, à mon tour, je leur ai déclaré la guerre. J'avais été élevé dans la religion tout comme un autre; j'étais apostolique romain, *señor*, mais maintenant j'en suis revenu; *Maria santissima!* je suis athée, je ne veux plus croire à rien. » Le brave garçon exagérait, il n'était rien moins qu'un sceptique : il croyait encore, quoi qu'il en eût, à une foule de choses; seulement il était en colère, et franchement il avait bien raison.

Sans parler de la Catalogne ou de l'Aragon, qui ont fourni au prétendant des volontaires par milliers, il ne manque pas de gens dans le reste de la Péninsule qui pour divers motifs abhorrent les idées libérales : les carlistes pullulent à Madrid et tout aussi bien dans le sud, à Tolède, à Séville; mais nul terrain par nature n'était plus favorable que le pays basque pour soutenir la lutte projetée contre la révolution, nulle part non plus les populations n'étaient mieux disposées à recevoir les semences de défiance et de haine qu'on voulait y faire germer. On ne saurait croire combien dans ces montagnes la foi est restée vivace. La religion n'est pas là, comme dans les villes, affaire d'habitude, elle est la grande chose de la vie ; par suite la tolérance n'existe pas : pour peu qu'on les y poussât, ces bonnes gens renouvelleraient les massacres de juifs et d'hérétiques; ils ont encore là-dessus les idées du moyen âge. Tel commandant de don Carlos, interné quelques mois à La Rochelle après la guerre et de retour dans ses foyers, se plaignait devant moi du temps qu'il avait séjourné en France; sait-on ce qui l'avait choqué le plus ? C'est qu'à La Rochelle la moitié des habitans fussent protestans. « *Jesu-Maria!* est-ce bien possible ? » exclamaient en chœur, en joignant les mains, les bonnes femmes qui l'écoutaient.

Un écrivain du plus haut mérite qui est en même temps un habile homme d'état, M. Canovas del Castillo, le principal auteur et le premier ministre de la restauration, dans une étude sur le pays

basque cite un exemple bien frappant de cette ferveur dévote des montagnards. « C'était, écrit-il, le 16 juillet 1872, jour de la Vierge du Carmen. Préoccupé des maux que pouvait amener la guerre civile et qui peut-être n'étaient pas les plus grands dont fût alors menacée l'Espagne, je me dirigeais par Elizondo vers la frontière : point d'incident jusque-là qui fût digne d'être noté, sauf la rencontre de trois ou quatre petites bandes carlistes insignifiantes, qui laissaient tranquillement passer la diligence. La soirée s'annonçait paisible, la chaleur pendant le jour n'avait pas été excessive, et nous suivions rapidement la descente qui, contournant un peu la vallée d'Urdax, conduit à Dancharinea, quand tout à coup apparut une femme qui du bas de la côte accourait en criant : « Il est ici, il est ici, et il a déjà communié! » Aux questions des voyageurs surpris de ces paroles, dont ils ignoraient le sens, la femme répondit comme folle : « C'est Charles VII qui a communié en arrivant!.. » Tel qu'il est, le cri de cette bonne femme, expression d'un fait peut-être imaginaire, symbolise fort bien à mon sens la situation présente. « Il a communié, il a communié ! » cela veut dire : « L'homme qui vient maintenant pour nous commander communie comme nous, comme nos maris et nos fils, au lieu que les autres, ceux de Madrid, non ! Bienvenu donc soit-il sur cette terre. » Et M. Canovas poursuit : « Si contraires que nous soyons à la cause carliste, pouvons-nous méconnaître qu'il n'y ait là quelque chose de grand et qui mérite le respect? Savez-vous bien, vous qui parlez sans cesse du règne des idées et de la supériorité des principes sur les choses réelles, que ces gens-là sont aussi des hommes d'idées, eux qui sincèrement, de gaîté de cœur, sacrifient à leur conviction, à leur foi religieuse, tout intérêt matériel, toute affection terrestre, et vont jusqu'à compromettre leurs privilèges historiques. »

On ne saurait mieux dire, ni plus justement. Le malheur est que la simplicité des Basques, leur ignorance les rende si faciles à égarer, et que leur caractère ardent les entraîne si vite sur la pente du fanatisme. Le clergé a su admirablement tirer parti des élémens qu'il avait sous la main : à ces hommes naïfs, on a dit que la révolution n'épargnerait rien du passé, que l'église même était en péril, qu'il fallait marcher, et ils se sont levés comme pour une croisade. Dans son œuvre de prédication, le clergé n'a pas eu d'auxiliaire plus actif ni plus utile que les femmes : chez les nations catholiques en effet, celles-ci conservent plus vivans que l'homme les sentimens religieux. N'a-t-on pas vu tout récemment, à Madrid même, les dames de la plus haute société signer des suppliques en faveur de l'unité religieuse menacée dans les chambres par leurs maris? En Navarre, cette religiosité des femmes est poussée à l'ex-

trême; le prêtre est le maître absolu de leur volonté et de leur conscience : avec cela douées d'une énergie toute virile, à peine le mot de guerre était-il prononcé, les Navarraises se changeaient en autant de furies. Excitant les timides, exaltant les forts, elles attachaient de leurs propres mains sur la poitrine de leurs époux et de leurs fils le scapulaire orné du sacré cœur de Marie, et les envoyaient résolûment tuer ou mourir en défense de la religion. Mais à côté de la persuasion, la force, elle aussi, a joué son rôle. En dépit de leur dévotion sincère, bon nombre de ces braves montagnards n'eussent pas demandé mieux que de rester chez eux et de cultiver en paix leur lopin de terre. La première tentative d'insurrection, si promptement réprimée à Oroquieta, avait fait sur les esprits en Navarre une profonde impression. Il fallait à tout prix réveiller l'enthousiasme. Alors se mit à fonctionner ce système d'intimidation et de violence qui, désavoué diplomatiquement par les chefs, n'en rendit pas moins au parti les plus réels services. Des bandes d'aventuriers sans aveu parcouraient la campagne, pénétraient par surprise dans les villages et les maisons isolées et racolaient tous les jeunes gens en âge de prendre les armes : ainsi s'est complété plus d'un bataillon des *volontaires* de don Carlos. Dans le pays basque, les femmes ont la coutume de porter en deux tresses retombant par derrière leurs cheveux, qui sont fort beaux; ces nattes leur descendent parfois jusqu'aux genoux. A toutes celles qu'ils soupçonnaient d'appartenir au parti contraire, les bandits impitoyablement tranchaient les cheveux. Ce procédé barbare leur était même devenu si familier, qu'ils n'allaient guère sans porter, pendue à la ceinture, une de ces énormes paires de ciseaux qui servent là-bas à tondre les mules; mais leurs exploits ne se bornaient pas là. Ils savaient aussi rançonner, égorger, fusiller; au milieu de la perturbation générale les haines particulières trouvaient à se satisfaire. Il est non loin d'Estella un endroit connu sous le nom de la *cima*, le trou d'Iguzquiza; une heure de marche y conduit. Qu'on se figure un précipice affreux, en forme de puits, s'ouvrant à pic dans la montagne; de hautes bruyères et des arbustes verts poussant sur les bords en masquent l'ouverture; mais en se penchant un peu on peut apercevoir en bas une nappe d'eau qui tremble et scintille. Tous les alentours sont incultes et déserts; pas la moindre cabane; seuls les sentiers étroits qu'a laissés aux flancs des montagnes le passage des pâtres et de leurs troupeaux révèlent l'existence de l'homme : c'est par là qu'un des *cabecillas* les plus tristement connus pour sa férocité, Rosa Samaniego, fit précipiter plus de deux cents personnes. Ancien journalier, compromis dans une affaire de vol et forcé de quitter la ville, il avait à

se venger des habitans d'Estella. Son exécuteur des hautes œuvres portait le sobriquet bizarre de *Jergon*, toile à matelas. Peu après la guerre, Jergon fut arrêté et conduit à Pampelune; sur la place de la Constitution, la foule voulait le mettre en pièces : il est resté plusieurs mois en prison et sa photographie se vendait dans les rues. C'était un homme d'une trentaine d'années, barbu, robuste, les épaules larges, l'œil petit et froid. On vient enfin de le récompenser selon ses mérites. Du reste, il ne convenait pas de toutes les exécutions dont on l'accuse; il parlait d'une quarantaine au plus. Quant à Rosa Samaniego, plus heureux, il a réussi de bonne heure à passer en France, où les traités d'extradition ne sauraient l'atteindre. N'a-t-il pas, comme Santa-Cruz, joué un rôle politique, et les crimes qu'il a pu commettre n'ont-ils pas leur excuse dans les besoins de la sainte cause?

Par sa position stratégique, par le caractère de ses habitans, par les souvenirs même qui se rattachent à son nom, Estella devait être le principal objectif des libéraux en Navarre, et en effet, après la délivrance de Bilbao, le maréchal Concha, alors à la tête de l'armée du Nord, résolut de marcher sur cette ville et d'achever la victoire. Le 27 juin au matin, les adversaires se préparaient pour un suprême effort. La bataille engagée durait depuis deux jours; une série d'attaques vigoureusement conduites avaient rendu les libéraux maîtres des villages qui couronnent les hauteurs à l'est en avant d'Estella. Le maréchal se trouvait à Abarzuza, où ses troupes étaient entrées la veille à la nuit; son mouvement enveloppant avait réussi : il avait sur toute la ligne refoulé les ennemis et débordait leur aile gauche. Restait à emporter le mont Muru, clé de la position, car de là on dominait la ville et l'on prenait en flanc les tranchées carlistes. Pour bien faire, il eût fallu attaquer dès le matin, mais un convoi de vivres qu'on attendait depuis trente-six heures, retardé par le mauvais temps, égaré par ses guides, n'arrivait pas. Le maréchal, bouillant d'impatience, fait distribuer en hâte à la colonne d'avant-garde le contenu de quelques barils de lard que les carlistes ont abandonnés la veille dans leur fuite : puis, comme la journée s'avance, il donne l'ordre d'attaquer. « Je dînerai ce soir dans Estella », avait-il dit en se levant de table. Pendant ce temps, Abarzuza brûlait : quelques maisons incendiées, par mégarde ou autrement, dans ce désordre d'une prise d'assaut et d'une occupation armée, avaient communiqué le feu à la moitié du village.

A cet endroit, la route d'Alsasua à Estella, après avoir franchi un petit ruisseau, s'élève graduellement jusqu'à 150 mètres environ d'un mamelon qu'elle contourne par la gauche; le sommet de ce

mamelon est occupé par une maison isolée, le *caserio* de Muru, qui lui a donné son nom. Les carlistes, mettant à profit les avantages de la position, avaient établi sur la pente qui regarde la route des terrassemens et des fossés en manière de réduit; en outre, les montagnes, couvrant leur gauche, étaient sillonnées de plusieurs rangs de tranchées étroites, juste assez larges pour laisser passer un homme, mais amplement garnies de défenseurs. Mendiry avait recommandé à ses Navarrais de ne pas se découvrir, de soigner leur tir, et, le moment venu, de fondre sur l'ennemi à la baïonnette. Cette tactique, bien comprise et bien exécutée, devait décider du succès de la journée. Les jeunes soldats de Concha s'étaient lancés à l'assaut avec ardeur; la route était longue, la côte âpre à gravir; le mauvais temps redoublait, le vent qui leur chassait la pluie dans les yeux leur dérobait la vue de l'ennemi, tandis que les balles carlistes les frappaient à coup sûr : ils avançaient pourtant peu à peu, glissant dans la boue à tous les pas, s'aidant pour monter des buissons et des aspérités du sol. Quelques-uns parviennent ainsi jusqu'aux tranchées carlistes, mais épuisés, séparés, sans ordre : une charge à la baïonnette, exécutée par les défenseurs des tranchées, les balaie facilement. En bas du plateau, malgré le feu plongeant qui les décime, ils se reforment et remontent; une fois encore ils pénètrent dans les lignes carlistes, et de nouveau sont ramenés en arrière. Ce qui fut dépensé d'héroïsme en cette lutte fratricide, le chiffre des pertes suffirait à le dire. Jamais, même en ses jours de triomphe, l'armée libérale n'avait montré plus de courage et d'abnégation.

Au même moment, une autre attaque contre le village voisin de Murugarren était également repoussée. Concha sent la victoire lui échapper : la nuit tombait; il envoie à la division qui flanque sa droite l'ordre de combiner ses efforts contre Monte-Muru, rassemble toutes les troupes qu'il a sous la main, les réunit aux débris de la brigade d'avant-garde, et une troisième fois les lance à l'assaut; peut-être eût-il mieux valu accepter franchement la défaite et ne pas s'obstiner dans une lutte qui devenait de plus en plus inégale. Le combat recommence aussi terrible que jamais. Lui-même, à cheval, la lorgnette à la main, le maréchal s'est porté en avant : il est seul avec une ordonnance; tous ses officiers d'état-major vont çà et là portant des ordres, lorsqu'une balle partie des tranchées de gauche le frappe en pleine poitrine; il tombe sans avoir pu dire un mot. Aux cris de son ordonnance, quelques soldats, des officiers accourent et l'emportent respirant à peine dans la même maison où il avait passé la nuit.

Ce n'était pas un homme ordinaire celui que la balle d'un mon-

tagnard inconnu venait de renverser dans tout l'éclat de sa gloire. La presse européenne s'est complu à répéter qu'il était octogénaire; or il n'avait à sa mort que soixante-six ans. Né en 1808 à Tucuman, ville des anciennes colonies espagnoles, don Manuel Gutierrez de la Concha s'était voué de bonne heure à la carrière des armes. Nommé brigadier à l'issue de la grande guerre carliste, il prit, comme tous les autres généraux de son temps, une part assez active à la politique; une expédition heureuse en Portugal pour soutenir la reine doña Maria lui valut dès 1847 le titre de marquis del Duero. Il s'intéressait beaucoup à l'art militaire, et il avait même écrit sur ce sujet des livres fort estimés. Bien pris de corps, les traits nobles et accusés, une épaisse moustache en brosse couvrant la lèvre supérieure, il était le vrai type du soldat vaillant et fier. On raconte de lui des traits d'une énergie singulière. La garnison de Monjuich, citadelle de Barcelone, s'était révoltée : il s'y rend seul, hardiment, se présente aux soldats mutinés, et, loin de chercher à les ramener par la douceur, prenant un ton irrité, les traite de misérables et leur déclare qu'ils vont être décimés; l'exécution eut lieu sous ses yeux. Domptés par tant d'audace, les rebelles fusillaient eux-mêmes leurs camarades désignés par le sort. Avant de partir, il avait donné ordre à son second, demeuré dans la ville, d'ouvrir le feu sur la citadelle si avant une heure elle n'amenait pas son drapeau.

Ses qualités militaires ne sont pas les seules qui doivent rendre la mémoire de Concha chère aux Espagnols. Ce stratégiste, ce soldat, s'occupait aussi d'agriculture. En un pays où l'initiative privée fait absolument défaut, où chacun met tout son esprit à suivre la routine, c'était une autre façon, et non la moins heureuse, d'avoir du courage. Ses entreprises agricoles lui coûtèrent, cela va sans dire, des sommes considérables; mais ni son argent ni sa peine n'auront été perdus : autant que personne il a contribué au relèvement de la culture de la canne à sucre dans la province de Malaga. Déjà pratiquée des Mores, reprise successivement sous Philippe IV et Charles III, l'industrie du sucre était complétement tombée en oubli. De nos jours, grâce à la persévérance et aux sacrifices de quelques propriétaires fonciers, elle promet d'être avec le vin une des grandes richesses de la contrée. Concha surtout prenait plaisir à multiplier les essais, et cette vie si active, si bien employée, il était appelé à la terminer glorieusement sur le champ de bataille, justifiant ainsi la noble devise de sa famille : *un buen morir dura toda la vida*, une belle mort dure éternellement!

La maison où il avait été transporté fait l'angle d'une petite place, un peu à l'extrémité du village; sur la façade, on remarque une fenêtre protégée à l'extérieur d'une grille en fer, et l'indispensable

écusson au-dessus de l'entrée. Passé la porte, laissant au fond l'écurie et l'escalier de bois, sept ou huit marches de pierre conduisent par la gauche à une grande pièce oblongue carrelée de briques, que recouvre un tapis de sparterie; toujours à gauche, en entrant, s'ouvre une alcôve vitrée assez obscure, malgré ses murs blanchis au lait de chaux : pour tous meubles, un petit lit de fer et deux ou trois chaises; au pied du lit, un grand tableau sombre traité à la manière espagnole et représentant le Christ sur la croix. C'est là que fut déposé le maréchal; quelques gouttes de sang tachent encore les carreaux. Moins de deux ou trois heures après, il expirait sans avoir repris connaissance, et l'on se hâtait d'emporter son corps. Horrible chose que la guerre civile! L'Espagne venait de perdre un de ses plus glorieux enfans; mais, tandis que la consternation se lisait sur le visage des officiers et des soldats libéraux, les habitans d'Abarzuza avaient peine à déguiser leur joie. Outre que tous comptaient des parens ou des amis dans les rangs contraires, ils s'étaient persuadés bien à tort que Concha était le premier auteur de l'incendie allumé la veille, et leur foi barbare voulait voir dans sa défaite et dans sa fin si prompte une juste punition du ciel.

J'avais tenu à visiter le lieu du combat; un petit garçon, enfant d'une douzaine d'années, carliste comme père et mère, me conduisait. Parlant des libéraux, il ne les appelait jamais que les *cristinos*, comme autrefois. Les retranchemens de Monte-Muru, aujourd'hui comblés par ordre de l'autorité militaire, n'en sont pas moins reconnaissables; sur la gauche, la terre remuée se détache par sa couleur jaune sur le fond fauve de la chaîne et marque nettement la place des tranchées carlistes, enveloppant toutes les pentes comme d'un réseau. De cette hauteur, l'œil embrasse une immense étendue de pays. Çà et là pointent les villages où l'on s'est battu : Abarzuza, Murugarren, Zurucain, Zabal, Grocin; l'enfant me les montre du doigt en disant leurs noms. Dès le lendemain de la lutte, avec toute la population d'Estella, il s'était empressé d'accourir sur le champ de carnage. Il me racontait ce qu'il avait vu : les moissons piétinées, anéanties, les arbres hachés par les balles; sur la route, en bas de Muru, les cadavres des libéraux étaient si nombreux qu'ils se touchaient. Les vainqueurs les avaient tous indistinctement dépouillés de leurs vêtemens, et pendant plus de deux jours les corps nus restèrent sans sépulture, exposés aux outrages; maintenant ils reposent un peu partout dans les champs, et le maïs sur leur tombe pousse plus vert et plus haut. La vue d'Abarzuza cause une impression douloureuse. Le feu n'est point arrivé jusqu'à l'église; par contre, plus de soixante maisons ont été détruites : la grande place n'est qu'un amas de décombres. Un peu plus loin, à

Zabal, règne la même désolation. Or il faut savoir combien le paysan, celui-ci surtout, est attaché à son foyer, pour comprendre quels sentimens de colère et de haine grondent encore au cœur des victimes. « Il nous a fait bien du mal, me disait une vieille femme, obéissant, elle aussi, à l'opinion populaire, qui veut sans autre preuve que le maréchal Concha ait lui-même ordonné l'incendie, oui, bien du mal; mais maintenant il expie son crime. Comprenez-vous cela, *señor?* Détruire les maisons! S'il avait à se plaindre des hommes, eh bien! qu'il les fusillât; mais que lui avaient donc fait ces pauvres murs qui nous abritent? »

Volontaire ou non, l'incendie d'Abarzuza devait avoir de sanglantes conséquences. Le lendemain de la victoire, sous prétexte de représailles, Dorregaray faisait saisir tous les officiers libéraux qu'il avait dans les mains, plus un sur dix des soldats prisonniers, et les condamnait à être passés par les armes. En avant de la maison où mourut Concha s'étend une petite place formant terrasse du côté de la campagne; au milieu se dresse une croix de pierre : ce fut le lieu choisi pour l'exécution. Ils étaient là une centaine, pressés au pied de la croix, qui tous pleuraient, s'embrassaient; on venait les chercher par groupes de vingt, on les amenait en bas du talus, puis on les fusillait. Mon jeune guide avait assisté à l'horrible scène, et, pour dire vrai, il n'en paraissait pas plus ému. L'Espagnol en général, qu'il s'agisse des autres ou de lui-même, ne fait pas grand cas de la vie humaine; affaire de tempérament et de climat, dira-t-on, mais compte-t-on pour rien vingt siècles de guerres civiles, de proscriptions, de massacres, qui ont couvert d'ossemens et de ruines la Péninsule entière? Pour résister à l'envahisseur étranger, cette cruelle indifférence peut avoir son utilité, sa grandeur, mais entre gens du même pays et du même nom, je ne sais rien de plus triste et de plus odieux.

Moins de huit mois après la mort de Concha, Estella tombait aux mains des libéraux. Cette fois l'attaque eut lieu par un autre point. A peu de distance au sud de la ville s'élève le mont Jurra. Sombre et décharné, droit comme un mur du côté d'Estella, il s'abaisse vers les plaines de l'Èbre en pentes prolongées, mais âpres encore, coupées de fondrières et de ravins. A ses pieds, au bord de la route se trouve l'antique monastère d'Irache, dont la fondation remonterait aux rois goths : ce monastère appartint à l'ordre des bénédictins et jouit longtemps d'une grande réputation, il eut une université où fut professée la philosophie jusqu'en 1833; depuis lors propriété nationale, il est resté presque complétement abandonné. Les bâtimens sont distribués en quatre cours entourées de galeries avec fontaines d'eau jaillissante; la cave, la cuisine, le lavoir, sont aménagés avec ce soin scrupuleux et cette entente du confort particu-

ère aux maisons religieuses. Aussi pendant la guerre les carlistes avaient-ils eu l'heureuse idée d'établir à Irache leur hôpital principal; des médecins et chirurgiens français étaient chargés du service, on avait même élevé à quelque distance, dans un petit bois, pour plus de salubrité, une baraque en planches spécialement destinée aux opérations. La veuve d'un des plus riches banquiers de Madrid, Mme Calderon, avait pris sur elle tous les frais de l'installation. Aussitôt après la conclusion des hostilités, on s'est hâté d'évacuer les hôtes de l'hôpital; au mois de mai cependant, quelques-uns demeuraient encore qui achevaient de mourir, je montai les voir dans les grandes salles transformées en dortoirs : un soleil printanier entrant par les carreaux éclairait leurs visages pâles et amaigris et dessinait sur les murs de belles bandes dorées comme pour leur rendre plus amers encore le sentiment de leur sacrifice inutile et le regret de la vie. Je leur donnai quelque argent, des cigares : — Merci, monsieur, — me dit en français l'un d'eux, qui m'avait reconnu à mes vêtemens et à mes traits.

Dans les derniers temps, les carlistes avaient établi une batterie sur la cime même du Monte-Jurra. On distingue nettement le chemin tracé en zigzag aux flancs de la montagne qui leur servit à hisser les pièces. L'opération dura trois grands jours : quand ils touchèrent au sommet, ils pouvaient dire comme plus tard Primo de Rivera : « Nous sommes où nichent les aigles. » La batterie du Monte-Jurra se composait de quatre canons Withworth; deux bataillons y veillaient sans cesse sous le commandement du brigadier don Carlos Calderon, carliste ardent comme sa mère. Malgré tout, la position fut emportée sans beaucoup de peine, et cette perte entraîna celle d'Estella.

Le matin du 18 février, deux officiers avec leurs compagnies opéraient une reconnaissance. La veille, Primo de Rivera, établi à Dicastello, avait fait une imposante démonstration, mais sans résultat. Dès le principe, les soldats libéraux s'aperçoivent que les ennemis, après avoir tiré leurs coups de fusil, lâchent pied; ils se mettent à suivre et se rapprochent de la redoute; ce que voyant, les officiers envoient précipitamment demander du renfort. A plusieurs reprises on le leur refuse, on craint une embuscade; deux compagnies arrivent enfin : réunies aux deux premières, elles franchissent la hauteur au pas de charge et pénètrent dans les retranchemens. En quelques minutes, tous les défenseurs de la redoute sont tués, expulsé ou faits prisonniers; le commandant Calderon lui-même est forcé de se rendre; quant aux vainqueurs, ils n'osaient croire encore à leur succès.

Comment eut lieu cette surprise? Les Navarrais ne se font faute

de l'expliquer à leur façon. Suivant eux, leur bataillon venait à peine d'être relevé, après les fatigues de la nuit et du jour précédent, et ils ne songeaient qu'à se reposer; les Alavais, à qui revenait la garde, furieux de combattre hors de leur pays, auraient cédé sans vergogne aux premiers coups de feu. Le fait est qu'à l'intérieur de la redoute même, lorsque déjà les libéraux y pénétraient de toutes parts, les Navarrais tentèrent de résister à la baïonnette; puis, jugeant la partie perdue, bon nombre se précipitèrent en bas des rochers; quelques-uns se sauvèrent grâce à leur agilité merveilleuse, malgré l'effroyable chute et les balles qui les poursuivaient; d'autres, moins heureux, parvinrent jusqu'à un torrent voisin et s'y noyèrent. D'ailleurs, si les Alavais sont pris à partie, le commandant Calderon n'est pas plus épargné; l'opinion publique est unanime sur son compte; il a trahi, lui aussi. A ce propos, je me rappelle certain petit couplet qui se chante dans tout le pays :

Ellio a vendu Bilbao
Et Mendiry le Carrascal,
Calderon le Monte-Jurra,
Et Perula... ce qui restait.

Triste manie des vaincus, — nous en avons souffert nous-mêmes, — de crier toujours à la trahison et de ne chercher les causes de leur défaite que dans l'indignité des chefs! Dans leur impatience de combattre, les Navarrais ne songeaient qu'à courir en avant; ils ne comprenaient rien aux marches et aux contre-marches. Aux derniers jours de la guerre, quand, sur l'ordre formel de don Carlos, qui avait résolu de concentrer la résistance dans la Haute-Navarre et le Guipuzcoa, Perula eut abandonné Estella avec la plus grande partie des bataillons qui la défendaient, le découragement et la colère furent extrêmes dans le peuple. L'histoire dira peut-être un jour si réellement quelques offres furent faites et acceptées, des conventions établies; en principe il faut rejeter ces accusations banales qui ne tendraient à rien moins qu'à rabaisser la victoire des uns en enlevant aux autres le mérite de la résistance. Les généraux carlistes ont commis des fautes; plusieurs, comme Perula le notaire ou Calderon le fils du banquier, ne connaissaient ni peu ni prou l'art militaire. Est-ce à dire qu'ils se soient vendus, et leur intérêt même n'était-il pas de vaincre? A tout prendre, eussent-ils été bien plus habiles et beaucoup plus savans, la partie était trop inégale entre l'Espagne entière et les quatre provinces du nord; tôt ou tard la lutte devait finir par l'écrasement complet du parti carliste. J'ai pu voir don Carlos Calderon à Tudela où il était retenu prisonnier: l'œil ferme, la voix haute, les traits ouverts, il n'a rien de la figure

ou des façons de traître. Comprend-on d'ailleurs cet homme qui, sans parler des dangers courus, aurait compromis une immense fortune et dépensé 7 ou 8 millions en faveur de don Carlos pour le seul plaisir d'être ensuite marchandé par les libéraux?

En bonne conscience, si l'on devait s'en prendre à quelqu'un de l'échec de l'insurrection, ce ne sont pas des généraux plus ou moins incapables, mais dévoués, c'est don Carlos lui-même qu'il faudrait mettre en cause. Qu'on lise le dernier numéro du journal carliste officiel, *el Cuartel real*, publié à Tolosa le 17 février, la veille même de la prise du Monte-Jurra; tous les articles d'un bout à l'autre expriment le même vœu et la même espérance : « Que notre roi monte à cheval, qu'il veuille bien se montrer à la tête de ses troupes, et du même coup l'ennemi sera balayé. » Le roi n'en fit rien. Sans doute à ce moment il était trop tard, mais que serait-il arrivé deux ans plus tôt, alors que le trône était vide à Madrid, que les communistes arboraient dans Carthagène leur odieux drapeau, que le faisceau si péniblement rattaché des provinces espagnoles était près de se rompre, que serait-il arrivé, le sait-on? si don Carlos eût osé faire tout ce que ses fidèles attendaient de lui?

A Dieu ne plaise que nous insultions jamais au malheur; d'ailleurs le duc de Madrid est maintenant l'hôte de la France, et cela seul lui serait un titre à nos respects; mais il ambitionnait une place dans l'histoire et désormais il l'aura. « Vainqueur ou vaincu, aurait-il dit en mettant le pied sur la terre d'Espagne, je veux que cette guerre soit une épopée! » Singulière odyssée, en vérité, celle qui commence à Oroquieta pour finir à Peña-Plata. Ardent au plaisir comme la plupart des Bourbons, il a trop oublié ce qu'exigeait de lui ce rôle si difficile de prétendant. Puente-la-Reyna, Elizondo, Estella, toutes ces pauvres villes si dévouées, qui tour à tour lui servirent de résidence, gardent encore le souvenir des fêtes et réjouissances où s'endormait sa joyeuse petite cour, et ce ne sont point ses partisans les moins sincères qui en parlent aujourd'hui avec le moins d'amertume. Certain jour, un vieillard aux convictions bien connues se présente devant le quartier royal, à Durango, et demande à parler au roi. Il avait besoin d'un sauf-conduit pour voir son fils, capitaine au titre carliste, tué plus tard dans le Carrascal. On le fait attendre un peu, car à onze heures et demie don Carlos était encore au lit, et comme, introduit enfin auprès de sa majesté, il ne pouvait déguiser sa surprise, presque son mécontentement : « Que veux-tu, père? dit le prince avec cette familiarité des monarques espagnols envers leurs féaux sujets, je me sentais un peu fatigué; nous avons beaucoup dansé hier au soir. » Et pendant ce temps le canon grondait, et l'on se battait à 4 lieues de là! J'ai entendu, en France même, comparer don Carlos à

Henri IV et porter bien haut ce jeune homme, qui, tel que son aïeul, seul énergique en un siècle abâtardi, allait bravement conquérir son trône à la pointe de l'épée : par malheur pour le prétendant, la comparaison n'est pas juste. Henri IV, on le sait, renversait la marmite pour courir au feu; s'il aimait les plaisirs, il trouvait du temps pour le devoir, et son panache blanc n'était pas des derniers au chemin de l'honneur. Pour moi, s'il me fallait chercher dans nos annales un prince auquel comparer le duc de Madrid, ce n'est pas Henri de Béarn, c'est Charles de Valois, un autre Charles VII, que je choisirais, alors qu'il s'appelait « le petit roi de Bourges » et que l'héroïque exemple de Jeanne d'Arc ne l'avait pas encore réveillé de sa honteuse inaction. Comme, occupé des préparatifs d'une fête, il montrait à Lahire le palais tout resplendissant de fleurs, de tentures et de lumières, et lui demandait son avis : « Sire, lui dit le vieux guerrier d'un ton bourru, on ne pourrait perdre un royaume plus gaîment. » Don Carlos aura su perdre le sien avant même de l'avoir gagné.

III.

Si l'on sort de Pampelune du côté opposé à Estella, et qu'après avoir cheminé quelque temps en droite ligne, on remonte vers le nord, on arrive à la vallée fameuse de Roncevaux, où périrent Roland, le bon duc, Turpin, l'archevêque, et les autres pairs. A dire vrai, ce souvenir historique fait l'unique intérêt du lieu; une vingtaine de pauvres maisons, au centre un vieux couvent crénelé, voilà le village. Quant au paysage, il n'a rien du caractère terrible que lui prêtaient fantastiquement les légendes : point de ces blocs énormes que la main des montagnards basques eût pu faire rouler sur les envahisseurs; point de défilés sauvages, de sentiers abrupts et d'abîmes sans fond. La vallée au contraire s'étend verte et tranquille; elle est tout entière cultivée en prairies; les sommets qui l'environnent offrent des pentes faciles où fleurit la bruyère, le genêt et l'ajonc; l'un d'eux, le mont Altabizcar, a donné son nom au chant héroïque, vieux déjà de près de dix siècles, par lequel les gens du pays célèbrent encore leur triomphe. Il ne m'étonne point que nos voisins d'outre-monts se glorifient de nous avoir vaincus en la personne de Charlemagne et de nos pères, les Francs; pourtant je songe qu'au-delà du Rhin le même Charlemagne, qui tant de fois battit les Saxons, est officiellement reconnu comme un empereur allemand, et puisqu'ici nous sommes associés à ses défaites, n'est-il pas singulier que là-bas nous n'ayons point le droit de revendiquer ses victoires? Au-delà de Roncevaux, suivant le col de Valcarlos, on a bien vite atteint la frontière de France : c'est par cette route

que le prétendant rentrait en France le 28 février dernier, après trois ans d'une lutte aussi sanglante que stérile.

Redescendons vers le sud. Sanguësa occupe sur la rive gauche de l'Aragon le centre même d'une vaste plaine à peine élevée au-dessus des eaux. A plusieurs reprises la rivière grossie pénétra dans ses murs et la ravagea. Au xve siècle, elle comptait parmi les cités les plus importantes de la Navarre ; les rois ne dédaignaient point d'y faire de longs séjours et la cour avec eux. Tout ce que l'art gothique, sur le point de finir et pressentant déjà la renaissance, imaginait de plus délicat, de plus capricieux, de plus fleuri, servait à décorer la demeure de ces hauts et puissans barons. Maintenant plus de fêtes et plus de bruit : les cris de chasse, les chants après boire, les accords des hautbois et des théorbes se sont tus; confiés à la garde d'un vieil intendant, les grands palais, sauvés des eaux, s'écroulent dans un abandon sinistre, plus funeste pour eux que le voisinage du fleuve ou l'action du temps, sans que jamais le maître indifférent qui les reçut en héritage daigne les visiter. Du reste les habitans, en ce qui les touche, prennent facilement leur parti de cette déchéance : n'ont-ils pas toujours pour se consoler leurs riches coteaux plantés de fructueux vignobles, et plus bas la plaine verte, *la pastoriza*, où, sur une étendue de plus de deux lieues carrées, leurs moutons paissent par milliers?

Une fois par an, le 2 décembre, Sanguësa semble secouer son voile de tristesse, les rues endormies retentissent du passage des voitures et du tumulte de voix; de tous côtés, la foule est accourue pour célébrer l'anniversaire du vertueux François-Xavier, patron de la Navarre. Le castel où naquit le saint se trouve sur une éminence, à 3 kilomètres à peine de la ville : une école pour les enfans a été établie dans le bas de la grande cour centrale, transformée en chapelle; à part cela, on a pris un soin religieux de conserver à tout l'édifice son aspect et ses dispositions primitives. Ce respect des Navarrais se comprend : il est peu de figures en effet aussi sympathiques, aussi touchantes que celle de ce noble jeune homme, riche et honoré, qui, dévoré de charité, brûlant de catéchiser les païens, s'en va mourir au bout de l'Asie, de fatigues et de misères; la douceur de sa voix, l'éclat de ses yeux, où brillait la conviction, la pâleur de ses traits amaigris par un feu intérieur, tout en lui attirait, charmait, subjuguait. A Mozambique, à Melenda, à Goa, il fait des conversions sans nombre; les populations ignorantes, émues de sa divine éloquence, se ruaient à ses pieds pour recevoir l'eau du baptême, et lui-même, dans une lettre écrite à Rome, disait un peu naïvement « qu'à force de baptiser, il ne pouvait déjà presque plus lever le bras. » Dans la cathédrale de Burgos, la plus belle peut-être de toutes les basiliques de l'Espagne, qui possède les plus belles du

monde, sur la très vieille et très curieuse porte qui conduit au cloître, se voit sculptée une tête de moine, celle de François-Xavier, paraît-il. On construisait en ce moment le portail de l'église; le saint homme était présent et suivait des yeux le travail, quand l'un des ouvriers se hâta d'esquisser sa figure sur un bloc de pierre qui se trouvait là, et le transporta tout aussitôt à la place qu'il occupe encore maintenant, au-dessus de l'imposte de l'arc, à droite. La légende est-elle authentique? Je le croirais volontiers. Évidemment ce n'est pas là une tête de convention; on y sent trop la précision, la fermeté de la vie : un capuchon de moine recouvre le front et ne laisse voir que l'ovale de la figure, les traits sont d'un homme jeune encore, la barbe fine s'allonge en pointe, et, dans la bouche souriante, comme prête à bénir, dans le nez droit et délicat, dans les yeux grands ouverts, un peu étonnés, dans chaque détail de la physionomie, en un mot, on reconnaît l'expression de cette nature d'élite, ardente et douce à la fois, merveilleusement saisie par le sculpteur.

La Navarre se divise en deux zones bien distinctes : celle du nord et celle du sud, la montagne et la plaine. Le point le plus avancé de la ligne des montagnes se trouve près de Tafalla; on se rend dans cette ville par le chemin de fer de Pampelune à Saragosse, à travers un pays assez triste, coupé de collines pelées et de plateaux déserts; mais, dès qu'on débouche dans la plaine, le spectacle change : la terre, de couleur brune, révèle au premier coup d'œil son incomparable fertilité : les arbres fruitiers, la vigne, l'olivier, y forment comme un verger non interrompu. Je ne ferai qu'un reproche à ce paysage : c'est d'être un peu aride, un peu sec. La ville elle-même manque d'eau potable; celle que lui fournit le Zadicos, un des affluens de l'Aragon, est terreuse et désagréable au goût; aussi les habitans, pendant l'hiver, sont-ils forcés de recueillir l'eau de pluie qu'ils conservent pour l'été dans de grands vases d'argile fabriqués à cet usage. *Tafalla, flor de Navarra,* disait le vieux proverbe. Charles III s'y était fait construire un palais tenu pour une des merveilles de l'époque; les jardins, prudemment fermés d'une enceinte de hautes murailles et de tours crénelées, occupaient un espace considérable; le poème du Tasse en avait fourni le modèle : promenoirs et portiques, kiosques et pavillons, rompaient la monotonie des bosquets. La salle à manger, *el cenador del rey,* était remarquable entre toutes par sa richesse et son élégance : sept arcades ogivales dessinaient un polygone irrégulier sans toiture, garni de siéges de pierre et fermé de grilles de fer délicatement travaillées; chaque pilier portait un petit clocheton surmonté lui-même d'une girouette à musique, qui, par un ingénieux mécanisme, tournait au moindre souffle, tandis qu'au centre de la pièce une

fontaine jaillissante distribuait sa fraîcheur aux convives : les eaux étaient amenées d'une source voisine par un aqueduc et répandues à profusion dans toutes les parties du parc. Durant la guerre de l'indépendance, la garnison française qui occupait Tafalla détruisit l'aqueduc et brutalement arracha les grilles du *cenador*. Le mal pourtant était peu de chose. Les jardins n'avaient rien perdu de leur disposition originale ; le palais lui-même réservait encore au visiteur mille détails précieux de l'art de l'époque. Qu'en reste-t-il maintenant? Rien qu'une immense place vide, au sol bosselé, une haute tour encore debout, le fameux *cenador* aussi, mais mutilé, pleurant ses stalles et ses clochetons; contre un mur ruiné des traces de peintures décoratives. Tafalla était comme le centre d'opération des libéraux en Navarre : Morionès y tint longtemps son quartier-général. Chaque maison porte encore écrit sur sa façade, en gros caractères, le nombre d'hommes et de chevaux, le grade et les fonctions des officiers qu'elle logeait. Les abords de la place avaient été soigneusement dégagés; pour plus de sûreté, l'autorité militaire fit construire deux forts, lourdes bâtisses blanches et nettes, odieusement régulières, et comme on n'avait pas de temps à perdre, ce fut l'antique palais royal qui fournit aux travailleurs les moellons nécessaires. Les Espagnols parlent sans cesse du vandalisme des soldats de Napoléon Ier, qui ont stupidement gâté tant de chefs-d'œuvre, mais de quel nom flétrir cette barbare destruction accomplie dans leur propre pays par une armée nationale?

A défaut de Tafalla, il nous reste Olite; cependant je ne sais si cette consolation ne contribuerait pas plutôt à aviver mes regrets. Une heure de distance à peine sépare les deux villes. La campagne intermédiaire est la plus fertile et la mieux cultivée du monde : les vignobles et les oliviers s'étendent vers la gauche à perte de vue; à droite, une ligne de coteaux baignés d'une lueur fauve termine l'horizon. De petits murs en terre battue entourent les jardins que sillonnent en tous sens mille canaux où l'eau vive murmure et coule à pleins bords; une immense avenue de peupliers blancs aux souches énormes donne son ombre à la chaussée; elle a malheureusement souffert de la guerre, et par les larges trouées qui la déchirent paraît la ville d'Olite. Tout d'abord on peut se croire transporté dans le monde des rêves, tant ces constructions multiples s'entassent et s'entremêlent en un pêle-mêle bizarre que fait mieux ressortir le ton azuré du ciel qui sert de cadre au tableau. On marche, on entre dans la ville, et l'illusion continue. Comme toutes les places fortes du moyen âge, Olite occupe une éminence de forme ronde, bien détachée, commandant la plaine et facile à défendre; l'ancienne enceinte, assez peu étendue, est intacte et forme un cercle parfait. La grande rue est à elle seule tout un musée : couvens fortifiés aux

noires fenêtres treillagées de grilles, sombres demeures seigneuriales timbrées d'écussons gigantesques, larges portes bardées de métal, garnies de clous à tête ciselée, gros comme des œufs, balcons et balustres en vieux fer forgé, vastes toitures surplombant d'un mètre et surchargées d'ornemens; mœurs et coutumes d'un temps disparu réapparaissent là tout entières. Avec cela, peu d'animation et comme le regret du passé; Tafalla, mieux situé, absorbe tout le commerce de la contrée. N'étaient les soldats, qui sont casernés ici comme partout dans le pays basque et dont une compagnie passe en ce moment au retour de l'exercice, le remington sur l'épaule, les clairons sonnans, je chercherais en vain dans cette nécropole quelque chose qui rappelle le siècle où nous vivons. Au centre même de la ville s'ouvre une place fort large; une plaque de marbre est encastrée au mur d'une maison; je m'approche et je lis qu'en ce lieu, le 10 juillet 1811, huit citoyens d'Olite, dont les parens ou les fils servaient dans les *guerillas*, furent fusillés par les troupes françaises. Volontiers je salue les noms de ces malheureuses victimes de la guerre; mais sur ce point encore les Espagnols sont-ils complétement sans reproches? Si une plaque de marbre devait rappeler chacune des fusillades et des exécutions sommaires accomplies tour à tour par l'un et l'autre parti durant les deux dernières luttes civiles, tout le nord de l'Espagne en serait pavé!

Le château qui faisait la principale défense de la ville en est encore le plus bel ornement; donnant d'un côté sur la campagne, il ouvre à l'intérieur sur la place et occupe ainsi avec ses dépendances presque le quart d'Olite. Il s'était conservé intact jusqu'à notre siècle; mais vers 1840 un incendie, allumé par les *cristinos*, le consuma : fort heureusement les flammes ne purent que dévorer les parquets et les lambris, et respectèrent le corps même de l'édifice. Pourvu seulement que de nouvelles discordes politiques ne viennent pas compléter leur œuvre et détruire même les ruines. Ce serait grand dommage! Ces murs de pierre lisse, hauts comme des montagnes, ces massifs énormes, appuyés sur des arcades pleines, gigantesques, ces clochetons en poivrière suspendus comme par la main au-dessus du vide, ces tourelles de toutes formes se haussant sur des tours plus larges ainsi qu'un jeune enfant sur les épaules de son frère aîné, ces créneaux pointus et qui, mathématiquement alignés, semblent encore en longue file monter la garde sur l'ombre de leurs vieux rois, ces guettes, ces barbacanes, ces brèches même, ouvertes par l'incendie, offrent à l'œil l'ensemble le plus imposant et le plus pittoresque qui se puisse voir. Mais je voudrais visiter l'intérieur : je frappe quelques coups à une poterne, une jeune personne vient m'ouvrir, la fille de l'intendant du lieu, vêtue d'une de ces robes claires qui plaisent tant sous ce

ciel si pur; elle consent à m'introduire et, passant devant moi, me recommande de marcher avec précaution. En effet, le chemin est obscur, obstrué de gravats; nous avançons par une série de couloirs étroits et d'escaliers en colimaçon dont les marches manquent souvent : la violence du feu a fait craquer toutes les pierres. Ici est le premier étage : les voûtes se sont effondrées pour la plupart, les portes ouvrent sur le vide. Tout d'abord, sur un des côtés d'une cour intérieure, je remarque une double rangée d'arcades superposées, aux trèfles précieux découpés à jour, aux colonnettes pareilles à des fuseaux, si sveltes, si élancées que le moindre coup de vent, semble-t-il, va les faire crouler; plus loin, contre les parois d'une salle d'honneur, quelques parties de l'ancien revêtement de stuc, couvert de fines arabesques. A mesure qu'on s'élève, le chemin devient plus périlleux : les escaliers tournent et s'allongent aux flancs des hautes tours creuses, vides du haut en bas; un moment de vertige, un faux pas, vous précipiterait dans l'abîme. J'atteins ainsi un petit réduit appelé fort improprement « le boudoir de la reine. » Arrivé là, je m'arrête; pour aller plus loin il me faudrait l'agilité et l'habitude des petits garçons du pays, qui, courant nu-pieds sur la crête des murs branlans, vont au sommet des dernières ruines dénicher les oiseaux. Voici la tour des Quatre-Vents couronnée d'arcades, dont chaque baie regarde un point de l'horizon; puis la tour de l'Horloge, cette fameuse horloge qu'un mécanicien était occupé à remonter jour et nuit; à côté *el pozo,* le puits citerne, aujourd'hui à sec, au-dessus duquel je me penche en passant : c'est une tour également, aussi haute, aussi vaste que les autres, mais sans étages et sans jours, béante au ciel; dans cet immense réservoir, admirablement cimenté, l'eau de pluie s'amassait en quantité suffisante pour que jamais, même en cas de siége, la population de la ville et la garnison du château n'eussent à souffrir de la soif. Je sors de là, au bout de deux heures, ébloui, comme halluciné.

L'antique basilique de Santa-Maria attient au château et, même après lui, mérite une visite. Pour l'élégance et la profusion des ornemens le portail n'a point qui l'égale. Ce qui m'y plaît surtout, c'est le précieux motif de sculpture : un long entrelacement de branches de vigne qui, partant des jambages de la porte à hauteur d'appui, entoure et dessine l'ogive. Les rameaux noueux où l'on croit voir circuler la séve, les feuilles dentelées, découpées comme à l'emporte-pièce, les vrilles capricieuses grimpent, s'enroulent, s'élancent et se détachent du mur avec une vigueur, une exubérance de vie admirable; l'artiste aura pris pour modèle cette vigne miraculeuse dont parle la Bible et dont une seule grappe de raisin faisait plier deux hommes sous le faix. Grâce à la nature de la pierre fort dure, l'œuvre est intacte dans ses moindres détails; il

n'en est pas de même, hélas! du petit cloître si harmonieux qui précède l'église : des troupes y campaient naguère, la flamme des bivouacs a léché les murs de sa langue noire, rongé les pierres des assises; et partout des fûts renversés, des arcs mutilés. Ne pourrons-nous donc faire un pas sur cette malheureuse terre sans y rencontrer les souvenirs odieux de la guerre civile?

Au-dessous de Tafalla, à l'extrémité même du losange que dessine la Navarre, se trouve Tudela, la dernière ville importante de la province; elle est située au-delà de l'Èbre, que le chemin de fer traverse sur un pont métallique long de 700 mètres et plus; les carlistes, de gaîté de cœur, en ont fait voler plusieurs arches; quand je passai par là, des ouvriers étaient en train de les rebâtir, mais lentement, posément, avec une gravité toute orientale, si bien qu'on ne pouvait prévoir s'ils en finiraient jamais; en attendant, on franchit le fleuve sur un bac. Du reste, il ne faudrait pas croire que la largeur normale de l'Èbre soit ici en proportion avec l'étendue du pont : son cours sinueux, les bancs nombreux de sable et de cailloux qui encombrent son lit immense, ses rives rongées, déchiquetées, sans arbres, le font ressembler à la Loire auprès d'Orléans. Comme la Loire aussi à certains momens, il a des crues subites et des colères inconsidérées. D'après d'anciens documens, l'Èbre fut navigable, pendant la plus grande partie du moyen âge, depuis Tudela jusqu'à la mer; mais l'incurie des premiers conquérans chrétiens et les transformations graduelles subies par le talweg du fleuve, ont privé le pays de ce précieux moyen de communication. Le canal impérial d'Aragon, œuvre magnifique commencée par Charles-Quint, n'a pu réparer tout le mal : plus de 250 kilomètres manquent encore pour le compléter, entre Saragosse et Tortosa. Ce canal d'ailleurs est à deux fins : il sert de voie au commerce et fournit de l'eau pour fertiliser les terres; l'irrigation est fort en honneur dans tous ses parages; l'usage en remonte aux Mores, qui ont occupé longtemps la contrée, et partout ont laissé des preuves bienfaisantes de leur séjour. A Tudela, même après la conquête, ils vivaient encore en grand nombre. Aujourd'hui la ville n'offre plus trace de mosquée; en revanche, les églises et les couvens y abondent, tous édifices bâtis de briques, vieux sans antiquité, absolument dépourvus d'intérêt; seule, la cathédrale, avec sa voûte majestueuse, ses chapelles surchargées d'ornemens churriguerresques, sa vaste sacristie où sont réunis les portraits en pied des donateurs, arrête l'attention. Tudela en somme m'apparaît sous un jour triste et froid; ses rues étroites sont plus que suffisantes pour une population qui ne dépasse pas 4,000 âmes; tout au travers coule la Queiles, minuscule affluent de l'Èbre, encaissée entre deux superbes quais de pierre qui feraient envie à un vrai fleuve : rien

d'inoffensif en apparence comme cet imperceptible filet d'eau, où les femmes du peuple vont d'ordinaire laver leur linge; mais le voisinage de l'Èbre le rend parfois dangereux. Non loin de là, vers la gauche, le vieux pont fortifié aligne au-dessus des eaux troubles du fleuve ses dix-sept arches inégales; ce pont, monument bizarre où tous les peuples ont mis la main, où tous les siècles ont posé leur pierre, figure comme arme parlante sur l'écusson de la cité.

Dès la sortie de la ville, les plantations d'oliviers commencent et se prolongent sur plusieurs lieues. Pour qui n'a vu jamais que nos oliviers de Provence, maigres, rabougris, souffreteux, ou même ceux d'Estella, que les vents du nord gênent dans leur croissance, il est difficile de s'imaginer à quel développement superbe peut arriver cet arbre bien cultivé, sous un ciel et sur une terre qui lui conviennent de tout point. Ici chaque plant projette ses rameaux à plusieurs mètres à l'entour : le feuillage en est d'un vert sombre, brillant et métallique, formant un couvert si épais qu'il donne de l'ombre comme un chêne; autour de chaque pied court un système de rigoles qui lui permet d'être inondé régulièrement. Cette terre est fertile à l'extrême, mais il lui faut de l'eau; sans humidité, toute culture est impossible, la végétation disparaît : à peine sommes-nous au milieu du mois de mai, et déjà le sol se crevasse sous les rayons d'un soleil de feu. A cette lumière plus crue, à ce ciel plus bleu, on sent que l'on approche de la véritable Espagne; pour s'en convaincre, il suffirait de voir le long convoi de voitures qui en ce moment passe sur la route, soulevant après lui d'épais nuages de poussière. Des Aragonais le conduisent, reconnaissables à leur costume national : veste et culotte de drap brun, mouchoir de fil à carreaux noué autour de la tête, sandales de cordes et guêtres longues, sans oublier l'ample ceinture de couleur qui huit ou dix fois leur fait le tour de la taille. Ces bonnes gens, de mine un peu rébarbative, s'étaient chargés d'un transport de vivres au compte de l'administration militaire, et maintenant ils rentrent chez eux après avoir rempli leur traité. Arrêtons-nous, il est temps, à quelques pas est la frontière.

La majeure partie de la Navarre est occupée par des montagnes boisées ou non, mais généralement impropres à la culture; même dans la zone inférieure, à l'est, entre les rivières de l'Èbre et de l'Aragon, s'étendent des déserts immenses, les *Bardeñas*, tout à fait semblables à nos landes avant l'introduction des pins, et où de rares troupeaux paissent mélancoliquement quelques brins d'herbes aromatiques. La Navarre n'en est pas moins une des provinces les plus riches de l'Espagne : cela tient à la fertilité extraordinaire de ses vallées et aussi à l'énergie, à l'amour du travail qui distinguent ses habitans. A Puente-la-Reyna, à Peralta, la vigne réussit fort

bien; l'olivier, aux environs d'Estella et de Tudela; quant au blé, il vient partout : ce fut là toujours la grande ressource du pays. Jusqu'au XIVe siècle, faute de numéraire, les monarques navarrais payaient avec un certain nombre de mesures de blé partie de la solde de leurs officiers et des fonctionnaires publics; eux-mêmes percevaient en nature les contributions des villes et des villages. Dès cette époque, la Navarre récoltait plus de grains qu'il ne lui en fallait pour sa consommation personnelle. L'empereur Charles-Quint, de glorieuse mémoire, avait autour de lui un confesseur, un chapelain et un médecin, nés tous trois dans les provinces du Nord; c'est ainsi qu'il avait appris quelques mots de basque, l'idiome le plus difficile qui soit au monde, et il aimait à s'en servir. Or un jour, rencontrant en chemin un muletier navarrais, il lui demanda dans sa langue : — Muletier, d'où viens-tu? — Et l'homme aussitôt : — De Navarre. — Et en Navarre il y a beaucoup de blé? poursuivit l'empereur. — Oh! oui, seigneur, beaucoup de blé, répondit l'autre. — L'ambitieux monarque, qui avait tant d'armées à nourrir dans l'un et l'autre monde et qui, comme son aïeul, était toujours sans argent, conclut sous forme d'aparté : — Oui, oui, beaucoup pour vous, mais il ne m'en revient rien à moi. — La Navarre, comme on sait, en vertu de ses *fueros*, ne payait point de contributions à la Castille, et cet état de choses a duré jusqu'en 1841. Grâce à l'abondance des céréales, la fabrication des farines est particulièrement florissante : en 1868, il existait dans la province 237 moulins dont 32 à deux ou plusieurs meules; à part cela, peu de commerce, peu d'industrie, de rares filatures, quelques fabriques de drap; 60 mines environ de cuivre, de plomb ou de fer sont en exploitation et comme 20 forges en activité. Bref, le vin seul, avec le blé, fournit à l'exportation un article de quelque importance.

On s'est étonné souvent que sur un territoire aussi restreint les carlistes aient pu soutenir une lutte aussi longue. Les trois provinces basques en effet réunies à la Navarre ne comptent pas même 2 millions d'hectares; elles aussi pour un tiers et plus sont occupées par des montagnes complétement improductives; en tenant compte de la partie qui était aux mains des libéraux, à peine restait-il aux carlistes pour subsister 700,000 ou 800,000 hectares de terre plus ou moins cultivée. On a cru alors de bonne foi que toutes leurs ressources provenaient du dehors, et de fait à l'étranger, dans certaines classes au moins, les sympathies ne leur ont pas manqué; les souscriptions ont été publiques, les enrôlemens ouvertement provoqués, les armes et les munitions au su de tous achetées, emballées, expédiées. Est-ce à dire que ces manœuvres ou ces envois aient influé beaucoup sur la durée de la guerre? Un Espagnol de mes amis, esprit fin et judicieux, tenait devant ses

compatriotes le raisonnement qui suit : « Les contributions volontaires, dès que le but dépasse certaines limites, demeurent toujours en dessous; sans chercher plus loin, en Espagne même, ne voulait-on pas vers 1860 procurer au gouvernement par souscription publique toute une flotte de guerre? On recueillit à peine de quoi fréter une chaloupe. D'ailleurs, si quelquefois on peut réunir de la sorte une somme déterminée, il y a loin de cet effort momentané à la dure obligation de verser chaque jour pendant cinq années l'argent nécessaire à l'entretien d'une armée en campagne. »

Et cette armée, nous savons sa force, 50,000 hommes au bas mot. C'est par centaines de millions qu'il faut alors chiffrer la dépense; que là-dessus les partisans de don Carlos, légitimistes de France et catholiques d'Angleterre, aient libéralement fourni leur appoint, le fait n'est pas contestable; mais, fort heureusement pour lui, le prétendant trouvait sur place d'autres ressources plus sérieuses et bien plus durables. « Dans le pays basque, par la nature même du terrain, il ne peut y avoir de grande culture; chaque ferme ne comprend guère qu'un hectare de bonne terre, auquel il faut joindre un autre hectare dans la montagne pour le pacage des bestiaux; grâce à un travail opiniâtre et à l'entente parfaite de ce qui convient à ses champs, le paysan basque peut payer pour l'hectare qu'il cultive une rente annuelle de 100 francs; le propriétaire reçoit donc, l'un dans l'autre, 50 francs par hectare. Or, pendant trois ans, don Carlos a été le maître absolu de la contrée; la majorité des grands propriétaires sont libéraux : les uns ont vu leurs biens vendus ou séquestrés et n'ont, partant, rien perçu de leurs rentes; les autres, qui ont fait un accord avec les autorités carlistes, ont dû, avec la rente, fournir quelque chose en surplus; pour les propriétaires résidens carlistes, ils ont conservé leurs biens, mais ils avaient à supporter des charges énormes qui leur enlevaient au moins la moitié de leur revenu. En calculant sur 800,000 hectares, bon an mal an, don Carlos n'a pas dû toucher moins de 35 millions de francs. Ajoutez-y la contribution directe, personnelle, très rigoureusement exigée; chaque famille payait jusqu'à 3 douros (15 francs) par mois; cela fait, pour dix mille familles, à peu près 20 millions; avec les contributions indirectes, car trop longtemps l'exportation de certains articles, tels que le vin, ne fut point interdite au-delà du territoire libéral, et les douanes carlistes fonctionnaient régulièrement, vous aurez encore de ce fait une dizaine de millions, soit en tout 60 millions de francs, somme bien plus considérable qu'il n'en fallait au prétendant pour munir ses soldats de canons Krupp et de fusils Berdan. Par rapport aux vivres, aux subsistances, la question se résout plus simplement en-

core : le pays basque, essentiellement agricole, ne connaît point le luxe; l'argent même y est assez rare, mais l'argent ne fait pas la vraie richesse, il ne sert qu'à faciliter les échanges. Là-bas, en Navarre surtout, les articles de première nécessité abondent : le blé, l'huile, le vin; la vie est peu chère; comme les femmes ont l'habitude de travailler la terre, les champs ne sont point restés en friche après le départ des maris ou des fils, et pendant toute la durée de la guerre les récoltes n'ont pas diminué sensiblement; en outre, chaque famille, à cause du voisinage des montagnes, possède quelques têtes de bétail dont le fumier lui sert à améliorer son champ. Les réquisitions ne manquaient donc pas d'être fructueuses, et l'on peut poser en principe que jamais les carlistes n'ont souffert de la faim. Il est certaines localités, comme Viana, qui, situées aux approches des deux armées, étaient forcées de les recevoir et de les héberger à tour de rôle; si elles ont pu y suffire aussi longtemps, — ainsi concluait mon Espagnol, — cela ne prouve-t-il pas clairement les profondes ressources de la contrée qui, par elle-même, subvenait à tous les besoins qu'une intendance militaire bien organisée eût été tenue de prévoir ailleurs. »

Bien qu'elle fasse partie du pays basque au double point de vue ethnologique et géographique, la Navarre, dans sa plus grande étendue au moins, a depuis longtemps désappris « la noble langue des fils d'Aïtor. » Les habitans des hautes vallées parlent encore l'idiome primitif; mais dans tout le sud et dans l'est, à Pampelune, à Monreal, à Lumbier, on se sert d'un castillan mélangé de termes locaux. Les femmes en général sont petites, la taille lourde, les traits vulgaires et sans agrément; l'homme a mieux conservé, dirait-on, le type de la race aborigène : le corps souple et nerveux, le visage ovale, le nez droit, les pommettes saillantes, les cheveux drus empiétant sur le front. Les Navarrais ont aussi leur caractère particulier : ils sont plus sombres, plus fermés que leurs voisins de la Vizcaye ou du Guipuzcoa, ils rient peu; d'aucuns les accusent d'être sournois. Du moins leur courage est-il incontestable : on les a vus au Monte-Jurra, pour charger à la baïonnette, ramper comme des jaguars aux flancs de rochers à pic. On a coutume, il est vrai, d'établir une distinction entre les habitans de la montagne et ceux de la plaine. Les premiers auraient, à ce qu'on assure, des mœurs plus douces et plus patriarcales; les autres, au contraire, n'aimeraient rien tant que la guerre, les rixes et les coups : le climat plus chaud en serait cause et peut-être aussi le vin, plus abondant. Pour ma part, et sans nier la justesse de cette observation en temps ordinaire, j'ai pu voir chez tous les Navarrais, du nord au sud et de Leire à Vera, le même esprit d'indépendance, le même orgueil surexcité

jusqu'à la rage par les luttes récentes et la défaite suprême. Ces montagnards, si placides et si doux, sont aujourd'hui les plus terribles, et la haine sauvage qu'ils portent à leurs vainqueurs ne cherche même pas à se déguiser.

En Navarre, l'état de l'instruction est des plus prospères; c'est un des bienfaits de cette autonomie, de cette administration locale dont la province a pu jouir jusqu'à ce jour. Dès l'an 1781, une loi est portée par les cortès siégeant à Pampelune dans le but de régler, organiser et développer l'enseignement primaire; en 1794, l'instruction est rendue obligatoire pour les enfans des deux sexes, et chaque absence de leur part à l'école punie d'un réal d'amende aux frais du père ou du tuteur. N'est-il pas curieux vraiment qu'une mesure qui chez nous soulève tant de colères et d'appréhensions ait été appliquée sans résistance depuis près d'un siècle dans le pays le plus religieux et le plus catholique de la chrétienté? En 1829, nouvelle loi sur l'enseignement : les écoles primaires reçoivent un règlement général; les maîtres toucheront un traitement de 3, 4 ou 6,000 réaux au minimum, selon leur catégorie. Bien plus, Pampelune est dotée d'écoles normales : l'une pour les hommes avant 1840, l'autre pour les femmes en 1847, alors qu'il n'existait en Espagne aucun établissement de ce genre et que, dans le reste de l'Europe, ils étaient comptés. Depuis lors le progrès ne s'est pas ralenti : on ne saurait traverser un des villages de la Navarre sans apercevoir une ou même deux maisons d'école, pour filles et garçons; et certes ces maisons ne sont ni les moins propres, ni les moins bien tenues. En somme, près des trois quarts des Navarrais savent lire, et cependant, le croirait-on? il ne s'est pas encore trouvé parmi eux un seul poète pour chanter leurs gloires, leurs traditions, leurs regrets; ils n'ont point d'écrivains, point d'artistes, ni musicien, ni peintre, ni sculpteur, le fond de la race est excellent, mais un talent supérieur ne s'en dégage pas. Quand on rapproche de cette stérilité l'exubérance et la force de vie des provinces du sud comme l'Andalousie, où les génies de toute sorte poussent sans préparation, sans culture, du sein d'une ignorance séculaire et toute orientale, on reste un moment étonné. Il faudrait donc étendre à la Navarre ce qu'un de nos penseurs disait de l'Amérique du Nord : que la supériorité vraie d'un peuple n'est pas nécessairement en rapport avec le développement de l'instruction primaire, et que, là même où tout le monde sait lire, une aristocratie intellectuelle peut faire défaut !

L. Louis-Lande.

LES

POISONS DE L'INTELLIGENCE

I.

L'ALCOOL. — LE CHLOROFORME.

I.

Rien n'est plus instructif pour la connaissance des phénomènes de la vie que l'étude des troubles produits dans les fonctions organiques par les divers poisons. A vrai dire, le sens de ce mot *poison* doit être singulièrement élargi : un poison n'est pas, comme on serait tenté de le croire d'après l'usage vulgaire du mot, une substance toujours mortelle et funeste; au contraire, presque toutes les substances médicamenteuses sont toxiques, et réciproquement. L'opium, qui est un admirable médicament, en même temps est un redoutable poison. L'alcool, qui, ingéré en petite quantité, est un stimulant salutaire à la digestion, à forte dose produit des désordres graves qui ont souvent entraîné la mort : aussi serait-on fort embarrassé, si l'on voulait séparer la classe des médicamens de la classe des poisons. M. Claude Bernard définit un poison une substance qui ne peut entrer dans la composition du sang, ni pénétrer dans l'organisme sans y causer des désordres passagers ou durables. C'est là une définition claire et formelle qui nous permettra de distinguer un poison d'un aliment. Un aliment est une substance assimilable qui doit, à un moment donné, faire partie de notre sang ou de nos tissus; un poison au contraire doit s'éliminer et disparaître, car, s'il existe dans le sang, ce n'est qu'accidentellement. Un œuf est un aliment, parce que les substances contenues

dans l'œuf seront absorbées pour passer ensuite dans le torrent circulatoire; mais si on donne à un malade un grain d'émétique, on lui aura donné un poison, parce que l'émétique sera nécessairement éliminé, et que l'organisme ne peut supporter la présence d'émétique dans le sang. En tout cas, l'action de l'émétique, comme médicament, n'est pas différente de son action comme poison : c'est tout simplement du poison à faible dose. On le voit, la distinction entre un poison et un médicament est artificielle, et doit être absolument bannie du langage scientifique.

L'étude des poisons est donc aussi utile au médecin qu'au physiologiste. Au médecin qui veut guérir les organes qui fonctionnent mal, elle montre comment agissent les substances qu'il peut employer, en sorte que la toxicologie, ou science des poisons, n'est pas autre chose que la thérapeutique expérimentale. Autrefois, du temps d'Orfila, les expériences sur les poisons étaient destinées seulement à éclaircir les problèmes les plus délicats de la médecine légale. Aujourd'hui elles servent à la médecine tout entière. Comme l'a dit encore M. Claude Bernard, un organe sain et un organe malade ne fonctionnent pas différemment, et l'action d'un poison sur l'organisme sain peut devenir une action médicamenteuse sur l'organisme malade.

Un grand progrès a été réalisé le jour où on a cherché à limiter le rôle des poisons à un organe ou à un tissu. Il nous semble maintenant que cette donnée est élémentaire, et que rien n'était plus simple que de chercher si telle ou telle substance agissait plus spécialement sur le sang, ou sur le muscle, ou sur le cerveau; mais cette recherche, qui semble être le premier pas de la toxicologie, ne date guère que d'une vingtaine d'années, et on peut presque dire que les belles études de M. Claude Bernard sur le curare en ont été le point de départ. C'est qu'en effet auparavant, au lieu d'analyser les fonctions des organes ou des tissus, on en considérait surtout l'ensemble. On cherchait à voir dans tous les phénomènes physiologiques le résultat d'une force spéciale agissant sur les organes, et on appelait propriétés vitales toutes les propriétés de ces organes. Aujourd'hui, qui pense encore à soutenir ces doctrines? Le principe de la vie n'est pas unique, il est disséminé dans toutes les parties vivantes, et personne ne voudrait ressusciter les théories de l'ancienne école de Montpellier, qui admettait une force vitale présidant aux fonctions organiques. Un être vivant est un composé d'organes vivans, lesquels peuvent mourir isolément. Ces organes sont composés de tissus; ces tissus sont constitués par des cellules, et toutes ces parties peuvent disparaître successivement sans que la fin des unes entraîne nécessairement la mort des autres.

Prenons un exemple qui éclaircira cette proposition. La combustion du charbon dans un air confiné produit un gaz toxique, l'oxyde de carbone. C'est par l'oxyde de carbone que meurent les infortunés qui tentent de se suicider en brûlant du charbon dans une chambre hermétiquement fermée. Or l'oxyde de carbone agit spécialement sur un élément anatomique particulier, sur les globules rouges du sang, et tous les symptômes de la mort par l'oxyde de carbone sont la conséquence de cet empoisonnement du sang. Cela signifie que le sang meurt avant les autres tissus, et que, si ceux-là finissent par mourir, cela tient seulement à ce qu'ils sont privés de sang vivant, ce sang vivant étant indispensable à leur existence propre. Aussi la mort par hémorrhagie présente-t-elle les mêmes phénomènes que la mort par l'oxyde de carbone, et on peut dans l'un et l'autre cas rendre toutes les apparences de la vie à l'animal empoisonné, en restituant à son organisme le sang dont il est privé dans le premier cas, et qui dans le deuxième cas est impropre à la vie. L'analyse physiologique a même été plus loin; on a non-seulement reconnu que le sang était empoisonné, mais encore on a déterminé quelle était la partie du sang atteinte, et on a vu que c'étaient les globules rouges du sang, et dans ces globules la substance que les chimistes ont appelée hémoglobine, laquelle prend l'oxygène de l'air pour l'apporter dans les tissus.

Certes il serait à souhaiter que nous eussions de tous les poisons des notions aussi précises que nous en avons de l'oxyde de carbone. Malheureusement il est loin d'en être ainsi. Nous savons que le sang, les muscles, les nerfs, la moelle épinière, ont des propriétés qui sont détruites ou perverties par certains poisons spéciaux, mais nos connaissances ne vont que rarement au-delà de cette première localisation. Je vais tenter ici d'étudier les poisons qui agissent sur une certaine partie de l'organisme, une des plus nobles sans contredit, puisque c'est sur l'organe de l'intelligence, sur l'encéphale. Mais je ne chercherai pas à préciser le lieu même où se fait cet empoisonnement. Le siége des fonctions intellectuelles n'est pas assez bien déterminé pour qu'il soit permis de faire une autre étude que celle des symptômes. Nous allons donc voir quels sont les symptômes de l'empoisonnement de l'intelligence; peut-être cette investigation sera-t-elle profitable aux philosophes comme aux physiologistes, l'union du physique et du moral étant si intime qu'il n'y a que des inconvéniens à en séparer l'étude.

Cette sorte d'introduction était nécessaire pour faire comprendre ce que nous entendons par le mot de *poison de l'intelligence*. Nous ne voulons pas dire par là qu'un poison agit uniquement sur l'intelligence, sans porter son action sur les autres organes et les autres fonctions : nous entendons seulement qu'il porte primitivement son

action sur l'intelligence; que si plus tard les autres fonctions sont troublées, cela ne change en rien la propriété qu'il a eue d'altérer dès le commencement les facultés intellectuelles. Ce n'est donc pas une action exclusive, c'est seulement une action prédominante, car pour les faits physiologiques il n'y a pas de classification absolue, et toute démarcation rigoureuse est nécessairement arbitraire et entachée d'erreur. Ainsi, pour rester dans l'exemple déjà cité, à la période dernière de l'empoisonnement par l'oxyde de carbone, il y a de l'agitation intellectuelle, du délire et d'autres symptômes de la perversion de l'intelligence; mais ces troubles ne surviennent que consécutivement, ils sont la suite de l'empoisonnement complet du sang. Le cerveau privé de sang vivant est troublé dans sa fonction, et de même qu'on observe du délire dans l'anémie cérébrale à la suite des grandes hémorrhagies, de même à la suite de l'empoisonnement par l'oxyde de carbone on observe des troubles intellectuels produits par l'absence d'un sang vivant et oxygéné. Aussi l'oxyde de carbone n'est-il pas un poison de l'intelligence, c'est un poison du sang qui n'agit sur le cerveau que parce qu'il a tout d'abord agi sur le sang. Il en est autrement de certains corps qui troublent primitivement les fonctions du cerveau, l'alcool et le chloroforme par exemple. Avant qu'il existe ailleurs des troubles fonctionnels quelconques, l'intelligence est atteinte, — l'intelligence ou la sensibilité, ce qui est tout un. Il n'y a rien du côté des muscles, ou du sang, ou du cœur, ou des poumons, mais il y a une action du poison sur les facultés intellectuelles, action qui se traduit par l'ivresse et le délire. Il est vrai que plus tard, si l'intoxication est poussée plus loin, le cœur, l'estomac, les muscles finissent par se ressentir de la perversion des centres nerveux, mais ces troubles ne sont que secondaires, et l'alcool, comme le chloroforme comme l'éther, le hachich, l'opium et le café sont de véritables poisons intellectuels.

Nous ne devons pas d'ailleurs nous étonner de voir que les poisons qui altèrent d'abord l'intelligence finissent par porter leur action sur d'autres fonctions. En effet, le système nerveux central, qui est l'organe atteint par le poison, préside à presque toutes les grandes fonctions vitales, et, de même qu'il est l'organe de l'intelligence, il est l'organe qui excite les mouvemens musculaires et qui régit les fonctions du cœur, du tube digestif et des glandes sécrétoires éparses dans l'organisme. Aussi, parmi les poisons du système nerveux central, en est-il qui agissent sur telle ou telle fonction plutôt que sur telle autre, et cependant, à la dernière période de leur action, toutes ces fonctions finissent par être profondément troublées. Ainsi le chloroforme, qui agit tout d'abord en supprimant la volonté, la mémoire et le sentiment, c'est-à-dire en

troublant les fonctions du cerveau, finit par paralyser plus tard les mouvemens du cœur et de la respiration, c'est-à-dire la moelle épinière, tandis que la strychnine agit en sens inverse, d'abord sur la moelle épinière et ensuite sur le cerveau. De même l'émétique n'agit sur l'estomac que par l'intermédiaire du système nerveux: si on coupe les nerfs vagues qui se rendent de la moelle épinière à l'estomac, on empêche les vomissemens consécutifs à l'empoisonnement par l'émétique, et cependant l'émétique laisse l'intelligence intacte, au moins quand il est donné à faible dose, car à dose plus forte il agit sur le cœur d'abord et ensuite sur l'intelligence.

Ainsi il existe des poisons du système nerveux central qui portent leur action sur des parties différentes de ce tissu, et si nous considérons au système nerveux trois fonctions principales, l'intelligence, qui dépend du cerveau, les mouvemens volontaires, qui dépendent de la moelle épinière, les mouvemens organiques du cœur, du tube digestif et des glandes, qui dépendent du bulbe rachidien intermédiaire à la moelle épinière et au cerveau, nous aurons des poisons agissant d'abord sur l'une ou l'autre de ces parties, et par conséquent sur les fonctions qui en dépendent, mais portant plus tard leur action sur toutes les parties du système nerveux. Nous ne nous occuperons ici que des poisons agissant d'abord sur le cerveau et troublant les fonctions intellectuelles. Nous ne chercherons pas à déterminer pourquoi ils agissent ainsi, car leur mode d'action est encore inconnu. Il est certain que le poison est porté au cerveau par le sang, et que l'action intime du sang chargé de la matière toxique sur les cellules nerveuses des circonvolutions les modifie de manière à troubler la pensée; mais quelle est cette action? Est-ce une combinaison chimique du poison avec les cellules? est-ce un trouble mécanique dans la circulation cérébrale? Voilà ce que nous ignorons absolument et ce que des expériences ultérieures pourront peut-être un jour nous apprendre. Toutefois, avant de connaître le *pourquoi* des choses, il est facile de connaître le *comment*, et si nous ne savons pas la cause dernière des empoisonnemens du cerveau, nous pouvons du moins en étudier les résultats et les symptômes.

II.

L'étude des poisons qui agissent sur les facultés intellectuelles ne présente pas seulement un intérêt physiologique et psychologique, elle a encore un intérêt social considérable. En effet il semble que l'homme, à toutes les époques et dans tous les pays, soit mécontent de l'état de son intelligence, et qu'il cherche à l'exciter par des substances toxiques. Or ce qui caractérise tous les em-

poisonnemens du système nerveux, c'est que le poison, avant de détruire, surexcite, et c'est cette surexcitation que l'homme recherche avec ardeur, avec passion. Une fois qu'elle est devenue une habitude, elle s'impose avec une telle force que rien ne peut plus la combattre. Elle est un vrai péril social aussi bien pour les Chinois et les Hindous qui fument l'opium que pour les Européens qui boivent de l'alcool.

L'alcool est, comme chacun le sait, le résultat de la fermentation du sucre. Toutes les liqueurs sucrées abandonnées à elles-mêmes fermentent en donnant de l'alcool et de l'acide carbonique; aussi toutes les liqueurs sucrées fermentées sont-elles des boissons alcooliques. En somme, les symptômes que produisent ces boissons sont toujours à peu près les mêmes. Quoique ces symptômes aient été connus de tout temps, ils n'ont été que rarement l'objet d'une analyse méthodique, et ce n'est peut-être que dans les observations éparses des romanciers ou des dramaturges qu'on pourrait trouver des remarques ingénieuses et fines sur l'ivresse et ses effets.

Le premier effet de l'intoxication par l'alcool est un sentiment intime de satisfaction, une sorte de béatitude fort agréable. A ce moment, il semble que les idées s'éclaircissent, que les difficultés et les obstacles disparaissent; on voit, suivant une expression vulgaire, la vie en rose : on se sent content et heureux de vivre. Si l'on continue à boire, l'excitation intellectuelle augmente et se manifeste de plusieurs manières; on pourrait résumer d'un mot toutes ces formes en disant qu'il y a *hypéridéation.*

L'hypéridéation de l'ivresse au premier degré est un phénomène très curieux et très intéressant, mais qu'il serait dangereux d'observer trop souvent sur soi-même. Dans cet état, il y a une profusion d'idées de toute sorte, idées joyeuses, idées glorieuses, idées libertines, idées tristes, idées guerrières, qui se succèdent avec une rapidité très grande. Ce qui les caractérise, c'est qu'elles ne sont pas modérées : il semble qu'il n'y ait plus de mesure dans l'intelligence; tout est hors de proportion, et tout grandit. On sent ses forces morales décuplées, on se croit capable de tout faire et de tout entreprendre, et cependant les idées nouvelles se succèdent sans cesse; après une entreprise, on pense à une autre, puis à une autre encore. Toutes sont impraticables, mais elles nous sourient au moment où elles passent : peut-être dans le nombre en est-il de sensées, — on n'a pas le loisir de s'y arrêter, c'est un va-et-vient perpétuel, une sorte de fantasmagorie plus ou moins séduisante dans laquelle on ne peut trouver le temps de faire une pause. On comprendra très bien comment dans cet état on ne peut retenir ses secrets; on devient communicatif et affectueux. Même lorsque l'ivresse n'est que légère, ce besoin d'épanchement se manifeste

déjà, mais à un degré plus avancé il n'est pas de confidence qui y résiste. « Comme le moûst bouillant dans un vaisseau pousse à mont tout ce qu'il y a dans le fond, ainsi le vin fait débonder les plus intimes secrets à ceux qui en ont pris outre mesure. » Cette hypéridéation n'est en somme qu'un excès de l'imagination, et souvent cette activité de la *folle du logis* se montre d'une autre manière, par les saillies ingénieuses, les rapports plaisans, les boutades excentriques. Certains auteurs ne pouvaient, paraît-il, produire que dans cet état de surexcitation : c'est ce qui a donné à leurs œuvres un cachet factice d'originalité. Souvent, dans l'ivresse, au milieu de ce déluge d'idées, apparaît tout d'un coup, sans que l'association des idées puisse en faire deviner l'origine, une idée qui n'a rien de commun avec les précédentes et qui s'impose avec une fixité désespérante. Elle revient toujours au milieu des autres, de même que dans un morceau de musique le thème reparaît sans cesse sous les modulations et les variations qui l'entourent.

Ainsi nous trouvons deux caractères particuliers aux débuts de l'ivresse : d'une part la rapide succession, d'autre part la fixité des idées; il semble au premier abord qu'il y ait désaccord entre ces deux formes différentes de l'excitation intellectuelle. Il n'en est rien cependant si on examine avec soin le mécanisme de l'intelligence.

A l'état normal, toutes les facultés, l'imagination, le jugement, la mémoire, l'association des idées, sont régies par une autre faculté supérieure, qui est l'attention. L'attention ou la volonté, c'est l'homme même : c'est le *moi* qui, étant en pleine possession des ressources dont il dispose, les prend où il veut, quand il veut, pour en faire tel usage qu'il lui plaît. Or dans l'ivresse, même au début, la volonté et l'attention ont disparu. Il n'y a plus que l'imagination et la mémoire, qui, abandonnées à elles-mêmes sans règles et sans guides, produisent les effets les plus inattendus. Tantôt c'est une idée qu'on ne peut chasser, tantôt c'est une idée qu'on ne peut retenir, car l'attention est tout aussi bien destinée à éliminer certaines idées qu'à en fixer d'autres. L'idée fixe provient donc autant d'un défaut d'attention que l'idée trop fugitive, et dans les deux cas c'est la conséquence de l'empoisonnement du cerveau par le sang chargé d'alcool. Aussi, quoiqu'il semble à celui qui est atteint d'un commencement d'ébriété que sa puissance de travail est augmentée, s'il veut réellement travailler, il se sentira bientôt impuissant à recueillir et à fixer ses idées, et la fécondité trompeuse dont il se croyait doué lui apparaît-elle bien vite comme une impuissance réelle contre laquelle il ne peut lutter. Quelquefois cependant, par un effet du hasard et peut-être de l'habitude, l'idée fixe involontaire est justement celle qu'il veut développer, et cette coïncidence heu-

reuse peut lui faire croire que son attention est intacte; mais ce ne serait qu'une illusion, car il lui serait impossible de faire tout autre travail. C'est donc par la perte de l'attention, la surexcitation de l'imagination et la diminution du jugement que se caractérisent les premiers effets de l'ivresse. Il est intéressant de rechercher comment les poètes et les romanciers ont dépeint cette période de l'empoisonnement par l'alcool.

L'oncle Van Bück, dans un proverbe de Musset, Tholomyès et Grantaire, dans *les Misérables*, tiennent des discours baroques et tout à fait semblables aux billevesées des ivrognes. On ne saurait avoir une meilleure idée de l'ivresse qu'en relisant ce qu'ils disent. C'est la vie prise sur le fait, et un exemple vaut mieux qu'une théorie. Ainsi Fantasio, dans une orgie, se met à dire mille folies :

SPARK. — Tu vas te griser...

FANTASIO. — Je vais me griser, tu l'as dit.

SPARK. — Il est un peu tard pour cela.

FANTASIO. — Qu'appelles-tu tard? Midi, est-ce tard? Minuit, est-ce de bonne heure? Où prends-tu la journée? Restons là, Spark, je te prie, buvons, causons, analysons, déraisonnons, faisons de la politique, imaginons des combinaisons de gouvernement, attrapons tous les hannetons qui passent autour de cette chandelle et mettons-les dans nos poches. Sais-tu que les canons à vapeur sont une belle chose en matière de philanthropie?.. Il y avait une fois un roi qui était très sage, très sage, très heureux, très heureux... Tiens, Spark, je suis gris. Il faut que je fasse quelque chose... Tra la,... tra la... Allons, levons-nous.

Ce débordement d'idées, cette exubérance factice de vitalité intellectuelle a tenté bien des poètes, et souvent ils ont réussi merveilleusement à traduire en un langage poétique les visions de l'ivresse. Écoutez par exemple les vers étincelans qu'Émile Augier, dans *l'Aventurière*, fait dire à don Annibal, que Fabrice essaie de griser pour surprendre le secret de Clorinde, sœur d'Annibal :

Ventrebleu! plus je bois, et plus ma soif redouble.
Regardez-moi ce jus, l'abbé, ce jus divin,
Que le monde a nommé modestement du vin;
C'est le consolateur, c'est le joyeux convive,
A la suite de qui toute allégresse arrive.
Au diable les soucis! les craintes, les soupçons!
Quand je bois, il me semble avaler des chansons.
Verse encore un couplet! et nargue du tonnerre!
Buvons à plein gosier, et chantons à plein verre!

Les romanciers ont aussi très bien compris que la forme de l'ivresse n'est pas toujours la même et qu'elle diffère selon les individus. Il y a des hommes qu'il est impossible de griser : à la fin,

après une grande quantité d'alcool ingéré, ils auront les symptômes de l'intoxication profonde, l'incertitude de la démarche, le sommeil invincible, l'insensibilité, les vomissemens, la syncope; mais ils n'auront pas eu, en apparence au moins, la période d'excitation intellectuelle qui caractérise les premiers momens de l'ivresse. C'est qu'il y a en effet un étrange phénomène dû à l'influence de la volonté. Nous avons dit que dans l'ivresse la volonté et l'attention ont diminué, mais elles n'ont pas disparu complétement, en sorte que cette même volonté peut se concentrer sur la crainte de l'ivresse. Grâce à cette idée fixe, dont l'ivresse exagère encore l'intensité, il n'y a plus de manifestation extérieure du délire. Cependant au dedans de nous nous ressentons les effets psychologiques de l'alcool, mais nous avons encore dans une large mesure le pouvoir d'en arrêter l'envahissement. Une mauvaise nouvelle, une circonstance grave dégrisent subitement, si l'intoxication n'est pas trop profonde; il y a là un mélange très curieux de puissance et d'impuissance de la volonté. La volonté n'empêchera ni les vertiges, ni les illusions intérieures, ni les troubles de la démarche, mais elle sera souvent puissante pour entraver le flux de paroles qui, la plupart du temps, est le principal signe de l'ivresse. Il semble qu'il y ait une différence entre les idées et les paroles. Autant on est incapable d'agir sur l'apparition des idées, autant on reste maître de soi pour les paroles et les actes. Une idée même délirante apparaît malgré nous et s'impose à nous; mais par bonheur nous restons juges de cette idée, et, si elle nous paraît délirante, nous sommes maîtres de nous taire et de ne rien laisser voir de ce qui se passe en nous.

Que si au contraire on se livre à la première ivresse, que si on abandonne sa volonté, en exprimant tout haut les idées folles qui courent dans l'intelligence, alors on ne peut plus s'arrêter, et il faut un événement grave pour mettre un terme à l'hypéridéation et au débordement de paroles. C'est le propre des gens qui consentent à se griser : ils se disent au début d'un repas qu'ils se *laisseront aller*, et dès les premiers verres ils sont ivres. Parfois même l'intention de se griser équivaut au fait lui-même; on a vu des personnes ivres avant d'avoir bu et étourdies par leur propre parole. Le langage a consacré cette analogie : une nouvelle heureuse, une fortune inattendue, un succès inespéré, produisent un effet analogue à l'ivresse, et on dit qu'on est grisé par le succès. Dans une scène de *la Contagion*, d'Estrigaud offre à André Lagarde une fortune considérable, une somme de 3 millions, moyennant un marché infamant. André a résisté, puis il a fini par accepter. Il renonce à la pauvreté, il préfère le luxe et le plaisir. « C'est la fleur de l'aloès qui éclate. J'ai assez vécu comprimé dans ma coque. De l'air, morbleu, du bruit,

du bruit nocturne surtout! Décrochons les enseignes des bourgeois et rossons le guet. — Lucien : Il est gris, Dieu me pardonne! — D'Estrigaud (à part) : Je l'ai grisé. »

Il y a donc à côté de l'ivresse par l'alcool une sorte d'ivresse morale qui lui ressemble et qui se manifeste par les mêmes effets : mais celle-ci s'observe plus rarement, et il n'est pas donné à tout le monde de la ressentir. Il existe une certaine classe de gens à tempérament intellectuel délicat et excitable. Ce sont des tempéramens nerveux, mais non pas tout à fait dans le sens où on l'entend en général : ils sont nerveux pour le cerveau. Le moindre événement détruit chez eux l'équilibre de la raison. La plus petite émotion, la plus légère contrariété, leur font perdre immédiatement la présence d'esprit et le sang-froid. Quand ils sont dans leur état normal, ils ne manquent ni de jugement ni de volonté, mais vienne un accident imprévu, tout disparaît subitement, volonté, jugement, réflexion, et le trouble des facultés intellectuelles équivaut au trouble que produit l'ivresse. Chez ces personnes, le plus léger accès de fièvre amène sur-le-champ du délire et de l'hypéridéation. Ils ont la tête faible, pour employer une expression souvent usitée, et s'ils ne s'observent pas avec soin, ils s'enivrent, sans s'en douter, avec une facilité déplorable qui leur a joué plus d'un méchant tour. On pourrait avec raison comparer cette prédisposition à l'état nerveux si fréquent chez la femme et connu sous le nom d'hystérie. Or les femmes, et particulièrement les hystériques, s'enivrent très facilement. La plus légère dose d'alcool suffit pour leur faire perdre la raison. C'est qu'en effet, chez les hystériques comme chez les individus prédisposés, la volonté et l'attention sont affaiblies, et il faut très peu de chose pour les faire disparaître tout à fait.

Outre la prédisposition individuelle, il est encore d'autres conditions dont il faut tenir grand compte, tant pour les différens genres d'ivresse que pour la rapidité avec laquelle l'ébriété apparaît. L'ivresse de l'eau-de-vie et des liqueurs très chargées d'alcool est lourde et pesante; elle produit à peine d'excitation intellectuelle, et semble de prime abord agir sur les fonctions organiques, la circulation et la respiration. Au contraire l'ivresse du vin est légère et stimulante, en particulier celle du vin de Champagne, et celle du vin de Bourgogne, qui se manifestent surtout par des effets psychiques. Enfin le mélange de liqueurs de diverses natures agit avec beaucoup d'intensité. La rapidité et la facilité avec lesquelles l'alcool est absorbé ne sont pas non plus sans influence. Ainsi, quand on est à jeun, l'alcool agit très vite : au contraire, pris pendant un copieux repas, il est absorbé plus lentement, et les effets toxiques sont moins à craindre. En Angleterre, où l'alcoolisme fait des ra-

vages même dans les classes les plus élevées de la société, on a adopté une coutume bizarre qui permet de boire beaucoup sans s'enivrer : c'est de prendre au début du dîner un verre d'huile, qui empêche l'absorption de l'alcool dans l'estomac et l'intestin. Cette coutume dégoûtante était fort en usage autrefois : je ne sais si elle dure encore aujourd'hui.

La température extérieure n'est pas non plus sans action. Je me souviens qu'étant en Égypte, au mois de septembre, par une chaleur torride, il me suffisait d'un demi-verre de vin de Bordeaux étendu avec de l'eau pour m'étourdir, et que, si je ne m'étais observé, et si j'avais continué à boire même de l'eau rougie, cela eût pu avoir des conséquences désagréables. Peut-être cette puissance exagérée du vin tient-elle à la rapidité avec laquelle l'alcool se volatilise à une température de 40 degrés; mais l'explication n'est pas très satisfaisante, car, quelle que soit la température extérieure, la température du sang reste à peu près invariable. L'effet subit du froid extérieur est aussi intéressant à noter. Ainsi un homme qui sort de table n'étant qu'étourdi, et qui s'expose brusquement à l'air glacé, peut ressentir tout d'un coup les effets de l'ivresse. Il est à supposer que cette action immédiate de l'alcool est due à la suppression brusque de la perspiration de l'alcool par la peau et les poumons. C'est pour cette raison, comme le remarque le docteur Burill, que les religieux du mont Saint-Bernard ne donnent que du café à boire aux voyageurs.

De tout ce qui précède, nous pouvons conclure que l'alcool à faible dose surexcite certaines facultés intellectuelles, l'imagination, la mémoire, l'association des idées, mais qu'il en paralyse d'autrês, spécialement la volonté, la réflexion, et le jugement. Cependant, à une dose plus forte, toute trace d'intelligence a disparu. Quand le vieux Sly est étendu par terre, ivre-mort, ronflant dans la boue, il excite la compassion et le mépris. « O la monstrueuse bête, le voilà gisant comme un vrai porc! O hideuse mort! que ton image est affreuse et repoussante! » A l'exaltation a succédé une dépression profonde, un véritable *coma*, suivant le mot technique. L'insensibilité est complète, nulle excitation extérieure ne peut réveiller le malheureux qui est ivre mort. On a pu faire ainsi des opérations non douloureuses, tout comme avec le chloroforme, et Montaigne raconte à ce sujet des histoires trop gauloises pour être rapportées ici. Cette période d'anesthésie complète est loin d'être inoffensive, et souvent on a vu des cas de mort dans la période comateuse de l'ivresse.

C'est ainsi que les phénomènes se succèdent chez la plupart des individus; mais chez quelques-uns, entre la période comateuse et la période d'excitation, il y a souvent un état assez grave que les

anciens auteurs ont appelé ivresse convulsive. « Dix hommes peuvent à peine, dit Percy, se rendre maîtres de cette espèce de forcené. Son regard est farouche, ses yeux étincelans, ses cheveux se hérissent, ses gestes sont menaçants; il grince des dents, crache à la figure des assistans, et ce qui rend ce tableau plus hideux encore, il essaie de mordre ceux qui l'approchent, imprime ses ongles partout, se déchire lui-même, si ses mains sont libres, gratte la terre, s'il peut s'échapper, et pousse des hurlemens épouvantables. » C'est à cette période terrible de l'ivressé qu'il faut rapporter les crimes et les meurtres qui sont commis par des ivrognes. Ceux qui ont ce genre d'ivresse sont aussi peu responsables que des aliénés, et le délire que Percy a si énergiquement décrit est absolument semblable au délire des maniaques. Du reste cette forme de l'ivresse ne survient guère que chez les malheureux qui ont le sang vicié par des excès alcooliques antérieurs, et c'est un des accidens les plus redoutables de l'alcoolisme que le délire furieux survenant à la suite d'un nouvel excès de boisson, même si cet excès est peu de chose relativement à tous ceux qui ont précédé.

C'est qu'en effet l'action de l'alcool n'est pas seulement une intoxication rapide, à courte échéance; elle peut, si on en prolonge l'usage ou l'abus pendant quelque temps, devenir une intoxication chronique qui trouble profondément toutes les fonctions de nos organes, et finit par altérer tous les tissus. Plus peut-être que les autres systèmes organiques, le système nerveux est altéré, et particulièrement l'encéphale. Des expériences précises tentées sur des animaux dont on mélange les alimens avec de l'alcool ont démontré que le cerveau absorbait une certaine quantité de cette substance, par suite de l'affinité élective que certains tissus ont pour certains poisons déterminés, en sorte qu'on peut, après avoir sacrifié des chiens ainsi intoxiqués, prendre leur cerveau, et en retirer par la distillation une certaine quantité d'alcool. Si on continue l'expérience pendant plus de temps, ces malheureux chiens, victimes involontaires de l'ivrognerie, finissent à la longue par perdre l'intelligence : ils deviennent inquiets, tristes, agités. Suivant M. Magnan, ils ont de véritables hallucinations; par momens ils se croient poursuivis, courent effarés, en hurlant et en cherchant à mordre dans le vide. D'autres fois, au milieu de la nuit, ils poussent des gémissemens plaintifs et tremblent de tous leurs membres, comme s'ils voyaient devant eux d'épouvantables fantômes.

La tristesse et la crainte, tels sont aussi chez l'homme les résultats de l'empoisonnement chronique de l'intelligence par l'alcool. Il semble que, par une sorte de légitime vengeance, la nature fasse expier les joies de l'ivresse par les terreurs de l'alcoolisme. D'abord

ce n'est qu'un sentiment vague de tristesse indéfinissable, qu'on cherche à combattre par de nouvelles doses de poison. Peu à peu cette tristesse augmente : le soir, à ce moment qui n'est pas encore le sommeil et qui n'est déjà plus l'état de veille, apparaissent des fantômes mal éclairés, mais à formes repoussantes. Ce ne sont pas encore de vraies hallucinations, ce sont des illusions seulement; mais le moment des hallucinations arrive : des formes hideuses, des animaux immondes, ou encore des objets terrifians empruntés au domaine de la vie réelle. On ne saurait avoir une meilleure idée de cette forme de délire qu'en lisant les observations médicales recueillies sur des aliénés alcooliques. Il me suffira d'en citer une, empruntée à M. Magnan; comme toutes les observations se ressemblent, on jugera très bien d'après ce seul exemple de la forme la plus fréquente du délire alcoolique. Il s'agit d'une femme de quarante-cinq ans, buvant depuis longtemps. « La lumière une fois éteinte, avec l'obscurité, les hallucinations reviennent; elle essaie d'abord de porter son attention sur d'autres objets; elle ferme les yeux et s'efforce de s'endormir. C'est en vain; tout à coup elle entend la voix de ses parens, les gémissemens et les cris de sa fille, qu'on entraîne... elle voit des toiles d'araignée sur le mur, des cordages, des filets avec des mailles qui se rétrécissent et s'allongent; au milieu se montrent des boules noires qui se renflent, diminuent, prennent la forme de rats, de chats qui passent à travers les fils, sautent sur le lit, disparaissent. Puis elle voit des oiseaux, des visages grimaçans, des singes qui courent, s'avancent, rentrent dans la muraille, des poulets qui s'enfuient et qu'elle cherche à attraper; sur tous les toits des maisons voisines apparaissent des hommes armés de fusils; à travers un trou du mur, elle remarque le canon d'un revolver braqué sur elle; des incendies de tous côtés, les maisons s'effondrent : tout disparaît. Au milieu du tumulte, elle voit massacrer son mari et ses enfans... qui crient au feu, à l'assassin, qui appellent au secours. Elle entend les cloches, la musique, un bruit de machine à côté de la chambre, puis des chants, des cris confus. Les arbres semblent danser et sont couverts de globes de toutes couleurs qui reculent, grossissent et diminuent. Par momens, d'immenses feux diversement colorés éclairent l'horizon. »

Souvent ces hallucinations sont si épouvantables qu'elles contraignent, pour ainsi dire, les malheureux à se tuer. Rien n'est plus commun que le suicide des buveurs. D'après Brierre de Boismont, sur un total de 4,595 cas de suicide, il y en a 530 par ivresse, soit environ un neuvième. On le voit, la proportion est considérable; c'est une des graves conséquences sociales de l'abus des boissons alcooliques.

Ces funestes effets de l'alcool sont bien connus : comment se fait-il donc que partout, sous tous les climats et à toutes les époques, l'homme ait tant d'amour pour ce poison? Il est même peut-être le seul animal qui ait la passion des liqueurs fortes. C'est à peine si on peut citer quelques cas tout à fait exceptionnels de singes ou de chiens consentant à boire des mélanges imbibés d'alcool, et y trouvant un certain plaisir, tandis que pour l'homme ce plaisir est général et ne souffre presque pas d'exception. C'est que l'homme est malheureux et qu'il a besoin d'oublier. Souvent la réalité de la vie est cruelle, attristée par les fatigues, les soucis, les chagrins : tantôt les ouvriers de nos grandes villes, épuisés par la misère et adonnés aux plus rudes travaux, tantôt les habitans des froids brouillards de l'Écosse et de la Norvége ou des steppes glacées de la Russie, tantôt de malheureux sauvages, d'intelligence débile, luttant contre la faim et courbés sous le joug écrasant d'un despote, tous misérables, opprimés, pliant la tête sous la destinée. Ils ont pourtant le moyen de se soustraire à cette servitude : quelques gouttes de ce cordial vont faire fuir tous les nuages. La misère, le froid, la faim, auront disparu, ils se sentiront forts et puissans, les souffrances d'hier seront oubliées; celles de demain, ils ne s'en soucieront guère, et, avec l'alcool qui les abrutit, il leur semblera qu'ils se versent dans les veines la santé et le bonheur (1).

Aussi est-ce dans les pays pauvres et les climats froids, où la pauvreté est si cruelle, que l'alcoolisme fait le plus de ravages, en Angleterre, par exemple. Là, l'ivrognerie est devenue un fléau social. Sur 1 million de pauvres secourus par la charité publique, il y avait, en 1865, 800,000 ivrognes. Les boissons qui servent à la consommation journalière sont surtout le *whiskey* et le *gin*. Le whiskey est le produit de la distillation du blé ou du seigle fermentés. Le *gin* ou genièvre est obtenu par la distillation de l'eau-de-vie de grain sur les baies de genièvre. Ajoutons à cela les vins de France et d'Espagne, la plupart du temps frelatés, le *porter*, l'*ale* et le *stout*, bières très riches en alcools. Aux États-Unis, où le goût de l'alcool n'est pas moindre qu'en Angleterre, outre le *whiskey* et le *gin*, on boit encore le *brandy*, produit par la fermentation des patates colorées avec du caramel, le rhum et le tafia, qu'on obtient au moyen de la fermentation des mélasses. En Suède, l'al-

(1) Tout récemment, dans un livre fort étrange à tous égards, dans *l'Assommoir* de M. Zola, les effets de l'alcool ont été décrits avec précision. Les maux qu'il engendre sont représentés dans toute leur cynique horreur : misère, prostitution, débauche, crime même, telles sont les conséquences fatales de l'alcoolisme et de l'ivresse. Aussi le livre de M. Zola n'est-il pas un livre immoral, et, si les grossièretés de la langue ne couvraient pas d'un nuage épais le talent de l'auteur, je serais presque tenté de dire que c'est une œuvre moralisatrice.

coolisme fait de grands ravages. D'après les statistiques, chaque habitant, en exceptant les femmes et les enfans, consomme environ 100 litres d'alcool par an. Le dimanche, dans les villages, il est rare de rencontrer quelqu'un qui ne soit pas ivre. Cependant les Suédois sont un peuple laborieux, instruit, et un des plus honnêtes de l'Europe. En Russie, la consommation de l'alcool est énorme et malheureusement encouragée par les fermiers de l'impôt. Outre les eaux-de-vie de grain, telles que le *vodki* et le *kummel*, il y a quelques autres boissons alcooliques fort répandues, le *brega* ou bière blanche, le *symorosli* ou vin de bouleau, produit par la fermentation de la séve du bouleau. Les Tartares de l'est boivent le lait de jument fermenté, liqueur très alcoolique, connue sous le nom de *koumys*. Au contraire, dans les climats tempérés et dans les contrées du sud de l'Europe, l'ivrognerie est un vice rare. Les Espagnols sont d'une sobriété proverbiale. Les Grecs, les Italiens, les Turcs, ne se livrent que très rarement à des excès de boisson. En France, heureusement, l'alcoolisme est peu répandu. Absolument rare dans le sud de la France, il est plus commun dans le nord, notamment en Bretagne, en Normandie et en Flandre. En somme, les excès de boisson tuent chaque année une moyenne de 50,000 personnes en Angleterre, de 40,000 en Allemagne, de 25,000 en Russie, de 4,000 en Belgique et seulement de 2,000 en France.

Les peuples réduits en servitude ou ayant émigré pour suffire à leur existence sont rarement sobres; ils boivent pour oublier leurs maux. Les Irlandais et les Polonais sont dans ce cas, et, de tous les peuples européens, ce sont peut-être les plus adonnés à l'ivrognerie. En Asie, les Chinois sont généralement assez sobres chez eux; mais quand ils émigrent, soit aux États-Unis, soit en Cochinchine, soit aux Indes, soit dans les différentes îles de l'Asie orientale, ils deviennent ivrognes avec frénésie, et boivent soit de l'eau-de-vie de riz, soit les eaux-de-vie de grains, que les Anglo-Saxons, peu soucieux de moralité, débitent à bas prix.

Il est curieux de voir à quel point les peuplades sauvages, en présence de la civilisation européenne, ont immédiatement emprunté à cette civilisation ce qu'elle avait de plus pernicieux, c'est-à-dire l'usage des liqueurs fortes. En Amérique les Indiens Sioux, en Australie les misérables tribus de l'intérieur, consomment des quantités colossales d'*eau de feu;* le mal fait chez eux de si effrayans progrès, que ces peuplades auront probablement bientôt disparu devant les envahisseurs. Sur toutes les côtes de l'Afrique, en Guinée, au Congo, au Cap, en Abyssinie, les comptoirs européens débitent aux indigènes des liqueurs fortes qui ravagent les tribus. L'eau-de-vie de millet, de miel, les vins de palmier, de dattes, de bananier ne leur suffisent pas : il leur faut nos eaux-de-

vie de grain européennes. Ces peuples enfans, qui ne savent ni modérer leurs désirs ni maîtriser leurs passions, s'enivrent avec rage, et ne sont satisfaits que s'ils tombent ivres morts. Selon M. Picqué, les Taïtiens ignoraient à peu près l'usage des liqueurs alcooliques, mais les Européens, en 1796, leur ayant appris à faire fermenter les fruits du pays, ils se prirent d'une passion effrénée pour la bruyante ivresse que produisent ces liqueurs. Dès lors ils soumirent à la fermentation le jus des oranges, de la pomme, de l'ananas et d'une foule d'autres fruits. M. Picqué rapporte aussi l'exemple des Lapons du Finmarck, qui ne connaissent pas l'art de la distillation; mais, quand ils viennent à la côte, la première chose qu'ils demandent aux marins, c'est l'eau-de-vie : on les ramasse ivres morts dans toutes les criques du rivage.

Parmi les nombreuses boissons alcooliques qui sont employées par l'homme pour pervertir son intelligence, nous n'avons pas encore parlé de l'absinthe. C'est qu'en effet l'absinthe n'agit pas seulement par l'alcool qu'elle contient, mais encore par l'essence d'absinthe, qui, même à faible dose, est un poison redoutable. Ce qui différencie l'absinthe de l'alcool, c'est qu'au lieu d'agir seulement sur le système nerveux encéphalique, elle agit aussi avec une très grande rapidité sur la moelle épinière, en produisant des tremblemens, des accès convulsifs épileptiformes, et, à la longue, des attaques d'épilepsie. Elle paraît cependant produire aussi une sorte d'ivresse spéciale, le même sentiment de satisfaction, de bien-être que l'alcool, et les effets de béatitude et d'hypéridéation sont plus marqués avec l'absinthe qu'avec l'alcool. Peut-être faut-il attribuer la sensation de chaleur et de bien-être que donne l'absinthe à son action sur la moelle épinière, mais en tout cas c'est un poison énergique et dont les effets prolongés deviennent funestes pour l'intelligence bien plus rapidement que ceux de l'alcool, ainsi que l'ont démontré les patientes recherches de M. Magnan. Aussi l'absinthe devrait-elle être absolument exclue de l'alimentation publique, tandis qu'on ne pourrait songer à en faire autant pour l'alcool. L'alcool est un stimulant excellent, qui, à dose modérée, est agréable et même utile. C'est un aliment réparateur; c'est de plus un médicament tonique, dont l'efficacité est incontestable; mais quels faibles avantages à côté de ses méfaits!

III.

A côté de l'alcool, il faut placer le chloroforme. Au point de vue physiologique, l'action de ces deux poisons est presque la même, et si l'usage qu'on en fait est très différent, leur fonction est presque identique.

Le chloroforme est un liquide incolore, volatil, aromatique, plus dense que l'eau et ne se mélangeant pas avec elle. Il a été découvert par Soubeiran en 1831, et le procédé au moyen duquel Soubeiran l'a obtenu est encore employé aujourd'hui. Il suffit de distiller de l'alcool avec de l'hypochlorite de chaux et de la chaux. Les propriétés hypnotiques du chloroforme ont été découvertes en 1847 par Flourens, quelques mois seulement après que Jackson eut reconnu à l'éther des propriétés analogues; mais le premier chirurgien qui l'ait employé dans une opération sur l'homme est Simpson, d'Édimbourg, en novembre 1847. Depuis cette époque, la pratique s'en est généralisée à tel point qu'aujourd'hui on ne fait plus d'opération grave sans chloroforme : aussi est-on en droit de regarder la découverte de l'anesthésie chirurgicale comme une des plus précieuses de ce siècle, déjà si fécond en bienfaits.

L'action principale du chloroforme, c'est la paralysie de la sensibilité, ou l'anesthésie. C'est à ce titre qu'il agit sur l'intelligence, car la sensibilité n'est qu'une des formes de l'intelligence; mais ce point, étant encore assez obscur, mérite d'être éclairci.

Deux grandes fonctions sont dévolues au système nerveux, la sensibilité et le mouvement : c'est par la sensibilité que nous recevons les impressions qui viennent du dehors, c'est par l'excitation des muscles, ou le mouvement, que nous manifestons notre volonté et que nous agissons sur les objets extérieurs. Quand il n'y a ni maladie, ni empoisonnement, la volonté, c'est-à-dire l'intelligence, excite, par l'intermédiaire de la moelle épinière, les différens muscles et produit un mouvement; mais cette condition n'est pas absolument nécessaire, puisque sur les animaux décapités, par exemple, le système nerveux de la moelle épinière peut encore exciter des mouvemens dans les muscles. Il y a motilité, il n'y a plus sensibilité. Il n'y a sensibilité que quand l'intelligence est intacte et capable de percevoir, en sorte qu'un être sans intelligence ne peut pas être sensible. Les observations pathologiques viennent à l'appui de ce fait : toutes les fois que l'intelligence est atteinte, il y a en même temps des troubles de la sensibilité, et réciproquement. Aussi, lorsque l'on voit un malade présentant des troubles notables de la sensibilité, si les nerfs sont intacts, on peut être sûr que le système nerveux central est lésé, et lésé de telle sorte que l'intelligence n'est pas restée indemne.

L'anatomie et la physiologie comparées sont d'accord avec la pathologie. Il y a des animaux sentant peu ou mal, ce sont les animaux inférieurs : leur intelligence est obscure, et leur sensibilité aussi obtuse que leur intelligence. Au contraire, à mesure que l'on considère des animaux plus intelligens, on voit la sensibilité devenir de plus en plus délicate, en sorte que l'homme, le plus intelligent

de tous, est aussi le plus sensible, et même, dans les différentes races humaines, ce sont encore les races les mieux douées pour l'intelligence dont la sensibilité est la plus parfaite. La disposition anatomique des centres nerveux est en rapport avec cette coïncidence; c'est chez l'homme que les cordons postérieurs de la moelle épinière sont le plus volumineux comparativement aux cordons antérieurs. Or les cordons antérieurs transmettent les excitations motrices aux nerfs, tandis que les cordons postérieurs servent à la conduction des excitations sensitives; de même encore les lobes postérieurs du cerveau sont, relativement à ce qui existe chez les animaux, plus développés chez l'homme que les lobes antérieurs. Or c'est dans les lobes postérieurs que semble se faire la perception des excitations sensitives.

Ce rapport étroit entre l'intelligence et la sensibilité n'a rien d'ailleurs qui doive nous surprendre. En effet, quelle que soit l'influence du développement spontané de l'intelligence même, selon la constitution propre du cerveau qui est son organe, il n'en est pas moins vrai que toutes nos connaissances viennent de nos sensations et du travail cérébral qui en résulte. L'intelligence est en quelque sorte le produit de ces deux facteurs, et les notions extérieures, élaborées et fécondées par la spontanéité de l'esprit, forment la personnalité des individus. Nous avons donc le droit, quand nous voyons l'anatomie, la physiologie et la pathologie établir entre la sensibilité et l'intelligence un rapport étroit, de dire que la psychologie consacre les données positives fournies par ces trois sciences.

Les poisons qui agissent sur l'intelligence sont donc par cela même des poisons de la sensibilité. L'alcool n'est pas en cela différent du chloroforme. Au début de l'ivresse, il y a déjà une insensibilité notable; mais à la période comateuse l'insensibilité est absolue, tout comme à la dernière période du chloroforme, de sorte que l'intoxication par le chloroforme suit une marche parallèle à l'intoxication par l'alcool, et on peut distinguer une première période d'ivresse proprement dite, et une seconde période de sommeil ou de coma.

Quand quelqu'un se met à respirer du chloroforme, les premières bouffées commencent par l'étourdir, il est pris d'une sorte de vertige et d'éblouissement fort désagréable. Ce vertige va en augmentant, et à mesure que le patient continue à respirer la substance toxique, ses idées s'exaltent de plus en plus. Il entend tout ce qu'on dit et y répond, mais il y répond comme un individu ivre, d'abord en exagérant ses impressions, et en dépassant la mesure; son jugement a déjà disparu, et il donne aux réponses les plus insignifiantes

un accent théâtral qui fait souvent un effet grotesque. Puis les idées deviennent de plus en plus confuses; la volonté et le jugement n'existant plus, la conception des idées, abandonnée à elle-même, devient désordonnée et délirante; en un mot, c'est un état de sommeil avec rêve, presque anologue à ce qui se passe dans le sommeil ordinaire.

Peut-être ne sera-t-il pas hors de propos de rappeler ici en quelques mots les faits psychologiques du sommeil. L'individu qui est éveillé est parfaitement maître de lui-même; il conduit sa pensée et dirige ses conceptions dans tel sens qu'il lui convient : pendant que des idées de toute sorte se succèdent et passent devant sa volonté, il peut s'arrêter quand bon lui semble et fixer son attention de manière à garder fidèlement le souvenir de celle qu'il a choisie comme digne de mémoire; mais que le sommeil vienne à le prendre, ce pouvoir disparaîtra. Les idées deviendront plus fugitives, plus rapides; il sera impossible de faire halte, le jugement ne sera plus là pour rectifier sans cesse le concept désordonné et tumultueux des formes imaginatives, et les idées déraisonnables, absurdes, fantastiques se succéderont sans relâche; à mesure qu'elles deviennent plus déraisonnables, l'attention et la mémoire faiblissent de plus en plus, et nous ne pouvons saisir le moment mathématique où la conscience de nous-mêmes disparaît. Volontiers je prierais mon lecteur de faire une semblable étude sur lui-même et de chercher à reprendre le fil de ses conceptions, au moment où il s'endort. Il verra qu'on ne s'endort jamais brusquement, et que le premier effet du sommeil semble être la perte de l'attention et de la volonté. La conception et l'association des idées restent cependant intactes, en ce sens que jamais les idées ne sont plus vives que dans ce moment de transition entre la veille et le sommeil. Pour M. Baillarger, c'est à cette période intellectuelle que les hallucinations surviennent le plus fréquemment. Si je pouvais citer mon propre exemple, je dirais que, suivant le conseil de M. Brierre de Boismont, je me suis exercé à voir des idées sous des formes réelles, de sorte que, pour m'endormir, je cherche à avoir des représentations des objets; dès que je commence à avoir devant les yeux un objet qui me paraît réel par la netteté de ses contours, je suis assuré que c'est le commencement du sommeil, car, à l'état de veille, je ne puis rien avoir de semblable. Souvent cet objet est tout à fait inattendu, et il est remplacé par un autre aussi surprenant : les images vont ainsi en s'effaçant les unes les autres, sans que ma volonté puisse les modifier; en un mot, c'est une sorte de kaléidoscope dont le *moi* est simple spectateur. J'essaie en vain d'en conserver la mémoire : il n'y a pas de fin à ce spectacle changeant, il n'y a pas de dernière image. Le souvenir est de plus en plus confus, et fina-

lement le sommeil arrive sans qu'on puisse en déterminer le moment; il en résulte qu'au réveil il y a une lacune, c'est-à-dire une période de temps pendant laquelle notre travail intellectuel reste ignoré de nous.

Pour l'alcool, pour le chloroforme, les phénomènes sont tout à fait semblables. En même temps que l'attention, le jugement et la volonté, la mémoire disparaît, de sorte qu'on assiste au spectacle bizarre d'un individu vivant et pensant, mais chez qui la vie et la pensée ne laisseront pas de souvenir; on lui racontera ce qu'il a fait, et ce sera du nouveau pour lui. Il y aura eu une lacune dans le souvenir de ses opérations intellectuelles, mais non dans leur suite : c'est le souvenir et non la conception des idées que le poison aura troublé.

Aussi croyons-nous qu'il y aurait lieu de faire de la faculté de la mémoire deux facultés distinctes et qui ne sont pas comparables. Pour prendre un exemple, voici un individu ivre qui peut encore marcher et se conduire. Il se souvient des rues qui le ramèneront chez lui, il se souvient de sa maison, de son étage, de sa chambre, et cependant le lendemain il ne se rappellera rien de ce qui s'est passé; entre le moment où il s'est trouvé le verre en main devant la table d'orgie et le moment de son réveil dans sa chambre est un vide que tous ses efforts ne sauraient repeupler. Cependant sa mémoire était restée suffisante pour qu'il pût retrouver son chemin, il s'est rappelé les détails nécessaires pour le retour au logis, mais il n'a pu fixer les sensations et les idées nouvelles qui ont passé dans son esprit pendant son ivresse. Il y a donc lieu de distinguer la mémoire qui retient de la mémoire qui a retenu. La première n'est possible que si les facultés intellectuelles, entre autres la volonté et l'attention, sont intactes : pour retenir un fait, il faut y arrêter son intelligence, et pouvoir le faire; or c'est ce pouvoir qui manque dans le sommeil ordinaire, dans le sommeil chloroformique et dans l'ivresse. J'appellerais volontiers cette partie de la mémoire mémoire *active*, en l'opposant à l'autre partie de la mémoire, qui est la mémoire *passive* et inconsciente. Celle-là ne disparaît ni dans le rêve, ni dans l'ivresse; elle fait partie intégrante de nous-mêmes, et nous ne pouvons penser sans elle. Chaque idée, chaque image est un souvenir modifié par des souvenirs ultérieurs : privée de cette somme de souvenirs, l'intelligence n'existerait pas. De même que nulle force ne se détruit dans la nature, et que les mers sont encore ébranlées par le sillage du vaisseau de Pompée, de même toutes les sensations perçues ont laissé leur trace dans l'intelligence humaine, en sorte que la conception des idées est le résultat conscient ou inconscient de tous les souvenirs accumulés et élaborés. Donc, quand les poisons de l'intelligence détruisent la mé-

moire, ils ne peuvent altérer que la mémoire active, réfléchie, consciente, ils ne portent pas leur action sur la mémoire des faits passés. Ceux-là sont ineffaçables, et il faut une lésion bien plus profonde des centres nerveux pour qu'ils aient disparu.

Je ne voudrais pas insister trop longtemps sur cette distinction, mais je crois qu'elle était nécessaire pour qu'on pût comprendre les phénomènes si complexes des troubles de l'intelligence à la suite de l'intoxication chloroformique. Dès que le choroforme absorbé par la muqueuse pulmonaire a passé dans le sang, la mémoire active qui nécessite l'attention et la volonté a disparu; cependant l'intelligence n'est pas morte encore. Les idées sont encore conçues, les vieux souvenirs persistent, parfois même la mémoire des faits passés est étrangement surexcitée. On parle une langue que depuis longtemps on avait crue oubliée, on se rappelle de vieilles histoires qui semblaient ensevelies dans l'oubli, et qui sommeillaient ignorées dans un recoin de l'intelligence, comme un trésor enfoui dans une cave y reste parfois de longues années sans que rien n'en révèle l'existence. Ce fait de la surexcitation de la mémoire est d'autant plus intéressant que dans plusieurs formes de l'aliénation mentale on le retrouve avec les mêmes caractères, et coïncidant aussi avec la perte absolue de la mémoire active.

Quoique l'insensibilité survienne assez promptement avec le chloroforme, elle n'arrive en général qu'après la perte de la mémoire, et cette différence dans la résistance au poison produit un effet des plus bizarres. Ainsi, que l'on commence l'opération alors que l'insensibilité n'est pas encore complète, le patient poussera des cris, des hurlemens ou des plaintes; il s'agitera comme s'il souffrait, et il s'écriera que le moment de l'opération n'est pas encore favorable. Souvent même il portera un jugement erroné sur la sensation qu'il éprouve, tout comme un aliéné, ou un individu endormi. A le voir ainsi se débattre, s'agiter, et témoigner de la souffrance, on croirait volontiers que le chloroforme n'a eu aucune action sur sa sensibilité, et cependant au réveil il n'a conservé aucun souvenir de tout ce qui s'est passé.

Une douleur qui ne laisse aucune trace dans l'intelligence est-elle une vraie douleur? Il est plus difficile qu'on ne le croit de répondre à cette question. Supposons en effet une douleur aiguë, pénétrante, mais durant peu de temps, une minute par exemple: certes pendant cette minute l'individu aura réellement souffert; mais si tout souvenir de cette douleur a immédiatement disparu, l'individu, ne se rappelant plus rien, ne sera plus à plaindre; il niera avoir souffert, et s'exposera volontiers à une nouvelle opération, car il s'imagine qu'il n'a pas eu de douleur : on peut donc dire qu'il aura eu tout le bénéfice de l'anesthésie chloroformique. En

somme, dans l'état normal, la douleur est bien autrement persistante : cette même douleur aiguë et pénétrante, survenant chez un individu sain, même si elle dure à l'état aigu moins d'une minute, laissera après elle un souvenir odieux : l'intelligence en sera ébranlée, en sorte que le souvenir de la douleur est, pour ainsi dire, la douleur même. Si supprimer le retentissement prolongé d'une excitation douloureuse équivaut à supprimer la douleur même, une douleur sans souvenir n'est pas une vraie douleur, car il lui manque ce qui fait précisément le caractère de toute impression douloureuse, ce retentissement prolongé qui émeut la conscience, et le souvenir, qui, chaque fois qu'il revient, est l'image affaiblie, mais puissante encore, de la douleur primitive. Voici, par exemple, deux individus à qui on arrache une dent : l'un n'a pas voulu être chloroformé, l'autre l'a été de manière à perdre le souvenir, mais non la sensibilité. Dans ces conditions, au moment de l'opération tous deux crieront et sembleront souffrir ; mais au bout d'une demi-minute leur état ne sera plus le même : le premier souffrira encore, soit de l'ébranlement général qu'a produit la violence de la douleur, soit du souvenir de cette douleur qui lui fera en imagination recommencer à chaque instant la pénible opération qu'il vient de subir. Au contraire, le second ne se plaint plus, il dit qu'il n'a pas souffert, l'excitation douloureuse n'a laissé aucune trace, et tout se passe chez lui comme s'il n'avait subi aucune douleur.

Lorsqu'on fait respirer du chloroforme à un malade, il faut tenir un grand compte de sa disposition morale. S'il est courageux et résolu, tout se passera le mieux du monde, et on n'aura pas de difficulté à faire disparaître sa sensibilité ; mais si au contraire la perspective de l'opération lui cause une frayeur insurmontable, il faudra redoubler d'attention et de vigilance, car on a remarqué que la syncope était, dans ces conditions, assez fréquente. En outre il résistera longtemps au chloroforme, et il faudra lui en faire respirer des quantités bien plus considérables que s'il s'abandonnait avec confiance, sans éprouver de terreur irréfléchie. Certes le chloroforme conserve toujours sa puissance, mais l'excitation cérébrale à laquelle certains malades sont soumis leur permet de résister à l'action toxique ; il semble que la volonté puisse s'exagérer, se tendre, pour ainsi dire, de manière à lutter énergiquement contre l'action fatale et nécessairement victorieuse du poison des centres nerveux. Nous avons vu que pour l'alcool on observait un effet analogue. Celui qui ne *veut* pas se griser pourra absorber des quantités d'alcool considérables sans être ivre. Finalement la volonté sera vaincue, et il tombera par terre, mais il n'aura pas eu l'expansion joyeuse, et l'excitation délirante de celui qui s'abandonnait. Aussi, pour le chloroforme comme pour l'alcool, les dispositions morales

antérieures ont-elles une très grande influence sur la forme du délire. Tel qui accepte en souriant le chloroforme aura une ivresse joyeuse et gaie, tandis que celui qui le subit avec épouvante aura un délire accompagné de cris, de gémissemens et de terreurs.

Ainsi, plus nous avançons dans cette étude, plus nous voyons qu'il y a un antagonisme entre les différentes facultés intellectuelles; d'une part les facultés volontaires, d'autre part les facultés inconscientes. Celles-ci disparaissent les dernières; la conception des idées, alors que leur direction est altérée ou détruite, suit ses lois habituelles : l'association des idées a toujours lieu, la chaîne continue qui relie la première de nos conceptions à la dernière, sans qu'il y ait d'interruption, n'est pas brisée par le poison. Les sensations extérieures nous parviennent encore, et chacune d'elles éveille une longue série de conceptions. Comme c'est le sens de l'ouïe qui disparaît en dernier lieu, alors que le patient ne peut plus ni voir ni sentir, il entend ce qui se dit autour de lui, et aussitôt les paroles des assistans font naître dans son intelligence des idées de toutes sortes qui se succèdent régulièrement. On rencontre dans le sommeil ordinaire un état semblable, rarement chez les adultes, mais assez souvent chez les individus très jeunes. Il y a en effet chez les enfans presque toujours un certain degré de somnambulisme naturel : sans se réveiller, l'enfant parle tout haut; tantôt il rit, il cause, le plus souvent il est effrayé et il pleure. La mère qui veille à son chevet peut, par de tendres paroles et de douces caresses, changer le cours de ces idées et calmer cette agitation et cette terreur. L'enfant ne se réveille pas, mais sa frayeur s'apaise, le calme revient, et il continue tranquillement son sommeil réparateur. Au réveil, tout souvenir a disparu. Dans l'aliénation mentale, on a cherché à employer cette méthode pour changer le cours du délire des mélancoliques ou des hypocondriaques. Je ne crois pas d'ailleurs que la *suggestion* ait donné de bons résultats thérapeutiques. Quand on voyait un malade plongé dans un délire triste, on lui jetait à l'oreille, en passant, des idées gaies et riantes, espérant que ces conceptions agréables feraient naître une suite d'idées semblables, et finiraient par triompher des tristesses et des épouvantes du délire mélancolique.

Mais tous ces phénomènes extérieurs, qui témoignent de la conservation, sinon de l'intégrité de l'intelligence, ne tardent pas à disparaître. Aux cris, aux chants bruyans, succèdent des paroles confuses et inintelligibles. Les muscles, énergiquement contractés par suite de la violence du délire, se relâchent lentement et finissent par retomber inertes. A la période d'excitation succède la période dite de résolution, pendant laquelle le sommeil est profond. Quelle que soit la violence des excitations extérieures, quelle que soit la gra-

vité de l'opération qu'on exécute, rien ne peut faire sortir le patient de l'état comateux où il est plongé. Sa respiration est régulière, son pouls est lent et plein; ses pupilles immobiles et ses traits comme paralysés n'ont plus cette grimace convulsive qui est comme le dernier vestige de la sensibilité. L'intelligence est anéantie : il semble qu'elle ait abandonné le corps, et on ne saurait faire qu'une distinction morale entre le coma produit par le chloroforme et le coma produit par l'ivresse. Quelle différence cependant! Le premier est destiné à empêcher une créature humaine de souffrir, l'autre est le dernier terme de la dégradation et de l'avilissement; mais dans les deux cas toute apparence de vie intellectuelle a disparu : c'est une mort momentanée qui frappe les facultés de l'intelligence, et pendant laquelle ce merveilleux enchaînement d'idées, de sensations et de perceptions qui constitue la pensée de l'homme semble violemment interrompu. Peut-être dans l'intimité des tissus nerveux se fait-il encore un travail cérébral, inconscient et silencieux; mais nous ne pouvons le savoir : rien d'ailleurs ne nous autorise à admettre que l'intelligence persiste quand tout souvenir a disparu, et que nul mouvement musculaire extérieur ne trahit le travail profond qui s'accomplirait sourdement dans les centres nerveux intellectuels.

Cependant toutes les parties du système nerveux cérébro-spinal ne sont pas paralysées; en effet, la respiration et les mouvemens du cœur s'accomplissent régulièrement, ce qui indique l'intégrité du bulbe rachidien, tandis que les autres parties de l'encéphale ou de la moelle épinière ne peuvent plus accomplir leur fonction; cette persistance de l'innervation du bulbe est la condition qui permet au chirurgien de donner le chloroforme sans trop de danger. Il faut cependant que l'attention soit sans cesse éveillée sur l'état du pouls et des mouvemens respiratoires, car à dose trop forte le chloroforme finit par atteindre aussi le système nerveux bulbaire qui préside aux mouvemens de la vie organique. Quoi qu'il en soit, les morts par le chloroforme deviennent de plus en plus rares, et ce sont plutôt des morts subites, fortuites, que des morts occasionnées par l'action directe du chloroforme. Quant à la moelle épinière, qui tient sous son influence les mouvemens généraux de tous les muscles du corps, elle subit l'influence du poison plus tard que le cerveau, mais plus tôt que le bulbe, en sorte que les trois régions du système nerveux qui président à trois fonctions différentes semblent subir isolément et successivement l'action du chloroforme. Dans des expériences récentes, M. Claude Bernard a montré que le cerveau se paralysait avant la moelle épinière, de manière que la sensibilité est atteinte alors que la motilité est encore intacte; il a montré encore que le cerveau exerçait sur la moelle épinière une sorte d'action paralysatrice. En privant la moelle de chloroforme et en limi-

tant l'action du chloroforme au cerveau, on obtient l'anesthésie; que si on fait l'opération contraire, c'est-à-dire si on limite l'action du chloroforme à la moelle épinière, en empêchant l'encéphale de subir l'action du poison, l'anesthésie sera impossible avant la mort totale des cellules nerveuses. Ainsi se trouve consacrée la distinction que nous avons établie entre les différens poisons du système nerveux : les uns agissent sur la motilité, les autres sur les fonctions organiques, d'autres enfin sur la sensibilité et l'intelligence, et le chloroforme est de ce nombre.

Plusieurs substances volatiles et toxiques agissent de la même manière que le chloroforme, et pourraient au besoin le remplacer; mais de fait c'est le chloroforme qui est le type des anesthésiques. L'éther, l'amylène, les composés chlorés du méthylène et même de l'éthylène, ont été successivement employés, mais sans grand succès, sauf peut-être pour l'éther, qui trouve encore des partisans, notamment dans les hôpitaux de Lyon. Certains gaz ont des propriétés analogues, en particulier le protoxyde d'azote. Humphry Davy, qui a découvert ce corps au commencement du siècle, avait en même temps reconnu qu'il pouvait donner lieu à une sorte d'ivresse joyeuse, et il l'avait nommé *gaz hilarant*. On a reconnu depuis que le protoxyde d'azote n'avait pas plus que les autres corps la propriété de donner une ivresse gaie, et que la forme du délire consécutif aux inhalations de protoxyde d'azote dépendait de l'individu même et de ses dispositions morales. On ne se sert guère du protoxyde d'azote pour les grandes opérations, et c'est surtout dans la chirurgie dentaire qu'on l'emploie, pour obtenir une anesthésie qui survient rapidement et disparaît de même.

Tout récemment un nouveau corps assez semblable au chloroforme par sa constitution chimique et par quelques propriétés physiologiques a été introduit dans la thérapeutique : je veux parler du chloral. On a essayé d'employer le chloral pour les mêmes usages que le chloroforme, c'est-à-dire pour l'anesthésie chirurgicale, mais on n'a obtenu que des résultats incomplets et peu satisfaisans. Il faut des doses énormes de chloral pour faire disparaître toute trace de sensibilité. Cependant le chloral n'est pas à dédaigner; il calme les douleurs spontanées et donne un sommeil tranquille et agréable; à certains égards, son action est analogue à celle de la morphine plutôt qu'à celle du chloroforme. Cependant il est probable que le chloral introduit dans le sang se décompose, suivant une équation chimique que M. Personne a découverte, en chloroforme et en formiate de soude; mais en somme tous les poisons de la sensibilité agissent d'une manière à peu près semblable, et il est plus facile d'en voir les analogies que les différences.

CHARLES RICHET.

LES TRAITÉS DE COMMERCE

ET

LES TARIFS DOUANIERS

I. *Étude sur les Tarifs de douanes et sur les Traités de commerce*, par M. Amé, conseiller d'état, directeur général des douanes. — II. *Établissement en France du premier Tarif général de douanes* (*1787-1791*), par M. le comte de Butenval, ancien ministre plénipotentiaire, ancien conseiller d'état et sénateur.

Les variations de la législation économique ne sont pas moins intéressantes à observer et à suivre que celles de la loi politique. Il y a, dans les deux ordres d'idées et de faits, les mêmes vicissitudes, une égale fréquence de mouvemens contraires, le flux et le reflux des opinions, la timidité de la routine et les audaces du progrès. On ne discute pas moins ardemment sur la réforme d'un régime industriel que sur la réforme d'une constitution. La législation économique a pour objet de régler la politique du travail, et celle-ci, dans notre société contemporaine, a pris désormais la plus large place. Depuis un demi-siècle, les plus graves questions politiques ont eu pour point de départ ou pour moyen de solution une question de douanes. En Angleterre, la suppression de l'esclavage colonial, l'émancipation de toute une race d'hommes, se rattache par les liens les plus étroits au tarif des sucres. En Allemagne, l'association douanière a frayé les voies à l'association politique. En France, le tarif des douanes a été successivement une arme de guerre, un instrument de restauration aristocratique, un expédient appliqué à la protection de l'industrie, une réforme financière, un argument de gouvernement et d'opposition; il n'est demeuré étranger à aucune de nos agitations politiques. Partout enfin la législation doua-

nière a exercé sur les intérêts nationaux et sur les relations internationales une influence décisive, tantôt en multipliant les restrictions, tantôt en rendant les échanges plus libres; elle a obéi aux fluctuations des circonstances et aux mobiles impressions des partis. Il semble pourtant qu'après tant de variations elle est arrivée aujourd'hui à la période où les résultats de l'expérience permettent de lui assigner une direction certaine dans le sens des doctrines libérales. Le moment est donc bien choisi pour en retracer l'histoire.

C'est ce travail qu'a entrepris M. Amé, directeur général des douanes, avec l'autorité qui s'attache aux enseignemens d'une longue et brillante carrière administrative. En 1858, alors qu'il était directeur des douanes à Bordeaux, M. Amé publiait un premier écrit sur notre législation commerciale. On était au vif de la querelle entre le régime de la protection et le libre-échange; l'issue du débat ne se dessinait pas encore nettement, et le gouvernement, en présence de ce conflit d'intérêts et de doctrines, se tenait sur la réserve. Les opinions franchement libérales, exprimées en matière de tarifs par un directeur de douanes, produisirent une vive sensation; ce n'étaient point ces spéculations théoriques que les partisans de la protection industrielle reprochaient dédaigneusement aux professeurs, aux docteurs du libre-échange: c'étaient les vues élevées et pratiques d'un fonctionnaire bien placé pour observer les faits, ne s'inspirant que de l'intérêt public et naturellement disposé à tenir grand compte des résultats financiers d'une réforme. L'écrit de 1858 contribua certainement à précipiter les résolutions gouvernementales, qui aboutirent au mémorable traité de 1860, conclu entre la France et l'Angleterre. A partir de cette date, le régime des douanes a été profondément modifié, de nombreuses conventions internationales ont été signées. Ces conventions approchent de leur terme, et il s'agit aujourd'hui de décider s'il convient de les renouveler dans le même esprit ou de réviser ce qui a été fait en 1860. Telle est l'étude que M. Amé a entreprise, ou plutôt reprise et continuée en s'éclairant de l'expérience acquise depuis l'application des réformes. Indépendamment de l'intérêt qui s'attache aux variations de notre système de douanes, il n'y a pas de préparation plus sûre à l'examen des graves problèmes que les pouvoirs publics auront prochainement à résoudre.

En même temps, le côté historique de la question a été vivement éclairé par une récente publication sur l'établissement du premier tarif général de douanes. Ce travail, où se rencontrent toutes les qualités d'exposé fidèle et de fine critique qui distingent les écrits de M. le comte de Butenval, contient de précieuses informations sur les idées et les opinions qui avaient cours au moment où la France

nouvelle de 1789 fut appelée à constituer, en quelque sorte, sa législation commerciale. A l'aide de ces études, qui s'accordent quant à la défense des principes libéraux, il est possible de suivre avec fruit les phases diverses de notre régime économique, et de rechercher dans l'histoire du passé les enseignemens les plus utiles pour les décisions que réclame l'heure présente.

I.

L'impôt des douanes remonte aux temps les plus anciens. Les législations de la Grèce et de Rome le transmirent au moyen âge, où il se rencontrait à toutes les frontières des petits états que multipliait le régime féodal. Ce droit de péage et de circulation, appliqué à la plupart des produits, était alors considéré comme l'une des meilleures ressources financières, et il fut maintenu pendant plusieurs siècles dans toute sa rigueur. Il survécut même aux transformations politiques et territoriales qui constituèrent peu à peu les grands états avec les débris de la féodalité. Ainsi, jusqu'à la révolution, la France demeura sillonnée à l'intérieur par de nombreuses lignes de douanes qui séparaient ses provinces.

On attribue communément à Colbert la pensée d'appliquer le tarif des douanes à la protection de l'industrie nationale. Le ministre de Louis XIV ne mérite ni cet éloge ni ce reproche. Bien avant lui, en France et dans d'autres pays, les gouvernemens avaient songé soit à restreindre l'importation des produits qui pouvaient faire concurrence aux produits indigènes, soit à prohiber la sortie des matières brutes qui auraient été enlevées au travail national pour approvisionner les industries étrangères. M. Amé cite de nombreux exemples empruntés à la législation de l'Angleterre, de l'Espagne, de la république de Venise et aux anciennes lois françaises. Ce n'était point là précisément l'application du régime de protection, tel qu'il a été combiné et pratiqué systématiquement à des dates plus récentes. On agissait par voie d'expédient, selon les besoins d'une région ou d'une industrie, quelquefois à titre de représailles contre un pays étranger avec lequel on était en guerre; le plus souvent on n'avait en vue que l'intérêt fiscal. Par exemple, le roi Philippe le Bel, qui a laissé la réputation d'un trop habile financier, vendait aux ouvriers en laine, moyennant un impôt sur le drap, l'interdiction d'exporter la matière première; puis, bientôt après, il concédait aux Flamands, moyennant finances, des permissions exceptionnelles de sortie pour la laine. Telle était, en matière de douane, l'économie politique de ce temps-là. Il faut également tenir compte de l'influence qu'exerçait sur cette partie de la législation le régime corporatif auquel étaient soumises les principales branches d'indus-

trie. Les corporations, placées sous le patronage de la couronne, réclamaient sans cesse faveurs et priviléges; il était difficile au souverain de leur refuser son appui contre la concurrence étrangère, alors qu'à l'intérieur même elles voulaient être défendues les unes contre les autres par les règlemens les plus stricts. Bref, avant Colbert, la législation douanière était aussi incohérente que compliquée, l'expédient et le caprice tenaient lieu de système, l'intérêt général du pays ne se dégageait pas des intérêts particuliers et souvent contradictoires de chaque région, de chaque corps d'état, et il serait impossible de retracer sûrement, avec des élémens aussi confus, l'histoire économique de cette période.

Le grand mérite de Colbert fut de rédiger le premier tarif uniforme, qui a servi de point de départ à notre législation douanière. Dans sa pensée, le tarif de 1664 aurait dû être complété par la suppression des douanes intérieures, des péages particuliers et des taxes locales. Cette réforme avait été réclamée antérieurement par les états-généraux de 1561 et de 1614; mais sur ce point Colbert échoua contre la résistance des intérêts provinciaux et corporatifs. Il se borna donc à régler les rapports avec l'étranger en supprimant les prohibitions, en modérant les droits d'entrée et de sortie, et en simplifiant le mode de perception. Le tarif de 1664 était très libéral : aussi fut-il immédiatement attaqué par les industriels, qui se plaignaient de ne pouvoir supporter la concurrence, et dès 1667 Colbert fut obligé de le réviser. Il n'y aurait aucun intérêt à entreprendre aujourd'hui l'examen détaillé de ces premiers tarifs; qu'il suffise de signaler d'une part les vues progressives de l'administration de Colbert, d'autre part les appréhensions, les protestations des manufacturiers. Et cependant Colbert, qui avait essayé à grands frais de transplanter sur le sol de France les industries étrangères, Colbert, qui avait constitué des compagnies privilégiées, des monopoles, ne pouvait être accusé de vouloir sacrifier à un principe le travail national. Mais dès cette époque le gouvernement se trouvait aux prises avec les intérêts; le gouvernement, bien qu'il s'appelât Louis XIV, était obligé de compter avec les frayeurs, sincères ou feintes, des fabricans et des ouvriers. Vainement l'habile ministre démontrait que l'industrie française plaçait avantageusement ses produits sur tous les marchés et que la concurrence pouvait être pour elle un stimulant, non un péril; ses raisonnemens et ses statistiques se heurtaient contre la résistance obstinée des corporations. C'est le premier chapitre de cette histoire de la législation douanière. Il en sera de même des chapitres qui suivront. Il y manquera des hommes tels que Colbert; mais on y retrouvera, comme au XVIIe siècle, la timidité, l'âpreté, l'aveuglement des intérêts privés, exploitant à leur profit les guerres, les révolutions, les restau-

rations, les mouvemens parlementaires, et retardant par tous les moyens l'application des doctrines libérales que Colbert a tenté le premier de faire prévaloir dans le tarif de 1664.

Il ne faut pas croire, au surplus, que cet état de choses fût particulier à la France. Dans la plupart des grands pays, notamment en Angleterre, les combinaisons intelligentes des gouvernemens étaient entravées de la même manière par la résistance de l'opinion publique. Si l'industrie française redoutait l'invasion des produits anglais, l'industrie britannique n'était pas moins ardente à repousser le moindre essai de concurrence étrangère. En 1713, le traité d'Utrecht avait stipulé que le tarif français de 1664 serait remis en vigueur à l'égard de l'Angleterre et de la Hollande, en échange de compensations à débattre. La Hollande s'empressa de profiter de cette clause, qui favorisait ses opérations maritimes; mais en Angleterre le gouvernement se vit exposé aux plus violentes critiques dès qu'il tenta de modifier le régime des prohibitions. Les manufacturiers qui travaillaient la laine et la soie négligeaient les profits qu'ils auraient pu retirer de leur accès plus facile sur le marché français; ils se voyaient au contraire débordés et envahis par l'étranger. Les habitans de Worcester ne voulaient pas de l'importation des eaux-de-vie de France, qui aurait fait tort à leurs fabriques de verjus. Les principaux organes de la presse protestaient à l'envi contre les projets du ministère. Il y eut, à Londres et dans les grandes villes, des manifestations populaires, des *meetings*, des processions d'ouvriers; l'opinion était excitée à ce point que la chambre des communes n'osa passer outre, et qu'une majorité de quelques voix rejeta le traité de commerce avec la France. Ce fut alors entre les deux pays le nouveau signal d'une guerre de tarifs qui se prolongea pendant presque toute la durée du XVIIIe siècle, jusqu'à la conclusion du traité de 1786, lequel ne fut lui-même qu'un acte bien éphémère, un moment de trêve et le prélude d'autres luttes non moins acharnées.

Le traité de 1786 a été reproché à notre diplomatie comme une concession faite à l'Angleterre. C'est une erreur complète, qui a été démontrée par M. de Butenval dans l'étude historique qu'il a consacrée à ce traité. Grâce aux écrits des philosophes et des économistes du XVIIIe siècle, les doctrines libérales obtenaient plus de faveur en France qu'en Angleterre. Le docteur Quesnay et Turgot étaient, en matière d'échanges internationaux, plus libéraux encore que ne l'avait été Colbert; le ministre des affaires étrangères, M. de Vergennes, esprit supérieur, avait compris que le meilleur moyen de rétablir solidement la paix entre les deux grandes nations consistait à faciliter et à étendre les relations de commerce « sur le pied de la réciprocité et de la convenance mutuelles. »

Loin d'imposer au gouvernement français la convention de 1786, le cabinet anglais, redoutant l'opposition manufacturière très puissante au sein du parlement, désirait ajourner les négociations, et il ne se décida à traiter qu'après avoir vu la France bien résolue à prohiber l'importation des marchandises britanniques, si l'Angleterre persistait à exclure les produits français. En un mot, contrairement à l'opinion qui a longtemps prévalu parmi nous, la convention de 1786 a été inspirée par la France. On cite, il est vrai, les protestations qu'elle fit naître de la part de nos manufacturiers, qui se prétendaient sacrifiés à l'Angleterre, protestations qui se produisirent avec tant d'ardeur devant l'assemblée des notables; mais il faut voir également de quelles critiques, de quelles malédictions fut poursuivie en Angleterre cette même convention, qui devait, au dire des fabricans de ce pays, ruiner l'industrie britannique et livrer l'Angleterre à la France. En réalité, les deux gouvernemens avaient fait une œuvre libérale et utile, qui n'avait d'autre tort que d'être en avance sur l'opinion publique ou plutôt sur les sentimens de certaines classes influentes qui avaient alors la prétention de représenter seules l'opinion publique. Combien de réformes ont été empêchées ou retardées ainsi! Ces obstacles et ces retards apparaissent dans l'histoire de la législation commerciale aussi bien que dans l'histoire des régimes politiques. Pour l'objet qui nous occupe, il n'y a que justice à signaler les vues intelligentes, les tendances libérales des ministres de l'ancienne monarchie, et en même temps la pression exercée par M. de Vergennes sur le gouvernement anglais pour améliorer les conditions du commerce. Le souvenir des négociations de 1786 est tout à l'honneur de notre pays.

Ce traité n'était d'ailleurs que le commencement des réformes que M. de Vergennes projetait d'introduire dans les tarifs. Après avoir négocié avec l'Angleterre, il conclut des conventions analogues avec la Hollande et avec la Russie; ces actes accomplis au dehors, il se proposait de supprimer les douanes intérieures et de rédiger un tarif uniforme, dans lequel auraient trouvé place la plupart des taxes réduites stipulées au profit de l'Angleterre, de la Hollande et de la Russie. Il n'est pas sans intérêt de signaler cette procédure, qui devait être imitée plus tard. Dès cette époque, le gouvernement, craignant de ne point avoir directement raison de l'opposition des industriels, avait l'idée d'employer la voie indirecte des traités de commerce pour arriver à la modification du tarif général, et de prendre en quelque sorte le circuit diplomatique pour résoudre une question d'ordre intérieur. Cette politique, ou plutôt cette tactique était adoptée comme l'unique moyen de réaliser le progrès dans la législation; la diplomatie se chargeait de préparer les voies aux réformes.

M. de Vergennes mourut le 12 février 1787, au moment même où allait se réunir l'assemblée des notables. Ce fut M. de Calonne qui eut la charge de présenter et de soutenir le nouveau tarif. Il s'agissait d'abolir les douanes intérieures, d'établir à l'égard de l'étranger une frontière unique, de supprimer la plupart des prohibitions et de répartir les droits d'entrée et de sortie entre diverses classes dont la plus élevée n'aurait pas été taxée au-dessus de 12 pour 100. On s'inspirait des maximes de Colbert, et la doctrine gouvernementale s'exprimait textuellement ainsi : « Le droit protecteur, celui qui frappe tous les objets de fabrication étrangère entrant en concurrence avec les objets fabriqués en France, est de 10 pour 100; le droit de 12 pour 100 est le droit prohibitif, c'est-à-dire le droit destiné à éloigner les produits dont, pour l'avantage de l'industrie nationale, il est nécessaire de restreindre l'importation. » Cette doctrine s'exprimait, se chiffrait, il y aura bientôt un siècle, et nous n'en sommes point encore à la pratiquer!

Les propositions du gouvernement rencontrèrent dans l'assemblée des notables un accueil peu empressé. S'il ne s'était agi que du tarif, l'entente aurait pu s'établir, et il convient de reconnaître que les amendemens qui furent présentés dans les bureaux chargés de l'examen préparatoire tendaient à un abaissement plus prononcé des droits d'entrée et de sortie. L'un de ces bureaux alla même jusqu'à émettre le vœu « que les nations plus éclairées apprissent enfin à préférer la liberté mutuelle de leur commerce à la défense mutuelle de leurs lois prohibitives. » Les économistes de nos jours n'ont pas mieux dit. La plus forte objection contre le nouveau plan du régime douanier fut provoquée par l'esprit d'indépendance provinciale. Les représentans de la Lorraine et de l'Alsace invoquaient des privilèges qui leur avaient été concédés lors de la réunion de ces provinces à la France; ils entendaient, soit obtenir leur autonomie quant à la législation douanière, soit continuer librement leurs relations de commerce avec les pays allemands. De leur côté, les notables de la Bretagne contestaient au gouvernement et à l'assemblée le droit de régler une question qui se rattachait intimement à la perception des impôts, droit qui appartenait aux états de la province.

L'assemblée des notables ne prit aucune résolution. Il était réservé à l'assemblée nationale de vaincre les résistances que n'avait pu surmonter l'ancienne monarchie. Elle commença par abolir les droits de traite. En une seule séance et par un vote d'acclamation, le 30 octobre 1790, les barrières intérieures furent supprimées, et l'union douanière de la France, réclamée dès 1561, devint une réalité. Cette grande assemblée, qui avait constitué l'unité nationale en proclamant d'abord dans son sein la fusion des trois ordres, ne pouvait se laisser émouvoir par les derniers râles des

protestations provinciales. Pour elle, il n'y avait plus de provinces, et elle ne voulait de frontières qu'à l'égard de l'étranger. En même temps qu'elle décrétait cette décision irrévocable, elle ordonnait à son comité de l'agriculture et du commerce de préparer le tarif uniforme qui devait, en se combinant avec les traités précédemment conclus, s'appliquer aux échanges internationaux.

Le comité du commerce se composait d'industriels qui avaient naturellement le plus grand intérêt à défendre le marché intérieur contre l'étranger et qui estimaient en parfaite sincérité que les consommateurs français devaient être tenus par patriotisme d'acheter avant tout les produits nationaux. Le traité de 1786 était à leurs yeux une faute et une cause de ruine. Ce fut dans cet esprit que le comité prépara le projet de tarif qui fut présenté par son rapporteur, M. Goudard, à l'assemblée nationale le 30 octobre 1790. Il proposait de frapper de prohibition, à l'entrée ou à la sortie, près de cent articles et d'assujettir le reste des marchandises à des droits qui dépassaient, pour certaines classes, le taux de 30 pour cent. On invoquait à l'appui de ces propositions vraiment excessives la tradition de Colbert, l'exemple de la législation anglaise et les principes de liberté! La liberté étant l'étiquette obligée de toute mesure législative, le rapporteur devait l'inscrire dans le préambule de son œuvre, mais il la définissait, quant au tarif, par un simple jeu de mots; il demandait que, « grâce aux taxes et aux prohibitions, le commerce eût la liberté d'exister. » Après s'être ainsi mis en règle avec la liberté, M. Goudard énonçait les doctrines économiques dont le comité réclamait l'application, et l'on trouve dans son rapport le premier exposé théorique du régime protectioniste. Il concluait en adjurant les Français et les Françaises de n'acheter que des produits nationaux. « L'habit français, dit-il, doit être fait par des mains françaises. On ne se présentera plus à la cour du roi des Français qu'avec le cœur et l'extérieur d'un Français. » Quant au contrebandier, il devait être frappé d'incapacité politique et noté d'infamie. Comme il était à craindre que les douaniers ne fussent pas en nombre suffisant pour défendre efficacement les frontières, le comité n'hésitait pas à leur associer les troupes de ligne, qui seraient fières de concourir à la protection du commerce et de l'agriculture. — On voit à quel point cette première élaboration législative s'écartait des tarifs de Colbert et des propositions soumises en 1787 à l'assemblée des notables. Il ne faut pas du reste s'en étonner; les industriels, qui formaient la majorité dans le comité du commerce, prétendaient faire acte de patriotisme et de liberté en recommandant toutes ces restrictions, qui, suivant eux, ne pouvaient nuire qu'aux étrangers.

Peut-être, au milieu des événemens et des incidens si graves qui

agitaient alors chacune de ses séances, l'assemblée nationale aurait-elle laissé passer ce projet de tarif, si les doctrines du comité du commerce n'avaient rencontré un vaillant contradicteur. Ce fut un fabricant de mousselines, M. de Boislandry, député de Paris, qui prit la défense du système libéral dans un long discours dont le souvenir mérite assurément d'être conservé, car on y rencontre non-seulement un exposé complet de la situation manufacturière de la France au début de la révolution, la réponse aux critiques dirigées contre le traité de 1786 et la démonstration des erreurs commises par le comité du commerce dans l'étude de la nouvelle loi douanière, mais encore l'affirmation complète de la théorie du libre-échange, avec une sûreté de vues et une précision de langage qui, même dans les écrits des économistes contemporains, éclairés par l'expérience, n'ont point été surpassées. « L'effet infaillible de la liberté illimitée, disait M. de Boislandry en 1790, serait de porter promptement au plus haut degré de prospérité toutes les branches de notre industrie... On m'opposera le vœu formé par plusieurs manufacturiers en faveur du système prohibitif. Ce vœu est dicté par l'ignorance ou les préjugés. Quant à l'objection tirée de la perte que l'abolition des droits causerait au trésor public, je répondrai que, tout compte fait, si l'on déduit des recettes les frais de perception, il s'agit d'une douzaine de millions à peine, qui seraient facilement retrouvés dans le grand mouvement de production et d'affaires que la liberté imprimerait au commerce, à part la certitude de prévenir les guerres qu'excitent les querelles du commerce et d'économiser les millions que ces guerres engloutiraient... Si le système de la liberté absolue ne vous paraît point praticable en ce moment, du moins repoussez les prohibitions et n'acceptez que des droits modérés. Vous n'oublierez pas que ces droits, même modérés, sont réprouvés par la raison et par les vrais principes du commerce; qu'ils ne peuvent être excusés que par les besoins de l'état et établis que provisoirement, afin de laisser à l'opinion le temps de revenir sur ses erreurs... » Ce discours produisit une vive impression sur l'assemblée, qui décida de renvoyer la question à une nouvelle étude, confiée cette fois, non plus uniquement au comité du commerce, mais en même temps au comité des contributions, en traçant un programme d'ensemble, d'après lequel on devait réduire autant que possible le nombre des prohibitions et ne point aller au-delà du taux maximum de 20 pour 100 pour la fixation des droits.

Telle fut l'origine du tarif définitif, qui fut présenté à l'assemblée nationale et adopté par elle le 31 janvier 1791. En retraçant avec détails le récit de ce débat, M. de Butenval fait observer avec raison

qu'il contient tous les élémens de la grande querelle qui se poursuit entre le régime prohibitif et le régime du libre-échange. Le duel a commencé au sein de la première assemblée délibérante qui ait eu à représenter dans une même enceinte tous les intérêts de la nation; il s'est continué, il dure encore, et l'on voit aux mains des adversaires les mêmes armes. Quand on relit les discours des députés Goudard et de Boislandry, on croit avoir sous les yeux la sténographie des discours qui se prononcent aujourd'hui sur cet éternel sujet dans les académies et dans les parlemens. Et de fait, au seuil de toutes les grandes questions qui touchent à la législation moderne, on retrouve les traces lumineuses de l'assemblée constituante de 1789. Sur cette question du régime économique, elle pencha, comme elle le fit en toute occasion, vers la solution libérale. Elle ne céda point aux suggestions du comité qui devait être réputé le plus compétent, et si, après avoir supprimé les douanes intérieures, elle ne jugea point que le moment fût encore venu d'établir aux frontières la liberté des échanges, elle voulut du moins léguer à l'avenir une œuvre de progrès. Il est vrai que le tarif de 1791 paraît plus rigoureux que ne l'étaient les tarifs de 1664 et de 1667, édictés sous Colbert, et le projet de 1787, préparé par M. de Vergennes; mais il faut tenir compte de la différence des temps et des circonstances. Dans l'état de trouble où commençaient à entrer les affaires politiques, en présence des craintes occasionnées par l'effet des récens traités de commerce, et alors que les besoins financiers exigeaient la création d'impôts dont l'industrie avait à supporter une forte part, le tarif de 1791 était une œuvre libérale et courageuse. De 1815 à 1860, les partisans des franchises commerciales se bornaient à demander qu'on le remît en vigueur.

Ce tarif fut à peine appliqué. De même que le traité de 1786, il fut brusquement déchiré par la guerre. De 1793 à 1802, pour atteindre la Grande-Bretagne dans son commerce et pour lui imposer la nécessité de la paix, la convention, le directoire et le consulat rendirent décrets sur décrets contre l'introduction des marchandises anglaises, qui se virent fermer toutes nos frontières, et ces mesures d'une rigueur extrême frappaient en même temps les produits des autres nations, parce que ces produits étaient suspects d'origine britannique. En 1802, lors de la paix d'Amiens, des négociations allaient être engagées pour rétablir les relations commerciales avec l'Angleterre dans des conditions analogues à celles qui avaient été fixées par le traité de 1786. La reprise presque immédiate des hostilités (1803) ne permit pas de donner suite aux pourparlers, qui étaient à peine entamés. La lutte douanière devint plus ardente que jamais : elle aboutit au blocus continental, établi contre l'Angleterre par le décret de Berlin (1806), renforcé l'année sui-

vante par les décrets de Milan, sanctionné enfin par le décret de 1810 qui, soumettant les contrebandiers et les fraudeurs à des cours prévôtales, les punissant des travaux forcés et de la marque, ordonnait la confiscation des marchandises saisies, qui devaient être ensuite solennellement brûlées en place publique! Il s'est rencontré des historiens pour justifier, pour glorifier même comme une grande conception le blocus continental. Condamnée par les moyens barbares dont elle était obligée de faire usage, cette grande conception échoua complétement. Le blocus exaspéra l'Angleterre sans la ruiner, il indisposa contre la France l'Europe entière; il fut constamment violé, non-seulement par la contrebande, qui s'alimentait en quelque sorte à la flamme des bûchers où la main des douaniers entassait les marchandises suspectes, mais encore par le système des licences, que l'empereur s'était bientôt vu forcé d'adopter, sous peine de réduire à néant le commerce de nos ports. De tels procédés, à supposer que par impossible ils réussissent, seront toujours de détestables instrumens de guerre, parce qu'ils frappent du même coup ceux qui les emploient et ceux que l'on veut atteindre. Tel fut le résultat de ce fameux blocus continental. Il faut ajouter pourtant qu'à l'époque où il fut décrété, il obtint l'approbation des manufacturiers. Le *Moniteur* publia les adresses de plusieurs chambres de commerce qui, en termes pompeux, glorifiaient les édits de proscription lancés contre les ballots anglais. Au point de vue de l'histoire du tarif, il n'est pas indifférent de noter ce symptôme. Le régime établi par la guerre avait remis la prohibition en honneur et rendu courage à ses partisans. Il ne pouvait plus être question des doctrines libérales de 1791, et, lorsque revint un état de choses régulier, on s'aperçut de la puissance qu'avaient acquise les intérêts prohibitionistes en France, en Angleterre, dans toute l'Europe. La politique de guerre, et en particulier le blocus continental, avaient ainsi causé au monde entier un immense dommage en faisant échec aux idées de réforme.

Le gouvernement de la restauration avait à choisir entre l'ancienne tradition monarchique, tradition devenue libérale en matière de commerce, et la politique de prohibition presque absolue, qui, après avoir été une arme de guerre, était désormais entrée dans les mœurs industrielles. Les manufacturiers se montraient d'autant plus ardens à réclamer le maintien de ce système de protection qu'ils pouvaient avec trop de raison redouter la concurrence des fabriques étrangères, qui s'étaient développées en profitant de nos fautes et de nos désastres. Alors que des chambres de commerce déclaraient que « la prohibition est de droit politique et social, » alors qu'on entendait proclamer, à la chambre des députés, « la nécessité de la prohibition éternelle, » il était impossible

au gouvernement de tenter même le rétablissement des tarifs de 1791. Au point de vue politique, les libéraux étaient dominés par l'exemple de l'Angleterre, dont les doctrines parlementaires s'accordaient encore parfaitement avec l'application la plus étroite du système prohibitif. Enfin, au point de vue social, la restauration, bien qu'elle n'eût point la pensée de rétablir tout ce qui avait été détruit de l'ancien régime, jugeait désirable et croyait possible de reconstituer les grandes influences aristocratiques, fondées sur la propriété du sol. Le tarif des douanes fut employé à cette fin. En protégeant par des prohibitions ou par des taxes élevées les produits de la terre, on accordait une prime au capital et aux revenus fonciers. La faveur dont jouissait l'industrie était étendue à l'agriculture, et elle devait surtout profiter à une classe sociale que les traditions, la communauté d'intérêts et l'esprit de conservation rattachaient particulièrement à l'ordre de choses qui venait d'être restauré.

De 1814 à 1826, on ne compte pas moins de dix grandes lois de douanes dont M. Amé, en rapporteur impartial, a retracé les longs débats. Prohibitions multipliées, taxes excessives, pénalités draconiennes contre les fraudeurs, tels sont les traits successifs, et constamment aggravés, de la législation nouvelle, qui mettait de nouveau la France en état de blocus et tendait à l'isoler complétement de l'étranger. Chaque année amenait une loi qui augmentait le tarif des douanes, où devait figurer, comme dans une encyclopédie, tout ce que la nature produit, tout ce que confectionne le travail humain. Aucun article ne fut oublié. De cette période datent les droits énormes sur les fers, sur les laines, sur les bestiaux, etc. On semblait vouloir au début user d'une certaine modération ; lorsqu'on releva en 1814 le droit sur les fers en le portant à 50 pour 100, on convint que ce ne serait qu'une législation transitoire, destinée seulement à encourager la reprise de l'industrie métallurgique; quelques années plus tard, cette taxe transitoire fut doublée et dépassa le taux de 100 pour 100; on pouvait évaluer à 50 millions de francs la surcharge annuelle qu'elle faisait peser sur la consommation nationale, et à cette époque les chemins de fer, les navires en fer, etc., n'existaient pas encore! La protection, réclamée par les maîtres de forges, visait avant tout les propriétaires de forêts, le travail des métaux s'effectuant alors exclusivement au bois. De même, c'était l'intérêt de la propriété agricole qui dictait les surtaxes appliquées à tous les produits, même aux denrées alimentaires, aux céréales, aux bestiaux, etc., que les tarifs antérieurs avaient toujours ménagés.

Pour assurer l'application à ce régime, il fallait recourir à une procédure et à des pénalités exceptionnelles; soustraits aux tribu-

naux ordinaires, les fraudeurs furent déférés, dans certains cas, aux cours prévôtales. En 1817, un député proposait sérieusement de les punir par dix années de prison. La surveillance des lignes de douanes ne suffisant pas, la recherche à l'intérieur fut autorisée pour diverses catégories de marchandises prohibées, de telle sorte que, dans toute l'étendue de la France, le domicile des citoyens était, sur la moindre dénonciation, ouvert aux perquisitions de la douane. Une fois engagé dans ce système à outrance, le législateur n'avait point à reculer devant l'excès des moyens; il créa une légalité vraiment barbare, qui dérogeait aux principes généraux du droit et introduisait dans le code, où elles devaient demeurer trop longtemps inscrites, des dispositions empruntées, avec aggravation, aux procédés d'un autre âge. Vainement objectera-t-on que la loi fiscale, protégeant les intérêts du trésor public, c'est-à-dire les intérêts de la communauté tout entière, peut se montrer impitoyable contre la fraude : il y a des limites que, dans un intérêt supérieur de civilisation, il lui est interdit de franchir. Les exemples qu'elle donne réagissent sur l'ensemble de la législation. Il ne convient pas que dans ses rigueurs nécessaires elle fasse trop bon marché de la liberté des citoyens, de la sainteté du domicile. Entraînée par la passion politique, la restauration rétablit dans nos lois des principes, ou plutôt des pratiques, qui étaient absolument contraires aux sentimens de modération et aux idées de progrès que la réforme de 1789 avait inaugurés.

Il faut d'ailleurs reconnaître que cette législation excessive rencontra plus d'une fois, au sein même des chambres, de vives protestations. L'opposition, qui n'était certainement pas une opposition démocratique, fit observer que, la chambre des députés étant le produit d'électeurs qui payaient 300 francs de contribution foncière, la grande propriété abusait de sa force et prétendait s'attribuer un monopole au détriment des consommateurs, qui n'étaient pas représentés dans les conseils de la nation. Au surplus, la majorité ne dissimulait pas la pensée politique qui dictait ses votes : elle croyait sincèrement, avec l'appui du pays légal, qui se composait alors de 200,000 électeurs, reconstituer l'ancienne France et rétablir les influences héréditaires qui, avant la révolution, se groupaient autour de la royauté. Ce n'était point de sa part un calcul égoïste se proposant de rendre la fortune à quelques castes privilégiées; c'était un système qui avait pour principal objet de restaurer l'aristocratie dans l'état et de féconder de nouveau, à l'abri de cette aristocratie puissante, toutes les sources de la richesse nationale. Dans plusieurs régions de la France, la terre avait échappé au morcellement; on y comptait encore de vastes domaines, des forêts patrimoniales que la révolution avait épargnés ou qu'elle n'avait pas

eu le temps de diviser ni d'abattre. En surtaxant tous les produits agricoles venus de l'étranger, à commencer par le blé, en surtaxant les fers et les autres métaux qui étaient alors exclusivement traités au bois, on augmentait les revenus de la terre et des forêts, et l'on croyait appliquer avec certitude la législation douanière à la réalisation d'un système politique. C'était un parti-pris, contre lequel les protestations demeuraient vaines. Aux reproches des libéraux, la majorité de la chambre des députés répondait par l'exemple de l'Angleterre, où la nourriture du peuple était grevée des plus lourdes charges, et toutes les fois que l'intérêt agricole était en cause, elle votait les surtaxes avec une sorte d'emportement.

La chambre des pairs suivait à regret le mouvement qui entraînait la chambre élective. Dans l'examen des lois de douanes, elle prit l'attitude modérée et relativement libérale que tous les historiens de la restauration s'accordent à lui attribuer dans la discussion des lois politiques. Plus d'une fois ses orateurs les plus éminens signalèrent les exagérations contenues dans les projets qui avaient été adoptés par l'autre chambre, et les rapports de ses commissions n'épargnèrent ni les avis, ni les critiques; mais, soit qu'elle voulût respecter absolument les attributions particulières de la chambre des députés en matière d'impôts, soit plutôt qu'elle craignît de créer des embarras au gouvernement, elle ne crut point devoir repousser les nouvelles lois. Ses objections purement platoniques eurent néanmoins pour effet de donner un point d'appui au gouvernement, qui résistait de son mieux, par l'organe de ses principaux ministres et du directeur général des douanes, M. de Saint-Cricq, aux exigences passionnées de la chambre des députés.

De même que, sous l'ancienne monarchie, le gouvernement représenté par de grands ou d'habiles ministres, par Colbert ou par M. de Vergennes, se montra plus éclairé sur les questions de douanes, plus libéral que ne l'étaient les états-généraux ou provinciaux et les corporations de leur temps, de même le gouvernement de la restauration se montrait en cette matière le plus clairvoyant et le plus modéré. S'il adhérait aux doctrines politiques qui tendaient à favoriser la grande propriété et à relever les influences détruites, il était loin de vouloir s'associer aux pratiques violentes que réclamait la chambre élective, et auxquelles applaudissaient, il faut le dire, les électeurs censitaires à 300 francs, ainsi que la plupart des chambres de commerce, très facilement conquises au régime des prohibitions et des surtaxes. Il voyait plus loin et plus juste. Il comprenait que le monopole pouvait tourner contre le progrès industriel, mécontenter la masse des consommateurs en amenant le renchérissement général des denrées et créer de graves embarras dans la politique étrangère, car il était à craindre que

les autres pays, atteints par les mesures douanières qui fermaient à leurs produits l'accès des marchés français, n'eussent recours aux représailles. Dès 1818, le duc de Richelieu adjurait la chambre des députés « de ne pas se laisser séduire par un système exclusif d'isolement et de prohibition. » Le baron Pasquier protestait également contre les exagérations auxquelles on se laissait entraîner en France et dans toute l'Europe, contre la fausse direction qui était partout imprimée à la législation économique. « Chaque nation, disait-il, s'est retranchée sur les hauteurs. Il faudra bien, à la longue, abandonner cette position et redescendre dans la plaine. » En 1825, M. de Villèle, résistant aux exigences des fabricans de tissus, rappelait que « toute prohibition doit avoir un terme. » Dans les nombreux débats parlementaires qui se sont succédé de 1816 à 1828 au sujet des lois de douanes, on remarque la modération relative des organes du gouvernement. Cependant les plus sages observations échouaient contre le parti-pris de la passion politique ou des intérêts. Chaque loi nouvelle provoquait des prétentions et des plaintes. Les agriculteurs, ou du moins les grands propriétaires qui les représentaient dans les chambres, prétendaient obtenir un surcroît de protection; les industriels se plaignaient d'être sacrifiés à l'agriculture, qui pouvait élever le prix des matières premières, et ils réclamaient à leur tour le bénéfice des tarifs prohibitifs; enfin, parmi les industriels, chacun voulait être protégé à l'égal des autres. C'était de tous côtés un bruyant concert de récriminations. Le gouvernement essaya de dégager sa responsabilité en organisant une commission d'enquête chargée d'étudier les ressources et les besoins de chaque branche de travail et de tracer une sorte de programme de la législation économique. La commission d'enquête de 1828, tout en proclamant la nécessité de pratiquer le régime protecteur, conclut à l'abaissement de certaines taxes, et se rallia en général aux opinions que le gouvernement avait soutenues. La révolution de 1830 empêcha qu'il ne fût donné suite à ses propositions qui, dès l'année précédente, avaient été présentées à la chambre des députés sous la forme d'un projet de loi.

Ce fut ainsi que le régime de la protection s'établit et se consolida sous la restauration : de 1814 à 1830, il inspira toutes les lois douanières, et il acquit la force d'un principe gouvernemental, défendu par des intérêts nombreux et puissans, non pas seulement dans les régions aristocratiques, mais encore dans les classes moyennes dont la révolution venait consacrer le triomphe. Les ministres que cette révolution avait amenés au pouvoir étaient partisans des doctrines libérales, ils estimaient que la législation économique, avec ses restrictions exagérées, avait fait fausse route, et

qu'il convenait de la rectifier, de la modérer, en poursuivant les idées de réforme que les ministres de la restauration avaient tenté de réaliser. Dès les premiers pas qu'il essaya dans cette voie, le gouvernement se heurta contre une opposition qui était d'autant plus redoutable qu'elle se recrutait dans les rangs du parti conservateur, et avait pour organes les amis les plus dévoués de la royauté de juillet. L'abaissement du cens électoral à 200 francs n'avait pas sensiblement modifié la composition du corps électoral; il n'avait point déplacé les influences qui, depuis quinze ans, l'emportaient dans la rédaction des tarifs. Si l'on n'invoquait plus les intérêts de l'ancienne aristocratie liés à ceux de la grande propriété, l'on imaginait une autre aristocratie : celle des grands industriels et des grands manufacturiers, qui devaient être considérés comme les fondateurs de la dynastie nouvelle. C'était ainsi qu'en 1832 M. le comte Jaubert démontrait à la chambre des députés la nécessité politique et sociale de la protection. A ces argumens venait se joindre la pression des intérêts qui s'étaient créés et développés sous le couvert des prohibitions, et qui repoussaient naturellement toutes les réformes. S'agissait-il d'autoriser le simple transit des soieries étrangères, M. Fulchiron s'écriait que Lyon allait en mourir. Voulait-on établir des entrepôts dans quelques villes de l'intérieur, les députés des ports réclamaient avec la plus grande énergie, comme si la mesure devait entraîner des catastrophes. Le gouvernement crut se tirer d'embarras en instituant une commission d'enquête, ainsi que l'avait fait en 1828 le ministère de la restauration. L'enquête de 1834 aboutit à des conclusions libérales et sensées; elle démontra, malgré les protestations des manufacturiers, que l'industrie française pouvait se passer de la prohibition et accepter sans péril une première réforme des tarifs; mais, quand il fallut donner à ces conclusions une sanction pratique, c'est-à-dire les soumettre dans un projet de loi à l'examen des chambres, le gouvernement dut reculer devant la perspective d'un échec certain. Ce fut seulement deux années plus tard que la chambre des députés consentit à supprimer quelques prohibitions et à réduire un certain nombre de taxes; la loi du 5 juillet 1836, qui consacra ces mesures, semblait annoncer l'abandon plus ou moins prochain du régime à outrance qui s'était imposé à la restauration.

Cet essai de libéralisme ne fut malheureusement qu'une surprise. Le parti protectioniste y vit un grave péril et redoubla d'efforts pour arrêter le gouvernement sur la route où il semblait prêt à s'engager. Les manufacturiers et les agriculteurs se coalisèrent pour la défense commune de leurs intérêts, qui, jusque-là, étaient souvent tenus pour contradictoires, et formèrent une alliance qui pesa, dans les circonstances les plus graves, sur la politique du règne. Ce fut

elle qui empêcha l'union douanière projetée avec la Belgique, au moment où la Prusse, par le développement du Zollverein, préparait l'unité et la grandeur future de l'Allemagne. Ce fut elle encore qui vint entraver à diverses reprises les négociations commencées avec l'Angleterre pour la conclusion d'un traité de commerce : le traité eût apaisé d'anciens ressentimens et maintenu l'entente cordiale dont la rupture devait être si funeste pour la dynastie et pour la France. La coalition était assez forte pour faire la loi aux ministres, pour dominer le terrain parlementaire et pour créer des questions de cabinet. Plus d'une fois, le gouvernement et le roi lui-même furent tenus en échec par les sommations ou les *vetos* des protectionistes. Il fallut, pour ne point s'aliéner dans les chambres les voix de ce parti, consentir au retrait ou à l'ajournement des propositions que l'administration jugeait le plus utiles. L'opinion publique ne s'associait cependant pas à toutes ces exigences; elle commençait à s'émouvoir des réformes commerciales que l'Angleterre avait inaugurées en 1842. La presse vantait ces réformes et les recommandait à l'attention de nos législateurs; la doctrine de la liberté des échanges était éloquemment soutenue dans les chaires officielles, elle était accueillie et applaudie au Conservatoire des arts et métiers comme au Collége de France. Le gouvernement pouvait donc à la fin tenter une démonstration décisive dans le sens des idées libérales. Il l'essaya en 1847 par la présentation d'un projet de loi qui modifiait le tarif d'un grand nombre d'articles; mais il devait retrouver dans les chambres l'opposition ardente des industriels, et il aurait eu probablement à soutenir une vigoureuse lutte parlementaire, si la révolution de 1848 n'était survenue, emportant le projet de loi et le reste. En résumé, dit M. Amé en terminant l'historique des débats relatifs aux lois de douanes de 1830 à 1848, « le gouvernement du roi Louis-Philippe, après avoir essayé d'abaisser nos barrières de douanes, avait dû s'arrêter devant l'opposition des chambres. Il s'était même laissé entraîner à des mesures restrictives évidemment contraires à ses convictions, et, comme la restauration, il tombait au moment où l'opinion venait le pousser de nouveau dans la voie des réformes. »

On ne pouvait attendre de la révolution de 1848 qu'elle s'appliquât utilement à la révision des tarifs. De 1848 à 1851, les préoccupations politiques furent trop vives pour laisser place aux études économiques. Les idées libérales en matière d'échanges ne devaient point d'ailleurs trouver d'auxiliaires parmi les vainqueurs de février. Ceux-ci, plus ou moins dominés par les doctrines des sectes socialistes, prétendaient au contraire organiser le travail en dehors des lois de la concurrence, et, d'accord avec les prohibitionistes, ils affirmaient que l'intérêt des ouvriers français était incompatible

avec l'admission des produits étrangers. En outre, la crise commerciale et industrielle qui avait suivi la révolution fournissait un argument aux adversaires de toute réforme. Aussi, lorsque les questions de douanes vinrent en discussion à l'assemblée nationale et à l'assemblée législative, soit à l'occasion de quelques remaniemens de taxes, soit pour l'examen de divers traités de navigation ou de commerce, les partisans de la prohibition purent-ils conserver facilement les positions qu'ils avaient conquises et repousser les rares assauts que l'on osa tenter. Une majorité de 428 voix contre 199 rejeta, le 28 juin 1851, la proposition Sainte-Beuve, qui mérite d'être mentionnée dans l'histoire de notre régime économique. Après un tel échec, la révision sérieuse des tarifs paraissait indéfiniment ajournée. Les élus du suffrage universel avaient, dans deux assemblées républicaines, à la suite de libres débats, consacré le système fondé par les élus du suffrage restreint!

La période écoulée de 1852 à 1860 nous montre l'empire aux prises avec les difficultés qui avaient arrêté les précédens régimes, et il n'est pas sans intérêt de relever la similitude complète des efforts et des résistances qui se produisirent successivement sous la restauration, sous la monarchie de juillet et pendant les premières années de l'empire, c'est-à-dire sous trois régimes politiques différens, toutes les fois que fut abordée au sein des assemblées représentatives la discussion des questions de douanes. Lorsque l'empire, voulant reprendre les anciens plans de réforme, présenta en 1856 un projet de loi portant retrait des prohibitions, ce fut dans le camp des industriels un *tolle* général. Les industriels prétendaient avoir été les fondateurs de l'empire comme ils avaient prétendu être les fondateurs de la monarchie de juillet. Ils se posaient en défenseurs du travail national, de l'intérêt des ouvriers, du salaire. Ils menaçaient de retirer leur concours politique à un gouvernement qui livrerait le marché français aux produits étrangers. La crise devint si violente, même au corps législatif, que le ministère se vit obligé de retirer le projet de loi et d'annoncer que toute proposition relative à la levée des prohibitions serait ajournée jusqu'en 1861. Il semblait du moins naturel que l'on procédât à une enquête. C'était un moyen légitime et nécessaire d'éclairer la question. Les chefs de parti s'opposèrent résolûment à l'enquête, et celle-ci fut également ajournée. N'est-ce point la répétition de ce que nous avons vu sous la restauration, sous la monarchie de juillet? Projets de loi retirés ou retardés, enquêtes repoussées ou rendues inutiles! Il ne restait plus qu'un expédient pour résoudre cette éternelle question : c'était l'expédient des traités de commerce. M. de Vergennes l'avait employé en 1786. Les gouvernemens de la restauration et de juillet n'avaient pu y avoir recours, la charte

soumettant les modifications de tarifs à la discussion parlementaire. Le gouvernement impérial, usant des pouvoirs conférés au chef de l'état par la constitution de 1852 pour la conclusion des traités, n'hésita plus à engager sa responsabilité en négociant avec l'Angleterre, et en supprimant diplomatiquement ces prohibitions qui avaient résisté à tous les procédés constitutionnels. Ainsi fut signé le traité du 23 janvier 1860, qui vint inaugurer l'ère des réformes commerciales.

II.

Le traité de commerce avec l'Angleterre avait été négocié dans le plus profond secret. Dès qu'il fut connu, il provoqua, en France et de l'autre côté du détroit, une grande émotion. La polémique s'engagea comme elle s'était produite au lendemain du traité de 1786, sous l'inspiration des mêmes intérêts et des mêmes frayeurs. En Angleterre, plusieurs branches d'industrie se plaignirent d'être sacrifiées à la concurrence française, désormais affranchie des lourdes taxes qui, maintenues jusqu'alors à titre de représailles, écartaient notamment les tissus de Lyon, de Saint-Étienne et de Mulhouse. M. Cobden, réputé le principal instigateur de la convention, était traité d'apôtre et de rêveur, plus soucieux de sa chimère que de la prospérité de son pays. En France, le parti protectioniste, qui, après avoir traîné la question d'ajournement en ajournement, se croyait sûr de remporter, sur le terrain parlementaire, une nouvelle victoire, exprima la plus violente indignation contre le gouvernement, dont la résolution soudaine et imprévue venait de ruiner tous ses plans de campagne : en outre, les adversaires politiques de l'empire s'élevèrent instinctivement et par principe contre un acte qu'ils qualifiaient de coup d'état économique. Le traité se bornait cependant à supprimer les prohibitions, qui ne comptaient plus alors que de rares défenseurs, en les remplaçant par des taxes qui pouvaient être portées à 30 pour 100, c'est-à-dire à un taux excessif, équivalant dans la plupart des cas à la prohibition absolue. Quant à l'opposition politique, elle oubliait que l'empire avait simplement réalisé ou plutôt commencé une réforme que les précédens régimes avaient jugée nécessaire, et, s'il lui était permis de regretter que la constitution eût attribué au chef de l'état la faculté de réviser les tarifs par voie de traités, elle n'avait pas à regretter ni à blâmer, en cette circonstance, l'exercice de la prérogative souveraine. Armé d'un pouvoir légal que ne possédaient point les gouvernemens antérieurs, l'empire aurait, au contraire, mérité le reproche d'inertie et de faiblesse, si, après avoir essayé à

son tour les procédés directs, il n'avait point eu recours au seul moyen qui lui restait pour atteindre le but.

Sauf pour les fers, qui étaient taxés à 7 francs par 100 kilogrammes, ce qui représentait près de 40 pour 100 du prix des qualités les plus courantes, le traité s'était borné à poser en principe que les droits à payer en France par les produits anglais ne devaient pas dépasser 30 pour 100. Il restait donc à fixer le tarif pour les divers produits. Tel article pouvait, disait-on, réclamer le droit maximum de 30 pour 100, tel autre était en mesure de soutenir la concurrence anglaise avec un droit moindre : ici, le droit spécifique devait être facilement appliqué; là, il était préférable d'adopter le droit *ad valorem*. Ces mesures d'application étaient, à vrai dire, plus importantes que ne l'était le traité lui-même, car, en se réservant la faculté d'élever jusqu'à 30 pour 100 le tarif de chaque produit, le gouvernement français avait sauvegardé les intérêts les plus vulnérables et les plus défians, et il avait le moyen de garantir à l'industrie nationale une protection plus forte que celle dont les tarifs de Colbert et les projets de l'ancienne monarchie avaient jugé nécessaire de la couvrir. Toute la question était de combiner les droits nouveaux de manière à développer les échanges entre les deux pays contractans, sans exposer l'industrie française aux périls d'une concurrence trop inégale : question d'appréciation et de mesure, qui ne pouvait être résolue que par une enquête sur les diverses industries, sur chacun des articles du nouveau tarif. Il fut immédiatement procédé à ce travail par les soins du conseil supérieur de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. « Jamais enquête aussi approfondie n'avait eu lieu en France, dit M. Amé. Le ministre du commerce avait voulu fournir au conseil supérieur des élémens complets d'information. Il avait convoqué non-seulement les hommes les plus accrédités dans chaque branche du travail national, mais encore les sommités industrielles de l'Angleterre, de la Belgique et de la Suisse. Pendant près de quatre mois, toutes les situations purent faire entendre leurs vœux, indiquer leurs besoins, manifester leurs espérances ou leurs appréhensions... Les procès-verbaux du conseil supérieur resteront l'expression la plus vraie de l'état de l'industrie française en 1860, dans ses relations avec la concurrence étrangère. » Ce témoignage de M. Amé, qui fut appelé par ses fonctions à prendre une part importante aux travaux du conseil supérieur, répond suffisamment aux critiques dont l'enquête a été l'objet. On a allégué que les tarifs avaient été fixés arbitrairement, après une étude incomplète et superficielle. Les principaux documens ont cependant été publiés et ne forment pas moins de huit volumes, qui ont eu malheureusement le sort

de la plupart des *blue-books;* ils ont été distribués à profusion, mais peu lus. Une fois les tarifs définitivement établis, ils ne présentaient plus qu'un intérêt historique et devaient rester enfouis dans les archives.

L'enquête de 1860 mérite une mention particulière, non-seulement à cause de la gravité des questions qu'elle eut à résoudre, mais aussi parce qu'elle inaugura en France un mode d'information qui était emprunté à l'Angleterre et dont notre administration a fait depuis cette époque un fréquent usage. Il y a, dans ce système de large publicité, de contradiction ouverte, une garantie de sérieux examen que les précédentes enquêtes étaient loin d'offrir au même degré. En outre, les pouvoirs publics, qui ont à prendre les décisions, acquièrent une appréciation plus exacte des sentimens qui animent les intérêts appelés à s'expliquer devant eux. A ce point de vue, la physionomie morale de l'enquête de 1860 est très utile à observer. Sauf de rares exceptions, les industriels français opposèrent la plus vive résistance aux réductions de tarifs, les uns, parce qu'ils n'avaient point conscience de leur force, les autres, parce qu'il leur coûtait de s'organiser contre la concurrence, d'autres enfin parce qu'ils regardaient comme un devoir d'obtenir pour des confrères attardés un excès de protection dont ils reconnaissaient n'avoir pas besoin pour eux-mêmes. Opposition de parti-pris, timidité extrême, répugnance instinctive contre toute innovation, ignorance ou négation calculée des faits les plus évidens, telle fut, il est bien permis de le dire, l'attitude presque générale des industriels dont on entendit l'avis, ou plutôt les doléances, attitude qui eût embarrassé plus d'une fois les décisions, si, indépendamment de la contradiction provoquée, même au dehors, de la part des intérêts opposés, le conseil supérieur ne s'était armé d'une ferme résolution pour dominer les terreurs exagérées et pour imposer la réforme.

La convention anglo-française fut suivie de négociations engagées avec la plupart des gouvernemens de l'Europe. De 1861 à 1867, la France traita successivement avec la Belgique, le Zollverein allemand, l'Italie, la Suisse, la Suède, les Pays-Bas, l'Espagne, le Portugal, l'Autriche et les États pontificaux. Chacune de ces conventions stipula l'échange de facilités réciproques pour le commerce et la navigation des parties contractantes, la France concédant les tarifs modérés qui avaient été précédemment accordés à l'Angleterre, et obtenant des diminutions de taxes pour ses produits. Ce fut pour toute l'Europe une véritable révolution économique. Lorsque la Grande-Bretagne, rompant avec de vieilles traditions, entreprit la réforme commerciale, l'exemple donné par elle n'exerça aucune influence sur la législation du continent. On jugeait

qu'elle avait abandonné le régime protecteur parce qu'elle pouvait s'en passer, et l'on se défiait de ses conseils et de ses avances. L'impression fut différente quand on vit la France entrer à son heure dans le mouvement libéral. La prohibition fut mortellement frappée à la suite d'une défection aussi éclatante. La liberté des échanges n'apparaissait plus comme une doctrine exclusivement anglaise, appropriée aux intérêts d'une nation que la supériorité incontestable de son industrie défendait contre les périls de la concurrence. En passant par la France, elle devenait moins suspecte et elle prenait un caractère plus pratique. Reconnaissons ici le rayonnement de propagande qui de tout temps, et surtout depuis le commencement de ce siècle, a répandu au dehors les réformes que notre pays a introduites dans le système général de ses lois. De même que la législation civile, le règlement des intérêts industriels et commerciaux nous avait été emprunté par les peuples qui nous entourent, et ceux-ci, après avoir appliqué, d'après notre exemple, le régime de la protection douanière, se montrèrent facilement disposés à suivre notre évolution vers la liberté du commerce. Pour eux comme pour la France, le moment de la réforme était venu. Ils ne pouvaient d'ailleurs, à moins de sacrifier de graves intérêts, demeurer sourds au signal qui leur était donné par une nation avec laquelle ils avaient tant de points de contact et tant d'occasions d'échange. Si importante que fût la place occupée par l'Angleterre dans le commerce général du monde, le rôle de la France, au regard du continent européen, n'était pas moins considérable. Pour les contrées limitrophes, pour la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, le développement des relations commerciales avec la France ne présentait pas un moindre intérêt que le trafic avec l'Angleterre. Dès lors, la politique libérale adoptée par la France s'imposait à l'Europe entière; elle eut pour résultat presque immédiat de faire tomber partout la prohibition et de remplacer une législation d'ancien régime par des règlemens plus conformes au progrès moderne. C'est ainsi que le traité de 1860 mérite d'être rangé au nombre des événemens les plus mémorables de notre temps. Honorable et avantageux pour la France, profitable pour tous les peuples qui en ont réclamé le bénéfice, il a démontré une fois de plus l'influence initiatrice et prépondérante qui nous appartient dans les œuvres de civilisation et de liberté.

Les survivans de la doctrine protectioniste ne manquaient pas cependant de raisons spécieuses pour alléguer que l'ancien régime, dont ils plaidaient si énergiquement le maintien, avait été favorable au progrès industriel et aux relations internationales. Ils produisaient des statistiques attestant que le travail manufacturier s'était

développé largement, et que chaque année voyait s'accroître le mouvement des échanges entre les peuples. Ils invoquaient en outre les merveilles étalées dans les expositions, et, justement orgueilleux des succès obtenus par l'industrie française en 1851 et en 1855, ils prétendaient qu'il y aurait imprudence et même folie à compromettre une situation aussi prospère. Ces argumens ne prouvaient qu'une chose, c'est que le travail, le capital, la science, ont une vertu propre qui leur permet d'augmenter, d'améliorer les produits, quelles que soient les conditions du régime légal, et que la prohibition n'est point un obstacle absolu au progrès; mais ils ne prouvaient pas que sous un régime moins exclusif, par l'influence de lois libérales, avec le stimulant d'une concurrence plus étendue, ce profit n'aurait point été égal ou plus grand, et ils laissaient à leurs adversaires le droit d'affirmer que l'abus prolongé des rigueurs douanières avait coûté à chaque nation, à la France en particulier, des pertes énormes. Pour ne citer qu'un exemple, pouvait-on calculer l'excédant de charges dont le tarif des métaux et des machines avait grevé l'outillage industriel et la construction des premières voies ferrées! Quant aux expositions, loin de fournir un argument aux protectionistes, ne pouvaient-elles pas être invoquées comme une démonstration certaine de la force acquise par l'industrie française, du succès qui l'attendait dans les luttes de la concurrence, et de la nécessité qui commandait de supprimer des prohibitions ou des taxes reconnues désormais inutiles, à supposer qu'elles aient pu en d'autres temps paraître indispensables?

La réforme des tarifs avait à faire ses preuves, et il est permis de dire que celles-ci furent aussi promptes que décisives. Avant les traités, l'augmentation annuelle des échanges se calculait par quelques millions que l'on avait soin de présenter dans les comptes-rendus officiels comme un indice de la prospérité toujours croissante. A partir de 1860, c'est par bonds de centaines de millions que le progrès se manifeste. De 4 milliards en 1859, le mouvement des importations et des exportations de la France, pour le commerce spécial, s'élève à plus de 5 milliards 1/2 en 1865, et dépasse 6 milliards en 1869. L'augmentation, qui s'applique à l'ensemble des relations internationales, se révèle particulièrement dans les rapports avec les pays dont les marchés nous ont été plus largement ouverts par les traités. De 1859 à 1865, le chiffre des échanges avec l'Angleterre a presque doublé. Les conventions avec la Belgique, avec la Suisse, avec l'Italie, etc., ont produit des résultats analogues, et l'impulsion une fois donnée ne s'arrête pas; elle continue après la première période, comme l'attestent les statistiques plus récentes, et elle se communique à toutes les régions du globe.

Il aurait pu arriver cependant que, dans ce mouvement général du commerce, certaines industries eussent été compromises et que la concurrence étrangère fût venue prendre sur le marché français toute la place autrefois réservée aux produits nationaux. Cette conséquence partielle semblait même inévitable, car la prohibition a le don de créer et de faire vivre des industries qui seraient incapables de naître et de subsister sous le régime de la concurrence, et qui sont condamnées à la mort certaine dès que la concurrence apparaît. Que de ruines n'avait-on pas prédites lorsque l'enquête de 1860 eut à préparer les nouveaux tarifs! Combien d'usines allaient être fermées, de capitaux anéantis, d'ouvriers laissés sans travail! On devait craindre qu'il n'y eût quelque part de vérité dans ces prédictions évidemment exagérées et que certaines industries secondaires, installées dans des conditions défavorables, imparfaitement outillées, mal venues, ne fussent sacrifiées à l'intérêt supérieur qui avait conseillé la réforme. Il n'en fut rien. Passant en revue les diverses branches de travail qui paraissaient être le plus directement menacées, M. Amé a démontré que, dans les détails comme pour l'ensemble, les résultats des traités ont été profitables à tous égards, que les manufactures se sont perfectionnées, que la concurrence a partout amené le progrès, nulle part la ruine. En même temps que la levée des prohibitions et l'abaissement des taxes favorisaient les arrivages des produits étrangers, l'accroissement de la consommation et le progrès des échanges avaient pour effet d'augmenter la production intérieure; le travail national a rémunéré une plus grande somme de capitaux, il a employé un plus grand nombre d'ouvriers avec de plus forts salaires. La statistique, expliquée et commentée par le directeur général des douanes, parle ici un langage irréfutable, dont l'autorité s'ajoute aux affirmations doctrinales des économistes.

A quoi bon d'ailleurs aligner de fastidieuses colonnes de chiffres, quand on pourrait dire en vérité que les résultats sautent aux yeux? N'est-il pas évident qu'à partir de 1860 on a remarqué en France et à l'étranger, partout où s'est étendue la réforme des tarifs, une explosion de travail, une sorte de déchaînement de production, dont on n'avait jusqu'alors jamais eu d'exemple et qui ont dépassé toutes les prévisions? La multiplication des chemins de fer et des services de navigation à vapeur, le perfectionnement des relations postales et télégraphiques, ont assurément contribué pour une forte part à ce progrès universel; mais, si l'on veut bien y réfléchir, on reconnaîtra que l'origine du progrès se rencontre dans la réforme législative, qui a fourni plus de chargemens aux wagons, plus de fret aux navires, et rendu plus nécessaires les moyens de correspondance entre les différens marchés. Tout cela date de 1860 et procède d'un

mouvement dont la France a eu l'initiative et dont elle a partagé le profit avec les autres nations.

Malgré ces démonstrations, qui, dès les premières années de la réforme, avaient conquis l'opinion publique, le parti protectioniste n'avait pas complétement désarmé, et il se préparait à reprendre l'offensive lorsque viendrait le moment où le traité anglo-français, conclu pour dix ans, serait de nouveau remis en discussion. Dès 1868, il ouvrit la campagne par une interpellation adressée au gouvernement, au sein du corps législatif. Il représentait l'état de malaise où se trouvaient certaines industries par suite de circonstances accidentelles, notamment de la guerre américaine; il critiquait en même temps le procédé autoritaire par lequel le gouvernement s'attribuait la faculté de modifier diplomatiquement, sans l'approbation préalable des chambres, les lois de douane, qui doivent être considérées comme des lois d'impôts, et il obtenait, pour cette dernière objection, l'appui du parti politique qui, demeuré fidèle aux anciennes doctrines constitutionnelles et à la défense des droits législatifs, contestait en principe l'extension que s'était attribuée, pour les traités de commerce, la prérogative du souverain. Porté sur ce terrain, le débat ne manquait pas de gravité. Les organes du gouvernement jugèrent utile de déclarer que désormais les conventions douanières seraient soumises à l'examen du corps législatif; mais, en donnant satisfaction à cette revendication d'ordre politique, ils purent insister plus fortement sur la nécessité de maintenir la réforme et de conserver, par voie de tacite réconduction, le régime international créé par les traités existans. Bien que ces conclusions fussent adoptées par une grande majorité, le traité de 1860 ne cessa point d'être attaqué, directement ou indirectement, au corps législatif et au sénat. Désireux de marquer sa déférence pour les attributions parlementaires et persuadé d'ailleurs qu'il aurait aisément raison des critiques intéressées et obstinées, le gouvernement impérial consentit, au commencement de 1870, à l'organisation d'une enquête où seraient étudiées les modifications à proposer à l'Angleterre lors de l'expiration prochaine du traité. Les travaux de cette enquête furent interrompus par les événemens de 1870.

Dès 1871, les discussions relatives aux tarifs et aux traités de commerce tinrent une grande place dans les délibérations de l'assemblée nationale. Il s'agissait avant tout de procurer au trésor les ressources nécessaires pour équilibrer le budget. Au lendemain d'une guerre funeste, après tant de désastres et de ruines, alors qu'il fallait non-seulement combler un énorme déficit, mais encore rétablir tous les services publics et pourvoir sans retard à la réorganisation

militaire du pays, le gouvernement et l'assemblée étaient condamnés à créer de nouveaux impôts, à augmenter les impôts existans, à explorer les différentes sources de revenu, et l'obligation de subvenir à des besoins aussi urgens les dispensait de s'arrêter aux objections purement économiques dont il est si facile de se prévaloir contre toutes les catégories de taxes. L'impôt des douanes devait donc figurer en première ligne dans le plan du nouveau budget, et ce fut sans difficulté que l'on augmenta immédiatement les droits sur les denrées de grande consommation, sucres, cafés, etc., qui devaient produire d'abondantes recettes. Les embarras se manifestèrent lorsqu'il fut question de toucher au tarif des matières premières et des produits fabriqués. Il était en effet impossible de donner suite à ces propositions sans porter atteinte aux traités qui nous liaient avec les puissances étrangères. Le gouvernement espéra qu'il ferait disparaître cet obstacle en dénonçant les traités conclus avec l'Angleterre et avec la Belgique; mais les autres traités n'étaient point encore arrivés à la date de leur expiration, ils n'étaient résiliables que du consentement des états contractans, et l'on n'obtenait point ce consentement nécessaire. Une autre circonstance compliquait, à l'intérieur, cette situation. Bien que les projets de taxes sur les matières premières et les produits fabriqués n'eussent été présentés que sous l'apparence de mesures fiscales, on crut reconnaître qu'ils n'étaient pas exempts de préoccupations protectionistes; les opinions bien connues du président de la république, M. Thiers, et du ministre des finances, M. Pouyer-Quertier, autorisaient cette supposition, dont la réalité ne tarda pas à se montrer clairement dans le cours des débats parlementaires. On se souvient des péripéties et des émotions politiques auxquelles donna lieu, pendant la session de 1872, l'examen de ces graves questions devenues tout à la fois budgétaires, économiques et internationales. L'année suivante, à la suite de délibérations approfondies au sein du conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, on en revint au maintien des traités avec l'Angleterre et la Belgique, et l'on ajourna toute décision sur l'ensemble des tarifs jusqu'à l'époque où les différentes conventions alors en vigueur seraient régulièrement expirées, c'est-à-dire jusqu'en 1877. Nous voici arrivés à cette date. Le gouvernement et les assemblées législatives auront donc à se prononcer, dans la présente session, sur le régime des traités et sur les conditions générales du tarif des douanes.

La première question à décider est celle de savoir s'il y a nécessité ou profit à régler les conditions du commerce extérieur au moyen d'actes diplomatiques, ou s'il ne vaudrait pas mieux que chaque pays, en conservant sa pleine liberté pour sa législation

douanière, établit un régime modéré dont les formalités et les taxes seraient combinées de manière à faciliter les échanges. Théoriquement, cette dernière solution serait préférable. Rien ne serait plus avantageux que l'accord tacite formé entre les gouvernemens des divers pays pour que chacun d'eux, également désireux de favoriser le commerce extérieur, appliquât les tarifs les plus libéraux. Les négociations diplomatiques deviendraient alors inutiles, puisque le résultat qu'elles ont en vue serait atteint naturellement par l'action directe des lois. Les traités ne sont point d'ailleurs exempts d'inconvéniens. S'il a été commis une erreur au détriment de l'une des parties contractantes, l'erreur subsiste pendant toute la durée de la convention. S'il survient au cours du traité un événement politique ou financier qui rende utile une modification des tarifs, le gouvernement, engagé dans les liens diplomatiques, est empêché d'agir au mieux de ses intérêts. Ainsi le régime des traités ne se recommande point positivement par lui-même; il n'est qu'un expédient, jugé encore nécessaire. D'une part, il oblige les pays arriérés à marcher d'un pas plus rapide dans les voies du progrès commercial : il leur fait une loi d'élargir l'accès de leurs marchés, s'ils veulent obtenir des concessions équivalentes; d'autre part, il garantit aux industriels et aux négocians que pendant une période déterminée les conditions du travail et des échanges ne seront point modifiées; il procure ainsi la sécurité des transactions. Cette garantie balance les inconvéniens manifestes du contrat diplomatique. Consultées à ce sujet, la plupart des chambres de commerce ont exprimé le vœu que les traités fussent renouvelés, et depuis quelque temps déjà les négociations se poursuivent entre les différens cabinets.

Le renouvellement des traités entraîne la confirmation des principes libéraux qui ont été adoptés en 1860. Chaque pays a si évidemment tiré profit de l'application de ces principes que nul gouvernement ne saurait être tenté de s'en écarter. En outre, la majorité des agriculteurs et des industriels s'y est aujourd'hui ralliée de la façon la plus complète : elle réclamerait hautement, s'il s'agissait de rétablir la prohibition ou les droits prohibitifs. L'accord étant ainsi presque général, il semble aisé de faire revivre, dans les traités nouveaux, avec quelques perfectionnemens de détails, les clauses et les taxes adoptées dans les premières conventions. On prévoit cependant qu'il se présentera quelques difficultés sur certains points.

En premier lieu, les chambres de commerce demandent que l'on remplace par des droits spécifiques les droits à la valeur qui ont été inscrits dans les traités existans. Ce désir se justifie par l'incertitude que présente ce dernier mode de perception. Il est

en effet constaté que l'inexactitude des déclarations abaisse sensiblement l'échelle des droits. Tel produit, tel tissu, qui devrait supporter une taxe de 15 pour 0/0, n'en paie souvent que la moitié, parce que l'importateur ne déclare que la moitié de la valeur réelle et que le service des douanes ne saurait être toujours en mesure de réprimer ce genre de fraude. Il faudra donc, selon le vœu de notre industrie, procéder à la transformation des droits, et ce travail, qui est très complexe, peut soulever de nombreux conflits. Le manufacturier français voudra que le droit spécifique soit la représentation exacte des 10 ou des 15 pour 100 qui ont été convenus dans le traité de 1860; son concurrent anglais exigera que la taxe, sous la forme nouvelle, ne soit pas plus élevée que celle dont il a profité jusqu'ici en vertu de ses déclarations admises par la douane : le premier rappellera le texte et l'esprit du traité, le second se prévaudra du fait accompli et il considérera comme une aggravation ce qui ne serait en réalité qu'une application rectifiée du tarif conventionnel. Ces prétentions contraires sont d'autant plus difficiles à mettre d'accord qu'elles intéressent des industries très considérables, notamment le tissage, dont les représentans appartiennent, par tradition, au parti protectioniste. Ceux-ci ne laisseront donc pas échapper l'occasion de réclamer un relèvement des tarifs. En même temps, certaines industries entendent profiter de la révision des traités pour obtenir le bénéfice d'une protection plus efficace; elles se plaignent de la surcharge d'impôts qu'elles ont à supporter depuis 1872 et qui a modifié, à leur détriment, les conditions de la concurrence avec l'industrie étrangère. Enfin il résulte de certains indices que les gouvernemens d'Italie, d'Autriche et d'Allemagne ne seraient pas éloignés de proposer pour divers produits l'établissement réciproque de taxes plus élevées. Ils n'invoquent, il est vrai, que des considérations fiscales et ils se défendent de vouloir à aucun degré retourner vers l'ancien régime économique; mais ils sont soutenus, poussés par les partisans de la protection, qui confondent très habilement leur cause avec l'intérêt financier.

Ce sont là des difficultés sérieuses qui se présentent, les unes à l'intérieur, les autres au dehors. Sur la question des droits spécifiques, les négociateurs français trouveront les élémens de discussion dans le travail qui a été préparé par le comité consultatif des arts et manufactures pour la rédaction d'un nouveau tarif. Quant aux clauses fondamentales des traités, c'est-à-dire aux droits de douane, loin de relever les taux qui ont été stipulés de 1860 à 1867, il faudrait plutôt procéder à des dégrèvemens, et faire quelques pas de plus vers la réalisation complète des réformes. L'industrie française n'a point souffert du régime qui lui a été imposé en lui causant tant d'effroi; elle a au contraire acquis un degré de prospé-

rité et une force d'expansion qui ont comblé toutes les espérances; elle vient de traverser sans faiblir la plus terrible crise, et, s'il est juste de tenir compte de la surcharge d'impôts qui pèse sur elle, on n'aperçoit pas que sa vitalité en soit assez profondément atteinte pour exiger l'emploi de remèdes surannés. Là où le travail s'est ralenti, il serait facile d'en marquer les causes, générales ou locales, auxquelles l'action du tarif français ne pourrait rien. Quant aux tarifs étrangers, est-il besoin d'insister sur le préjudice qui résulterait de leur aggravation, non point seulement au point de vue de notre intérêt, mais encore pour le principe même de la réforme? Les relèvemens de taxes sur les produits fabriqués, lors même qu'ils seraient motivés uniquement par des considérations financières, rappelleraient les idées de protection et ranimeraient des luttes stériles. Si les gouvernemens d'Italie, d'Autriche et d'Allemagne sont résolus, comme ils l'affirment, à pratiquer la liberté des échanges, ils commettraient une faute en procurant au parti adverse l'apparence d'un premier succès.

Quelle est donc, en résumé, la règle de conduite qui se recommande à la diplomatie comme aux pouvoirs publics, pour la conclusion de nouveaux traités et pour la rédaction du tarif général? Cette règle est toute tracée par l'expérience qui vient d'être faite. Avant 1860, les promoteurs de la liberté du commerce ne pouvaient citer à l'appui de leur thèse que l'exemple de la Grande-Bretagne; aujourd'hui c'est l'exemple même de la France qu'il leur est permis d'invoquer. Comment hésiterait-on à persévérer dans l'œuvre de réforme? La doctrine, les intérêts, les leçons de l'histoire s'accordent pour conseiller l'achèvement de ce qui a été commencé. Il ne faut pas oublier que les tarifs actuels sont plus rigoureux que ne l'étaient ceux de Colbert au XVIIe siècle, et l'on reculerait devant un nouvel effort! on jugerait téméraire une législation qui a été pratiquée il y a plus de deux cents ans! Cette politique timide, rétrograde, est désormais condamnée. Sans doute, il se produira des objections : le parti protectioniste est disposé à reprendre la lutte, et il voudra, dans cette circonstance décisive, rassembler toutes ses forces; certains intérêts vont se liguer pour réclamer des délais et des enquêtes; mais ces argumens et ces procédés sont aujourd'hui trop connus pour que les assemblées législatives s'y laissent arrêter. Les démonstrations historiques qui se dégagent des récens écrits de MM. Amé et de Butenval attestent que l'agriculture, l'industrie et le commerce ont tout à gagner au succès trop longtemps retardé de la réforme économique, et que l'on doit hâter l'heure où la liberté des échanges sera définitivement consacrée par le droit des gens.

C. LAVOLLÉE.

ÉLÉONORE DE ROYE

PRINCESSE DE CONDÉ

Éléonore de Roye (1535-1564), par M. le comte Jules Delaborde, Paris 1876.

I.

Les doctrines de la réforme gagnèrent d'abord en France les personnes de la plus haute naissance. Que les grands lettrés s'y fussent laissé entraîner, on le comprend aisément; on s'explique moins bien que les plus grandes dames aient quitté l'ancienne religion où elles avaient été nourries : si les plus vertueuses furent parmi les mieux disposées à écouter les austères leçons de Calvin, c'est qu'elles y voyaient sans doute une défense contre la corruption d'un temps impudique et cruel. L'esprit d'opposition au XVI[e] siècle était à la fois aristocratique et religieux, et par là s'explique la trempe admirable de ces natures chez lesquelles la primauté que donne le sang, la primauté matérielle, était accompagnée de la primauté morale, de celle que conquièrent les âmes qui veulent se vaincre, se réformer, se posséder pleinement et qui tendent toujours, à travers les accidens de la vie humaine, à la conquête d'un bien éternel.

Nous trouvons, parmi les premières femmes qui furent troublées et séduites par la nouvelle foi, des princesses du sang, Marguerite de Valois, reine de Navarre, Renée de France, duchesse de Ferrare, noms bien connus de tous ceux qui aiment les lettres françaises. *Non inferiora secutus* était la devise de Marguerite de Valois. L'his-

toire de la duchesse de Ferrare sera prochainement, nous l'espérons, racontée avec de grands détails. Tout récemment le comte Jules Delaborde vient de tracer avec une sorte de piété le portrait d'une autre princesse protestante, d'Éléonore de Roye, la première femme de Condé. Déjà M. le duc d'Aumale, dans son *Histoire des princes de Condé,* avait raconté cette vie si courte et si traversée d'épreuves; mais dans cette *Histoire* la princesse ne figure en quelque sorte qu'au second plan : elle sert de satellite à la figure vivante, animée et parfois héroïque de celui qui le premier porta le nom de prince de Condé. Dans l'ouvrage du comte Delaborde, tous les rayons de l'histoire sont projetés sur Éléonore de Roye; l'écrivain protestant s'est épris de cette faible et tendre fleur du parterre du XVI[e] siècle, sitôt tranchée dans sa racine. Son style est monté sur le ton de l'hagiologie; bien qu'il s'agisse d'une huguenote, son récit a la ferveur de la *Vie des Saints.* Son héroïne lui sert, si l'on m'accorde un mot employé par les peintres, de repoussoir contre toutes les impuretés, les vices et les horreurs d'un temps lamentable. Éléonore de Roye mérite assurément tous les éloges; pourtant on voudrait trouver dans le portrait qui nous en est donné quelque chose d'un peu plus humain et plus terrestre. Il y a forcément quelque faiblesse dans les plus grands cœurs : le temps en efface sans doute la trace; il ne laisse subsister que les actes, les lignes monumentales du caractère. L'historien moraliste doit s'efforcer pourtant, s'il veut rendre la vie à la poussière, de ne pas oublier la complexité de la nature humaine et de chercher, à travers et sous les plus grandes actions, ce qui les rend encore plus méritoires, ce je ne sais quoi que nous charrions dans notre sang et qui appartient toujours au vieil homme, lors même que nos yeux ont aperçu la vérité et que nos cœurs ont été touchés de la grâce ineffable.

Il n'est peut-être pas généreux de chercher curieusement ce qui a pu faire défaut à ceux que le malheur a trop éprouvés, et Éléonore de Roye est de ce nombre. Nous aurons peu de chose à dire de son enfance. Sa grand'mère était Louise de Montmorency, la sœur du connétable Anne, son grand-père Ferry de Mailly. Louise de Montmorency avait épousé en secondes noces le maréchal de Coligny, père du fameux amiral. Une des filles qu'elle avait eues de son premier mariage, Madeleine de Mailly, fut mariée en 1512 à Charles de Roye (1). Éléonore vint au monde le 24 février 1535, au château de Châtillon-sur-Loing, où demeurait sa grand'mère. Elle eut deux marraines : Éléonore, la seconde femme de Fran-

(1) Seigneur de Roye, de Muret, de Buzancy, de Nisy-le-Comte, d'Aulnay, de Pierrepont et de Coulommiers.

çois Ier, et Marguerite, la sœur du roi. Ses deux parrains furent le dauphin François et l'évêque de Béziers. La maréchale mourut (22 juin 1545) quand sa petite-fille n'avait encore que dix ans, confessant sur son lit de mort son attachement aux idées nouvelles. La comtesse de Roye, qui s'y sentait déjà portée, les adopta désormais comme un héritage et y éleva ses deux filles, Éléonore et Charlotte, plus jeune que son aînée de deux ans.

Éléonore fut mariée à l'âge de quinze ans. Coligny était devenu le conseil de la comtesse de Roye; il lui conseilla de donner sa fille à Louis de Bourbon, songeant ainsi à rattacher en faisceau les maisons de Montmorency, de Roye, de Châtillon et de Bourbon, pour les opposer à l'ambitieuse maison des Guise. Qu'était alors Louis de Bourbon? Un cadet assez obscur; il figure sur l'état de la maison de Henri II, en 1549, sous le nom de « Louis, M. de Vendôme, gentilhomme de la chambre du roi, aux gages de 1,200 livres(1). » Voici comment le peint le duc d'Aumale : « Perdu dans la foule des courtisans, ce jeune homme de dix-neuf ans ne se distinguait même pas par la haute et imposante stature qu'on remarquait chez ses ancêtres. Il était de très petite taille et sans doute un peu voûté, car certains recueils d'anecdotes le représentent comme bossu et contrefait; mais cette tradition, dont il serait difficile d'indiquer la source, s'accorde mal avec la chanson bien connue qui fut faite sur lui :

Ce petit homme tant joly,
Qui tousjours cause et tousjours ry,
Et tousjours baise sa mignonne,
Dieu gard' de mal le petit homme!

D'ailleurs il n'avait rien de chétif; leste, vigoureux, il excellait à tous les exercices du corps; nul, dans un jeu de paume, ne servait mieux la balle; nul ne maniait mieux ses armes dans un carrousel et ne faisait parader avec plus de grâce un cheval difficile. D'après des portraits authentiques, ses yeux étaient vifs et perçans; sa figure, agréable sans être régulière, s'encadra plus tard dans une de ces barbes fortes, d'un blond ardent, que reproduisent si souvent les maîtres du XVIe siècle. Son esprit était brillant et assez cultivé; sa parole facile, entraînante, avec une pointe de raillerie que sa bonne humeur faisait oublier; rien de puritain assurément, beaucoup de gaîté et d'ardeur, le désir et le don de plaire, le caractère résolu, l'âme fière, le cœur grand et généreux. »

On possède à la Bibliothèque nationale un portrait d'Éléonore de Roye; ce portrait du temps, à la sanguine et au crayon, fait partie

(1) P. Anselme.

de la riche collection Gaignières. Éléonore n'était point jolie, elle avait le visage trop large, le front semble aussi beaucoup trop grand; mais la mode était alors d'épiler les cheveux au haut du visage, de même que les sourcils. Les cheveux blonds sont relevés et portent le petit bonnet qui revient en pointe aiguë sur le haut du front. Les yeux bruns ont quelque chose de pur et de riant. La bouche est fine, et les lèvres minces sont plissées, comme dans presque tous les portraits de l'époque. Car il y a dans tous les portraits du même âge comme un air de famille, qui tient en partie à la mode, en partie à la manière de *voir* des artistes, qui se modifie de siècle en siècle. Le nez est grand et un peu épais, le menton court et trop fuyant. La figure en son ensemble a quelque chose de très juvénil, on n'y lirait point les fortes qualités qui devaient illustrer la princesse de Condé. A voir le corsage très étroit sous l'énorme fraise qui porte la tête, on devine une petite stature. Le seul caractère qui rappelle et retienne l'attention est le regard, qui est scrutateur et d'une malice mystérieuse.

Le cardinal de Bourbon, évêque de Laon, oncle et tuteur de Louis de Bourbon, demanda et obtint l'agrément du roi Henri II, et célébra le mariage, le 22 juin 1551, au château de Plessis-lez-Roye, de la demoiselle de Roye et de son neveu, qui n'avait encore que vingt et un ans. Les jeunes époux étaient pauvres : on assigna à Éléonore 12,000 livres de rente. Louis de Bourbon ne possédait que quelques chétives seigneuries, il n'avait aucun héritage à espérer, sa fortune était à faire. Un prince de son nom ne pouvait la faire qu'à l'armée : aussi le voyons-nous, à peine marié, partir pour les Pays-Bas; pendant cinq ans, il ne cessa guère de servir, en Italie, dans la campagne qui donna à la France les Trois-Évêchés, à Metz, en Picardie, en Hainaut, en Piémont. Sa jeune femme cherchait une consolation contre son isolement dans l'amitié de sa belle-sœur Marguerite, duchesse de Nevers, et de Jeanne d'Albret, la femme de son beau-frère Antoine de Bourbon; elle était devenue mère pour la première fois à La Ferté-sous-Jouarre, où elle donna le jour à un fils qui fut nommé Henri de Bourbon (29 décembre 1552). Elle eut deux ans après, au château de Roucy, une fille qui ne vécut pas longtemps. Jeanne d'Albret la quitta l'année suivante pour aller régner en Navarre.

Condé (c'est vers cette époque qu'il commença à être appelé communément prince de Condé) avait montré beaucoup de valeur dans les armées; il avait vingt-cinq ans et était toujours aussi pauvre. Son frère, en partant pour la Navarre, aurait désiré lui laisser le gouvernement de la Picardie; mais Henri II préféra confier à Coligny le gouvernement d'une province dont la garde était si im-

portante! La princesse de Condé venait de lui donner une seconde fille. La trêve de Vaucelles avait mis fin à la guerre, et Condé n'avait encore aucune dignité importante. Coligny inaugura son gouvernement de Normandie en rompant imprudemment la trêve, et Condé ne resta pas longtemps inactif : il dut quitter sa femme au moment où elle sortait d'une maladie qui avait mis ses jours en péril. « Je m'en vais visitant cette frontière, écrivait Coligny, le 25 avril 1557, à sa tante, de place en place... Je ne sçay si vous avez rien sceu de l'extrême maladie qu'a eue madame la princesse de Condé; mais on l'a tenue pour plus morte que vifve. M. le cardinal de Chastillon y estait, quy m'a mandé qu'il n'est possible à une personne se resouldre plus chrestiennement qu'avait faït cestelà. » A peu de temps de là, la princesse de Condé eut la joie de voir sa sœur unie au comte de La Rochefoucauld; mais celui-ci, comme Condé, ne put longtemps goûter le bonheur domestique. Les Espagnols étaient entrés en Picardie, et la bataille de Saint-Quentin mit la France à deux doigts de sa perte. Les deux jeunes femmes apprirent que le connétable de Montmorency était prisonnier, comme La Rochefoucauld, Gaspard de Coligny, d'Andelot, que le duc d'Enghien, frère de Condé, avait été tué. Pour Condé lui-même, il se retira avec Nevers et continua à tenir la campagne pendant l'automne de 1557, l'hiver et le printemps suivant. Sa femme avait eu un second fils, Charles de Bourbon, le 3 novembre 1557, moins de trois mois après la funeste bataille.

Condé, irrité de n'avoir obtenu, après ses bons services, que le titre inutile de colonel-général de l'infanterie par-delà les monts, tomba malade, et sa femme, malgré une grossesse avancée, le conduisit au château de La Fère-en-Tardenois, qui était au connétable. Condé s'y rétablit et se rendit à La Ferté-sous-Jouarre : la princesse faillit y mourir des suites d'un accouchement prématuré; elle donna le jour à François de Bourbon, qui était son cinquième enfant, n'ayant elle-même encore que vingt-trois ans. M. le comte Delaborde fixe vers cette époque le moment où la princesse de Condé commença à faire ouvertement profession de la religion nouvelle. Il faut bien le remarquer, on n'allait pas de la messe au prêche, comme on retourna plus tard du prêche à la messe. Les premiers religionnaires prenaient à la lettre le mot de réforme; ils auraient préféré la réforme de l'église antique à l'établissement des nouvelles églises. Les deux religions n'avaient pas encore lutté les armes à la main. On attendait, on hésitait, avant de déchirer tous les liens du passé. Éléonore de Roye fut décidée par les exemples de Coligny, de son oncle d'Andelot, revenu de captivité, de sa propre mère, de quelques dames de ses amies. C'est en 1558 que Condé

écrivit aux réformés de Genève pour leur demander un prédicateur pour sa famille. « Mme de Roye, écrivait le 11 septembre 1559 à Calvin Fr. de Morel, une de ses compatriotes, est une véritable héroïne. Comme elle s'apitoyait sur notre sort devant la reine-mère, et qu'elle rappelait la mort étrange qui a frappé le roi (Henri II), au moment où il nous persécutait le plus cruellement, la reine s'écria : — Comment! j'entends dire qu'il n'existe aucune race plus haïssable. — Mme de Roye répondit qu'il est facile de nous imputer n'importe quoi, puisque personne ne peut nous défendre. » Mme de Roye obtint que la reine verrait secrètement Laroche-Chaudieu, un ministre de l'église de Paris; mais Chaudieu ne put jamais obtenir son audience, bien qu'il allât près de Reims pendant les fêtes du sacre de François II. Cette anecdote a un double intérêt : elle montre comment la princesse de Condé fut conduite à l'Évangile par son amour filial; elle fait voir aussi que les premiers protestans espéraient très naïvement *convertir* la monarchie; ils ne prévoyaient pas les grands déchiremens qui allaient ensanglanter la France. Ils glissaient dans la guerre civile : les meilleurs ne songeaient qu'aux choses du ciel; les femmes surtout étaient de ce nombre. Leur délicatesse était offensée des désordres de la vie monacale, des complaisances des évêques pour une cour corrompue : leurs âmes vierges étaient pareilles aux châteaux où elles passaient le meilleur de la vie, gardés par des tours, des ponts-levis et des herses : elles rêvaient une religion solitaire qui ne mette rien entre l'homme et Dieu, une foi personnelle, directement inspirée du livre divin. On ne désespérait pas encore d'amener la nation entière au pur Évangile, de lui consacrer les vieux temples, les cathédrales. On se disputait non-seulement la monarchie, mais le clergé, les églises, le peuple des villes et des compagnes.

La France avait été sauvée par Guise : aussi, quand la mort d'Henri II laissa le trône à un enfant, les Guise parurent les vrais souverains de la France. Condé n'avait point la foi ardente et naïve de sa femme : il renonça sans doute à la messe moins par amour du prêche que pour devenir, en sa qualité de prince du sang, le chef du parti opposé à la maison de Lorraine. Condé n'était que le second prince du sang, mais il connaissait mieux que personne la faiblesse et la versatilité de son frère; il était pressé d'agir et de faire une prise d'armes. Faut-il le dire? il était dans la gêne, et le besoin d'argent pousse les hommes aux résolutions désespérées. Éléonore de Roye avait donné en gage à des marchands, pour une somme de 20,000 livres, des bijoux et des objets précieux qui en valaient 100,000. Elle avait accouché en juillet 1660 d'une nouvelle fille qu'elle nomma Madeleine en souvenir de sa mère, et elle

priait à cette époque le connétable d'acheter la terre de Germiny. Anne de Montmorency refusa et lui fit seulement une avance de 1,500 écus.

Les Guise, pour se débarrasser de Condé, l'avaient envoyé d'abord en ambassade au roi d'Espagne, à Gand; il avait engagé ses terres pour soutenir l'éclat de son rang, et, comme pour faire insulte à sa pauvreté, le cardinal de Lorraine ne lui avait donné qu'une ordonnance de 1,000 écus. On sait l'histoire du « tumulte d'Amboise, » et les massacres qui punirent la conspiration des huguenots; on tomba sur les petits partis qui arrivèrent un à un à Amboise, de diverses parties de la France. « La plupart des soldats obscurs du complot, dit le duc d'Aumale, avaient été passés par les armes, noyés ou pendus sans procès; le massacre fut effroyable. » On disait qu'il y avait une tête à la conspiration, un « capitaine muet. » Condé, soupçonné par les Guise, s'était présenté audacieusement à la cour, il tint le langage le plus fier devant le roi; parlant de ses ennemis, il osa dire : « Je veux leur faire confesser, à la pointe de l'épée, qu'ils sont poltrons et canailles, cherchant eux-mêmes la subversion de l'état et de la couronne, dont je dois procurer l'entretenement à meilleur titre que mes accusateurs. »

Quelles ne devaient pas être pendant ce temps les angoisses de la princesse, qui savait que son mari était bien réellement du complot! Elle ne fut rassurée que quand il quitta la cour et se rendit auprès de son frère à Nérac. Tout le royaume était en émoi, de grands mouvemens se faisaient dans le Midi. Convoqués aux conférences de Fontainebleau, où se rendirent les notables du royaume, Condé et le roi de Navarre craignirent de s'y montrer. Condé envoya à sa femme, retirée à Anisy, un gentilhomme Béarnais nommé La Sague, qui porta aussi des lettres à M[me] de Roye, au connétable, à Écouen, et qui vit à Paris le vidame de Chartres et d'autres seigneurs de Paris. La Sague se rendit à Fontainebleau; il livra ses secrets à un officier, qui le trahit; il fut arrêté et « fut tant tiré sur la gehenne qu'il déclara tout ce qu'il savait et davantage (1). » Les Guise triomphaient : ils persuadèrent au jeune roi que les deux princes retirés à Nérac en voulaient à sa vie. On fit écrire à François des lettres pour inviter le roi de Navarre à amener lui-même son frère à la cour. M[me] de Roye, la princesse de Condé, étaient averties que, si Condé se livrait aux Guise, il était perdu. Catherine de Médicis elle-même voulait le sauver. « La reine-mère, dit Tavannes, escrivit au roi de Navarre qu'il vînt, y estant à demi forcé pour plaire à MM. de Guise, et, craignant d'estre découverte, sans

(1) R. de La Planche, p. 504.

escuse, faisait entendre secrètement à la princesse de Condé que c'estait la mort de son mari s'il venait à la cour. Le roy de Navarre et le prince de Condé adjoustent foy aux escrits de la main de la reyne, non aux advertissemens secrets qu'elle donnait au contraire. » Malgré les adjurations de sa femme et de Jeanne d'Albret, Condé se mit en route avec le roi de Navarre. A Limoges, il recevait une lettre de la princesse; elle l'avertissait que les Guise voulaient le faire mourir : « Que si elle estait homme et en son lieu, elle aimerait mieux mourir en combattant l'espée au poing pour une si juste querelle, que de monter sur un eschaffaut, pour tendre le col à un bourreau sans l'avoir mérité, comme il en estait menacé (2). » Les gentilshommes venaient de toutes parts s'offrir à Condé pour lui faire escorte. Condé les renvoyait, confiant dans la parole du roi. La princesse vint enfin elle-même, elle tenta de l'arrêter; il la quitta éplorée, il était poussé par le destin; trompé par les émissaires de la cour, il continua sa route avec un petit train et à petites journées. Les deux frères arrivèrent enfin à Orléans, où devaient se tenir les états, la veille de la Toussaint.

« Dès lors, écrit l'historien des princes de Condé, on jette le masque. Pas un des officiers de la couronne ne vint recevoir les princes; aucun honneur ne leur est rendu; les rues sont désertes, silencieuses et gardées militairement. Conformément à l'usage, Navarre se présenta à cheval devant la grande porte du logis royal : elle resta fermée. Il fallut subir l'insulte et passer à pied par le guichet, entre une double haie de gentilshommes à l'attitude insolente. » Rien ne se peut imaginer de plus dramatique que ce qui suivit : l'arrestation de Condé, obligé de rendre son épée sous les yeux même du roi, sa prison, son procès, l'inébranlable fermeté du prince, sa condamnation à mort.

Éléonore de Roye était accourue; ses pressentimens ne l'avaient pas trompée. Quelques heures après l'arrestation de Condé, on avait arrêté la comtesse de Roye dans son château d'Anisy, en Picardie. La princesse avait appris à La Ferté-sous-Jouarre cette double arrestation. Elle part aussitôt pour Orléans; on veut l'empêcher d'abord d'y entrer; la reine-mère l'autorise pourtant à venir, mais elle ne peut visiter le prince dans sa prison, ni lui écrire. Elle cherche des appuis, implore la reine de France, la duchesse de Ferrare, qui venait de faire une grande entrée à Orléans et qui était belle-mère du duc de Guise, l'électeur palatin, la reine d'Angleterre. Elle confère avec les commissaires instructeurs, avec les défenseurs. La condamnation prononcée, on lui refuse en-

(2) R. de La Planche, p. 6 8-609.

core de voir son époux. « Elle s'enhardit un jour d'entrer à la salle du roy, devant la majesté duquel elle se jeta à genoux, le suppliant très ardemment, avec larmes et soupirs incroyables, que tant seulement on lui montrât une fois son seigneur et mary; et sur cela, comme elle entrait en défenses et ne se lassait d'importuner le roy, le cardinal (de Lorraine), qui de sa part craignait que sa majesté ne fust esmeue à pitié et compassion, voulant aussi montrer son animosité, chassa cette princesse fort rudement, l'appelant importune et fascheuse, et disant que, qui luy ferait droit, on la mettrait en un cul de fosse elle-même (1). »

L'exécution devait avoir lieu le 10 décembre, devant le logis du roi, comme pour fêter l'ouverture des états-généraux. Coligny était arrivé, pressentant les dangers qui le menaçaient lui-même; il offrait ses consolations vaines à la princesse; on commençait à dresser l'échafaud où devait rouler la tête d'un Bourbon. Élénore de Roye passait ses jours et ses nuits dans la prière. « Condé, toujours calme, écrit le duc d'Aumale, attendait patiemment son sort. Il jouait avec des officiers de garde auprès de lui lorsqu'un de ses serviteurs, auquel on avait permis de le rejoindre, feignant de s'approcher pour ramasser une carte, lui dit dans l'oreille : « Notre homme est croqué! » Maîtrisant son émotion, le prince acheva sa partie; il trouva ensuite moyen d'être un moment seul avec ce serviteur, et il apprit de lui que François II était mort. » La mort avait sa victime, et Condé était libre.

II.

Condé, en sortant de prison, partit avec sa femme pour La Fère. La princesse était malade : elle avait pris à Orléans le germe de la maladie qui devait l'emporter plus tard. A peine reposée, elle partit pour Fontainebleau, où était la cour; son mari l'y rejoignit, et bientôt son innocence fut proclamée par arrêt du conseil du roi et par arrêt du parlement. Condé était sorti de prison plus huguenot qu'il n'y était entré : il voulut avoir le prêche dans les appartemens du château. La reine-mère n'osa refuser, et le nouveau culte fut célébré à la cour même pour le prince, la princesse, la duchesse de Ferrare, Mme de Roye, Coligny et sa femme, Jeanne d'Albret; Théodore de Bèze prêchait chez Condé. « J'ai eu aujourd'hui, écrivait-il à Calvin, une réunion à la maison du prince; il y avait tant de monde qu'on y étouffait presque. » A Saint-Germain, où se porta la cour, et pendant tout le colloque de Poissy, la tolérance régna de

(1) R. de La Planche, p. 698-699.

même. M. le comte Delaborde cite un extrait d'une relation faite par les théologiens palatins et wurtembergeois, qui n'arrivèrent qu'après le colloque : « Nous fûmes reçus par la princesse de Condé; son accueil fut des plus aimables. Elle nous fit part de ses vives préoccupations et de ses vœux ardens pour l'extension de la piété chrétienne dans les âmes. »

La reine-mère accordait le prêche aux princes huguenots, pour se défendre contre les Guise : elle comptait bien reprendre d'une main ce qu'elle donnait de l'autre. Elle avait déjà dégoûté Antoine de Bourbon de l'austérité des ministres; le roi de Navarre s'était retourné avec violence contre les protestans; Jeanne d'Albret, indignée contre son époux, avait repris avec son jeune fils le chemin du Béarn. La régente n'avait pas encore essayé de corrompre Condé; elle feignait de n'avoir confiance qu'en lui. « Il est devenu, écrit l'historien des princes de Condé, le plus intime conseiller de cette princesse : il est sans cesse auprès d'elle. S'il quitte un moment la cour, c'est pour paraître dans les rues de Paris avec cinq ou six cents cavaliers, le pistolet au poing, escortant lui-même un ministre qui se rend au prêche; car il faut cet attirail de guerre pour protéger les réunions protestantes. » L'édit de tolérance de janvier 1562, le premier des édits qui accordaient aux huguenots une existence légale, était partout violé; enfin le « massacre de Vassy » donna le signal de la guerre civile. Le duc de Guise entra en triomphateur dans Paris aux acclamations de la populace, et Condé dut lui céder la place. Il résolut d'abord « d'aller en sa maison de La Ferté-sous-Jouarre pour y rendre la princesse sa femme, qui estait prête d'accoucher, ayant toutefois adverti l'amiral et Andelot qu'il prendrait son chemin par la ville de Meaux, afin d'aviser ensemble ce qu'ils auraient à faire (1). » De Bèze et La Noue les accompagnaient. Coligny vint les joindre. En quelques jours, la petite troupe devint une armée, qui par Chartres et Angerville tira vers Orléans. On avait résolu de s'en emparer « pour là dresser une grosse teste, » comme dit La Noue; et ce projet fut mis à exécution.

La princesse s'était séparée de son mari à Meaux et était partie pour son château de Muret, avec le marquis de Conty, son fils aîné, alors âgé de huit ans, et quelques femmes. « Ainsi que la princesse s'acheminait, passant par un village nommé Vaudevay, près Lizy-sur-Ours, une fourmière de païsans qui estaient en procession luy courut sus, et à monsieur le marquis de Conty, à coups de pierres et de baston de croix et de bannière, sans aucune occasion, sinon

(1) Théodore de Bèze, *Histoire ecclésiastique*, t. II, p. 5.

que ceste troupe fut suscitée et barée par un prestre malin, en haine de la religion. Or les feux des troubles commençaient à s'allumer, et de toutes parts on en voyait jà des estincelles! Ceste fureur et rage populaire esmeut cette bonne dame de telle façon, qu'estant sur la fin du huitième mois, elle accoucha, le jour mesme, de deux fils, par frayeur et avant terme, au village de Gandelu, sans qu'elle eust le loisir de pouvoir gaigner aucune de ses maisons. Et peu de jours après, comme elle estait courageuse et active de son naturel, elle se mit en chemin pour aller à Orléans vers monseigneur son mari, où elle parvint à grandes et difficiles journées : car vous pouvez penser que les passages étaient jà occupés, et qu'il fallait user de ruse et s'exposer en dangers pour faire ce hasardeux voyage (1).

Orléans, le « nombril » de la France, était devenue la capitale protestante. Si les triumvirs avaient pu enlever à Fontainebleau et amener à Paris le jeune roi et la régente, Condé s'était fortement établi sur la Loire. La princesse trouva à Orléans, auprès de son mari, Coligny, Charlotte de Laval et leurs enfans, le comte de La Rochefoucauld, le prince de Portien, Téligny, La Noue, Soubise, Rohan, toute la grande noblesse protestante. Trois mois s'usèrent en vaines négociations : la princesse y fut quelquefois mêlée. Elle alla une fois elle-même trouver à Arthenay Catherine de Médicis, mais l'on ne sait pas exactement ce qui se passa dans cette entrevue.

La guerre commença. D'Andelot était allé chercher des secours en Allemagne. Les protestans se virent contraints de faire avec l'Angleterre le traité de Hampton-Court, qui livrait Le Havre aux Anglais jusqu'à la restitution de Calais. L'historien des princes de Condé n'hésite pas à qualifier ce traité de honteux marché. « Condé, dit-il, et Coligny essayèrent plus tard d'effacer la trace que ce traité inflige à leur mémoire; ils prétendirent n'avoir pas connu la portée des engagemens pris en leur nom envers Élisabeth, et accusèrent le vidame de Chartres d'avoir outrepassé leurs intentions. » Orléans se préparant à un siége, Condé avait envoyé ses enfans en Allemagne; ils y furent conduits par leur grand'mère, Mme de Roye, qui prit le chemin de Strasbourg. La princesse, inquiète de leur sort, se félicita bientôt de les avoir fait partir : une peste affreuse éclata à Orléans, et le jeune fils de Coligny, Gaspard, du même âge que le marquis de Conty, en fut une des premières victimes. Pendant quatre mois et demi, la princesse de Condé, l'amiral et leurs amis prodiguèrent leurs soins aux malades. On allait des hôpitaux aux remparts, où les dames et demoiselles de la ville portaient la

(1) Théodore de Bèze, 12 avril 1562. (*Béza ad Turicences et Bernates.*)

hotte comme les hommes. En peu de semaines, il mourut à Orléans plus de 10,000 personnes, dont un grand nombre étaient des fugitifs de Paris, de Blois, de Tours, de Gien.

Mme de Roye était arrivée à Strasbourg dans un véritable dénûment avec le jeune François de Bourbon, âgé de sept ans, les deux jumeaux nés à Gandelu et Mlle de Bourbon. « Dieu, madame, lui écrivit Calvin peu après, a honoré vos petits-enfans en les faisant pèlerins en terre estrange. » Elle avait secondé les démarches de son frère d'Andelot. Celui-ci réussit à faire des levées. Les catholiques avaient pris Bourges et Rouen; il ne leur restait plus qu'à prendre Orléans; D'Andelot, qu'on y attendait comme un sauveur, parut enfin vers le commencement de novembre. Il tomba malade à Orléans, et, tandis que la princesse de Condé le soignait, l'armée protestante, prenant l'offensive, marcha droit sur Paris. La princesse de Condé n'apprit qu'à ce moment que son beau-frère Antoine de Bourbon avait été tué au siége de Rouen. Elle n'accorda sans doute pas beaucoup de larmes à ce prince, mais elle envoya un gentilhomme en Béarn pour offrir ses condoléances à Jeanne d'Albret, qu'elle aimait comme une sœur. D'Andelot, rétabli, la quitta et alla joindre l'armée. Condé, qui avait fait jonction avec les reîtres, fut gêné dans sa marche sur Paris; il ne réussit pas à surprendre la capitale. Il fallut bientôt se retirer du côté de la Normandie pour donner la main aux Anglais. Près de Dreux, l'armée royale arrêta les protestans et Condé fut forcé de livrer une sanglante bataille. Il faut en lire le détail émouvant dans l'*Histoire des princes de Condé*. On en connaît l'issue. Condé, qui avait déployé une vaillance qui avait ému jusqu'aux vieux reîtres, était le soir du 19 septembre le prisonnier de Guise, son mortel ennemi. Le connétable, général en chef des catholiques, en revanche était le prisonnier des protestans, qui l'envoyèrent à Orléans.

On peut se figurer les tourmens de la princesse de Condé, enfermée dans Orléans; depuis des mois entiers, cette ville avait été non-seulement décimée par la peste, mais en proie à cette fièvre étrange qui s'empare des villes assiégées, saisie de colères folles qui s'étaient parfois traduites par d'injustes exécutions. Quelques fuyards apportèrent les premières nouvelles de la bataille; le lendemain du jour où elle s'était livrée, on apprit que le connétable était prisonnier : il arriva dans la soirée même. « Il avait été mené en si grande diligence, blessé et vieil comme il estait, qu'il porta presque le premier les nouvelles où on lui bailla pour hostesse la princesse de Condé, sa fille (1). » Éléonore demanda à son oncle

(1) *Mémoires de Castelnau.*

des nouvelles du prince; mais le connétable ne savait point ce que celui-ci était devenu. Deux jours après seulement, ils apprirent tous deux, par un message de Coligny, que Condé était prisonnier. Le connétable envoya à la reine-mère une lettre citée par M. le duc d'Aumale pour lui recommander le prince de Condé, à la prière de la princesse. « Je suis, disait-il, prisonnier en sa maison, là où elle me faict si bon traitement que je tiens ma vie du soin qu'il lui a plu me faire. Par quoi je vous supplie très humblement de vostre bonté accoutumée avoir extrêmement recommandé mondit seigneur le prince, comme je sçay qu'il vous a pleu luy porter toujours fort bonne et grande affection, et que notre Seigneur a voulu que les charges de cette bataille soient passées, en sorte que j'espère il en réussira une bonne paix. » Le connétable, blessé d'une arquebuse à la mâchoire et d'un coup de pistolet, confia cette lettre à Antoine Caraccioli, prince de Melphe, qui avait été évêque de Troyes et avait abjuré après le colloque de Poissy. Caraccioli avait promis à la princesse de travailler à lui faire obtenir la permission de voir le prince captif; mais de Bèze raconte « qu'arrivé vers la reine il ne s'occupa que de ses propres affaires; il obtint la permission de se retirer dans sa demeure de Chasteauneuf, à la condition de porter des paroles à quelques seigneurs protestans, de qui il fut très mal reçu. » La princesse elle-même le chassa de sa présence.

La captivité de Condé était extrêmement étroite; Éléonore de Roye ne pouvait avoir aucune lettre de lui, et ses lettres au prince ne lui parvenaient point. En vain implorait-elle la reine : « Quand vous entendrez, par le sieur de Rostain, fidèlement ce qu'il a veu au traitement de M. le connétable et la familière communication qu'il a avec un chacun, encore que l'égalité de l'un à l'autre soit par trop inégale, si m'oseray-je bien tant promettre de votre bonté, que ce quy m'a été jusques icy interdit, de ce que plus je désire me sera plus volontiers alors permis et concédé (1). » Catherine de Médicis n'était pas émue de ces appels répétés; elle traînait le prince de prison en prison, pour le tenir d'aussi près que possible; il fut transféré au château de Leneville, près Chartres, puis à l'abbaye de Saint-Pierre à Chartres, à Blois, et enfin au château d'Onzain, près d'Amboise.

La princesse écrivait lettres sur lettres à la reine-mère, à la reine d'Angleterre : elle obtint enfin la faveur de correspondre avec son mari; Condé était un otage important, et pouvait devenir un instrument de paix. « Mon oncle, disait Éléonore de Roye à son oncle le connétable, qui était l'otage des protestans, vous connais-

(1) 30 décembre, manuscrit de la Bibliothèque nationale.

sez mal nos ennemis; ils veulent faire de vous et de mon mari ce que les Parisiens font des châsses de saint Marceau et de sainte Geneviève, lesquelles ils ne permettent jamais approcher trop près l'une de l'autre, de peur que le parentage les fasse s'embrasser tellement qu'on ne les puisse ensuite séparer (1). »

Les Guise, tout-puissans depuis la bataille de Dreux, ne voulaient point la paix. Coligny était devenu le général en chef des protestans. Il avait confié à la princesse de Condé et à D'Andelot la garde du connétable et s'était jeté en Normandie. Du fond de sa prison, Condé, qui n'était jamais si hautain que dans l'adversité, poussait encore les siens à la lutte. « Il semble, écrivait l'ambassadeur d'Espagne, Perrenot de Chantonnay, que le prince de Condé n'est prisonnier, puisqu'il tient les autres en captivité (2). » Condé tenta de s'évader, mais n'y put réussir. Le duc de Guise marchait sur Orléans; il écrivait de son camp à la reine-mère, qui rattachait sans cesse le fil de négociations sans cesse rompues, qu'il « la priait ne trouver mauvais s'il tuait tout dans Orléans, jusqu'aux chiens et aux rats, et s'il faisait détruire la ville jusqu'à y semer du sel (3). » Le canon tonnait déjà dans la ville, qu'Éléonore de Roye envoyait encore des messagers à la reine-mère. M. Delaborde cite cinq lettres écrites coup sur coup à ce moment par la princesse à la reine. Celle-ci attendait les événemens avec le même calme qu'elle avait montré pendant la bataille de Dreux, prête à faire la paix et à savourer la colère des Guise, jouissant de la « belle peur » des gens d'Orléans, et résignée à tout ce qui arriverait, si le duc de Guise prenait la ville.

Déjà le duc annonçait à Catherine la prise d'Orléans dans les 24 heures, « la suppliant luy pardonner si, contre son naturel, qui n'estait d'user de cruauté, comme elle avait pu cognoistre en la reddition de Bourges et en la prinse de Rouen, il ne pardonnait dans Orléans ni à sexe, ni âge, et mettait la ville en telle ruine qu'il en ferait perdre la mémoire, après y avoir fait toutesfois son caresme prenant (4). » Le 18 février 1563, le duc de Guise était mortellement blessé par Poltrot; tout prenait une face nouvelle. L'étoile des Guise s'éteignait après avoir jeté son plus brillant éclat; et, par une sorte d'ironie, le destin choisissait pour arbitres du sort de la France les deux prisonniers de Dreux, le connétable et Condé. Les conférences qui s'ouvrirent dans une île de la Loire, près d'Orléans, furent promptement suivies de l'édit et de la paix d'Amboise.

(1) La Popelinière.
(2) *Mémoires de Condé.*
(3) De Bèze.
(4) De Bèze.

Cette paix, qui était l'œuvre de Condé, n'était pas faite pourtant pour satisfaire entièrement sa femme. Elle venait de traverser les épreuves de la guerre auprès de Théodore de Bèze : la paix avait été « bâclée. » Le roi n'accordait le libre exercice de la religion « qu'en les maisons de tous les seigneurs tenant fief de haubert et de tous les gentilshommes tenant fief. » Les religionnaires n'obtenaient qu'une chapelle dans les faubourgs des villes, et une seulement par bailliage. On avait bien appelé Coligny, qui tenait la Normandie, mais tout avait été signé avant son arrivée, et il ne dissimula pas son mécontentement en apprenant les termes de l'édit. « Les ministres, écrit l'historien des princes de Condé, connaissant les faiblesses et « l'amoureuse complexion » de Condé, l'accusaient d'avoir cédé aux séductions de la cour de Catherine et d'avoir « halené » (d'Aubigné) ses filles d'honneur. » Il y eut une discussion fort vive entre Coligny et le prince. « On a fait plus de tort aux églises, dit l'amiral, par un coup de plume, que les ennemis n'en eussent pu faire en dix ans de guerre; les villes ont été sacrifiées aux nobles, et cependant ce sont les pauvres qui ont montré le chemin aux riches; ceux-ci ne songeaient qu'à piller et à s'enrichir, et ne parlaient que de s'en retourner quand les choses ne tournaient pas à leur fantaisie (1). »

Le 28 mars, les huguenots célébrèrent une cène générale à Orléans, et Théodore de Bèze leur rappela qu'un an avant la plupart d'entre eux avaient reçu le sacrement à Meaux, quand on s'assemblait pour la défense de la religion. Le même soir, la princesse de Condé recevait chez elle Coligny, D'Andelot, La Rochefoucauld et l'ambassadeur d'Angleterre, qui ne parut préoccupé que du sort ultérieur du Havre et de Calais. La reine-mère fit son entrée solennelle à Orléans, le 1er avril, avec le prince de Condé, le connétable, Coligny, le duc de Montpensier. Elle avait très habilement flatté Condé pendant les négociations; elle avait caressé son ambition, son patriotisme, son impatience des ministres. Pendant que Coligny quittait Orléans et reprenait le chemin de Châtillon avec sa famille, Condé restait à la cour; il siégeait au conseil, il aspirait à diriger, sous le nom de la reine-mère, toutes les affaires du royaume. On ne voit point que Condé ait trahi, dans la plus petite mesure, les intérêts de ses coreligionnaires, et les soupçons dont il était devenu l'objet parmi les plus fanatiques paraissent complétement injustes. Calvin lui-même lui écrivait : « Monseigneur, touchant les conditions de la paix, je sais bien qu'il ne vous estait pas facile de les obtenir telles que vous eussiez voulu. Parquoy, si

(1) De Bèze.

beaucoup de gens les souhaitent meilleures, je vous prie ne le trouver estrange, veu qu'en cela ils s'acordent avec vous. » Il l'exhorte ensuite à tenir la main à la fidèle exécution de l'édit. C'est ce qu'il fit en toute circonstance : il usa à la cour, à Amboise et à Saint-Germain, du droit de faire célébrer le culte nouveau dans sa maison et le fit célébrer dans les appartemens royaux. Il était toujours prêt à prendre en main, comme la princesse, la cause des petites églises contrariées dans l'exercice de leur foi.

En quittant Saint-Germain, la cour se porta à Vincennes. Le 9 juin, le roi se rendit à Paris pour une procession. Condé l'accompagna jusqu'à la porte de la cathédrale. Le roi revint le soir à Vincennes avec sa mère et Condé. On trouva à la porte Saint-Martin 600 cavaliers, qui n'osèrent attaquer la voiture royale; Éléonore de Roye suivait en litière, avec quelques gentilshommes d'escorte. On se jeta sur elle; elle fut sauvée par l'adresse de son cocher et le courage de son escorte. Le capitaine fut tué, et cinq de ses gentilshommes furent retenus prisonniers.

Condé menaça de partir, avec sa femme, pour La Ferté-sous-Jouarre, s'il n'obtenait justice. Catherine lui fit de belles promesses, mais les coupables restèrent impunis. La princesse de Condé eut peu après la joie de voir revenir d'Allemagne sa mère, la comtesse de Roye, qui lui ramenait ses enfans. Catherine de Médicis fit très bon accueil à Mme de Roye, qui entretenait des rapports intimes avec les princes allemands (1) et qu'elle avait déjà commencé d'employer dans les pourparlers relatifs au mariage qu'elle projetait entre Charles IX et la fille aînée du roi Maximilien. « La belle-mère du prince de Condé, écrit Smith, l'ambassadeur d'Angleterre, à Cecil, est arrivée à la cour. La reine-mère l'a accueillie avec les plus grands égards et lui a donné le pas sur la duchesse de Guise. »

Catherine avait habilement choisi les points où l'âme de Condé était le plus chatouilleuse et le plus vulnérable. Elle l'avait intéressé, et avait intéressé sa belle-mère et sa femme à la reprise du Havre, espérant ainsi obtenir un double avantage : reconquérir une ville importante pour son fils, brouiller Condé et les huguenots avec la reine d'Angleterre. Quand le tentateur veut corrompre une grande âme, il ne parle pas seulement aux passions ignobles, il flatte en même temps quelque passion élevée. Il glisse la faute au fond d'une ivresse généreuse. Il n'y avait pas de plus sûr moyen de gagner Condé que de lui donner une tâche guerrière et

(1) On conserve aux archives de Stuttgart une note qui rend compte des tentatives faites par Mme de Roye pour établir un concert entre le prince de Condé et « messieurs les princes du saint-empire, » en vue des affaires de la religion et aussi afin d'obtenir l'abandon du Havre par la reine Élisabeth d'Angleterre.

patriotique. Nous ne raconterons pas ici l'histoire de la reprise du Havre. Le détail des négociations relatives à cette place se trouve tout au long dans l'*Histoire des princes de Condé* et dans les curieuses dépêches que M. le duc d'Aumale a retrouvées dans les archives anglaises. Condé eut quelque peine à se dégager des liens où voulait le tenir Élisabeth; il songea même à faire épouser la reine d'Angleterre par le roi très chrétien, qui avait, disait-il à Smith, « plus d'inclination à l'Évangile qu'on ne pense. » Coligny, plus engagé que Condé, fut aussi rebelle que lui aux exigences d'Élisabeth. Il fallut enfin en venir à l'argument des armes. Huguenots et catholiques versèrent ensemble leur sang dans la tranchée du Havre, qui capitula le 28 juillet 1563.

III.

Éléonore de Roye, qui avait été si forte contre les grands coups du destin, qui avait traversé avec un calme et une douceur héroïques les plus terribles dangers et les plus tragiques événemens, se trouva faible devant des souffrances purement domestiques. Condé, prisonnier des Guise, condamné à mort, de nouveau prisonnier après Dreux, était son héros en même temps que son mari; elle s'inclinait devant les décrets de la Providence, qui le jetait dans les périls et ne l'arrachait à la mort que pour le lui offrir de nouveau; épuisée par ses continuelles grossesses, elle était heureuse de porter dans ses flancs débiles les rejetons de celui qui n'était pas seulement pour elle un prince du plus noble sang, mais le défenseur d'une foi sacrée; qu'allait-elle devenir quand Condé, comme avait fait son frère Antoine, tomba dans les piéges que lui tendit Catherine, et quand le bruit de ses infidélités remplit la cour et les églises? La peste d'Orléans, les poignards fanatiques de Paris, l'avaient épargnée, comme par miracle; elle ne put échapper aux coups que lui porta la main qui n'était faite que pour la soutenir et la protéger.

« Jeune encore, écrit l'historien des princes de Condé, presque aussi sévère en cette occasion que le comte Delaborde, sevré depuis trois ans de toute distraction, exposé, après deux captivités, après tant d'épreuves, à toutes les séductions de la cour la plus corrompue, il se livrait sans frein à tous les entraînemens de sa nature ardente... Comment croire qu'il pût s'occuper sérieusement des intérêts de la religion, alors qu'il était sans cesse à la chasse, au jeu de paume, y mettant une telle ardeur que sa santé en fut souvent compromise? Comment croire à la fermeté de sa foi, déjà et non sans

raison réputée assez vacillante, quand on le voyait mêlé à toutes ces fêtes profanes, bals, tournois, spectacles, courses de bagues et de barrières, brillant entre tous par sa dextérité d'écuyer, ses grâces mondaines, son bel air, son *bel gigneto,* entouré de « l'escadron » perfide des filles d'honneur de la reine-mère, oublian sa noble et fidèle épouse dans les bras de ces faciles beautés? »

Le bruit des désordres de Condé était arrivé à Genève : Jean Calvin et Théodore de Bèze lui écrivirent une lettre, pleine de conseils graves et affectueux : « Mais quand on nous a dict que vous faites l'amour aux dames, cela est pour déroger beaucoup à vostre austorité et réputation. Les bonnes gens en seront offensés; les malins en feront leur risée. Il y a là une distraction qui vous empesche et retarde à vaquer à vostre debvoir; mesmes il ne se peult faire qu'il n'y ait de la vanité mondaine, et il vous fault surtout donner garde que la clarté que Dieu a mise en vous ne s'estouffe et ne s'amortisse. » (13 septembre 1563.)

Quand Calvin et Bèze donnaient cet avertissement à Condé, celui-ci avait déjà quitté la cour et était parti pour la Normandie pour se rendre à l'armée. Sa femme s'était rendue à Gaillon avec la comtesse de Roye; elle y faillit mourir de la petite vérole. La comtesse de Roye tomba malade à son tour, et la princesse de Condé, encore mal rétablie, acheva de s'épuiser en soignant sa mère. Elles quittèrent enfin toutes deux Gaillon, pour se rendre à Muret. Pendant ce temps, Condé était à l'armée : il parut un moment à Muret, après la prise du Havre, avec La Rochefoucauld et le prince de Portien. La mort donnait à Condé des avertissemens plus éloquens que ceux de Calvin et de Bèze : elle lui prit deux enfans, Madeleine et Louis de Bourbon, qui moururent à peu de jours de distance, à Muret, Madeleine à l'âge de trois ans, Louis à l'âge de dix-huit mois. On peut imaginer l'état de la princesse en deuil, usée et minée par la maladie, séparée de son mari, qui était retenu à la cour, quand elle apprit qu'une des femmes de Catherine de Médicis, Isabelle de Limeuil, avait accouché à Dijon, pendant un voyage du roi, dans la chambre même de la reine, d'un fils dont le père, elle le disait hautement, était Condé. La reine mère déploya en cette circonstance une grande sévérité : bien qu'Isabelle de Limeuil fût un peu sa parente, elle la fit arrêter, et l'on commença contre elle une « information. » Les détails en ont été donnés par M. le duc d'Aumale dans un livre publié par la Société anglaise des *Philobiblon.* On voulait compromettre Condé et « élever la faute de la Limeuil jusqu'à la hauteur d'un crime d'état. » Deux évêques, celui de Limoges et celui d'Orléans, furent chargés de l'information. Ils entendirent Charles de la Marck, comte de Maulevrier : celui-ci accusa la Li-

meuil d'avoir tramé la mort d'un prince du sang, de Charles de Bourbon, prince de La Roche-sur-Yon, frère cadet du duc de Montpensier ; Limeuil aurait aussi parlé d'empoisonner Anne de Montmorency, « adjoustant ladite Limeuil ce propos, qu'advenant la mort de monseigneur le connétable, monsieur le prince de Condé serait connétable. » Limeuil fut emmenée à Auxonne et enfermée dans un couvent, où elle subit un interrogatoire.

Condé lui écrivait des lettres fort tendres dans sa prison : il prenait soin de son fils. « Je me contanteré de vous dire que j'é *notre fils* antre mes mains, sint et galliar, et bien pour vivre, lequel vous et moy ne soryons, cant nous voudryons, désavoué, se que ne voudré fère (1). » On avait cherché à lui donner des soupçons contre Isabelle; « y ne fault point cantryés au sermant aveque moy pour me fère croire quy lèt myen, votre filz, car je n'an né non plus doute que de seus de ma feme. Mais faistes que d'ostre n'an puys antrer en doute et pancés que si le voiés, qui diryés bien avecque raysont yt lèt mon fils et le vostre, car à son vissage les deux nostres se reconnesse. » Ainsi la pensée d'une infidélité de sa Limeuil lui était plus odieuse que celle de sa propre infidélité envers une femme admirable dont il ne craignait point de parler dans ses lettres à la prisonnière. L'amour coupable fait tout oublier, et mène les plus fiers à la trahison et à la pusillanimité; n'est-ce pas le cas de dire avec Sénèque : *nullum intra se manet vitium*.

Condé n'était pas même fidèle dans l'infidélité. Pendant qu'Isabelle était tenue en prison, conduite d'Auxonne à Mâcon, puis à Vienne en Dauphiné, il permettait à la maréchale de Saint-André d'afficher pour lui une passion d'autant plus étrange, que le marquis de Conty, le fils aîné du prince, était fiancé à Mlle de Saint-André. Du moins ce projet de mariage put lui servir d'excuse, quand il accepta de la maréchale le don de la terre et du château de Valery, dans l'Yonne. Mlle de Saint-André mourut empoisonnée, dit-on, par sa propre mère, qui comptait les jours de la malheureuse Éléonore de Roye et qui méditait, croyait-on, de devenir la femme de Condé. « En étalant publiquement l'irrégularité de ses mœurs, dit le duc d'Aumale, Condé ne violait pas seulement ces règles éternelles dont personne n'a le droit de s'affranchir, et dont la licence même des temps ne saurait faire excuser l'oubli; il se montrait ingrat. Il devait au moins du respect et des égards à la femme dont le dévoûment ne lui avait jamais fait défaut au milieu des circonstances les plus périlleuses. Éléonore de Roye était sortie épuisée d'Orléans; sa santé, soutenue jusqu'alors par son cou-

(1) *Information contre Isabelle de Limeuil*, p. 66.

rage, mais minée par tant d'émotions et de fatigues, ne put résister au chagrin que lui causait la conduite de son époux. »

Le 4 juillet 1564, le cardinal de Châtillon écrivait à l'évêque d'Aqs (1) : « Je vous dirai aussi, quant à la disposition de M[me] la princesse, qu'elle va diminuant de forces à veu d'œil, qui me garde de partir encore d'icy (de Condé), ne faisant qu'attendre l'heure bien souvent que Dieu la veuille appeler à soy, pour les grandes et estranges douleurs qu'elle souffre, qui la rend et ceux qui l'aiment si affligés que vous pouvez penser. »

La princesse s'était opposée de toutes ses forces au projet de mariage entre son fils aîné et la fille de son indigne rivale, la maréchale de Saint-André. Ce projet, déjoué par la résistance inattendue de la reine-mère et par la mort de M[lle] de Saint-André, elle avait paru un moment à la cour de Fontainebleau, cherchant peut-être à obliger son mari par sa présence à une conduite plus digne de lui; elle y avait trouvé son amie, la duchesse de Ferrare: elle s'était retirée comme elle, parce que la reine leur avait signifié que là où se trouvait le roi l'exercice du culte réformé ne pouvait plus être toléré. Elle se rendit de Fontainebleau à Condé-en-Brie, qu'elle ne devait plus guère quitter. Elle y vivait avec les quatre enfans qui lui restaient, Henri, Marguerite, François et Charles. Elle alla un moment à Troyes soigner son mari, qui, après un exercice très violent, avait été « l'espace de huit jours travaillé d'un cothaire qui luy tomba sur le bras et lui a durant ce temps-là faict avoir bien aspres fièvre (2). » Elle écouta à Troyes les plaintes des religionnaires et intervint en leur faveur auprès de Catherine de Médicis. Le ministre Perussel, qui avait assisté Condé pendant sa captivité et qui était devenu son chapelain, ne la quittait plus. Elle ne vivait déjà plus que pour Dieu.

Retournée à Condé, elle tomba si gravement malade, que Condé dut quitter la cour pour venir auprès d'elle. La princesse, épuisée par l'hémorragie, pâle de la mort future, comme dit le poète latin, l'esprit déjà plein de visions célestes, pouvait pardonner à l'homme faible, que le devoir et non l'amour ramenait à ses pieds. Pouvait-elle encore l'aimer? Il est, hélas! des choses irréparables, il est des pages que le destin tourne de son doigt de fer et qui ne peuvent plus se retourner. Condé était de ces natures violentes qui ne peuvent supporter la solitude, les longues heures passées au chevet d'un malade, les journées languissantes. A peine sa femme semble-t-elle avoir repris quelques forces, il écrit à Portien pour le prier de

(1) *Pièces et documens*, p. 519.
(2) Lettre de la princesse au prince de Portien.

« venir veoir et consoller vostre bon parent et ami qui est fort ennuyé de l'extrême maladie qu'a eu sa femme, avec vos lévriers et aussy vos chevaulz et armes. » Éléonore écrit au maréchal de Montmorency, le 25 mai 1564 : « Mon flux de sang s'est cessé, mais non pas que nous soions bien asseurés qu'il soit du tout arresté et ne me reprenne plus. Ainsi me voilà toujours aux escoutes, attendant à ce qu'il plaira à Dieu m'envoyer et en déterminer. » Elle était si faible, qu'elle avait des hallucinations, elle entendait des voix; une nuit, la voix lui dit intelligiblement qu'elle mourrait dans peu de jours et qu'elle s'y préparât. « Et tant s'en fallait que cela l'eût attristée, que toujours depuis elle avait désiré le poinct de cette saincte séparation. » On la portait d'un lit sur un autre; elle cachait ses souffrances autant qu'elle le pouvait devant son mari. Elle se plaisait à lire les lettres que lui écrivait Pierre Viret. La fin de cette triste vie a été racontée jour par jour, dans une *Épistre d'une damoiselle françoise à une sienne amie dame étrangère, sur la mort d'excellente et vertueuse dame Léonor de Roye, princesse de Condé*, 1564. On ne peut analyser de telles pages; il y a des livres qu'on lit moins pour y apprendre quelque chose que pour y trouver ou le souvenir d'une douleur passée ou la vision d'une douleur prévue. Mais figurons-nous un moment cette frêle jeune femme, à la figure encore presque enfantine, si pudique qu'avec peine elle permettait qu'on la pansât, sans cesse défaillante et ne revenant à soi que pour consoler ceux qui l'entouraient ou pour se répandre en prières, non de ces prières que la bouche retrouve en quelque sorte toute seule, des prières où s'élevaient les dernières lueurs de son esprit et se répandaient les dernières ardeurs de son âme : « Seigneur tout-puissant, puisqu'en tous les endroits de ce terrestre manoir, quoi qu'il soit grand et spacieux, et dont tu es créateur, je ne puis trouuer par toutes mes diligences si petite place que ce soit propre à repos et vide de pointure, pour librement annoncer, comme je sentais, tes bontés et ta miséricorde, j'en quitte la demeure, le louage et le séjour pour retourner, s'il te plaît, en ce prochain terme, en l'acquit que tu m'as fait par la mort et la passion de ton fils bien-aimé. Rends, mon Dieu et père, par ce moïen, mon esprit et mon corps tous deux contens et en paix : l'un, libre et manumis, allant à toi, que je vois desjà me tendre les bras, l'autre, restant insensible cà bas jusques à ce que tu le réanimes, au son de ton avénement. »

La princesse fit son testament et prit congé de ses enfans; elle adressa les conseils les plus touchans à son fils aîné, le marquis de Conty, qui était déjà âgé de douze ans et capable de la comprendre. Le 23 juillet 1564, « la princesse appela une de ses femmes

de chambre, qu'elle aimait bien fort, et lui dict qu'elle lui estendît les jambes, que la rigueur du froid mortel avait jà retirées, et soudain elle prononça ces derniers mots : « Entre tes mains, Seigneur, je recommande mon âme. » Puis commença d'entrer aux traicts de la mort, où elle demeura beaucoup moins que demi-quart d'heure. »

On alla chercher Condé : il donna des larmes sincères à la sainte compagne qui le quittait, âgée seulement de vingt-huit ans; mais ni son rang ni les mœurs de son temps ne lui permirent un long veuvage. Il se remaria un an après. Même après la mort d'Éléonore de Roye, il n'avait pu s'arracher du cœur le souvenir d'Isabelle de Limeuil. Celle-ci avait été relâchée peu de temps après sa confrontation avec Maulevrier, à Vienne en Dauphiné. On la revit à la cour, et Condé retomba sous son joug. Dans une lettre conservée aux Archives de France (1), on montre Condé « aujourd'hui plus que jamais passionné pour sa Limeuil. » « C'est *Nal* (Catherine de Médicis?) qui avait eu soin de faire conduire la Limeuil à Condé, afin de faire de lui ce qu'elle avait déjà fait de son frère au moyen de la Rouel. » Condé ne justifia pas ces craintes. Il n'avait pas été fidèle à Éléonore de Roye, il resta fidèle jusqu'à la mort à la cause qu'elle avait servie, fidèle à la devise que portaient ses cornettes : « Doux le péril pour Christ et la patrie. » A Jarnac, il se fait mettre sur son cheval, ayant un os de la jambe brisé d'une ruade. « Voici, noblesse française, voici le moment désiré! Souvenez-vous en quel état Louis de Bourbon entre au combat pour Christ et la patrie! » Éléonore de Roye eut-elle une de ses pensées quand, seul, au pied d'un arbre, quelques momens après, il attendait la mort? Qui le sait? S'il est vrai que, dans ces périls suprêmes, la pensée plus lucide embrasse tous les contours d'une vie qui va finir, ce lui fut peut-être une douceur, sur ce champ de bataille, et déjà sous la menace des assassins, de songer à la jeune et tendre femme qui avait eu ses premières amours.

AUGUSTE LAUGEL.

(1) Fonds Simancas.

LA RÉORGANISATION

DE

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

« La question de l'enseignement a rarement été mise à l'ordre du jour de l'opinion *pour elle-même*, » dit un ancien professeur de la faculté de médecine de Strasbourg, M. Charles Schützenberger, en rééditant après six ans la brochure qu'il avait publiée au commencement de 1870 sur *la Réforme de l'enseignement supérieur*. Alors aussi on parlait de relever les hautes études : une commission avait été assemblée pour préparer un projet de loi ; mais à peine avait-elle commencé ses discussions, qu'il n'y fut plus parlé d'autre chose que du droit de conférer les grades. Quelques voix, comme celle de M. Renan, comme celle de M. Gaston Boissier, furent seules à protester contre le tour que prenaient les débats, et à rappeler que les facultés existent pour les études au moins autant que pour les diplômes. Bientôt le bruit de la guerre couvrit ces controverses ; mais on avait eu un avant-goût de ce que nous devions entendre cinq ans plus tard : la loi de la liberté de l'enseignement supérieur a fait reparaître les mêmes revendications, et elle nous a dotés d'institutions qui ne contribuent en rien à relever le niveau de la science. « La vérité est qu'en fait de réforme de l'enseignement supérieur, la France d'aujourd'hui, en 1876, a des universités catholiques de plus, et que rien du reste n'est changé dans l'ancien ordre universitaire... Je ne suis plus, ajoute le même écrivain, qu'un exilé dans ma patrie restreinte, et je ne veux pas mêler ma voix à la lutte des partis qui s'agitent en France; mais il me paraît impossible que le corps universitaire ne s'éveille pas de sa torpeur,

et laisse tout faire, tout passer, avec l'indifférence de fonctionnaires sans responsabilité et sans initiative. »

C'est pour répondre à cet appel que nous prenons la parole. Il ne convient pas en effet que le corps enseignant s'en remette uniquement à son chef du soin de défendre ses intérêts : puisqu'une loi doit être présentée aux chambres, il est bon qu'il fasse entendre ses idées et ses vœux. Nous espérons que notre exemple sera imité par d'autres. Il ne s'agira pas, dans les pages qui suivent, de tracer le plan idéal d'un enseignement supérieur. Le problème qui s'impose aujourd'hui est celui-ci : en tenant compte des institutions qui existent, dont quelques-unes ne laissent pas que d'être un sérieux obstacle, sans trop rompre avec les habitudes reçues, organiser un enseignement supérieur qui soit le meilleur possible. Nous apporterons à cette recherche une entière franchise, prêt à dire la vérité sur nos amis comme sur nos adversaires. Ce ne serait pas la peine de traiter la question, si l'on en voulait déguiser les difficultés ou esquiver les côtés dangereux.

I.

Les difficultés sont de plus d'une sorte. La première c'est que la question n'est plus intacte. L'expérience se fera aujourd'hui dans des conditions moins favorables que si elle avait été commencée il y a deux ans. La loi dite de la liberté de l'enseignement supérieur est une entrave qu'on sentira partout, soit qu'il s'agisse des élèves, soit qu'on s'occupe des professeurs, soit qu'on veuille toucher aux examens. Cette loi tend à éteindre l'utile et salutaire concurrence des doctrines au sein d'un même corps pour y substituer la rivalité stérile des corporations ; elle énerve d'avance l'autorité de l'état, car elle permet aux étudians de s'y dérober en allant chercher dans les universités libres un régime plus à leur convenance ; elle éparpille les forces du pays, et elle est (il suffit de jeter les yeux sur la Belgique) un ferment de discorde pour l'avenir. Veut-on observer par le côté le plus matériel les effets de cet éparpillement, il est aisé d'en donner la preuve. Si l'on ajoute aux millions qui vont être demandés au pays et aux municipalités par le gouvernement pour les universités de l'état ceux qui sont recueillis par le clergé pour ses universités particulières, on arrive à un total considérable, supérieur sans doute à ce qu'aucun pays en Europe a jamais dépensé en une fois pour sa haute instruction ; mais il s'en faut que l'effet utile de ces sommes doive s'additionner. La plus grande partie se perdra en doubles emplois et en inutiles répétitions. C'est le même examen de droit ou de médecine qui sera simultanément préparé à

Lille dans la faculté de l'état et dans la faculté libre : la seule différence qu'on y pourra constater sera dans le mérite des professeurs. Comme les ressources du pays en savans ne sont pas illimitées, il faut bien se montrer moins exigeant sur la qualité des maîtres. Le nombre des étudians est lui-même limité par la force des choses : au sein d'une même province, parfois d'une même ville, la loi nouvelle distrait des établissemens de l'état, qui devraient être le commun foyer de la science, une portion de la jeunesse. Au lieu d'un mélange salutaire à tous et nécessaire à l'unité intellectuelle de la nation, on introduit le régime de la séparation, fertile en malentendus et en défiances, non moins nuisible dans le présent que dangereux pour l'avenir.

Ce n'est pas là une de ces émulations qui doublent l'activité et qui accroissent la fortune publique; c'est plutôt une de ces concurrences qui ont pour principal effet d'abaisser la qualité des produits. L'épreuve est déjà commencée : ceux qui naguère avaient à la bouche les mots de liberté des méthodes et de féconde rivalité ne parlent plus aujourd'hui que de candidats reçus. « L'université libre d'Angers a fait recevoir 24 licenciés sur 30 candidats proposés... Tous les docteurs proposés par l'université libre de Paris ont été admis. » Voilà ce que nous devons nous attendre désormais à lire deux ou trois fois par an dans les journaux. Cette sorte de publicité, qui n'avait pas encore franchi l'enseignement secondaire, où elle fait déjà une assez triste impression, s'est emparée de l'instruction supérieure. Dans cette lutte, la partie n'est pas égale. L'université, quels que soient ses défauts, enseigne pour enseigner, tandis que le clergé, en donnant ses leçons et en préparant ses candidats, poursuit un autre but, qui est de consolider sa situation dans le pays et d'assurer son empire sur les esprits; il n'est donc pas surprenant qu'il vise avant tout les succès à enregistrer dans les journaux. Partout où nous avons vu s'établir cette concurrence, elle a entraîné après elle une graduelle et irrésistible décadence des études. Espérons au moins que la concession qui a permis aux universités libres de s'installer jusque dans les jurys d'examen n'est pas définitive, et qu'un jour viendra où l'état reprendra la possession exclusive d'un droit dont il n'aurait jamais dû se dessaisir. On n'a pas de peine à comprendre quel obstacle l'existence de ces universités libres oppose à une réforme de l'enseignement supérieur. Tout ce qui tend à renouveler, à élargir les études va rencontrer l'opposition de ces maisons où l'on produit au meilleur marché et où, l'outillage une fois établi, on désire n'avoir pas à le modifier. Des programmes bien définis, des examens à organisation invariable, voilà ce que dès aujourd'hui elles demandent, et ce

qu'elles réclameront de plus en plus dans l'avenir. Tandis que l'intérêt de l'état est de rendre les études plus fortes, les universités libres s'occupent surtout d'obtenir des grades, en sorte que ces deux puissances, qui désormais représentent l'une et l'autre chez nous l'enseignement supérieur, ne tendent pas au même but, mais ont plutôt des vues contraires. Si avec cela on songe que les chefs de ces universités délibèrent et votent au conseil supérieur de l'instruction publique, on aura une idée de l'étendue de cette première difficulté.

Une autre vient de cet ensemble de grandes écoles dont quelques-unes ont déjà trois quarts de siècle d'existence, et qui, avec nos facultés de droit et de médecine, constituent jusqu'à présent la partie principale de notre enseignement supérieur : il suffit de nommer l'École polytechnique, l'École normale, l'École des mines, l'École des ponts et chaussées, l'École centrale, l'École des langues orientales, l'École des chartes, sans parler d'autres institutions telles que le Collége de France, l'aîné de tous, lequel, avec ses professeurs et la variété de ses cours, est une sorte d'université au petit pied. Chacun de ces établissemens, à l'exception du dernier, a ses examens, ses diplômes, et certaines carrières viennent s'y embrancher, quelquefois à l'exclusion de tout autre mode d'accès. Non-seulement chaque école obéit à une autre direction ; mais elles ne dépendent pas toutes du même ministère : ainsi l'École polytechnique, qui est comme une faculté des hautes mathématiques, relève de la guerre ; l'École des mines et celle des ponts et chaussées appartiennent aux travaux publics. Nous sommes si loin de songer à nous arrêter dans cette voie, qu'on vient de fonder récemment un Institut agronomique, nouvelle école spéciale qui appartient au ministère de l'agriculture. C'est en grande partie dans ces établissements que se distribue la jeunesse et que se donne aujourd'hui notre instruction supérieure. Tandis qu'à l'étranger, en Allemagne par exemple, la plupart de ces cours se font à l'université, nous avons ouvert aux divers ordres de connaissances autant de sanctuaires distincts où l'on pourvoit à l'instruction et où l'on se charge de la carrière des élèves.

La question se pose donc autrement chez nous que dans les pays où tout est à créer. Il ne s'agit pas d'organiser l'enseignement supérieur dans le Honduras ou dans le gouvernement de Kharkof. Nous sommes dans un pays de vieille culture qui a possédé des universités avant tous les autres pays de l'Europe, et qui, par suite des circonstances, en a dispersé l'héritage. Il faut retrouver une place pour nos nouvelles universités au milieu de ce réseau d'écoles qui se sont d'avance attribué le meilleur de leur instruction et le plus clair de leurs avantages. En demander la suppression (qu'on nous

permette de répéter nos propres paroles), autant vaudrait inviter le fleuve à remonter vers sa source (1). D'ailleurs, plus que jamais on doit prendre garde aujourd'hui de toucher à l'existence de ces maisons qui sont les derniers asiles où la jeunesse française, sans distinction d'opinion religieuse, soit obligée de se rencontrer et de se connaître. Essayer de concilier avec le régime des écoles spéciales le fonctionnement d'universités actives et vivaces : telle est la seconde donnée du problème qui va s'imposer au ministre et aux chambres.

Nous signalerons une troisième et dernière difficulté qui tient à l'organisation de notre système universitaire, et aux habitudes que cette organisation déjà ancienne a produites. Certains de nos professeurs, dès qu'ils voient paraître les idées sur lesquelles pivotent les projets de réforme, ne peuvent retenir leur indignation. — Faire payer les cours par les élèves? Y pensez-vous? Mais ce serait demander aux professeurs de tendre la sébile au public! — Laisser enseigner dans les bâtimens de l'état des maîtres non rétribués sur le budget? Mais c'est changer la faculté en un caravansérail, en un marché public! — Cette manière de voir, qui déconcerte les esprits que la vue des universités étrangères a familiarisés avec d'autres institutions, a pourtant, comme tous les préjugés, ses raisons d'être. On ne prend pas toujours garde que nos facultés de droit, de médecine, des lettres, des sciences, ont un double caractère : ce sont d'abord des établissemens d'instruction; mais, à la différence des universités étrangères, ce sont aussi de permanens jurys d'examen. Le mélange de ces deux fonctions a produit un esprit de corps d'une nature à part. En Allemagne, c'est seulement à la fin des études, dans un examen qui ne conduit directement à rien, le doctorat, que l'élève est interrogé et jugé par ses professeurs. Toutes les autres épreuves ont lieu plus tard, en dehors de l'université, devant des commissions spéciales. Pendant le *triennium academicum*, l'étudiant allemand ne connaît ses maîtres que comme des docteurs qui lui offrent la science, et il ne met entre eux d'autre différence que celle du plus ou moins d'instruction qu'il espère retirer de leurs leçons. L'opinion publique consacre cette façon d'envisager les choses. Un professeur qui abuserait de sa situation officielle pour peser sur le libre choix des élèves serait mis à l'index : son propre intérêt lui commande l'impartialité.

Si l'on met en regard de cette organisation celle de nos facultés, où les professeurs, en délivrant des diplômes, exercent une délégation de l'état, on comprend qu'il s'élève de ce côté des répugnances et des objections. Peut-être d'autres motifs, de nature plus person-

(1) *Quelques Mots sur l'instruction publique en France*, p. 363.

nelle, viennent renforcer chez quelques-uns cette disposition d'esprit : plus d'un professeur qui supporte philosophiquement la concurrence lointaine d'une université libre, sent par avance qu'il ne prendra pas si aisément son parti de la concurrence, sous le même toit, d'un collègue et d'un émule. Il n'est pas à présumer qu'on rencontre d'opposition dans nos facultés aussi longtemps qu'il s'agira d'en augmenter les ressources matérielles, d'en doter les bibliothèques, d'en étendre les laboratoires; mais il est à craindre qu'on ne vienne se heurter à leur résistance quand on voudra faciliter l'accès des chaires, et quand on essaiera d'établir un système où les revenus du maître croîtraient en proportion de l'effort consacré par lui à ses leçons.

Ce n'est pas seulement chez les maîtres qu'une organisation nouvelle trouvera des habitudes à modifier. Les étudians se sont fait de l'enseignement supérieur une idée particulière. Ils y voient moins un moyen d'acquérir des connaissances qu'un acheminement vers une carrière. Comment en serait-il autrement? Ils viennent du lycée, où on leur a dit qu'avec la rhétorique et la philosophie les études générales sont closes. Parmi leurs camarades, ils voient les uns entrer dans les écoles spéciales, les autres passer de plain-pied dans des administrations où le certificat de bachelier est regardé comme une garantie suffisante de savoir. Ils se vouent donc à la préparation de leur état sans beaucoup chercher autour d'eux les occasions d'étendre leur horizon, ou de développer les connaissances acquises au lycée. Encore parlons-nous des meilleurs; mais un grand nombre semble croire que l'enseignement supérieur consiste dans le versement trimestriel d'une somme d'argent et dans un effort de mémoire à la veille des examens, opinion où ils sont fortifiés par le manque de contrôle, ainsi que par les dispenses de présence que l'administration leur délivre sans peine, dès qu'ils font valoir une apparence de motif. Ce n'est pas assez dire : nous verrons que dans les sciences et dans les lettres l'absence est exigée par l'état.

Chez les élèves comme chez les maîtres, il y aura donc des habitudes et des idées à rectifier. Ce sont là les difficultés; voyons maintenant à quelles conditions une réforme est possible.

II.

La première condition est ce qu'on est convenu d'appeler *le groupement des facultés*. Pour comprendre ce terme, un mot d'explication est nécessaire.

En vertu d'une ancienne habitude, nous parlons des quatre fa-

cultés, — droit, médecine, lettres, sciences, — comme formant un ensemble; mais en réalité ce sont, depuis la révolution, autant d'institutions distinctes. A vrai dire, il y faut voir aussi des écoles spéciales, avec cette différence que les élèves ne sont pas obligés à l'assiduité, et que les étrangers sont admis aux cours. Aussi les trouve-t-on les unes loin des autres. C'est seulement sur trois points de notre territoire, à Paris, à Lyon, à Nancy (autrefois à Strasbourg), qu'on a les quatre facultés installées dans la même ville. Quinze villes possèdent une faculté des lettres et une faculté des sciences, onze une faculté de droit, cinq une faculté de médecine (1). Ajouter dans un certain nombre de villes aux facultés déjà établies celles qui manquent, c'est ce qu'on appelle opérer le groupement des facultés.

Il ne suffit pas d'assembler les quatre facultés dans la même ville, il faut encore qu'elles soient réunies entre elles par un certain nombre de liens. Si les traits généraux de cette association se devinent, les détails peuvent beaucoup varier : nous ne songeons pas à donner le plan d'une organisation. Il suffira de supposer (et en ceci tous les projets s'accordent) que le corps tout entier sera sous la direction d'un chef unique, électif, renouvelable, et qu'à côté de ce chef se trouvera un sénat académique composé des doyens des différentes facultés et d'un certain nombre de professeurs. Les affaires communes aux diverses facultés seront traitées dans ce sénat : nous verrons plus loin quelques-uns des objets soumis à ses délibérations. L'état, comme il est juste, auprès de cette assemblée aura son mandataire exerçant un droit de surveillance et de contrôle, soit que la loi crée un curateur *ad hoc*, soit qu'on ajoute ces attributions à celles de nos recteurs.

Aux facultés ainsi réunies sera donné, ou plutôt restitué, le nom d'*université*. Comme cette dénomination a causé des méprises et comme elle a soulevé des objections dans le corps enseignant, nous nous y arrêterons un instant. On dit l'université d'Oxford, l'université de Leipzig, de Leyde, d'Upsal, de Padoue, de Salamanque. Les universités de Paris, de Toulouse, d'Orléans, de Bourges étaient célèbres au moyen âge : en quoi donc le terme peut-il choquer aujourd'hui? Pour comprendre la raison de ce débat, il faut savoir que Napoléon I[er] a détourné le mot d'*université* de la signification qu'il avait autrefois et qu'il a encore aujourd'hui chez toutes les nations de l'Europe : donnant au corps enseignant une cohésion extraordinaire, Napoléon en fit une administration, et à cette hiérar-

(1) Nous ne parlons pas en ce moment des facultés de théologie; mais nous y reviendrons à la fin de cette étude.

chie créée par lui il imposa le nom d'*Université de France*. Tandis que partout ailleurs le terme d'université désigne une corporation savante et enseignante établie dans un même lieu, nous disons, sans acception de lieu, sans distinction de degré, sans égard à la fonction, que le maître d'un collége communal ou le commis d'économat d'un lycée font partie de l'Université de France. Il ne faut pas dédaigner ce débat comme une puérile question de mots, c'est la grande discussion du passé et du présent que nous retrouvons ici, car l'Université de France, si bizarrement formé que soit son nom, est devenue chère au pays, grâce aux idées d'unité et de solidarité qu'elle rappelle, grâce aussi aux persévérantes attaques dont elle a eu à se défendre. Ce serait du reste une erreur de croire que l'Université de France n'eût été préparée par rien sous l'ancien régime. La vieille université de Paris, depuis plusieurs siècles, administrait l'enseignement dans un certain nombre de colléges de son ressort, et à partir du règne de Louis XIV elle était beaucoup plus occupée de cette surveillance que de ses propres leçons. Au XVIIIe siècle, l'université de Paris avait l'ambition d'étendre la même autorité sur la France tout entière; on voit déjà se dessiner vers 1763, dans les écrits du président Rolland, l'idée d'une administration unique enveloppant toute l'instruction française. A la révolution, les anciennes corporations privilégiées appelées universités étaient fort oubliées; il n'est donc pas surprenant qu'elles le soient encore davantage aujourd'hui. En 1871, lorsqu'il fut question de créer une université à Nancy, beaucoup d'habitans de la capitale lorraine s'imaginèrent qu'on y allait transporter le siége de l'Université de France. Comme il arrive souvent en histoire, l'héritier a pour lui la tradition, sinon celle des belles années, du moins celle de la vieillesse et du déclin.

Il faudra donc, selon toute apparence, conserver le mot dans les deux acceptions. L'inconvénient nous paraît peu de chose auprès du dommage qu'il y aurait, soit à supprimer un terme qui est devenu un symbole de l'unité nationale, soit à laisser à l'enseignement non officiel le privilége d'une expression qui rappelle de grands souvenirs historiques et qui a cours par toute l'Europe. Sans sortir de notre sujet, il serait aisé de trouver des exemples de mots employés en plusieurs sens : académie, par exemple, à toutes ses autres significations joint celle d'une circonscription territoriale de la France au point de vue de l'administration scolaire.

En combien de villes devra-t-on constituer ces centres d'enseignement supérieur appelés universités? La question est une des plus difficiles qui se présentent. Si l'on consulte les intérêts du trésor et les ressources que la France possède actuellement en per-

sonnel, on devra se borner à un très petit nombre; mais, d'autre part, si l'on se règle sur les vœux exprimés par les municipalités et en partie appuyés par des offres considérables, on sera conduit à en créer dans une assez grande quantité de villes. Laissons à l'administration le soin de décider une question pour laquelle elle possède seule les informations nécessaires. Nous souhaitons que l'organisation de ces universités ne se fasse pas simultanément sur trop de points du territoire, mais qu'elle soit échelonnée sur une série d'années, de sorte qu'on puisse mettre à profit l'expérience acquise. On n'essaie bien les choses nouvelles qu'en petit : les réformes étendues à toute une administration sont presque toujours destinées à échouer.

Quelques personnes ont pensé que la conséquence nécessaire de ces nouvelles créations était l'abolition de ce qu'on appelle les petites facultés, c'est-à-dire de celles qui ne seraient pas complétées et érigées en universités. Ainsi dans un projet de loi soumis en 1873 à l'assemblée nationale par M. Paul Bert, on lit : « Article 1er. Il est institué dans chacune des villes suivantes : Paris, Bordeaux, Lyon, Montpellier, Nantes, une université... Art. 3. Sont supprimées les facultés des lettres et des sciences de Besançon, de Clermont, de Grenoble, de Poitiers, de Rennes; les facultés de droit de Grenoble, de Poitiers et de Rennes; les écoles préparatoires de médecine d'Alger, d'Amiens, d'Angers, d'Arras, de Besançon, de Bordeaux, de Clermont, de Grenoble, de Limoges, de Lyon, de Nantes, de Poitiers, de Reims, de Rennes, de Rouen, de Tours. » Je ne crois pas que ces suppressions doivent être approuvées. Quels que soient les avantages des grands centres d'instruction, ne méprisons point les petits, qui leur préparent des élèves et des professeurs. Après un an, deux ans, l'étudiant de Grenoble ira chercher à Lyon un plus vaste théâtre; le jeune professeur qui aurait craint de s'essayer à côté des maîtres de la science aura d'abord dans une petite faculté un auditoire moins exigeant. Remarquons d'ailleurs que quinze universités, si dès à présent les ressources du pays en hommes et en argent y suffisaient, n'auraient rien d'excessif : l'Allemagne, — l'Autriche non comprise, — en possède vingt. Il faut donc considérer les petites facultés comme des universités en voie de formation, qui, au fur et à mesure des besoins, se compléteront et prendront les organes qui leur manquent. Ajoutons que si l'on se livrait à ces exécutions, dans les bâtimens devenus vides, nous verrions bientôt, à la faveur du mécontentement des municipalités, s'installer le personnel des universités libres.

Nous retournons auprès des grands centres pour continuer à en observer le développement. L'université sera reconnue personne

juridique et morale : cela est nécessaire, si l'on ne veut pas qu'elle soit dans une situation inférieure à ses rivales, les universités créées par le clergé. Elle aura le droit de posséder, de recueillir des legs et des donations. Nous espérons que le parti libéral ne s'en remettra pas uniquement à l'état du soin de doter ces grands établissemens. S'il a renoncé avec raison, selon nous, à l'idée de former, de son initiative privée et sous la protection de la nouvelle loi, des universités qui fussent son œuvre et son instrument, il ne s'ensuit pas qu'il doive rester spectateur de la lutte. Chaires à créer, bourses et prix à fonder, collections à enrichir, bibliothèques et laboratoires à loger et à pourvoir, il s'ouvre ici un vaste champ au patriotisme. Il n'est sans doute pas de plus intelligent et de plus digne emploi de la fortune que d'attacher son nom à la fondation d'un enseignement ou de procurer les bienfaits d'une haute instruction à des jeunes gens d'un mérite déjà éprouvé. Parmi ces bienfaiteurs, nous comptons d'avance les villes et les départemens qui prouveront ainsi, non par des vœux, mais par des actes, leur attachement aux institutions libérales : déjà en 1875 le conseil municipal de Dijon créait des bourses auprès de la faculté des lettres et des sciences, et tout récemment le conseil municipal de Paris, par une inspiration qui l'honore, votait une subvention de 24,000 francs en faveur de jeunes gens adonnés aux hautes études. Ces sortes de dons ne seront après tout qu'un retour aux anciennes coutumes, car les colléges, qui étaient des établissemens d'instruction supérieure au moyen âge, n'avaient pas d'autre origine que la générosité des particuliers. En Russie, chaque université a des centaines de bourses. En Allemagne, un cinquième à peu près des étudians profite de fondations anciennes ou nouvelles (1). La gestion des fonds mis ainsi à la disposition de l'université sera un premier objet de délibération pour le sénat académique dont nous parlions plus haut.

III.

Si maintenant nous voulons découvrir la meilleure organisation des futures universités, le vrai point de vue sera de nous supposer à la place de l'étudiant, puisque c'est à cause de lui et pour lui que cette organisation existe. L'intérêt de l'étudiant, c'est premièrement de trouver un ensemble de cours aussi complet que possible. Dans le domaine du droit, de la médecine, des sciences et

(1) Le nom de *Bursche*, que se donnent familièrement les étudians allemands, est notre français *boursier*.

des lettres, l'université doit posséder des professeurs en assez grand nombre pour que toutes les parties essentielles puissent être simultanément enseignées. Je prends comme exemple l'étudiant en lettres : ce sera peu pour lui de trouver *un* cours de grec, *un* cours de latin, *un* cours d'histoire. Le champ de ces études est si vaste que, si le professeur essaie de le parcourir en entier, il ne fera guère qu'en effleurer la surface, et s'il en détache une certaine portion, le reste sera non avenu pour ses auditeurs. Dans l'état où est notre enseignement supérieur, cet inconvénient frappe peu les yeux, parce que le professeur de littérature ou d'histoire a devant lui un auditoire peu exigeant sur le choix du sujet, qui accepte sans difficulté celui qu'on lui impose, et qui, s'il en désire un autre, a la patience d'attendre que son tour arrive; mais il n'en sera pas de même avec des jeunes gens dont les besoins d'instruction sont sérieux et dont le temps d'étude est limité. Encore supposons-nous le professeur en pleine activité de l'âge et du talent. Notre organisation actuelle n'a point prévu le cas où un maître ne serait point ou aurait cessé d'être à la hauteur de sa tâche; nous citerons sur ce sujet les justes paroles de M. Schützenberger : « Quand un des professeurs titulaires avance en âge, quand la fatigue ne lui permet plus des études assidues, il cesse d'être au courant de la science. Le professeur, ainsi en retard, devient un obstacle; la science spéciale dont il est le représentant et l'organe au sein de la faculté fait halte pour ainsi dire, et l'arrêt de développement d'un professeur titulaire frappe du même coup l'enseignement lui-même. Or il peut arriver, il est arrivé que plusieurs, voire la majorité des professeurs d'une faculté, restent simultanément stationnaires... Dès lors la décadence de l'institution elle-même est imminente; elle est certaine, si, par une intervention vigoureuse, mais difficile, le ministre ne fait admettre d'office à la retraite ceux qui peuvent y avoir des droits (1); mais les professeurs moins âgés qui ont réussi à obtenir des chaires sans avoir le feu sacré du progrès scientifique, qu'en fera le ministre ? »

Il est donc nécessaire qu'à côté du cours principal fait par le professeur titulaire il y ait un ou plusieurs cours accessoires faits par des maîtres de conférence, qui seront rétribués par l'état et qui s'entendront avec le professeur pour qu'aucune portion importante de l'enseignement ne reste en souffrance. Si le professeur veut se réserver les vues d'ensemble, les maîtres de conférence se chargeront d'approfondir quelques parties difficiles et importantes du cours. Si le professeur aime mieux se renfermer dans un sujet restreint qui lui

(1) Il y a trois ans, un vote de l'assemblée nationale a retiré ce pouvoir au gouvernement.

soit cher, un maître de conférence donnera l'enseignement général. Placés un peu plus près des étudians, ces maîtres connaîtront mieux leurs désirs. Ils auront encore une autre tâche. Dans aucune faculté, les leçons données du haut de la chaire ne suffisent : si, pour les sciences chimiques et physiques, il faut à la théorie joindre l'habitude des expériences, si en médecine la clinique est la moitié de l'enseignement, il n'est guère moins nécessaire d'habituer l'étudiant en droit à voir clair dans une question douteuse, ou l'étudiant en lettres à composer une dissertation ou à commenter un texte. Pour ces exercices pratiques, qui demandent du temps et causent souvent au professeur un notable surcroît de travail, le maître de conférence sera un précieux auxiliaire. On sait quel rôle capital ont pris en Allemagne depuis trente ans ces exercices pratiques; aux cours ordinaires viennent s'ajouter des conférences faites pour des élèves choisis, qui sont censés composer le « séminaire » historique, philologique, juridique.

Mais si nombreux que soient les maîtres de conférence nommés par l'état, ils ne suffiront pas encore aux intérêts divers et imprévus que l'université doit satisfaire. En effet, l'on ne peut demander à l'administration de salarier assez de maîtres de conférence pour qu'aucune lacune ne se trouve dans les programmes, ou pour que toute partie de l'enseignement qui menace de fléchir, que ce soit par la faute du professeur, ou à cause du développement excessif de la science, ou à cause du trop grand nombre des élèves, soit aussitôt renforcée. De là l'utilité d'une troisième sorte de maîtres qui entreprendront, en leur propre nom, de remplir les *desiderata* qui peuvent se produire et de pourvoir aux enseignemens non donnés par l'état. Ces maîtres, que nous appellerons les *docteurs libres*, et qui répondent aux *privat-docenten* de l'Allemagne, auront droit à une salle dans les bâtimens de l'université et à une place sur l'affiche des cours. Ils participeront dans une certaine mesure à l'élection des doyens et du sénat académique. Nous verrons tout à l'heure quelles garanties de savoir et de capacité l'état devra en retour exiger d'eux. Les docteurs libres auront le droit de se faire rétribuer par les étudians, d'après un taux uniforme, approuvé par le sénat accadémique, et proportionnel au nombre hebdomadaire des leçons. La rétribution sera versée par les étudians entre les mains du trésorier de l'université, qui l'inscrit à l'avoir du docteur. Le droit de faire des cours payans n'appartiendra d'ailleurs pas exclusivement aux docteurs libres : en sus des leçons réglementaires, les maîtres de conférence pourront faire des cours qui seront pareillement subventionnés par les élèves. Ce droit sera même étendu aux professeurs titulaires, à la condition qu'ils ne soient pas exami-

nateurs sur les matières enseignées par eux dans des cours payans. Dès lors l'étudiant trouvera à sa disposition, sur telle matière qu'il a le désir d'apprendre, non pas un cours, mais deux ou trois, entre lesquels il pourra choisir, à moins qu'il ne préfère les suivre tous. Si un professeur vient à faiblir, l'étude qu'il représente sera soutenue par d'autres. Des spécialités que le ministère n'a pu prévoir se produiront, car il n'y a pas au monde deux esprits semblables, et une même matière, librement professée par deux hommes, prendra dans leurs cours un aspect tout différent : personne n'a plus à profiter à cette variété que le professeur titulaire, car au contact de ses collègues, qui suivent dans un autre esprit la même direction, il sent mieux ses propres aptitudes et sa propre originalité. Si des découvertes nouvelles se font, elles ne tarderont pas à trouver une place dans l'enseignement, et quelquefois c'est l'auteur même de la découverte qui viendra, comme docteur libre, la faire connaître à la jeunesse et en poursuivre avec eux les conséquences. Les professeurs ne seront plus confinés dans la spécialité pour laquelle le ministre les a choisis, mais si quelque travail récent les en a fait sortir, ils peuvent annoncer un cours accessoire sur ce sujet dont ils sont encore pleins : il arrivera que les étudians, s'entendant entre eux, prieront le docteur libre, ou le maître de conférence, ou le professeur titulaire, de leur délivrer, sur telle matière qui les intéresse et dont ils savent qu'il s'est occupé, une suite de leçons extraordinaires. Ainsi font à Paris les jeunes sculpteurs quand, voulant recevoir les leçons de quelque artiste, ils lui adressent une demande qui, d'après un ancien et louable usage, n'est jamais refusée. Combien de richesses intellectuelles paraîtront au jour qui, par une organisation imparfaite de l'enseignement, restent cachées, ou ne se montrent qu'incidemment, et dans les livres !

On trouvera peut-être que nous exagérons l'efficacité du système de la rétribution, qui la plupart du temps ne procurera que des sommes assez modiques, et qui, en supposant même d'assez forts émolumens, ne doit pas avoir tant de prise sur des esprits habitués à des visées plus hautes; mais ce serait se tromper que de chercher dans l'attrait du lucre le véritable moteur du système. On prouverait autant de connaissance du cœur humain en supposant que l'Académie française doit chez nous son prestige aux 1,200 francs qu'elle accorde à ses membres. Nous voyons en Allemagne des professeurs largement appointés, et quelquefois pourvus en outre d'une fortune personnelle, annoncer deux ou trois cours sur des matières qui peuvent attirer tout au plus une dizaine d'auditeurs, et parler avec complaisance des vingt ou trente frédérics d'or qu'ils ont touchés à la questure au bout du semestre. Pour le

professeur titulaire, ces pièces d'or sont la représentation effective et non contestable d'un nombre égal d'élèves : là est le mérite, là est l'honneur professionnel. Pour le maître de conférence et pour le docteur libre, ces mêmes pièces d'or représentent en outre la lutte à conditions égales avec le titulaire, le succès obtenu et l'espoir d'une position plus haute. Enfin pour l'élève, elles représentent le droit, qui lui est reconnu, de mettre à contribution le savoir et le dévoûment de ses maîtres.

Tous ceux qui se sont occupés de ces questions sont d'accord pour expliquer par la présence des docteurs libres l'activité infatigable qui règne dans les universités allemandes. Il est intéressant de recueillir à ce sujet le témoignage d'un professeur titulaire, d'un doyen, d'un recteur de l'université de Berlin; voici en quels termes il parle de ses jeunes collègues : « Le double caractère du savant et du professeur ne se montre nulle part aussi vivace et aussi net que chez ces jeunes gens qui, sans mandat officiel, mais poussés par la vocation intérieure, avec des profits médiocres ou nuls, et ayant souvent à combattre contre les difficultés de la vie, animés par l'amour de la science et par le goût de l'enseignement, ne comptent que sur leurs propres forces pour participer et pour travailler à l'œuvre de l'université. En eux est le vrai levier de nos écoles, qu'on a retiré là où l'on ne voulait pas le progrès, et qu'on a dû remettre partout où, sous l'aiguillon de la concurrence, on a voulu rappeler le mouvement et la vie. Avec chaque jeune homme qui entre dans l'enseignement, se réveille et se répand par toute la corporation le sentiment de l'objet idéal de la science, et même les plus anciens ne peuvent s'empêcher de ressentir l'effet de ce stimulant (1). »

A la situation de ces docteurs libres, qui entrent dans l'université le front haut, avec le sentiment fortifiant de la lutte et avec la conscience d'apporter à l'enseignement quelque chose de nouveau, qu'on veuille bien comparer la situation de nos *suppléans*, de nos *chargés de cours*, obligés d'attendre que la maladie ou la mort fasse une trouée dans le personnel, et contraints d'adapter justement leurs leçons à la lacune qui vient de se déclarer dans les programmes! Le système allemand est celui que suit la nature, qui n'attend pas que l'ancienne génération soit couchée dans le tombeau pour laisser se montrer la nouvelle. De cette façon, l'ardeur des années créatrices n'est point perdue, et l'on ne voit pas arriver à l'enseignement des hommes inexpérimentés, quoique vieux, et déjà fatigués par une longue et stérile attente. Le recrutement du

(1) A. Trendelenburg, *Die überkommene Aufgabe unserer Universität.*

professorat officiel se fera en connaissance de cause, et ce seront des maîtres familiarisés avec leur tâche, éprouvés à l'usage, connus de la jeunesse, qui monteront dans les chaires de l'état.

Nous avons dit que le système des docteurs libres produit une plus grande tension des forces. Rien ne vaut, pour fixer les idées, comme quelques chiffres : on nous permettra donc de prendre un ou deux exemples qui montreront quelles ressources d'instruction les universités allemandes mettent au service des étudians. Veut-on savoir par exemple combien l'Allemagne (sans y comprendre l'Autriche) a en ce moment, dans ses 20 universités, de professeurs d'histoire? — Elle en a 104, dont chacun fait de quatre à six leçons par semaine, quelques-uns davantage. Nos 16 facultés françaises comptent tout au plus une vingtaine de cours d'histoire, à deux leçons par semaine. — Veut-on savoir par combien de professeurs sont représentées la grammaire comparée et les langues orientales? Par 56 professeurs, dont chacun fait deux ou trois cours, chaque cours se composant de deux ou trois leçons (1). Nos facultés n'en ont pas un seul, excepté Lyon, où un cours de grammaire comparée a été établi par le doyen.

Un tel ensemble de cours ne pouvant jamais être réalisé par l'initiative de l'administration, si bien disposée et si bien pourvue en ressources budgétaires qu'on l'imagine, il est indispensable, si nous voulons égaler nos voisins et si nous voulons avoir un haut enseignement digne de la France, d'introduire chez nous l'institution des docteurs libres. Quelques personnes paraissent craindre que, pour obtenir le succès, des moyens de mauvais aloi, tels que les généralités déclamatoires, les allusions politiques, ne soient quelquefois employés; mais, outre que tous les membres de l'université se trouveront placés sous l'autorité du sénat académique, il faudrait connaître peu l'effet surprenant qu'un cours rétribué exerce sur le professeur et sur l'auditoire. On a depuis longtemps remarqué que les cours payans sont plus condensés, plus clairs, plus pratiques que les autres. C'est dans les cours ouverts à tout venant qu'on a vu se former des popularités de nature contestable. Le danger serait plutôt que ces leçons ne dégénérassent parfois en préparation aux examens; mais le grand jour de l'université serait le meilleur remède contre ce défaut. Fions-nous à l'intelligence de ce public spécial, composé de maîtres et d'élèves, par qui les artifices, si l'on en essayait, seraient vite pénétrés, et auprès de qui le seul moyen de réussir d'une manière durable, c'est le talent et le travail.

Nous rencontrons ici une objection : comme l'étudiant français

(1) Voyez *il Bollettino italiano degli studii orientali*, dirigé par M. de Gubernatis 1876, p. 211.

paie déjà le droit d'assister aux cours sous la forme d'un impôt trimestriel appelé *inscriptions*, il aura, s'il veut suivre les cours rétribués, à porter une double charge pécuniaire. Ce serait une opération risquée et difficile de remanier le système financier de nos facultés et de supprimer un impôt qui a sa raison d'être, puisqu'il représente la part que perçoit l'état en échange des cours publics faits par les professeurs et par les maîtres de conférence. Remarquons toutefois que, d'une manière plus ou moins ostensible, la double charge existe déjà. Ainsi dans la faculté de médecine, aux leçons professées à la faculté viennent s'ajouter de nombreux cours faits à l'école pratique, et d'autres cours professés à domicile par des savans sans mandat officiel et enseignant pour leur propre compte. Bon nombre d'étudians se forment dans ces cours payans, où les leçons sont plus fréquentes, les communications avec le maître plus aisées. Pour l'étude du droit, on trouve aussi des répétiteurs, quelquefois des hommes instruits et distingués, faisant chez eux un cours qui à tous égards serait plus convenablement placé à l'université. On ne fera donc que régulariser et entourer de plus de garanties une pratique qui, dans le droit et dans la médecine, existe déjà. A l'imitation de ce qui se passe en Allemagne, les étudians sans fortune pourraient obtenir dispense ou ajournement de tout ou partie des honoraires. Quant aux élèves en sciences et en lettres, qui d'ordinaire sont les moins favorisés de la fortune et qui jusqu'à présent étaient aussi les moins nombreux, on pourrait douter avec raison qu'ils fussent en état de soutenir par leurs subsides l'existence des cours libres. Mais, outre que les bourses accordées par le ministère et par les villes interviendront ici fort à propos, nous verrons bientôt comment ces facultés, jusqu'à présent déshéritées, doivent peu à peu prendre vie et se recruter en élèves.

Pouvons-nous aller plus loin? Pour que le *fair play* entre docteurs libres et professeurs appointés fût pleinement assuré, ne faudrait-il pas encore quelque chose? Il existe dans les universités allemandes un article de règlement dont généralement on parle très peu, qui n'est même pas consigné dans les nombreux recueils où se trouvent coordonnés les lois et statuts relatifs à l'enseignement supérieur, et dont le sens est que les étudians ne seront admis à l'examen final que si, durant tout leur séjour à l'université, ils se sont fait inscrire chaque semestre au moins à deux cours privés (c'est-à-dire payans). La conséquence de cette disposition, c'est que peu à peu toutes les parties importantes de l'enseignement ont été transportées dans les cours payans, tandis que pour les cours publics on garde les expositions brillantes et sans application immédiate. Il est si vrai que le centre de gravité est placé dans les cours privés, qu'un professeur qui ne voudrait faire que des cours gratuits éveillerait une

certaine défiance et qu'il rencontrerait des difficultés dans les règlemens. Grâce à ce système, qui est aujourd'hui sous la protection de la tradition, le nouveau venu que recommandent ses connaissances et ses talens est exactement, vis-à-vis du public des étudians, sur le même pied que le professeur en titre. Rien ne s'oppose à ce qu'i groupe autour de sa chaire les auditeurs, puisque son cours s'offre avec les mêmes avantages et dans les mêmes conditions, et puisqu'il compte pour l'examen final aussi bien que celui des plus anciens professeurs de l'université.

C'est là cette *Lehr und Lernfreiheit* (liberté du maître et de l'étudiant) dont il est si souvent parlé. Je crois que sur ce point il serait prématuré d'imiter une organisation qui ne s'est établie chez nos voisins que peu à peu. Laissons d'abord les cours payans prendre racine à l'université : ils auront à lutter contre les cours publics; mais mieux vaut des commencemens difficiles qu'une révolution qui choquerait les idées reçues et qui aurait contre elle la coalition des intérêts et des préjugés.

Il est à supposer que dans le principe la rétribution des cours ne produira que des sommes assez faibles. Si pourtant en de certaines spécialités, comme dans le droit et dans la médecine, quelques professeurs, par un succès plus qu'ordinaire, venaient à récolter des émolumens considérables, le devoir de l'état serait de protéger ces maîtres contre les motions, qui ne manqueraient pas d'être faites, de prélever une partie de ces sommes au nom de l'université ou de la faculté. De tels prélèvemens seraient la cause de récriminations sans fin, et ils auraient pour effet de couper le nerf de la concurrence. Ne voyons-nous pas aussi la vogue porter des avocats, des médecins, des écrivains, des artistes? Ne vaut-il pas mieux que ce mouvement se produise dans le sein de l'université, qui indirectement en reçoit l'impulsion et en garde le reflet? Sans doute on verra des inégalités. S'il est inadmissible que parmi un tel public il y ait des succès sans motif, on peut cependant prévoir que le cours le plus solide ou le plus original ne sera pas toujours le plus couru. Mais qui, parmi les collègues, oserait s'en faire juge? La lutte, avec ses chances et ses retours, contient en elle-même un correctif. D'ailleurs l'état, en témoin éclairé, réservera ses récompenses pour le mérite délaissé par la foule, comme il distingue l'éminent artiste qui ne songe ni aux commandes, ni aux succès de Salon.

Une question capitale est de savoir comment seront nommés les docteurs libres. Tous ceux qui désirent la réussite de cette institution tomberont d'accord qu'une trop grande facilité dans les choix serait le plus sûr moyen de la ruiner. M. Duruy, dans les dernières années de son ministère, avait fondé auprès de la Sorbonne ce

qu'on appelait *la petite Sorbonne*, et ce qui n'était pas autre chose que les docteurs libres, mais mis dans un bâtiment à part, sur des affiches à part. Quoiqu'il y eût au nombre de ces maîtres de la petite Sorbonne des hommes d'un vrai mérite, qui enseignent aujourd'hui au Collége de France, à l'École des langues orientales, dans les facultés de province, il a suffi de quelques choix malheureux pour compromettre l'institution, et à la première occasion l'administration fit fermer la petite Sorbonne. Si nous nous rappelons que, selon toutes les vraisemblances, le recrutement des maîtres de conférence et des professeurs se fera principalement parmi les docteurs libres, nous sentirons encore mieux la nécessité d'étouffer dès le principe des prétentions mal justifiées qu'on aurait de la peine à contenir ou à écarter plus tard. Le moment ne nous paraît pas encore venu de laisser aux universités le droit de s'adjoindre des docteurs libres à leur guise. Une commission scientifique siégeant à Paris et accordant la *venia docendi* aux candidats qui se présenteront devant elle nous paraît le meilleur moyen de protéger l'institution à ses débuts : il n'est pas question d'imposer aux candidats des épreuves uniformes, encore moins de les faire argumenter les uns contre les autres, comme cela s'est vu autrefois, comme cela se pratique encore en certains examens. A tel homme connu et désigné à l'avance par ses travaux, la commission ouvrirait sans autre formalité les portes de l'université. D'autres fois elle pourrait exiger des épreuves, telles qu'une leçon d'essai, une thèse. En général, le diplôme de docteur serait demandé; cependant, dans les premiers temps, il y aurait peut-être lieu d'en dispenser les savans adonnés à des recherches qui étaient exclues jusqu'à présent des programmes universitaires.

Une fois pourvu de la *venia docendi*, le jeune professeur choisira parmi les universités celle où il veut essayer ses forces. Seulement l'attrait qu'exerce Paris est si grand que la plupart, on peut le craindre, voudraient rester dans la capitale : déjà en Allemagne, au commencement du siècle, on remarquait que les *privat-docenten* s'entassent dans les grandes villes, où on en a le moins besoin, et que souvent on en manque dans les petites. Cet inconvénient avait frappé Meiners en 1801. Des expériences trop nombreuses peuvent donner à penser que plus d'un jeune homme aimerait mieux rester simple docteur pendant une suite d'années à Paris, que d'aller à Bordeaux où à Lyon même avec l'espoir d'y arriver bientôt au titre de maître de conférence et de professeur. N'en déplaise aux partisans d'une liberté absolue, je crois qu'un régime spécial devra être établi à cet égard, et qu'on devra poser comme règle, qu'un stage d'une durée déterminée auprès d'une université de province est la condition pour obtenir le droit d'enseigner à l'université de Paris.

Les instrumens de travail qu'une organisation prévoyante aura accumulés en province empêcheront nos jeunes savans de regarder ce stage comme un exil.

Rien en effet ne sera plus propre à couper court aux éternelles plaintes sur la difficulté de travailler en province, rien ne pourra plus sûrement attacher aux universités ceux de leurs maîtres qu'elles auront le plus d'intérêt à retenir, aucune dépense, par conséquent, ne sera plus productive et mieux entendue que les sommes employées à créer ou à développer ces instrumens indispensables d'un enseignement supérieur, tels que bibliothèque, laboratoires de physique et de chimie, cliniques, collections d'histoire naturelle, jardin botanique. Plus d'un docteur, venu avec l'idée de retourner à Paris, se laissera prendre aux attraits d'expériences commencées ou de collections accrues sous sa direction. Parmi ces divers établissemens, l'un des plus importans est la bibliothèque, parce qu'elle sert également à toutes les facultés, et qu'elle doit être comme les pénates de l'université. Je me souviens encore de l'impression que je ressentis, il y a vingt ans, quand je parcourus la bibliothèque de Göttingue, où à une admirable collection de livres venaient s'ajouter tous les recueils savans, tous les journaux principaux de l'Europe, aussitôt mis à la disposition des professeurs et des étudians. C'est par cette bibliothèque qu'a vécu et grandi l'université, c'est elle qui permet à une ville de 12,000 habitans de garder ses professeurs, que lui disputent vainement les grandes capitales. L'isolement où ont vécu jusqu'à présent nos facultés n'a permis de rien fonder de semblable, et tel est l'esprit d'exclusion nourri par cet isolement, qu'on entend des voix recommander le système des bibliothèques à part pour la médecine, pour le droit, pour les sciences, sans égard à la dispersion qui en serait la conséquence, ni aux doubles et triples emplois que ce morcellement entraîne dans les acquisitions, dans les installations, dans le personnel.

Un point auquel on ne saurait trop attacher d'importance, ce sont les règlemens relatifs à l'usage de ces instrumens de travail. On a trop oublié que l'université existe pour les élèves : en vain construirait-on les plus beaux laboratoires, amasserait-on les plus belles collections de livres, établirait-on les plus riches jardins botaniques, s'ils sont d'un accès difficile et rare, ou si les étudians, une fois admis dans ces asiles du travail, ne peuvent pas s'y livrer à leurs recherches avec liberté et recueillement. Plus d'un esprit original a senti la vocation s'éveiller au milieu des collections. Pour connaître l'histoire d'une science (chose si nécessaire), il faut le facile accès des livres. Le plus sûr indice d'établissemens qui ont oublié leur propre raison d'être sont ces collections qui ne servent qu'aux maîtres et dont les élèves quelquefois ignorent jusqu'à l'existence.

Ce n'est pas assez que les étudians aient l'entrée de la bibliothèque et des laboratoires. Il faut que, dans les cours, ils ne soient pas obligés de défendre leur place contre les oisifs. Nous touchons ici à une plaie de nos facultés françaises, où l'étudiant, qui paie pourtant ses leçons puisqu'il acquitte des droits d'inscription considérables, est confondu dans la foule. « Les leçons, dit le décret du 21 septembre 1804, seront publiques, et, pendant leur durée, l'entrée ne pourra être refusée à personne. » De là ce va-et-vient d'amateurs désœuvrés, connu de tous ceux qui ont passé une heure à la Sorbonne. L'installation matérielle est à l'avenant; on ne sait, dans nos facultés des lettres, ce que c'est que des tables pour écrire; les élèves des écoles communales sont mieux pourvus. Impossible à la Sorbonne d'avoir une salle de rechange; le lecteur croira difficilement que les cours de notre faculté des lettres se font tous à la suite les uns des autres dans le même local, en sorte qu'on voit les auditeurs d'une leçon faire irruption, se chercher, se grouper, pendant que la leçon précédente dure encore. Un bon nombre de moyennes et de petites salles commodément disposées pour entendre, pour voir et pour écrire, voilà ce qu'il faut demander aux architectes de nos futures universités; espérons qu'à la porte de ces salles se trouvera l'appariteur avec le registre de présence où les étudians, et les étudians seuls, inscriront, à chaque leçon, leurs noms.

Il faut enfin, pour entretenir l'activité parmi les maîtres et les élèves, de fréquentes occasions de se produire en public. Je n'entends point par là les harangues officielles, mais les moyens de publier des travaux. A l'étranger, chaque fête universitaire est un prétexte pour imprimer quelque mémoire : fête du souverain, fête du prince royal, centenaire de la naissance de Niebuhr, centenaire de la mort de Winckelmann, cinquantième année du doctorat de M. le recteur, les occasions ne manquent pas de publier gratuitement des travaux de science ou d'érudition que les universités échangent entre elles. Beaucoup de villes comme Heidelberg, Göttingue, Iéna, ont en outre des recueils périodiques justement célèbres (1). Ainsi se forme l'atmosphère scientifique que respire l'élève, et qui lui permet de vivre, pendant trois ans, hors des conditions ordinaires et banales de l'existence. Aussi le temps de l'université reste-t-il dans la mémoire du plus grand nombre comme un rêve doré qui illumine la vie entière.

Les patrons des universités catholiques n'attendent pas tant le succès de leurs maisons de la supériorité des leçons que de la surveillance exercée sur les jeunes gens, et de la sécurité plus grande

(1) Notre École des chartes, notre École des hautes études ont pareillement des recueils qui sont estimés des juges compétens en Europe.

offerte aux familles. Il n'est que trop vrai que souvent l'étudiant est abandonné à lui-même, et qu'il passe sans intermédiaire de la claustration excessive du lycée à la liberté absolue. En d'autres pays, les jeunes gens trouvent dans les lois de l'université, dans l'autorité exercée par les chefs de la faculté ou par des magistrats spéciaux, un utile et paternel appui. C'est même de ce régime à part, qui existait pour les professeurs, pour les étudians et pour tous ceux qui étaient en rapport avec la corporation, que les anciennes universités ont tiré leur nom et leurs priviléges. Nous ne demandons pas qu'on relève ces antiques barrières; mais à la loi commune que l'étudiant, comme tout Français, doit invoquer et subir, pourrait s'ajouter une juridiction universitaire, qui, à l'occasion, entrerait dans les considérations qu'avec raison le droit commun ignore. Grâce à ces tribunaux particuliers, les officiers, les avocats ont maintenu leurs traditions et gardé leur point d'honneur professionnel. L'étudiant, en tout ce qui se rapporte au travail et à la conduite, trouverait dans ses professeurs des juges éclairés et respectés, des conseillers sûrs et fermes. Ce serait une grande faute de croire que nos futures universités dussent chercher le succès dans une liberté entière laissée aux élèves. Sans parler des autres raisons, comme ces élèves dépendent de leurs parens, le séjour qui offrira le plus de garanties aux familles sera, toutes choses étant égales ou à peu près, celui que toujours elles préféreront. Qu'on me permette de citer ici le témoignage d'un homme qui ne sera pas suspect à la jeunesse. Le regrettable docteur Lorain, décrivant la vie de nos étudians, s'écriait : « L'étudiant français a la liberté du bien et du mal, il paie l'instruction comme toute denrée, en use ou n'en use pas, à son gré. Où donc est l'*alma mater*, l'université? »

Parmi les moyens d'assurer l'autorité des professeurs et de stimuler le travail des élèves, un des plus recommandables me paraît la limitation du droit de se représenter à un même examen. « La faculté indéfinie de se faire refuser, dit M. Ernest Dubois, est une des causes les plus évidentes de la faiblesse des examens de droit. Le mot *refus* est inconnu dans la langue universitaire, qui n'emploie que l'euphémisme *ajournement :* c'est, il est vrai, la seule expression qui soit exacte dans l'état actuel des choses. Mais il y a là un abus auquel il faut mettre un terme, dans d'autres facultés sans doute autant que dans celle de droit... Il faut fixer une limite, et ce ne serait pas, ce me semble, en fixer une trop étroite que de borner à trois le nombre de fois qu'il serait permis de se présenter à un même examen. L'élévation des frais à acquitter pour la seconde et la troisième fois serait un avertissement de la déchéance fort grave qui serait encourue à la suite du troisième échec. Ce système

de sévérité progressive serait plus efficace pour faire travailler les étudians que tous ceux dont on a essayé jusqu'à présent (1). » Nous voudrions qu'une limitation de ce genre fût introduite dans le règlement de tous nos examens, même pour les écoles spéciales, et qu'elle remplaçât la règle de la limite d'âge.

Quand on lit les ouvrages étrangers qui traitent de l'organisation des universités, on éprouve un sentiment de surprise, et on se sent comme transporté dans un monde différent, en voyant que parmi les accessoires ordinaires de l'université sont mentionnés soigneusement un ou plusieurs manéges, un tir, des salles de gymnastique, des salles d'armes, une école de natation, un jeu de paume. C'est parce qu'elles n'ont dédaigné aucun de leurs devoirs que ces corporations ont survécu à tous les changemens et gardé leur influence. Tout le monde sait quelle place les universités d'Oxford et de Cambridge laissent aux exercices physiques : la moitié de l'éducation anglaise, et non la moins bonne, se donne dans le canot ou sur la prairie; là le jeune Anglais aguerrit son corps, forme son caractère, exerce sa volonté. Telle était aussi autrefois notre éducation en France. Ces noms du jeu de paume et du mail, qui dans la plupart de nos villes restent attachés à des rues où à des promenades, sont comme un reproche à la génération nouvelle, oublieuse de ces nobles et utiles récréations. Heureusement le volontariat d'un an est venu rappeler ces devoirs à la jeunesse! La législation militaire prussienne, en général si rigide, fournit aux étudians des facilités spéciales pour remplir leurs obligations envers l'état. Elle leur laisse, entre dix-sept et vingt-trois ans, le droit de choisir l'année qui leur paraît la moins incommode; dans les villes d'université sont placés en garnison des régimens où ils peuvent entrer, et par faveur particulière ces régimens ont la permission de dépasser la limite maxima de volontaires indiquée dans les règlemens.

IV.

Un jour que j'exposais à un professeur de mes amis, homme au langage un peu vif, cette organisation des maîtres de conférence et des docteurs libres : « A quoi bon? » me dit-il en m'interrompant brusquement. Et comme je le priais de s'expliquer, il reprit : « A quoi bon des chevaux de renfort pour tirer une voiture vide? » — C'est l'objection que pour deux de nos facultés, les sciences et les lettres, on trouvera chez tous les hommes au courant de la matière.

(1) *Réforme et liberté de l'enseignement supérieur et en particulier de l'enseignement du droit,* par M. Ernest Dubois, professeur à la faculté de droit de Nancy (1871).

Notre enseignement des lettres et des sciences ressemble à une agence de transport qui n'aurait pas de voyageurs : le plus surprenant, c'est que l'état, qui a été longtemps l'unique propriétaire de l'agence, prenait des mesures pour tenir les voyageurs au loin. Quoi de plus naturel, par exemple, que de placer auprès de nos facultés, comme étudians en sciences et en lettres, les futurs professeurs de nos lycées et colléges, dont le plus petit nombre seulement sort de l'École normale? Il n'en est rien. Par une disposition malencontreuse qui les oblige de passer cinq ans en qualité de maîtres d'étude ou de chargés d'une classe dans un lycée ou dans un collége avant d'avoir le droit de se présenter au concours de l'agrégation, on leur rend la présence auprès des facultés impossible : en d'autres termes, on les oblige à enseigner avant d'avoir appris, et l'on sacrifie les intérêts de l'instruction aux exigences de l'internat. La disposition qu'il s'agit d'abroger porte écrite à son front la date de l'année où elle a été prise. Elle fait partie de la loi de 1852, c'est-à-dire qu'elle remonte à un temps où le savoir était en suspicion, et où les hommes politiques qui tenaient entre leurs mains les destinées de l'enseignement auraient volontiers borné les maîtres à un maximum de connaissances (1). Comme nous le disions plus haut, de ceux qui formeraient l'auditoire naturel de nos facultés des sciences et des lettres, l'état exige l'absence.

Personne n'est admis à tenir une classe en Allemagne, s'il n'a passé au moins trois ans comme étudiant dans une université : de cette façon, quel que soit plus tard le poids de la vie, on a connu la joie de l'étude désintéressée et l'on garde une ouverture sur les grandes questions de la science. Entre l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire, il existe, par les professeurs des gymnases (c'est-à-dire des lycées et colléges), une communication constante. Mais nos malheureux candidats à la licence et à l'agrégation, confinés au fond d'une cour de collége, réduits pour toute instruction aux conférences faites par un professeur du lycée, ne connaissent la faculté des sciences et des lettres que par les inscriptions dont ils vont verser en une fois le montant entre les mains du secrétaire, ou par la demande de dispense des frais qu'avant l'examen ils adressent au doyen. La conséquence de cet état de choses, c'est que les juges de la licence et de l'agrégation sont obligés d'abaisser le niveau pour ne pas le rendre inaccessible aux candidats. Sauf la petite élite formée par l'École normale, le personnel de l'enseignement secondaire vit sur les notions qu'il a acquises dans l'enseignement secondaire, tandis que les facultés des

(1) On lira avec intérêt sur cette question la brochure de M. Gabriel Monod, *de la Possibilité d'une réforme de l'enseignement supérieur* (1876).

sciences et des lettres, privées de leur auditoire véritable, sont obligées de s'en chercher un parmi les amateurs et les dilettantes. La meilleure solution serait de prendre le contre-pied de la loi de 1852, et de dire que nul ne sera reçu agrégé sans le certificat de scolarité, c'est-à-dire sans la preuve qu'il a passé trois ans comme élève en sciences ou en lettres auprès d'une université. Mais comme la transition serait peut-être un peu brusque, nous nous contenterons d'une concession à coup sûr bien modeste, savoir que le certificat de scolarité puisse tenir lieu du stage fait dans un lycée ou collége en qualité de maître d'étude ou de chargé d'une classe.

Il est vrai que cette mesure, qui amènera au plus une centaine d'étudians dans les amphithéâtres des sciences et autant dans ceux des lettres, ne les peuplera pas encore beaucoup. Mais il n'est pas nécessaire, pour rendre la vie à ces cours, de leur fournir un nombreux auditoire : tout dépend de la qualité des élèves. C'est ce qu'a montré jusqu'à l'évidence l'expérience faite depuis huit ans à l'École des hautes études ; « on y a pu voir qu'il suffit qu'un cours supérieur soit soustrait au public de hasard pour qu'immédiatement les études s'y relèvent, et pour qu'il forme des savans dignes d'être comparés à ceux qui sortent des meilleures universités étrangères (1). »

Cependant des moyens plus radicaux ont été mis en avant : quelques réformateurs ont proposé de supprimer dans nos lycées les classes de philosophie et de mathématiques spéciales, pour en transporter les leçons et pour en introduire les élèves dans l'université. Mais je ne pense pas qu'une mesure qui ne ferait que déplacer ce qui existe puisse compter pour une réforme. Jeter des lycéens dans l'enseignement supérieur avant l'achèvement de leurs classes n'en fait pas pour cela de véritables étudians. On déprimerait l'enseignement des facultés et l'on aurait décapité sans compensation notre enseignement secondaire. Partout où l'étudiant arrive trop jeune ou avec des connaissances insuffisantes, l'enseignement supérieur dégénère rapidement : telle a été l'histoire de notre faculté des arts au moyen âge ; tel est aujourd'hui le sort de l'enseignement supérieur en Espagne.

Une idée plus heureuse est celle qui a été récemment développée par M. E. Boutmy, le directeur de la jeune École libre des sciences politiques. Il propose que dans certains examens, aux matières actuellement demandées (lesquelles sont maintenues et continuent à être les mêmes pour tous) soit jointe la matière de deux cours librement choisis par le candidat en dehors du programme. Il y au-

(1) F. Baudry, *Questions scolaires*, p. 96.

rait donc obligatoirement dans ces examens : 1° une partie invariable imposée à tous; 2° une partie variable comprenant deux cours laissés au choix de l'étudiant. Non-seulement l'élève en droit pourrait se faire interroger sur certaines parties accessoires du droit, mais même il pourrait faire porter les questions sur un cours de la faculté des lettres ou des sciences. Toutefois, pour prévenir des choix peu judicieux ou d'une utilité trop lointaine, l'autorité universitaire publierait tous les ans une liste des cours pouvant servir à la partie variable de chaque examen. Non-seulement les cours des docteurs libres auraient le droit de figurer sur cette liste, mais à Paris certains cours professés en dehors de l'université, comme les leçons du Collége de France, de l'École des chartes, de l'École des hautes études, de l'École des mines, pourraient y être inscrits, et les professeurs seraient appelés à faire partie du jury d'examen. On aperçoit sans peine les avantages de cette disposition, qui procurerait une utilité immédiate à une quantité de cours qui aujourd'hui sont en l'air, qui permettrait aux différentes facultés de contracter entre elles une union plus intime, et qui apporterait dans les études des élèves une variété profitable à tout le monde. « Quel mal y aurait-il à ce qu'un aspirant à la licence ès-sciences naturelles suivît à l'École de médecine un cours de pathologie ou de micrographie, — à ce qu'un étudiant en droit suivît à sa faculté le cours d'un *privat-docent* sur le droit canonique, ou au Collége de France le cours de M. de Rozière? — D'autres fois le droit sera combiné avec la partie correspondante de la médecine, ou la médecine avec certaines sciences. Au lieu de types d'instruction fermés et invariables, on commencera à avoir des types multiples créés au gré des aptitudes individuelles, devinés et composés par l'instinct des vocations. » Même les écoles fermées, comme l'École normale, l'École polytechnique, se trouveraient peu à peu conduites à entr'ouvrir leurs portes, à laisser entrer les élèves du dehors, et leurs professeurs auraient occasion de se mêler aux autres. C'est seulement à la condition de ne laisser en dehors d'elle aucune force vive que la future université de Paris répondra aux grandes espérances qu'un tel corps est en droit de faire concevoir. Enfin nos facultés des sciences et des lettres donneront peu à peu l'hospitalité à des cours pour lesquels jusqu'à présent elles n'avaient point de place, et qui cependant sont contenus en Allemagne dans le cadre élastique de la *faculté de philosophie*. Comme le propose déjà M. Ernest Dubois, les diplômes obtenus par le candidat diront de quelles connaissances spéciales il a fait preuve dans la partie variable des examens.

M. Boutmy fait observer que sa proposition ne change rien aux

règlemens établis et qu'elle y introduit seulement une latitude dont l'expérience démontrera l'utilité. Nous souscrivons à ces justes déductions, sauf sur un point. Parmi les examens ainsi modifiés, il met aussi le baccalauréat ès-lettres et ès-sciences. Je crois que ces examens, qui appartiennent à l'enseignement secondaire, doivent rester étrangers au projet. L'auteur dit que « la règle des deux cours donnera aux facultés des lettres et des sciences un auditoire tout nouveau, pris sur les 15,000 jeunes gens qui se présentent chaque année aux deux baccalauréats. » Ce seul chiffre eût dû lui montrer le danger qu'il y aurait à introduire subitement dans les salles de cours de nos facultés un public qui, au lieu de relever l'enseignement supérieur, l'écraserait sous une charge qu'il n'est pas préparé à recevoir. Mais, dans le programme de la licence, et plus encore dans celui du doctorat, une place faite aux aptitudes spéciales des candidats sera sans danger. Par la règle des deux cours, nous rectifierons peu à peu l'idée qu'on doit se faire de ces épreuves finales, qui, tout en exigeant un fonds de connaissances indispensables, doivent déjà inviter le jeune homme à essayer ses forces et à déployer son initiative. Ajoutons qu'une relation plus étroite entre les facultés est depuis longtemps le but poursuivi par nos ministres : il y a déjà 25 ans que les étudians en droit sont obligés de s'inscrire à deux cours de la faculté des lettres. La mesure proposée ne ferait donc que consacrer et assurer par un contrôle efficace ce qui est resté jusqu'à présent une simple perception fiscale. Ne perdons pas de vue que, sans quelque mesure de ce genre, le renom des plus éminens professeurs ne suffira pas pour attirer des étudians à qui la fréquentation des cours n'apporterait aucun avantage effectif. Je recommande aux réflexions du lecteur les lignes suivantes de M. Gabriel Monod : « J'ai suivi pendant une année un cours de droit historique professé au Collége de France par un savant de premier ordre. Je pensais que parmi les 3,000 étudians en droit, il y en aurait bien une centaine désireux de profiter de cette occasion unique de compléter leurs études. Il n'en était rien. Nous étions une soixantaine d'auditeurs, sur lesquels il y avait tout au plus dix jeunes gens, dont quatre prenaient des notes; le reste de l'assistance se composait de dix dames, de dix hommes d'âge mûr, et d'une trentaine de vieillards. »

C'est ici le lieu de rappeler qu'une source à laquelle s'alimentent les cours des lettres en d'autres pays a été détournée. A l'étranger, les étudians en théologie se mêlent aux étudians en lettres, avec lesquels, par la nature de leurs occupations, ils ont de nombreuses affinités. On sait quelle place les jeunes *clergymen* occupent dans les universités anglaises; mais en France les futurs prêtres

catholiques sont depuis le commencement du siècle renfermés dans les séminaires diocésains. Il est vrai que l'état entretient à Paris, à Lyon, à Bordeaux, à Rouen, à Aix, des facultés de théologie; mais par une exception particulière à la France, elles ne sont pas reconnues du Saint-Siége, et elles décernent des grades qui n'ont point de valeur canonique. La loi du 13 mars 1804, l'ordonnance du 25 décembre 1830, qui exigent ces grades pour les hautes fonctions ecclésiastiques, n'ont pas été observées. Tout le monde se rappelle à quels débats donna lieu dernièrement dans les chambres la suppression proposée de ces facultés de théologie. Le ministre s'y opposa, selon nous avec raison, car si le divorce entre un parti extrême et la société s'accuse tous les jours davantage, il ne faut point que la cause en puisse être reportée sur l'état.

Outre les cinq facultés de théologie catholique, l'état entretenait autrefois deux facultés de théologie protestante à Strasbourg et à Montauban. Tout aspirant au ministère pastoral doit avoir suivi les cours pendant un temps déterminé et justifier, entre autres conditions, du grade de bachelier en théologie. La faculté de Strasbourg a été détruite par la guerre, et jusqu'à présent on ne l'a point relevée. Nous espérons qu'elle viendra prendre sa place dans l'université de Paris ; combien d'éminens savans, — philologues, orientalistes, historiens, — les universités allemandes et hollandaises n'ont-elles pas dus à leur faculté de théologie! L'alliance entre ces études s'est encore vérifiée depuis la guerre, car notre enseignement supérieur et secondaire doit quelques-uns de ses meilleurs maîtres aux débris de la faculté et du séminaire protestant de Strasbourg.

Nous avons réservé pour la fin une grave question : le mode de nomination des professeurs. Prévenir la brigue, empêcher les influences, choisir le mérite, c'est le but qu'on a espéré atteindre tour à tour par les moyens les plus divers, tels que concours, élection, présentation par des corps différens, décision laissée au chef de l'état ou au conseil supérieur. Comme les modes de nomination sont appliqués par les hommes, il ne faut pas une grande pénétration pour discerner que l'esprit qui anime les hommes fait la valeur du mode de nomination. Je pourrais citer tel canton suisse où les choix sont faits exclusivement par un conseiller d'état, et où, malgré le danger de cette concentration de pouvoir, l'université présente toujours un ensemble remarquable d'hommes distingués en tout genre; mais le conseiller, qui est épris de son université, voyage par toute l'Europe comme un *impresario*, s'assied dans les salles de cours, et après avoir écouté les professeurs, va leur proposer, s'il les trouve à son goût et s'il espère les convaincre, un engagement avantageux pour quelques années. Il arrive ainsi à

composer une troupe un peu bigarrée et un peu changeante, car les meilleurs ne tardent pas à être rappelés dans leur patrie, mais aussi toujours brillante et active. En d'autres contrées, le vote souverain des professeurs, qui devraient être les plus intéressés à maintenir l'éclat du corps, a fonctionné au profit de la médiocrité et de l'esprit de coterie. Si l'on prend l'avis de ceux qui ont le plus manié les choses de l'enseignement, on voit qu'en général les professeurs préfèrent que les nominations soient faites par l'état, tandis que l'état, quand il a la conscience de ses devoirs, aime mieux laisser la responsabilité aux corporations. Dans la plupart des universités allemandes, qui ont à ce sujet une longue expérience, le pouvoir central reste investi du droit de choisir les professeurs; mais il faut remarquer que dans un pays où l'institution des docteurs libres et des maîtres de conférence est depuis longtemps en vigueur, et où des gouvernemens différens se disputent les hommes en renom, les choix sont à peu près indiqués par l'opinion. Chez nous, un système mixte est sans doute celui qui offrira le moins d'inconvéniens. Une présentation faite par l'université pourrait avoir pour contrôle une autre présentation faite par un conseil inamovible siégeant auprès du ministre : le chef de l'état, sur l'avis du ministre, choisirait en cas de dissentiment. Il est à souhaiter d'ailleurs que le nombre des professeurs titulaires soit assez limité, tandis qu'on augmenterait avec avantage celui des maîtres de conférence, dont la nomination, selon nous, doit au moins dans le présent appartenir à l'état.

Si incomplète que soit cette esquisse, elle suffira pour montrer la nécessité d'une réorganisation. Nous avons parlé surtout au nom de l'intérêt scientifique; mais d'autres intérêts encore commandent à la France de s'appliquer avec énergie et avec persévérance à cette tâche. Depuis trente ans, c'est surtout vers les universités allemandes que se dirige cette partie de la jeunesse du monde entier qui, ses premières études achevées, va chercher au dehors un complément d'instruction. Quand on consulte les statistiques publiées par les universités d'Allemagne, on est surpris de voir à quel point l'élément étranger y est représenté. Or il est certain qu'un enseignement solidement constitué est un moyen d'influence extérieure : qui ne sait l'importance qu'ont pour la vie entière ces années où l'esprit se forme et où se contractent les belles amitiés de la jeunesse? Il suffira que la France, qui a toujours conservé sa force attractive dans le domaine des arts, le veuille sérieusement pour qu'elle la retrouve aussi en d'autres régions de l'intelligence; à peine l'École des hautes études était-elle fondée qu'on y a vu se

présenter des étudians de toutes les contrées de l'Europe. Demandons donc à l'état de former, non pas seulement à Paris, mais sur divers points du territoire, de grands établissemens d'instruction, que les écoles spéciales, avec leur base trop étroite et leur accès trop difficile, ne pourront jamais remplacer. On a lu en ces dernières années dans les journaux le récit des fêtes qu'à l'occasion de l'anniversaire séculaire de leur fondation ont tour à tour célébrées Prague, Vienne, Munich, Leyde : les députés des universités étrangères y étaient convoqués; les villes, les provinces s'y faisaient représenter par leurs premiers magistrats. Toute l'Europe saluait de sa sympathie les vénérables et toujours actives centenaires. Quand reverrons-nous en France pareilles solennités? Ces grands corps, qui prennent pour recteurs des hommes d'état, qui honorent les personnages les plus éminens en leur envoyant des diplômes, que le gouvernement consulte sur les questions difficiles et qui ont leur représentation officielle au parlement, sont devenus pour nous presqu'une légende; mais, sans aller si loin, sous la forme appropriée à notre société moderne, nous pouvons constituer des universités qui soient, sur notre sol favorisé du ciel en tant de manières, cher à tous ceux qui l'ont assez vu pour le bien connaître, d'heureux et féconds ateliers de travail. Il ne faut pas moins le désirer pour notre relèvement intérieur. Autrefois la France avait une aristocratie qui, malgré ses défauts, a passé pour la plus éclairée de l'Europe : elle formait son jugement par les voyages lointains, par les hauts emplois dans la diplomatie, dans la marine, dans les colonies. La cour, à cause des grands et multiples intérêts qui y venaient converger, fournissait aussi, pour qui en savait profiter, d'admirables occasions d'apprendre. Aujourd'hui nos classes élevées et moyennes se contentent trop des notions acquises au collége, et, si elles n'ont pas toute l'influence qu'elles ambitionnent, cela tient en partie sans doute à ce qu'elles ne justifient plus assez leurs prétentions par la supériorité de la raison et du savoir. Nous abandonnons les études générales au moment où elles commenceraient à être fructueuses. Laissons nos futurs citoyens chercher ce qui est juste et vrai parmi la diversité d'opinions qui règnera nécessairement dans ce milieu vivant et actif. Il n'est pas de meilleur préservatif contre nos passe-temps futiles. Ranimer la haute vie intellectuelle sur les points où elle menaçait de s'éteindre, il ne se peut concevoir une plus belle tâche pour un ministre et pour un gouvernement.

MICHEL BRÉAL.

LE

CANAL D'IRRIGATION DU RHONE

Depuis quelques années, la vallée du Rhône est frappée dans ses produits agricoles par des pertes croissantes et vraiment désastreuses. La production de la soie, à laquelle Lyon doit son importance manufacturière, constituait la seule ressource de la partie montagneuse de cette région. Ce sol pauvre, paraissant déshérité de toute culture lucrative, s'est trouvé admirablement propre à la végétation du mûrier, qui y donne à la soie une finesse sans égale. La population, d'abord misérable et clair-semée, commençait à s'accroître graduellement, avec les progrès de cette industrie, répandant autour d'elle une aisance agricole d'autant mieux appréciée qu'elle est plus lente à venir. Voilà qu'une néfaste épidémie envahit les magnaneries; les vers languissent, meurent en grand nombre, ou ne filent qu'une soie médiocre, et les papillons déposent dans leurs œufs le germe du mal incurable. Les recherches les plus persévérantes restent infructueuses : M. Pasteur indique le moyen de reconnaître au microscope les papillons infestés dont la ponte est à rejeter; mais ce moyen de sélection, et non de guérison, ne suffit pas encore à rendre à cette industrie son ancienne prospérité. Jusqu'alors les importations de la Chine et du Japon n'avaient fourni qu'un modeste appoint aux belles soies du midi de la France; maintenant les rôles sont intervertis, au grand détriment de la fortune privée et des revenus du trésor.

La montagne redevenait pauvre, mais il restait ces beaux vignobles du Rhône, qui s'étagent d'abord sur la côte et finissent par s'étaler en plein soleil le long du littoral méditerranéen. Cette immense étendue de vignes, sans pareille au monde, voyait sa vermeille vendange plus abondante d'année en année. Tout à coup les pampres se flétrissent comme épuisés, et le vigneron constate avec

épouvante les progrès d'un mal inconnu qui tend, des bords du Rhône, à répandre partout ses ravages. L'agent de destruction est enfin découvert : c'est un microscopique puceron venu d'Amérique dans les flancs de quelque néfaste navire; ses légions, multipliées à l'infini, aspirent le suc de la plante dans les racines les plus profondes. Pour la vigne comme pour le ver à soie, la culture aurait-elle été excessive? La nature surmenée se refuserait-elle à suivre l'homme dans cet avide acharnement au travail qui est le fait de notre temps?

Après avoir envahi la montagne, la détresse avait gagné les coteaux; mais la plaine était encore prospère avec la culture de cette plante aux racines pénétrantes qui fournissent la teinte de la pourpre. Cette culture assurait une large rétribution aux ouvriers agricoles, tout en étant merveilleusement appropriée aux champs desséchés du pays d'Avignon, auxquels elle était seule capable de donner quelque valeur. Voici que, des résidus les plus vils de la fabrication du gaz d'éclairage, on extrait les couleurs rouges les plus éclatantes. Le bas prix de cette fabrication nouvelle fait à la garance une ruineuse concurrence; il en rend la culture désormais impossible.

C'est ainsi que, par la gattine, le phylloxéra et l'alizarine, les productions les plus importantes de la vallée du Rhône se trouvent anéanties ou ruinées. Les pertes qui en résultent dans le rendement du sol et dans les salaires s'aggravent chaque année; aujourd'hui estimées officiellement à plus de 80 millions, elles dépasseront ce chiffre l'an prochain. 80 millions de pertes annuelles, que de misères, de désespoirs, de désolations dans les chaumières! C'est l'émigration et sa fuite douloureuse atteignant parfois le quart des villages dans les localités les plus éprouvées; c'est la dépopulation, encore plus désastreuse que le manque des plus riches récoltes. Mais cette détresse pourrait être atténuée et même réparée par une vaste et grandiose amélioration agricole, par une large répartition du flot du Rhône dans la vallée. C'est l'eau, cet indispensable aliment dont les plantes sont privées dans cette région, c'est l'eau qui, sous l'influence vivifiante du chaud et clair soleil du Midi, donnerait aux récoltes une luxuriante abondance, capable de compenser en peu d'années les désastres passés.

Amplement distribuée, l'eau permettrait de transformer en grasses prairies ces terrains secs et d'un travail ingrat qui, faute de donner la garance, ne rendent plus que de maigres produits. Ces prairies faciliteraient l'entretien d'un bétail nombreux; elles se prêteraient surtout à l'élevage de meilleurs chevaux, dont l'insuffisance est une des plus grosses difficultés de notre organisation militaire. La création de ces vastes pâturages donnerait aussi le moyen de garder

avantageusement dans la plaine ces nombreux troupeaux de moutons qui chaque été émigrent vers les Alpes, quand le soleil et le mistral ont desséché leurs pacages d'hiver. Or il est fort difficile de protéger les parties reboisées de ces montagnes contre la dent meurtrière des animaux qui détruisent toute végétation, laissant le sol dénudé et sans défense contre les érosions des pluies ou des neiges. Les matériaux ainsi charriés constituent le plus grand danger des inondations, parce qu'en barrant et obstruant le lit des rivières, ils en rejettent le flot sur les rives submergées. Les reboisemens, seuls capables de s'opposer à ces funestes érosions, ne feront donc des progrès sérieux dans les Alpes que le jour où, grâce aux irrigations, les troupeaux transhumans trouveront dans la plaine un pâturage plus substantiel et moins pénible que les pâtures alpestres. De ce jour-là seulement les inondations seront sinon moins fréquentes, du moins infiniment moins dangereuses. On voit donc par quelle étroite solidarité la préservation des montagnes dépend de l'amélioration des plaines par les arrosages.

L'eau serait surtout le salut des vignobles atteints par le phylloxéra. Bien des essais ont été faits contre cet imperceptible ennemi, dont l'invasion menace de laisser autant de maux que celle des hordes qui nous ont si méthodiquement pillés. De mille expériences répétées et suivies avec la plus grande attention, il résulte qu'il n'y a vraiment que deux moyens de préservation : l'emploi du sulfure de carbone et la submersion durant quelques semaines en hiver. Le premier moyen est plus coûteux et moins absolu que le second, dont l'usage tend à se développer. Malheureusement il ne saurait être général ; pourtant les Alpes et les Pyrénées, où les neiges accumulent chaque hiver d'immenses provisions d'eau, dominent nos vignobles les plus importans, ceux de la vallée du Rhône et ceux de la Garonne jusqu'au Bordelais. L'impossibilité de préserver ainsi la grande majorité des vignes en France tient donc au manque de canaux et non au manque d'eau. Il est même constaté que le coût de tels travaux, quelque grand qu'il puisse être, serait remboursé en deux ou trois ans au plus par la conservation et mieux encore par l'accroissement des produits de nos vignobles sous l'action fertilisante de l'eau.

Tout en réduisant les cultivateurs à la misère, la graduelle disparition de ces produits nuit à nos exportations maritimes, tarit un des meilleurs revenus du trésor et provoque dans les choses de la vie un enchérissement général. Il est certain que, si le déficit du vin continue à s'aggraver, il en résultera dans les moyens d'existence une perturbation qui aura le plus funeste contre-coup sur notre production industrielle, en atteignant surtout la classe ouvrière. Le recours immédiat à une plus générale utilisation de

l'eau, comme matière fertilisante et préservante, peut seul détourner un danger sur lequel on aurait tort de fermer les yeux, car il est imminent.

I. — PROJET DE M. ARISTIDE DUMONT.

Un projet de dérivation du Rhône étudié depuis plusieurs années par M. Aristide Dumont, ingénieur en chef des ponts et chaussées, s'impose donc à l'attention publique avec un caractère d'impérieuse urgence. Après avoir été examiné et approuvé par le conseil général des ponts et chaussées, ce projet a été soumis à une enquête d'utilité publique dans les départemens de l'Isère, de la Drôme, du Vaucluse, du Gard, de l'Hérault et de l'Aude. Accueilli avec un véritable enthousiasme par les populations qu'aiguillonne l'effroi d'une détresse menaçante, il a donné lieu à la formation de vingt-quatre syndicats qui seront chargés de la répartition des eaux à la sortie du canal principal. Des souscriptions d'abonnement à l'arrosage sont déjà réalisées pour plus de 13,000 hectares. Tous les habitans du Midi pressent leurs représentans pour qu'une loi relative à ce grand travail soit promptement présentée aux chambres, qui la discuteront certainement dans le courant de la session actuelle, car déjà le conseil d'état, réuni en assemblée générale le 1er février dernier, a approuvé le projet de loi déclarant d'utilité publique le canal d'irrigation qu'il s'agit d'établir.

Certes il a fallu une calamité sans précédens, comme la destruction des vignes par le phylloxéra, pour provoquer chez les cultivateurs du Midi un tel élan vers les dépenses que nécessitera cette amélioration agricole. Il a fallu surtout un saisissement violent et soudain dans leur existence hier encore si tranquille et prospère, pour les décider à se plier à cette discipline nouvelle des associations syndicales. L'utilisation de l'eau implique essentiellement chez les usufruitiers une résignation aux dépenses productives, une harmonie et un esprit de conciliation, dont le manque trop général à la campagne est l'obstacle le plus sérieux à cette œuvre de multiplication des récoltes. Mille intérêts divers s'accordent pour la demander : les capitaux, qui trouveraient dans les canaux d'arrosage le plus sûr et le plus utile des placemens, les chemins de fer, qui sollicitent un trafic rendu plus actif par l'abondance agricole, l'état lui-même, qui ne peut corriger l'impôt ancien que par l'impôt nouveau, enfin ce peuple entier de consommateurs dont les rentes ou les salaires succombent sous le poids de la croissante cherté des vivres. Mais les plus intéressés, les producteurs eux-mêmes, sont trop souvent les moins zélés pour ces entreprises, dont les bénéfices à venir exigent un déboursé dans le présent. Que de

projets de canalisation les plus avantageux ont été paralysés par l'avide défiance, les sournois calculs ou l'incorrigible discorde de ceux qui devaient profiter de l'eau! L'esprit d'association surtout n'est point encore entré dans les idées des campagnes, où l'action reste trop individuelle, isolée et indépendante comme par le passé. Les progrès si désirables de l'instruction pourront seuls éclairer les cultivateurs sur une entente plus raisonnée de leurs intérêts, alors qu'ils ne seront pas entraînés vers des sacrifices immédiats en vue de bénéfices futurs avec cette irrésistible ardeur des habitans de la vallée du Rhône.

La prise d'eau du canal se fait un peu en aval de la ville de Vienne, vers les roches de Condrieu. De là, le tracé se dirige sur la rive gauche, suivant à peu près les inflexions d'une ligne de pente régulière de $0^{m},24$ par kilomètre, ce qui est la déclivité ordinaire des conduites d'eau de cette importance. Comme la pente naturelle du Rhône est beaucoup plus considérable, le canal se relève graduellement au-dessus du lit du fleuve en se tenant sur les coteaux qui le bordent. Il passe ainsi au-dessus de Valence et de Montélimart, qu'il embellira de ses eaux jaillissantes. Comme le but capital de l'œuvre est la résurrection des vignobles du Gard, de l'Hérault et de l'Aude, le canal passe de la rive gauche sur la rive droite, au resserrement produit dans la vallée vers Mornas, un peu au-dessus de Pont-Saint-Esprit. Un vaste réservoir y est donc établi au point où la rive gauche surplombe en falaise, à une hauteur de 70 mètres. Les eaux descendent ensuite, dans la vallée profonde, par d'énormes tuyaux en tôle, qui traversent le fleuve sur un pont et remontent en siphon sur la rive opposée, pour déboucher dans un second réservoir.

Ce siphon, qui aura près de 3 kilomètres de long, constitue l'ouvrage d'art le plus important du projet. Bien que la dépense en soit de 7 millions, on peut le dire conçu dans un louable esprit d'économie. Certes M. Dumont aurait pu concevoir le plan d'un grandiose aqueduc, dépassant le légendaire pont du Gard, qui est dans le voisinage, éclipsant même l'ouvrage monumental de Roquefavour, construit par M. de Montricher au passage du canal de Marseille sur la rivière d'Arc; mais le temps est passé où nos ingénieurs pouvaient faire grand : ils se contentent de faire bien, parce qu'il faut faire beaucoup. L'établissement de ce siphon aurait été évité en portant le canal sur la rive droite dès le point de départ; c'est ce tracé qu'indique M. Krantz dans son rapport à la commission nommée en 1871 par l'assemblée nationale pour l'étude de l'amélioration de nos voies de communication. Mais, s'inspirant des études faites sous la restauration par l'éminent ingénieur Cavenne pour la construction d'un canal de navigation latéral au Rhône,

M. Dumont a jugé la direction par la rive gauche préférable sous tous les rapports, même au prix du siphon de Mornas. Le conseil-général des ponts et chaussées a approuvé ce choix, qui permet d'utiliser une partie du canal d'arrosage pour les communications directes avec Marseille. En sortant du réservoir où débouche le siphon, le canal se recourbe vers le littoral méditerranéen, qu'il longe en passant à proximité des centres les plus importans du Midi : Nîmes, Lunel, Montpellier, Béziers et Narbonne. C'est ainsi qu'il apporte la fécondité au sol et la salubrité aux villes. Dans ce magnifique parcours de près de 500 kilomètres, ce canal domine une étendue de plus de 220,000 hectares, qui deviennent arrosables, et il répartit ses eaux à des centres de population contenant ensemble plus de 500,000 habitans.

Le projet est basé sur une dérivation des eaux du Rhône, qui serait de 30 mètres cubes à l'origine, pour atteindre ultérieurement 60 mètres cubes à la seconde. Quelque considérable que puisse paraître une telle dérivation, en comparaison du débit des autres canaux français, il ne faut pas oublier qu'elle a été de beaucoup dépassée à l'étranger. Ainsi le canal Cavour emprunte au Pô plus de 110 mètres cubes à la seconde, pour arroser les plaines de Verceil, de Novare et venir déboucher dans le Tessin. Ce canal a été conçu en projet, voté et exécuté en moins de trois ans, alors que chez nous, chez un peuple dont la réputation de vivacité est pourtant proverbiale, le canal d'irrigation du Rhône est projeté et réclamé comme suprême salut par six départemens depuis plus de vingt ans. Même hors d'Europe, des travaux de canalisation ont été exécutés sur des bases plus importantes, dans les pays les plus reculés. Ainsi, au pied de l'Himalaya, les Anglais ont fait au Gange une dérivation de 200 mètres cubes à la seconde, pour arroser le *Doab* sur un parcours de plus de 600 kilomètres. Ce magnifique canal, dont le volume d'eau est plus que triple de celui projeté en France, sert également à la navigation; il a été commencé en 1837 à la suite d'une sécheresse prolongée, ayant provoqué une de ces famines épouvantables comme, au dire des chroniqueurs, il en venait chez nous au moyen âge, et comme il s'en présente encore périodiquement dans cet innombrable groupe de populations asiatiques. Toutefois les provinces du Gange supérieur que le canal arrose sont désormais et pour toujours à l'abri des fléaux du passé. Ce travail, exécuté sous le plus inclément des climats, fait le plus grand honneur à cet esprit d'énergique persévérance qui est le fond du caractère anglais. Quelque grande qu'ait été la dépense en hommes et en argent, elle a été compensée au centuple par les résultats matériels et moraux qu'ont réalisés les intelligens dominateurs de l'Inde.

Ainsi le canal projeté par M. Dumont ne saurait atteindre des

proportions téméraires et inexécutables. Son débit sera de 930 millions de mètres cubes, durant toute la période estivale du 15 avril au 15 septembre, et seulement de 700 millions de mètres cubes pendant la période hivernale comprenant les six autres mois de l'année. La prise d'eau est moindre en hiver qu'en été; c'est la conséquence du régime du Rhône, que la fonte des neiges alpines alimente abondamment en temps chaud, tandis que les autres fleuves de France se grossissent des pluies d'hiver et des neiges peu durables. Le mois de chômage nécessaire aux réparations de tout canal sera donc choisi en hiver pour la dérivation du Rhône.

D'après les prévisions du projet, les deux tiers du volume d'eau seront consacrés à l'arrosage ou à la submersion du sol; l'autre tiers se décompose en un sixième destiné aux distributions à courant continu pour l'usage des villes, et en un sixième considéré comme perdu par l'évaporation et par les fuites dans le réseau des canaux ou des rigoles.

Sur quelle étendue la quantité d'eau disponible pour les arrosages pourra-t-elle être répartie afin de produire le plus grand effet utile? c'est une question des plus complexes en économie rurale que celle du volume d'eau nécessaire pour arroser convenablement un terrain. Tant d'élémens divers peuvent modifier la donnée : d'abord la nature du sol, qui varie du sable pur des dunes toujours insatiables à l'argile compacte que la moindre rosée entretient en constante humidité. Il faut aussi tenir compte de la déclivité, l'eau glissant sur les terrains très inclinés sans les saturer. Enfin l'influence du climat est aussi très grande; les arrosages devront être d'autant plus répétés que l'évaporation est plus active sous un ciel plus clair et plus chaud.

Dans la vallée du Rhône, on estime généralement qu'une couche d'eau d'un mètre d'épaisseur, répartie en une vingtaine d'arrosages espacés de huit jours environ, est suffisante pour les cultures ordinaires durant la période estivale. Cette donnée correspond à 10,000 mètres cubes à l'hectare. Si l'on ne se préoccupe que d'entretenir dans le sol et les plantes le degré d'humidité convenable pour la facile circulation de la séve et la rapide croissance des végétaux, cette couche liquide d'un mètre, venant en supplément à la pluie, est certes suffisante pour le but proposé. Toutefois le rôle de l'eau est ainsi trop borné dans les irrigations; elle doit non-seulement rafraîchir les plantes, mais encore les nourrir par les substances fertilisantes tenues en dissolution ou en suspension, et par ses propres élémens, dont une partie se décompose pour s'incorporer aux tissus mêmes des végétaux. Si l'on veut que l'eau entre pour une large part dans la formation des plantes, il faut évidemment qu'elle soit donnée abondamment. Ainsi 10,000 mètres cubes

pour l'arrosage d'un hectare durant tout l'été sont une dose qui est bien loin d'atteindre la limite à laquelle il y aurait excès d'humidité. C'est donc par pénurie d'eau que l'on se contente de si faibles arrosages dans le Midi, alors que dans les régions montagneuses des Vosges, du Limousin et des Pyrénées, où les ruisseaux ne manquent pas, on arrose plus largement les prairies pour nourrir l'herbe et accumuler dans le gazon des réserves de matières fertiles. De tels arrosages suffisent pour assurer d'abondans fourrages, alors que dans le Midi ces irrigations réduites exigent le secours de puissantes fumures. On ne peut donc qu'approuver le conseil général des ponts et chaussées, qui, dans la rédaction des conditions de souscription au canal du Rhône, a forcé un peu la dose usuelle en prenant pour base de l'arrosage d'un hectare le volume d'eau que donnerait le débit d'un litre par seconde, pendant la période estivale comptée à 180 jours, ce qui correspond à 15,500 mètres cubes à l'hectare. La quantité disponible pour les arrosages pendant l'été étant de 622,000,000 de mètres cubes environ, 40,000 hectares pourraient seulement bénéficier des irrigations, c'est-à-dire à peine un cinquième des terres dominées par le canal.

Tout en appelant de ses vœux la prompte réalisation de cette féconde entreprise, on ne peut s'empêcher d'être frappé de la disproportion qui existe entre le développement des canaux et la quantité d'eau qu'ils débiteront. L'œuvre sera évidemment tronquée, elle ne donnera pas son maximum d'effet utile, si l'on ne peut accroître ce volume d'eau, et le rendre ainsi capable de fournir de plus abondantes irrigations. Les frais de construction en seraient accrus, mais non en proportion de l'augmentation des services rendus. C'est surtout après le passage sur la rive droite, après le tribut payé à la plaine d'Orange, qu'il faudrait réparer les pertes de la canalisation par des emprunts faits à divers cours d'eau traversés, tels que le Gardon, l'Hérault, l'Orb et l'Aude. Ce réapprovisionnement paraîtrait d'autant plus à propos que les crues de ces rivières en hiver pourraient suppléer au déficit d'eau du Rhône à l'état d'étiage. La demande de ces dérivations a été faite dans quelques commissions d'enquête, mais il n'y a pas été encore donné suite. Craint-on que ces rivières, torrentueuses en hiver, n'ensablent le canal? d'inextricables difficultés sont-elles à redouter par suite des servitudes d'usines, de moulins, etc., qui sont toujours d'autant plus grandes que le cours d'eau est plus petit? Du reste on ne saurait trouver mauvais que ces diverses rivières soient utilisées par leurs propres bassins. Il faut même souhaiter que des travaux de petite canalisation, relativement peu coûteux, puissent permettre l'irrigation des terrains au-dessus du grand canal projeté.

C'est donc au Rhône même qu'il faut demander une plus large

provision d'eau. Cela est d'autant plus facile que le débit moyen de ce fleuve dépasse 400 mètres cubes à la seconde. En considérant que cet énorme flot roule à la mer d'immenses provisions de substances fertilisantes dont la valeur seule atteint les vingt ou trente millions que l'agriculture française consacre annuellement à l'achat d'engrais étrangers, en songeant à tant de ressources perdues pour une culture appauvrie par la stérilité naturelle du sol, on se prend à regretter la parcimonie avec laquelle le grand canal projeté s'alimente à ce fleuve sans utilité. C'est au moins 120 mètres cubes, comme pour le canal Cavour, que l'on devrait et pourrait dériver du Rhône, si tant est qu'on ne puisse lui prendre les sept huitièmes de ses eaux, comme les Anglais l'ont fait au Gange.

Le défaut d'abondance, constaté pour les arrosages d'été, se reproduit aussi pour les arrosages d'hiver. Il est vrai que ces arrosages sont peu pratiqués dans le Midi, alors qu'on en est très partisan dans le Centre, parce qu'ils sont favorables aux prairies, qu'ils protégent contre le froid par la tiédeur des eaux courantes ou par la couche de glace dont ils recouvrent le gazon.

Le canal ne donnant durant la période hivernale qu'un volume de 6 millions de mètres cubes pour l'emploi sur le sol, cette provision devra être réservée à la submersion des vignes. D'après les expériences réitérées de M. Faucon, une couche d'eau de $0^{m},60$, donnée graduellement à une vigne, doit suffire pour l'entretenir submergée en hiver durant un mois. Cela nécessite 6,000 mètres cubes d'eau à l'hectare. Cette dose est un peu faible. Le succès de l'opération exigeant la continuité de la submersion pour assurer la complète asphyxie de l'insecte, ce rationnement pourrait exposer à des mécomptes, s'il était rigoureusement observé. Il est donc prudent de disposer des réserves pour les vignobles.

Le prix de l'abonnement est de 63 francs par hectare, soit pour les arrosages d'été, soit pour les submersions d'hiver. Les souscripteurs recevront l'eau aux limites mêmes de leur patrimoine et n'auront d'autres frais que l'aménagement de leurs propres terrains. Une telle taxe semble modérée, si l'on considère la plus-value que les arrosages procurent à la rente du sol. Les terres soumises aux cultures sèches ne sont en général affermées dans le Midi que 50 fr. l'hectare, tandis qu'elles sont très recherchées à 150 et 200 francs lorsqu'elles deviennent arrosables. La taxe d'irrigation est plus élevée sur les canaux italiens, où elle atteint ordinairement le taux de 75 francs par hectare.

Quand nous aurons ce flot coulant à 50 mètres en moyenne audessus du fond de la vallée, la chute d'une partie de ses eaux créera sur son long parcours de 500 kilomètres une puissance mo-

trice de plus de 5,000 chevaux. Ces forces seront attribuées par souscription pour cinquante ans, à raison de 200 francs par an et par cheval évalué à 100 litres tombant à la seconde d'une hauteur de 1 mètre. Si l'on songe que le coût ordinaire d'une telle force motrice est au minimum de 500 francs quand on la produit par la vapeur, on reconnaîtra quelles facilités économiques la création de ce canal apportera à notre industrie, dont les développemens sont compromis par la cherté croissante de la houille. Comme le canal longe presque le chemin de fer de Lyon à Marseille sur un parcours de plus de 140 kilomètres, les usines hydrauliques pourront être établies à proximité des gares de la voie; elles se trouveront ainsi dans les meilleures conditions possibles de communications promptes et aisées. Du reste, entre les roches de Condrieu et Mornas, ce fleuve artificiel, large de 15 mètres, profond de 3 mètres et coulant en pente douce continue, pourrait être utilisé comme voie navigable, ainsi que cela a lieu pour la plupart des grands canaux d'irrigation construits dans ces derniers temps.

Nous avons dit que les pertes subies par la vallée du Rhône et par le littoral méditerranéen, que doit desservir le canal, étaient estimées annuellement à plus de 80 millions de francs. L'exécution du projet de M. A. Dumont doit sûrement ranimer en peu d'années cette richesse évanouie, et par suite reconstituer très promptement le capital de 120 millions suffisans pour la construction du réseau complet de la canalisation. L'état, qui par les mille bras du fisc saisit la meilleure part de la fortune publique, sera le premier à profiter de l'accroissement des récoltes créées par l'eau. Il est certes équitable qu'il participe aux dépenses comme aux bénéfices. Les populations du Midi demandent donc que le trésor intervienne pour le tiers des frais du canal principal, évalués à 90 millions; ce serait ainsi 30 millions que l'état aurait à payer. Cette dépense ne serait pas imputée sur le présent; elle pourrait être répartie en annuités de 1,350,000 francs, si le paiement s'effectuait en quatre-vingt-dix ans au taux de 4 1/2 pour 100. C'est au prix de ce modeste sacrifice que le trésor sauverait la source d'un impôt presque centuple.

Outre ces résultats matériels considérables, l'œuvre aura des conséquences d'un ordre plus élevé. En engageant l'industrie à se porter le long du canal, loin de la funeste accumulation des villes, elle ne pourra qu'améliorer le sort des ouvriers, toujours plus précaire dans les grands centres qu'en rase campagne, et contribuer à la continuité de cet état de paix intérieure que le régime républicain nous a conservé dans ces cinq dernières années, et dont il a le sentiment d'avoir besoin plus que tout autre.

Favorisant la substitution des prairies au labourage, cette entreprise tendra aussi à améliorer l'existence des populations agri-

coles. Partout où le climat et le sol ne concourent pas à rendre les récoltes rémunératrices, la culture n'est qu'un duel inégal de l'homme et de son action éphémère contre les éternelles forces de la nature. En fécondant incessamment le sein de la terre par l'eau, sous l'influence vivifiante du soleil, l'homme n'entre plus en lutte contre ces forces naturelles, il les asservit, il s'en fait des instrumens dociles dont il devient l'intelligent directeur. Il se réserve ainsi pour un labeur qui exige plus de discernement que d'efforts musculaires, qui l'expose moins aux maladies et ne l'use point avant l'âge (1). Tout en retirant un meilleur effet utile de ses peines, l'homme parvient aussi à rendre plus substantielle une nourriture que fournira abondamment le laitage des troupeaux plus nombreux. Ainsi par le progrès des irrigations se trouveraient atténuées les deux grandes causes de la désertion des campagnes : le travail pénible et la nourriture insuffisante. Ces causes sont anciennes : *urbanum otium ingrato labori prætulerat*, écrit Salluste à propos de cette bande de campagnards émigrés à Rome, chez lesquels Catilina trouvait un naturel appui.

II. — LA NAVIGATION DU RHÔNE.

On s'étonnera qu'un projet de cette importance n'ait point encore été réalisé. La cause des retards ne saurait tenir au manque d'argent, alors que tant de capitaux inertes en France sont en quête d'un placement utile et sûr, sous peine de devenir la proie de ces fantastiques opérations financières qui ont déjà dévoré des milliards. Ces délais préjudiciables tiennent exclusivement à la crainte que la dérivation d'une telle quantité d'eau ne vienne aggraver les difficultés de la navigation du Rhône, qui est déjà si précaire. Rien n'est en effet aussi chétif et aussi misérable que le trafic actuel sur la grande voie d'eau reliant la plus importante de nos cités industrielles au port le plus commerçant de la Méditerranée. Indigne de Lyon et de Marseille est l'état de sauvage abandon dans lequel on laisse le prince de nos fleuves. Que cette désolante solitude ressemble peu à l'animation des grandes rivières du Nouveau-Monde ou même de la Chine, par exemple du Yang-tsé, que sans cesse sillonnnent de magnifiques navires couverts d'écume par leurs immenses roues, portant un triple étage de ponts où passagers et marchandises se rangent à l'aise, tandis que l'énorme masse se lance à toute vapeur sur les profondes eaux ! C'est une muette admiration qu'inspire un tel spectacle, au lieu du sentiment de tris-

(1) Ce changement est d'autant plus opportun, qu'amollis par le secours des machines et aussi par une sorte d'avant-goût de la vie moderne, les cultivateurs n'ont plus la rude résistance au travail d'autrefois.

tesse amère que cause la vue de ces rares bateaux qui remontent péniblement le mince courant du Rhône. Ainsi quelle immense disproportion entre ces deux choses que l'on voudrait mettre en balance, entre le salut d'une grande partie de la France et les intérêts de quelques milliers de tonnes de marchandises!

Le Rhône a rendu d'utiles services qu'il serait iujuste d'oublier; il a eu son histoire, lorsqu'en l'absence de toute autre voie de communication il servait seul aux relations de la Bourgogne et du Languedoc et au trafic de la moitié de la France avec la mer. A cette époque, de vigoureux et hardis mariniers, dont la race est perdue, gouvernaient avec leurs massifs avirons de lourdes gabares chargées de grain, de sel et de vin. Parfois leurs rapides rames poussaient de légères barques emportant quelques voyageurs vers la Provence. « Je suis en peine de votre embarquement et de savoir ce que vous a paru ce furieux Rhône en comparaison de notre pauvre Loire, à laquelle vous avez tant fait de civilités, » écrivait à sa fille une mère dont la charmante correspondance vivra autant que notre langue. Mais depuis Mme de Sévigné bien des choses nouvelles sont venues, enrichissant les unes de la ruine des autres; les voyageurs ne prennent plus le coche à Lyon; les marchandises elles-mêmes vont en chemin de fer, bien que le transport en soit ainsi plus coûteux que par eau. Le mouvement commercial du Rhône se ralentit surtout depuis la disette croissante des récoltes dans le Midi. C'est principalement de l'agriculture que vivait la batellerie du Rhône, et c'est par le retour seul de ses abondans produits du sol que cette batellerie pourra reprendre vie. Il y a donc un fatal aveuglement de la part de cette industrie à vouloir paralyser la résurrection de sa mère nourricière. Une plus frappante application de l'apologue des membres et de l'estomac ne s'était jamais vue avant un tel antagonisme suscité contre la production agricole. N'est-ce pas la solidarité la plus étroite qui doit exister entre l'industrie qui crée et celle qui transporte? Cette solidarité est si bien dans la nature même des choses, qu'une canalisation conçue dans des proportions assez larges pour satisfaire complétement l'agriculture fournirait aussi les facilités les plus grandes au mouvement commercial entre la Méditerranée et l'intérieur de la France.

Les difficultés de la navigation du Rhône entre Lyon et la mer tiennent à deux causes, dont la première est la pente rapide du fleuve. Il en résulte qu'au moment des grandes crues, le courant impétueux affouille les rives et le fond, partout où le terrain est de nature peu résistante; il élargit ainsi outre mesure un lit dans lequel les basses eaux s'épanouissent en n'offrant plus à la navigation une suffisante profondeur. Les matériaux provenant des éro-

sions forment des bancs d'autant plus dangereux qu'ils sont mouvans. Le second obstacle à la navigation vient de ce que le Rhône débouche dans une mer privée des courans rapides du flux et du reflux, qui entretiennent un passage toujours libre à l'entrée de la Loire, de la Seine et de la Tamise. Comme le Nil, le Pô et le Tibre, le Rhône a une embouchure formée d'un delta marécageux dans lequel il se perd par différens canaux, tous trop peu profonds pour offrir un passage assuré aux navires. Les efforts tentés afin de contenir le lit de ce fleuve et de redresser son embouchure au moyen de digues n'ont pas abouti jusqu'ici à un résultat absolument heureux, bien que dirigés avec la plus prudente attention.

L'art de l'ingénieur n'a point à exécuter d'œuvre plus difficile que cette amélioration des fleuves, parce qu'il s'y trouve aux prises avec les irrésistibles forces d'immenses masses d'eau d'une impétueuse rapidité. De semblables endiguemens ont été essayés en France sur le Rhône, la Gironde, la Loire et la Seine, en Angleterre sur la Tamise, la Tees, la Tweed, en Écosse sur la Clyde, dans les Pays-Bas sur l'Escaut et la Meuse. L'expérience a prononcé son irrécusable jugement. Excellens pour les rivières coulant avec peu de pente sur des terrains d'une nature homogène, les résultats ont été déplorables partout où il s'est trouvé une alternance de fonds affouillables et de fonds résistans. Dans ce dernier cas, au lieu de produire un dragage uniforme, les endiguemens ont aggravé l'irrégularité primitive du lit naturel, en provoquant des fosses dans les terrains désagrégeables, et en mettant en relief des hauts-fonds sur les terrains inattaquables par le courant. L'étude de ces diverses tentatives heureuses ou malheureuses permet de douter que par des digues il soit jamais possible d'approprier à la navigation et de rendre accessible par la mer un fleuve aussi rapide que le Rhône, exposé comme lui à des crues violentes, coulant comme lui sur un fond de résistance variable, et comme lui aboutissant à une mer privée des courans de marée. A la vérité, les difficultés d'accès sont atténuées par la construction d'un canal partant de la Tour Saint-Louis pour déboucher dans le golfe de Foz; mais ce travail semble condamné à l'inutilité par le mauvais état du fleuve auquel il doit servir de dégagement.

Le but à atteindre dans le plan général d'amélioration de nos voies navigables est la conquête même du transit entre l'Orient et l'Europe centrale. Nous devons faire de ces voies le prolongement naturel du canal de Suez. Un tel résultat n'est possible qu'à deux conditions expresses. Pour soutenir avantageusement la concurrence des chemins de fer étrangers, qui tendent à dévier le trafic vers les ports de l'Adriatique, il faut d'abord aux bateaux circulant dans notre réseau intérieur une capacité assez grande pour

que leurs transports atteignent le plus bas prix possible. La limite minima de ce tonnage utile et économique exige un tirant d'eau de 3 mètres ou de $2^{m},5$ au moins. C'est en effet la profondeur que l'on veut maintenir dans la Seine entre Paris et la mer. La réalisation d'un tel programme ne saurait être partielle; l'application doit en être également faite au Rhône, pour arriver à une homogénéité complète de nos voies et les rendre accessibles aux bateaux du même type. Or les partisans les plus acharnés des endiguemens du Rhône confessent l'impuissance de leur système à assurer un tirant d'eau dépassant $1^{m},60$ en basses eaux. Ils ne sauraient donc continuer la fondation de leurs digues insuffisantes.

En second lieu, l'économie sans rivale qui est à réaliser dans les transports ne peut se prêter à des transbordemens coûteux et toujours funestes aux marchandises. Lorsqu'un chaland viendra dans les docks de Marseille accoster un grand *steamer* de la Chine ou des Indes pour charger les balles de soie et de coton, il devra les transporter sans rompre charge jusqu'à Lyon, Mulhouse et Bâle. Il faudra qu'il puisse partir à heure dite, comme un train de chemin de fer, sans se préoccuper de la houle et des vents, sans courir les risques fréquens d'une navigation côtière. Or, en conservant le Rhône dans le réseau des voies navigables intérieures, on n'assurerait ni ces facilités ni ces sécurités au mouvement commercial. Les communications entre Marseille et les bouches du fleuve sont fort pénibles même en été; elles deviennent réellement dangereuses dans les mauvais temps d'hiver. Dans tous les cas, le type de navires agiles, qui seuls sont aptes à cette traversée, ne convient pas parfaitement aux transports par canaux; leur emploi implique le plus souvent un transbordement opéré à Arles.

Ces considérations ne permettent guère de songer à relever le niveau des eaux du Rhône au moyen de barrages mobiles. Du reste, aucun fleuve de cette importance n'a encore été ployé à cette servitude des barrages, même avec les ingénieuses dispositions adoptées pour supprimer promptement ces obstacles en cas de crues rapides. Il y aurait donc de grands risques à tenter un tel essai, qui n'assurerait même pas la sécurité et la régularité de nos communications par eau. L'amélioration de la Seine au moyen de barrages est au contraire opportune à tous les égards. Le fleuve s'y prête lui-même par son régime assez régulier, par sa pente peu rapide, par son fond assez résistant. Sa position est aussi des plus heureuses : baignant Paris, il passe à Rouen dans un grand foyer de travail et d'activité; enfin il débouche au Havre dans le courant commercial universel. En se ramifiant à la Seine, le réseau intérieur des voies navigables est mis en relations directes avec l'entrepôt de la Manche, de la mer du Nord et de tout l'Océan, il pénètre tout

droit dans ces bassins où les deux mondes échangent leurs richesses, tandis qu'asservi au Rhône il n'arrive à aucun port, pas même à une rade; il n'aboutit qu'à une plage insalubre, déserte, sauvage.

Ainsi, à quelque point de vue qu'on examine la question, on en vient toujours à cette conclusion que l'entrepôt universel de Marseille doit être dans le sud la tête de ligne directe de nos voies navigables. Leur réseau débuterait donc par un large et profond canal aboutissant en un point où le cours du Rhône commencerait à se prêter aux améliorations nécessaires. Cette canalisation a déjà été projetée sous la restauration; elle aurait été incontestablement exécutée sans le discrédit momentané dans lequel la venue des chemins de fer a fait tomber l'œuvre utile des canaux. Il est urgent de reprendre ce projet, au nom du travail industriel qu'on doit secourir contre la concurrence étrangère par la réduction des prix de transport, au nom de nos intérêts commerciaux, menacés par l'imminente perte de la part du transit conservée jusqu'ici, au nom de la production agricole, qu'il faut sauver dans le Midi par de puissans arrosages. Comme nous l'avons dit, comme le prouvent de nombreux exemples, il n'est pas impossible de concilier les facilités de la navigation et les besoins de l'agriculture; c'est même seulement en réunissant ces deux intérêts, en utilisant l'eau à la fois pour la production et pour la locomotion que l'on peut obtenir un excellent résultat financier de ces coûteuses canalisations, qui paient difficilement l'intérêt des capitaux dépensés quand elles sont faites exclusivement en vue des transports.

L'examen du projet de M. Dumont nous montre d'abord un magnifique fleuve artificiel roulant son flot tranquille sur une longueur de 150 kilomètres, entre la dérivation faite à Condrieu et le bassin de retenue établi à Mornas. Son lit, large de 15 mètres environ et profond de 3 mètres, serait aussi bien approprié à la navigation que le meilleur de nos canaux, si quelques travaux d'art suffisans pour une rigole d'arrosage prenaient l'ampleur nécessaire à une voie navigable. La convenance à la navigation serait plus grande encore, si les dimensions en largeur et en profondeur adoptées dans le projet étaient augmentées de façon à assurer le débit plus considérable que nous avons reconnu si utile à l'agriculture. Ce canal mixte ne présenterait point l'inconvénient d'un excessif allongement, qui est reproché à beaucoup de canaux construits dans un double dessein. La montée des bateaux serait, il est vrai, gênée par le courant descendant; mais le bien absolu est irréalisable, et dans tous les cas, ce courant serait moins fort que celui que donnerait le Rhône barré, et surtout le Rhône endigué.

Le bassin établi à Mornas pour le fonctionnement du canal d'arrosage servirait de port de garage et constituerait une immense ré-

serve pour l'alimentation de la voie navigable prolongée jusqu'à Marseille. Ainsi serait levée la plus grosse difficulté de l'établissement d'un canal direct du Rhône à ce port. Sans nul doute, il resterait d'autres obstacles très graves dans l'exécution de ce travail à travers un pays accidenté, avec des rivières telles que la Durance, qu'il faudrait traverser. Mais l'importance du résultat est bien en proportion de la dépense nécessaire. En tout cas, le canal projeté, qu'il faut exécuter pour les irrigations seules, offre la moitié du chemin de Lyon à Marseille pour son alliance avec la navigation; celle-ci ferait une vraie faute en ne profitant pas de ce don magnifique.

Souhaitons donc un heureux et prompt succès au projet de M. Dumont, surtout si l'on doit lui donner le développement indispensable pour qu'il produise tout son effet utile dans la triple utilisation de l'eau comme moteur, comme moyen de transport et comme agent de fertilisation du sol. La goutte d'eau que le soleil, cause de toute chaleur et de tout mouvement, puise dans les océans et élève sur les montagnes par le vent qu'il excite, peut en descendant transporter nos produits, puis mettre en mouvement les machines qui les transforment, puis enfin créer de nouvelles richesses en se répandant sur le sol. Telles sont les précieuses ressources de ce fécond élément, dont nous n'avons fait jusqu'ici qu'un très médiocre usage. Désirons encore l'immédiate réalisation de l'entreprise si ardemment demandée par les populations de la vallée du Rhône, parce que les résultats de cette entreprise nous décideront prochainement à aménager les eaux des Pyrénées, des Cévennes et de nos autres montagnes, comme celles des Alpes. Alors sur la majeure partie de la France nous aurons fait subir à l'agriculture une efficace transformation, grâce à laquelle elle contribuera vaillamment à solder la plus lourde portion des écrasantes dettes publiques qui sont le fruit des guerres et des désastres passés. C'est dans la mise en œuvre de l'eau, dans le développement de production agricole qui en résultera, dans les avantages économiques que l'industrie retirera de son emploi comme moteur, c'est dans la prompte création de toutes ces richesses encore tenues à l'état latent et qui ne demandent qu'à s'épanouir sous notre beau ciel de France, c'est dans cette somme de biens qu'il nous faut chercher l'allégement de nos impôts, ce grave problème du moment. Ce grand et intelligent effort pour associer plus intimement les forces de la nature au travail de l'homme contribuera à réparer, autant qu'il est possible, la fortune et la puissance de la patrie mutilée.

F. VIDALIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1877.

C'est le destin de cette malheureuse question d'Orient : depuis qu'elle s'est réveillée, il y a dix-huit mois, au sein d'un continent mal apaisé, fatigué encore de tant de commotions récentes, elle ne fait un pas que pour se compliquer et s'aggraver. Les incidens succèdent aux incidens, les essais de médiation ou de pacification sont suivis de mécomptes, et à chaque phase nouvelle l'Europe se retrouve dans les termes où elle est aujourd'hui, au lendemain de ce suprême et infructueux effort qui vient d'être tenté à Constantinople.

Une fois de plus, l'Europe a délibéré, elle a négocié pendant six semaines, et en définitive, dans cette halte inquiète où l'a laissée depuis quelques jours le dénoûment de la conférence, elle est plus que jamais réduite à se consulter, à s'interroger, à se demander dans quels rapports elle reste avec elle-même ou avec la Porte, qui s'est montrée récalcitrante à ses programmes. Sans doute, rien n'est encore absolument compromis. Parce que des puissances, alliées pour la sauvegarde d'un intérêt supérieur, n'ont pas réussi du premier coup à rétablir la paix entre Turcs et Serbes, à conquérir les réformes, les garanties qu'elles voulaient obtenir, ce n'est point une raison pour croire que tout est perdu, pour rompre un faisceau diplomatique si laborieusement formé; ce serait plutôt au contraire un motif pour ne pas laisser se dissoudre cet accord préservateur, pour maintenir une action commune, qui peut être un stimulant pour les uns, un frein pour les autres, qui, dans tous les cas, reste un dernier gage de paix pour l'Occident. Parce que le sultan et ses conseillers se sont permis de décliner des propositions dont ils ont eu peut-être le tort de ne voir que la forme un peu impérieuse, cela ne veut pas dire que la Turquie soit décidée à rompre avec l'Europe, à refuser aux vœux, aux conseils, ou, si l'on veut, aux exigences des ca-

binets, des réformes sans lesquelles elle ne peut plus vivre. Parce que de toutes parts, en un mot, les difficultés se sont accrues, ce n'est pas une raison pour abandonner tout au hasard, pour livrer les intérêts de la civilisation, l'équilibre du monde, les bienfaits de la paix à la fatalité des conflits sanglans. Entre le mécompte d'une conférence interrompue et la guerre, il y a place pour la réflexion : la diplomatie n'a point assurément épuisé ses ressources. Il est cependant assez clair qu'il y a eu un moment de désarroi et d'anxiété; c'est une péripétie imprévue, une épreuve de plus pour la paix. C'est une situation nouvelle qui a commencé, qui s'éclaire ou se caractérise aujourd'hui par ces trois faits: les premières explications données dans le parlement anglais, la circulaire récente du prince Gortchakof, et cette révolution ministérielle de Constantinople, qui, au lendemain même de la conférence, a précipité le tout-puissant vizir Midhat-Pacha du faîte du pouvoir dans l'exil.

Il ne faut pas s'y tromper, aujourd'hui comme hier, et plus encore aujourd'hui qu'hier, dans toutes ces explications qui commencent, dans les interprétations et les incidens qui peuvent se succéder, la seule question sérieuse est celle de la paix européenne. Il s'agit de savoir si l'alliance morale, l'action commune nouée entre les six puissances qui représentent le monde civilisé restera intacte, si elle résistera à la déception de la conférence ou si elle n'aura été qu'une combinaison éphémère et inefficace. Tout dépend de la manière dont les divers cabinets comprennent leur rôle, leurs intérêts et leurs droits dans cette phase nouvelle où les affaires d'Orient viennent d'entrer, du sens et de la portée qu'ils attachent à cette action collective récemment exercée. Tout dépend de ce qu'on pense à Saint-Pétersbourg et à Londres, à Vienne et à Berlin, comme aussi de ce qu'on va faire à Constantinople pour enlever tout prétexte à de plus redoutables conflits. Si compliquée qu'elle soit pour tout le monde, la question, avec un peu de bonne volonté, pourrait encore après tout être ramenée à des termes assez simples. Elle est dominée et limitée par la considération supérieure de la paix universelle, par les plus grandes transactions publiques, notamment par le traité de Paris, qui est comme un point de départ, et c'est peut-être parce qu'on s'est trop éloigné de ce point de départ régulateur qu'on est allé, à travers les confusions et les malentendus, à un mécompte facile à éviter.

Que dit-il, en effet, ce traité de Paris qu'on semble trop oublier aujourd'hui, à défaut duquel il n'y a plus que l'inconnu, et dont nous ne voulons rappeler que les dispositions les plus essentielles, celles qui s'appliquent directement à la crise présente? Par une de ces dispositions, inscrite à l'article 7, les puissances déclarent « la Sublime-Porte admise à participer aux avantages du droit public et du concert européen; » elles « s'engagent à respecter l'indépendance et l'intégrité ter-

ritoriale de l'empire ottoman; » elles « garantissent en commun la stricte observation de cet engagement et considèrent en conséquence tout acte de nature à y porter atteinte comme une question d'intérêt général. » Au moment de clore une guerre entreprise en faveur de l'indépendance de l'empire ottoman contre l'empire russe, les puissances n'abandonnent pas sans doute le droit de conseiller ou de redresser la Turquie, de protéger les populations orientales; mais en même temps, en prenant acte d'un firman de réformes communiqué par le sultan, elles se hâtent d'ajouter, de concert avec la Russie, par l'article 9 : « Il est bien entendu que cette communication ne saurait en aucun cas donner le droit auxdites puissances de s'immiscer soit collectivement, soit séparément dans les rapports de sa majesté le sultan avec ses sujets, ni dans l'administration intérieure de son empire. » Autre article qui résume et consacre le droit public de l'Europe vis-à-vis de l'Orient : « S'il survenait entre la Sublime-Porte et l'une ou plusieurs autres des puissances signataires un dissentiment qui menaçât le maintien de leurs relations, la Sublime-Porte et chacune de ces puissances, avant de recourir à l'emploi de la force, mettront les autres parties contractantes en mesure de prévenir cette extrémité par leur action médiatrice. » Que résulte-t-il de ces articles, qui n'ont rien de suranné, qu'on ne peut oublier? C'est que manifestement, si l'Europe garde le droit de se préoccuper de ce qui se passe en Turquie, de l'état des populations chrétiennes, ce droit, fût-il exercé avec la plus généreuse libéralité, a nécessairement pour limite l'indépendance de l'empire ottoman; c'est qu'aucune des puissances ne peut régulièrement poursuivre une politique distincte et séparée, surtout une politique d'action coercitive, avant de recourir à l'arbitrage occidental; c'est qu'enfin d'un commun accord la considération suprême de la paix et de l'équilibre du monde domine désormais les rapports de l'Europe avec l'Orient.

S'est-on toujours souvenu de tout cela depuis dix-huit mois et même dans cette conférence qui, sans avoir été inutile, n'a pas sûrement trouvé la solution? N'a-t-on pas plus d'une fois dépassé le but dans les propositions qu'on faisait au risque de laisser à la Turquie la ressource facile d'embarrasser la diplomatie par ses appels aux traités? On n'a pas réussi, au moins pour le moment, on a trouvé des résistances qui n'étaient pas entièrement prévues. Maintenant, après avoir commis une première faute par ce que nous appellerons une généreuse imprudence ou par des programmes peu pratiques, veut-on commettre la seconde et irréparable faute d'aller plus loin sans savoir où l'on ira? Croit-on le moment venu d'en finir avec toutes ces dispositions anciennes du droit public, de livrer à la force ce problème de l'Orient, d'abandonner aux inspirations particulières de toutes les politiques ce qu'on était convenu de placer sous la garde collective de l'Europe? Voilà justement la ques-

tion qui s'agite à Saint-Pétersbourg comme à Londres dans cet intervalle de quelques jours entre le dénoûment de la conférence et les résolutions nouvelles que les cabinets pourront avoir à prendre. Les gouvernemens ont à choisir entre la politique d'intervention militaire, complétant la conférence par la guerre, créant à la paix européenne tous les dangers d'un conflit oriental, et la politique de prévoyante modération, poursuivant patiemment son œuvre par le respect des traités, par l'accord de l'Europe, par une action morale incessamment et énergiquement exercée dans les affaires de la Turquie.

Évidemment, à en juger par le discours de la reine, par les premières explications échangées dans les deux chambres de Londres, l'Angleterre a fait son choix, elle a ses vues arrêtées. Ce qui s'est passé dès le premier jour de la session dans le parlement n'est encore qu'un prologue sans doute, une escarmouche avant le combat. La bataille sera plus sérieuse et plus chaude à l'occasion des documens de toute sorte qui viennent d'être publiés, où la politique anglaise se dévoile tout entière. Déjà cependant il n'est pas difficile de saisir la direction de l'opinion et de voir l'avantage que le ministère a pris dès le début, par les discours de lord Derby, de lord Beaconsfield, de lord Salisbury dans la chambre des pairs, du chancelier de l'échiquier, sir Stafford Northcote, dans la chambre des communes. L'opposition, il est vrai, a fait passablement de bruit depuis quelques mois et elle n'a pas laissé un instant de gêner l'action du gouvernement. M. Gladstone a pu prononcer ses harangues enflammées dans les *meetings*, et plus que tout autre il a certainement contribué à créer une agitation aussi dangereuse que factice avec ses récits des atrocités turques. Pour peu qu'on eût voulu suivre cet honnête homme à l'esprit si éminent et parfois si chimérique, l'Angleterre n'avait plus qu'à offrir ses vaisseaux à la Russie pour aller d'intelligence mettre à la raison l'empire ottoman, rejeter les Turcs hors de l'Europe et ériger dans les provinces orientales une foule d'états plus ou moins indépendans organisés en confédération. A la lumière des débats parlementaires, ces théories mêlées de déclamations feront vraisemblablement moins bonne figure que dans une réunion populaire, et si l'opposition veut être sérieuse, elle changera de ton. Le malheur de M. Gladstone est de s'être fait pour la circonstance, peut-être aussi par animosité contre le ministère, une politique idéale, humanitaire, philanthropique et révolutionnaire, qui, sous prétexte d'aller affranchir les chrétiens et rétablir la paix en Orient, commencerait par mettre le feu à l'Occident, en faisant de l'Angleterre elle-même le jouet de tous les événemens. La politique du ministère a sur celle de son éloquent antagoniste l'avantage d'être une politique traditionnelle, nationale, protectrice de l'indépendance de l'Orient aussi bien que de la paix occidentale, et lord Derby, lord Beaconsfield, ont eu le mérite de l'exposer dès le premier

moment, l'un avec une raison droite et sobre, l'autre avec sa verve ingénieuse et mordante.

On ne peut s'y méprendre, la politique anglaise n'a point cessé, depuis l'origine de la crise, d'être fidèle à elle-même, lorsqu'elle a souscrit à la note Andrassy comme lorsqu'elle a décliné les propositions de Berlin, comme lorsqu'elle s'est prêtée à une négociation nouvelle redevenue possible. Sa première pensée a été de préserver la paix par l'accord de l'Europe, par une action énergique exercée en commun sur la Turquie pour obtenir des concessions dans l'intérêt de l'humanité et de la civilisation. La conférence de Constantinople a été pour elle un moyen d'arriver à la réalisation de cette pensée. Assurément elle aurait désiré que la conférence réussît. Tout ce qui était possible pour aider au succès, elle l'a fait par ses déférences pour la Russie, par l'intervention active et persévérante de lord Salisbury, sans reculer même devant des combinaisons dont la gravité était évidente. L'Angleterre a multiplié les efforts, et aujourd'hui encore, après s'être prêtée à tout, elle ne cache pas le regret qu'elle a éprouvé de voir les propositions européennes déclinées par la Sublime-Porte. Elle ne ménage pas le blâme à la Turquie pour ses résistances, pour son obstination à refuser les garanties qu'on lui demandait; mais en même temps il y a des points sur lesquels l'Angleterre n'a pas un instant varié et ne peut varier. Si elle est entrée sans subterfuge dans une négociation des plus sérieuses, elle n'a jamais admis que cette intervention morale, diplomatique, dont elle avait elle-même tracé le programme primitif, pût devenir une coercition matérielle et militaire. Si, avec les autres puissances, elle a réclamé des réformes, des garanties, en faveur des populations chrétiennes, elle n'a jamais entendu que l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman dussent être méconnues, sacrifiées à une transformation violente ou chimérique de l'Orient. Si elle a cru à la possibilité d'une certaine extension du droit diplomatique des puissances, elle n'a jamais mis en doute le traité de 1856. En un mot, l'Angleterre a pu se prêter à des concessions nécessitées par les circonstances sans dévier au fond de sa politique traditionnelle. Ce qu'elle a toujours défendu, elle ne cesse de le défendre. Elle est pour l'amélioration du sort des chrétiens d'Orient sans doute; mais elle est aussi et surtout pour la paix, pour l'équilibre du monde, pour l'indépendance de l'empire ottoman, pour les traités, pour l'action toute diplomatique par l'accord persistant de l'Europe. Lord Derby, lord Beaconsfield, lord Salisbury, l'ont répété dans leurs discours, et, après ce qu'ont dit les ministres de la reine, on ne peut plus avoir de doute sur ce que l'Angleterre a voulu dans cette longue crise, sur ce qu'elle veut en ce moment encore, au lendemain de cette malheureuse conférence dont le dénoûment a pu la contrarier sans troubler son jugement. L'Angleterre règle sa position en face des événemens

possibles. Elle n'a rien promis à la Turquie, elle serait encore moins avec ceux qui feraient la guerre aux Turcs, elle revendique hautement toute sa liberté : voilà un point qui semble acquis!

Si le prince Gortchakof voulait savoir ce que pense le gouvernement anglais, il le sait aujourd'hui par ces premières séances du parlement. C'est à la Russie de dire à son tour ce qu'elle pense. La récente circulaire du chancelier le dit un peu, il est vrai, elle ne le dit pas complétement. Elle est à la fois hardie et mesurée. A la rigueur, elle pourrait n'avoir d'autre objet que d'interroger les puissances qui ont concouru aux dernières négociations. Le gouvernement de Saint-Pétersbourg tient à savoir ce que les cabinets avec lesquels il a marché d'accord jusqu'ici comptent faire pour répondre au refus de la Turquie et assurer l'exécution de leur programme. Malheureusement la chancellerie russe accompagne cette question adressée aux cabinets d'un commentaire qu'il ne faudrait pas presser beaucoup pour en dégager une sorte de parti-pris de guerre. La Porte est représentée comme ne tenant « aucun compte ni des engagemens antérieurs, ni de ses devoirs comme membre du concert européen, ni des vœux unanimes des grandes puissances... » La situation de l'Orient ne fait qu'empirer et « reste une menace permanente pour l'Europe, pour les sentimens d'humanité et la conscience des peuples chrétiens... » Le refus du gouvernement turc « atteint l'Europe dans sa dignité et dans son repos... » Ainsi parle la circulaire russe, et lorsque ce langage est tenu au nom d'un souverain puissant qui déjà depuis plusieurs mois a une armée nombreuse et impatiente sur la frontière turque, on ne peut pas dire que ce soit un signe absolument rassurant. Rien n'est encore engagé cependant ni par la dépêche du chancelier, ni même par les préparatifs militaires qui se multiplient depuis quelque temps sur le Pruth. La Russie, plus calme qu'il y a quelques mois, n'est point dans une situation où un grand pays subit la fatalité des conflits inévitables; elle a la pleine liberté de ses résolutions, et c'est dans ce sens que lord Derby, parlant l'autre jour de la paix sans trop d'illusion, mais aussi sans découragement, prétendait que tout dépendait d'un seul pouvoir, d'un seul homme, ajoutant avec une gravité émue que « jamais peut-être une responsabilité plus sérieuse que celle qui repose maintenant sur le chef de l'empire russe n'a pesé sur la tête d'un être humain... » C'était de la part du chef du *foreign-office* une sorte de réponse à la circulaire du prince Gortchakof, et en même temps un appel inaccoutumé, saisissant, fait pour être entendu d'un souverain naturellement enclin à la paix.

Eh bien! puisqu'il en est temps encore, puisqu'à ce moment extrême où nous sommes, tout peut dépendre d'une pensée, d'une volonté souveraine, pourquoi donc l'empereur Alexandre II prendrait-il cette redoutable responsabilité dont parlait le ministre anglais? Pourquoi se

jetterait-il les yeux fermés dans cette aventure de la guerre où rien ne lui fait une imprescriptible obligation de se précipiter, et où l'inconnu est pour tout le monde? La conférence de Constantinople, à défaut d'autre victoire, a eu justement ce résultat favorable de transformer la situation, de substituer la responsabilité collective à la responsabilité particulière de chaque état, comme elle a substitué l'action commune à l'action séparée. La Russie n'est plus seule vis-à-vis de la Turquie, elle n'est plus qu'une des six puissances qui ont pris part aux dernières discussions, et lord Derby avait raison lorsqu'en parlant de la paix, du rôle de la Russie, des devoirs du tsar, il ajoutait : « L'empereur peut parfaitement dire à ses sujets qu'il ne voit pas pourquoi il prétendrait ressentir à lui seul un coup qui a porté aussi bien sur toute l'Europe, ou mettre seul à exécution des vues qui ont été celles de tous les cabinets européens... »

La Russie a, pour ainsi dire, mis en commun avec l'Europe son honneur, ses intérêts, sa politique vis-à-vis de l'Orient; comme l'Europe, elle est liée par les nécessités de la paix, par les transactions de droit public. Elle ne peut pas invoquer contre ses obligations de 1856 les résistances ou la mauvaise administration des Turcs, et cela pour les deux raisons que donnait encore lord Derby, non sans finesse : « La première raison, c'est que, lorsqu'on a fait ces traités, ce n'était pas par amour de la Turquie, mais pour les intérêts européens, qui étaient en jeu; la seconde raison, c'est parce que le traité de Paris a été renouvelé en 1871... » Quand le cabinet de Saint-Pétersbourg a lui-même demandé que ce grand acte fût modifié sur des points qui lui tenaient plus particulièrement à cœur, il n'a fait que donner une sanction, une force nouvelle à ce qui en reste, à ce qui subsiste comme la règle des rapports européens. La Russie peut toujours se dégager sans doute. Elle peut faire la guerre, jeter ses armées dans les provinces turques, elle aura des succès, nous l'admettons, elle sera nécessairement conduite à des occupations militaires prolongées, probablement à des conquêtes; mais alors, si tant est que les événemens attendent jusque-là, alors toutes les complications surgiront à la fois. La question d'Orient sera redevenue, selon l'éternelle habitude, la question d'Occident. La guerre n'aura rien résolu, elle aura tout aggravé; l'amélioration du sort des chrétiens sera surtout singulièrement perdue de vue. La périlleuse condescendance d'une seule politique pour des passions belliqueuses ou des ambitions indéfinies aura compromis pour longtemps peut-être la sécurité du monde.

Qu'aura gagné la Russie à donner ce signal des conflagrations? N'a-t-elle pas plus d'avantage au contraire à rester « une des six puissances » coalisées pour la paix, à maintenir l'accord de l'Europe? Cet accord n'a point assurément toutes les vertus, on peut en médire et le

taxer railleusement d'impuissance; il a jusqu'ici donné beau jeu aux fins moqueurs des chancelleries. Il ne serait peut-être pas aussi complétement inefficace qu'on le prétend, s'il semblait plus sincère, s'il était moins mis en doute. Si la Turquie a cru pouvoir décliner des propositions qui lui étaient présentées par l'Europe entière, c'est qu'elle s'apercevait bien que l'entente n'était qu'une fiction de circonstance, c'est qu'elle entrevoyait à travers tout des divergences qui lui rendaient les refus possibles, c'est qu'avec un mélange d'orgueil blessé et de sagacité elle se sentait sous le coup d'une menace de guerre qui, bon gré, mal gré, lui rendrait des alliés, elle l'espérait du moins. Le jour où l'accord sincèrement pacifique, diplomatique de l'Europe se manifesterait d'une manière suivie, énergique, incessante, circonvenant en quelque sorte ce vieil empire ottoman, il ne pourrait « manquer, selon la parole récente de la reine d'Angleterre, d'avoir une influence réelle sur la situation et sur le gouvernement de la Turquie. » C'est dans tous les cas une tentative qui reste à poursuivre, qui ne coûterait rien, ni à la dignité, ni aux intérêts de la Russie.

Jusqu'à quel point la Turquie, de son côté, agit-elle de façon à détourner des résolutions extrêmes qui, en la menaçant, peuvent mettre en péril la paix universelle? Malheureusement elle fait tout ce qu'il faut pour justifier ou réveiller toutes les défiances, tantôt par ses obstinations de résistance à la diplomatie, tantôt par ses révolutions intérieures. Aujourd'hui, il est vrai, ce n'est pas la disparition d'un sultan, c'est la disparition soudaine et imprévue d'un grand-vizir tout-puissant la veille, banni le lendemain. Midhat-Pacha semblait avoir une position inattaquable à la tête des affaires. Il paraissait être l'homme populaire de l'empire; il était le promoteur et le rédacteur de cette constitution nouvelle dont la Turquie s'est habilement servie dans ses récentes négociations pour neutraliser les propositions européennes. Midhat-Pacha n'a été sauvé ni par sa popularité ni par ses services; il est tombé subitement! S'il n'a pas reçu le cordon, il a été conduit sans bruit sur un paquebot, il vient d'aborder obscurément à Brindisi, et, par une ironie de plus, c'est en invoquant la constitution, sa constitution à lui, qu'on l'a frappé; à la vérité l'article de cette constitution libérale dont le sultan s'est servi est celui qui permet au souverain d'exiler ses sujets, même les grands-vizirs dont il n'est pas content! Pourquoi Midhat-Pacha est-il tombé? Il est vraisemblable, quoi qu'il paraisse en dire, que les intrigues de sérail ont précipité sa disgrâce plus que les intrigues russes. Il est tombé peut-être parce qu'il n'a pas suffisamment ménagé le sultan, surtout son entourage, parce qu'il a excité les jalousies, les rivalités, les ombrages, et c'est ainsi que s'inaugure en Turquie la constitution dont Midhat-Pacha est l'auteur et la première victime! Puisqu'on a établi la responsabilité ministérielle à Constantinople,

il est bien juste que le sultan s'arrange, quand il le peut, pour être inviolable, et que le grand-vizir puisse être embarqué!

Ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'en procédant de cette façon, le gouvernement turc donne une singulière idée de la valeur de cette garantie des institutions nouvelles qu'il présentait récemment à l'Europe comme une satisfaction si décisive. C'est encore affaire de Turquie, on s'en aperçoit. Pour rester dans le vrai cependant, il faut dire que jusqu'ici la disgrâce de Midhat-Pacha ressemble à une mésaventure personnelle plus qu'à un changement de politique. Le nouveau ministère turc, composé d'hommes plus ou moins attachés à ce qu'on appelle le système des réformes, n'a pas interrompu les négociations pour arriver à un arrangement direct avec la Serbie comme avec le Montenegro, et il n'a plus que quelques jours devant lui, puisque la prolongation d'armistice, qui a été l'acte prévoyant de la conférence, expire au 1er mars. Ces quelques jours peuvent être décisifs. Si avant le 1er mars cette paix partielle et pour ainsi dire locale avec la Serbie et le Montenegro pouvait être signée, ce serait de toute façon un événement heureux et de plus le gage favorable d'une situation simplifiée. Tous les périls ne seraient pas écartés sans doute, ce serait un conflit dénoué, un foyer d'incendie éteint. Cela équivaudrait à un commencement de victoire pour les idées de conciliation, et cette paix laisserait à l'Europe, aux puissances les plus engagées, les plus accessibles aux émotions belliqueuses, le temps de se remettre, de renouer les fils d'une négociation interrompue, de sentir le prix d'une action persévérante de la diplomatie pour arriver à un apaisement définitif ou, si l'on veut, à un arrangement tolérable en Orient. Lord Derby a eu certes raison de le dire, un mot de la Russie peut aujourd'hui ramener la question dans des limites où elle ne serait plus qu'une affaire de patience et de soin, comme aussi ce mot peut ouvrir les perspectives les plus redoutables, en ravivant des incendies à demi éteints, en étendant une lutte dont nul ne peut prévoir ni la durée, ni la gravité, ni les conséquences pour l'Occident comme pour l'Orient.

Que faut-il conclure de ce ensemble d'une situation européenne assurément laborieuse? C'est qu'en vérité, si la diplomatie est obligée de redoubler de vigilance et d'efforts, il y aurait tout naturellement pour bien des pays, surtout pour les pays dont le rôle est le plus délicat, un devoir particulier de prudence et de mesure dans leur vie intérieure. Imagine-t-on l'effet que peut produire au dehors et même en France sur les esprits désintéressés le contraste qui éclate trop souvent entre la gravité des affaires du monde et ce puéril manége de partis, de fractions de partis, de compétitions subalternes, de représailles, d'intrigues vulgaires, dont nous offrons l'inutile et fatigant spectacle? La république existe, elle a son organisation, son gouvernement, et on dirait

parfois qu'au lieu de lui rendre la vie facile, ceux qui se piquent de la servir par privilége n'ont d'autre souci que de lui créer des difficultés, de la conduire dans les chemins scabreux, de la compromettre par la confusion et le décousu d'une action parlementaire livrée à tous les hasards d'une inexpérience agitatrice. Le gouvernement et le président de la chambre n'y peuvent rien le plus souvent. Motons, interpellations, discussions vaines, se succèdent en l'absence de travaux sérieux et finissent par créer une sorte d'anarchie où de véritables puérilités sont élevées à la hauteur de questions politiques, où les passions de parti se déploient avec une naïveté incandescente, où l'on agite tout sans réflexion et sans prudence. Tout cela n'arriverait pas sans doute s'il y avait une majorité coordonnée, assez forte pour réprimer les excentricités, et si le gouvernement lui-même, placé dans des conditions mal définies, ne se laissait pas aller au courant faute de pouvoir le détourner. La situation est fausse pour tout le monde et il n'en résulte qu'une série d'incidens plus propres à passionner un moment l'opinion qu'à donner l'idée d'un vrai régime parlementaire.

Un des plus curieux exemples de ce désordre est ce qui s'est passé récemment dans cette affaire des commissions mixtes de 1852, qui a provoqué tant de bruit et sur laquelle la cour de cassation vient de prononcer un arrêt définitif qu'on ne peut discuter qu'avec réserve, puisqu'il s'agit d'une décision de la justice souveraine. Quel jugement faut-il porter sur le 2 décembre 1851, sur les commissions mixtes qui en ont été la suite, qui n'ont été en définitive que l'organisation d'une justice sommaire et arbitraire à l'égard d'une infinité de Français? On nous permettra de dire que c'est là une question d'histoire et de politique. Pour notre part, nous en parlons fort à l'aise. Le 2 décembre a été, ainsi qu'on le dit, un crime, comme le 24 février 1848 a été un crime pour avoir fait exactement les mêmes choses, pour avoir violé les lois, la constitution, une assemblée librement élue. Les commissions mixtes de 1852 ont été une œuvre de violence, les commissions mixtes de 1848, qui les avaient précédées, avaient le même caractère. Là-dessus on pourra dire tout ce qu'on voudra, et on aura d'autant plus d'autorité pour stigmatiser le 2 décembre qu'on ne craindra pas de condamner la violence partout où on la rencontre. C'est le droit de l'historien, du publiciste, qui livre les événemens à la Némésis implacable; mais en même temps il y a visiblement un autre côté. Lorsqu'une affaire comme celle qui a récemment excité tant d'émotion arrive devant un tribunal, la politique disparaît, il ne reste qu'une question de légalité. Les magistrats n'ont point à exprimer des opinions sur les événemens du passé, ils ont à dire si ces commissions mixtes dont on parle ont été une institution légale ou illégale. Ils représentent la loi positive, et lorsqu'un parlement évoque devant lui de semblables affaires, les tribunaux qui ont pro-

noncé, les magistrats mis en suspicion, il commet un véritable abus, il intervertit tous les pouvoirs; il introduit la politique avec tous les souvenirs du passé, les récriminations des partis, les représailles passionnées dans le domaine de la justice. On se monte réciproquement, on révise le travail des juges; on s'écrie ingénument qu'il faut des tribunaux républicains, comme si la justice devait être républicaine ou monarchique! M. le garde des sceaux, qui ne veut pas passer pour réactionnaire, frappe des magistrats et met dans son langage plus de vivacité que tout le monde. De toutes parts on donne à une discussion inopportune la forme d'une manifestation, on a l'air de vouloir dicter des arrêts à la cour de cassation appelée à prononcer en dernier ressort. Qu'en résulte-t-il? Si la cour de cassation rendait les jugemens qu'on lui demande, elle paraîtrait se soumettre aux mouvemens passionnés d'une opinion retentissante, à une exigence de parti. Si elle prononce, comme elle l'a fait, un arrêt qu'il était facile de prévoir, qui constate simplement la légalité des fameuses commissions mixtes en réservant les droits de l'histoire, l'arrêt semble donner tort à la discussion parlementaire. M. le procureur général Renouard, qui a représenté le ministère public, s'est à coup sûr tiré très habilement, avec un sentiment aussi élevé que modéré, de cette délicate situation. Sa parole mesurée et sage a su tout concilier. On ne s'est pas moins trouvé le lendemain en face des conséquences d'une campagne si imprudemment engagée, en présence d'une sorte de conflit bruyamment provoqué; on en a été quitte alors pour signaler la magistrature comme une ennemie et pour la menacer dans son inamovibilité. Si c'est ainsi qu'on prétend travailler à l'affermissement de la république, on nous permettra de croire qu'il y a un moyen plus sûr de la servir : ce serait d'éviter autant que possible d'introduire le désordre et la confusion partout, dans les affaires de la justice, dans les rapports des pouvoirs, dans l'administration, dans les lois.

Non vraiment, un peu de maturité ne nuirait pas, dans l'intérêt de la république elle-même, à cette vaillante chambre qui ne sait pas résister à ses passions de parti dès qu'on la provoque à quelque discussion inutilement irritante ou qu'on lui propose quelque chose à détruire. Elle n'accepte pas tout assurément; elle n'en est pas encore, selon toute apparence, à sanctionner les réformes de M. Naquet sur le divorce ou de M. E. Raspail sur le mariage des prêtres. C'est une justice à lui rendre, elle n'aime guère les propositions de ce genre; mais, dès qu'il s'agit de mettre en cause toute une législation, surtout si cette législation vient de l'empire, elle n'hésite pas. Elle croit toujours avoir à se battre contre les commissions mixtes! elle va en avant, elle tranche tout d'un vote au risque de créer un véritable chaos, de laisser le gouvernement dans l'embarras et de ne plus savoir où elle en est elle-même. C'est ce qu'elle

vient de faire à l'occasion des lois sur la presse. Certes il y a quelque chose à essayer, nous n'en disconvenons pas. Les lois sur la presse sont en vérité presque innombrables, elles datent de tous les temps, de tous les régimes, de la restauration, de la monarchie de juillet, de la seconde république, de l'empire, même de la troisième république, puisque la plus récente est de 1875. Elles se sont succédé depuis les belles lois de 1819, qui sont toujours restées un modèle, et la vérité est qu'aujourd'hui on finit par se perdre dans cette législation confuse, à demi abrogée, sans savoir ce qui est en vigueur ou ce qui a disparu.

Ce qu'il y aurait réellement à faire si l'on voulait agir sérieusement, ce serait de reprendre toutes ces lois, d'en rassembler les dispositions essentielles dignes d'être conservées et de les réunir, de les coordonner dans une même œuvre, en abrogeant tout le reste. Ce serait rendre service à la presse et aux tribunaux chargés d'appliquer les lois. Seulement, nous nous hâtons de le dire, c'est un travail délicat et difficile qui exigerait du temps, de la réflexion, une sérieuse maturité. Il y a une commission nommée pour préparer cette utile codification, et à vrai dire, puisqu'on a vécu jusqu'ici avec le régime actuel, rien n'empêchait d'attendre l'œuvre de la commission : c'eût été le procédé le plus rationnel, le plus pratique et le moins dangereux; mais non, cela ne suffisait pas, cela ne faisait pas les affaires des auteurs de propositions. On est allé droit au chaos par un vote de surprise et d'irréflexion, abrogeant ce qui restait du décret de 1852 et rétablissant du même coup la législation de 1849. Il n'y a qu'un malheur, on n'a fait que du désordre et une chose inutile. La loi de 1849 n'avait pas besoin d'être remise en vigueur, elle n'a jamais cessé d'exister; elle est tous les jours appliquée, au moins dans ses principales dispositions, et le vote qui la rétablit n'est qu'une superfluité puérile. Le décret de 1852, qu'on s'est donné le facile mérite de supprimer, avait deux parties : l'une de ces parties, la plus arbitraire, celle qui constituait la servitude de la presse, a disparu depuis longtemps; l'autre partie a été incorporée dans les lois de 1868 et de 1875, qui subsistent toujours quant à elles, de sorte qu'ici encore on n'a rien fait. Quelle est aujourd'hui la législation de la presse selon la chambre? qui peut voir clair dans tout cela? Vainement M. le président Grévy a cherché, avec sa prudence de jurisconsulte, à contenir cette impétuosité, en montrant que la question était grave, qu'on ne savait pas ce qu'on faisait; il n'a pu rien empêcher. La république était sauvée, puisqu'on venait de pulvériser le décret de 1852, — et aujourd'hui la chambre est vraiment heureuse d'avoir auprès d'elle le sénat pour remettre un peu d'ordre dans la confusion de ses votes inutiles. Non vraiment, la république ne perdrait pas à avoir des serviteurs un peu moins prompts à détruire, un peu plus habiles à diriger ses affaires.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

—

LES ANALYSES DE L'AIR

A L'OBSERVATOIRE DE MONTSOURIS.

La persistance avec laquelle reparaît dans toutes les conversations ce thème rebattu de la pluie et du beau temps montre assez quel rôle cette question joue dans notre existence. Ce qui peut étonner, c'est qu'une préoccupation si constante, si générale et surtout si bien fondée, ait abouti si tard à des résultats pratiques, car ce n'est guère que depuis une vingtaine d'années que la météorologie a pris un sérieux essor. En même temps qu'elle voit s'accroître ses ressources et se multiplier le nombre de ses adeptes, elle tend à élargir son cadre pour embrasser de plus vastes horizons. On s'en aperçoit en jetant un coup d'œil sur le *Bulletin mensuel* de l'observatoire de Montsouris ou sur l'excellent *Annuaire* que M. Marié-Davy publie régulièrement chaque année.

La température de l'air et celle du sol, la pression atmosphérique, dont le baromètre accuse les variations, l'humidité de l'air, l'état du ciel, la direction et la force des vents, la quantité de pluie et de neige tombée, voilà ce qui constituait autrefois le domaine d'un observatoire météorologique. A ces divers sujets de recherches, qui composaient le programme traditionnel de la météorologie classique, sont venues s'ajouter d'abord une série de questions d'un accès plus difficile et que jusque-là s'étaient réservées les physiciens : le magnétisme terrestre, l'électricité atmosphérique, l'ozone, l'activité des rayons solaires. Toutes ces forces mystérieuses dont le travail incessant règle la vie à la surface de notre planète, et qui se révèlent quelquefois par des phénomènes grandioses, par des crises bienfaisantes ou terribles, sont déjà assez intéressantes par elles-mêmes pour mériter une étude suivie; mais il se trouve en outre qu'elles sont dans une corrélation certaine avec ce qu'on appelle le temps. Pour ne citer que deux exemples, M. Marié-Davy a constaté que les boussoles, aussi bien que les papiers ozonoscopiques, peuvent nous renseigner sur l'état général de l'atmosphère. « Bien que nous soyons encore loin, dit-il, de pouvoir établir une relation simple et sûre entre les mouvemens de l'aiguille aimantée et les variations du temps, la boussole peut cependant être rangée parmi les instrumens météorologiques les plus propres à donner des indications utiles sur les probabilités de changemens de temps. De l'étude que nous avons commencée avec M. Descroix, il résulte déjà que les perturbations ou de moindres anomalies, constatées dans la déclinaison, accusent

presque toujours, et plusieurs jours à l'avance, le passage d'une bourrasque un peu forte dans le nord-ouest de l'Atlantique, ou l'arrivée de vents pluvieux. On peut donc ainsi être mis sur ses gardes, sauf à demander à d'autres signes l'indication soit de la marche que suivra la tempête, soit de la région de l'Europe sur laquelle s'étendront les pluies. » On voit que la petite aiguille qui tremble et s'agite dans sa boîte nous dénonce ce qui se passe dans les hautes régions de l'atmosphère, à de très grandes distances; mais elle n'a pas seule le privilége de cette sensibilité. Le papier ioduré, qui se colore sous l'action de l'ozone atmosphérique, fournit également des pronostics qui ne sont pas à dédaigner. Il semble en effet résulter des observations simultanées faites dans les écoles normales primaires de France que les papiers ozonoscopiques annoncent l'approche d'une tourmente presque aussi sûrement que le baromètre : ils se colorent plus ou moins fortement toutes les fois que le centre d'un mouvement tournant passe dans le nord du lieu d'observation, et restent à peu près inaltérés quand le centre passe dans le sud.

On sait que l'ozone n'est autre chose que de l'oxygène à un état particulier où l'activité chimique de cet agent se trouve en quelque sorte surexcitée. Il semble que ce soient avant tout les effluves électriques qui modifient ainsi les propriétés chimiques de l'oxygène et le transforment en ozone; ce qui est certain, c'est que la présence d'une forte proportion d'ozone dans l'air stimule les fonctions vitales. Mais l'ozone est très inégalement réparti entre la ville et la campagne. Sur les bords de la mer, les papiers iodurés se colorent rapidement; ils sont moins fortement attaqués dans l'intérieur des terres. Dans les bois ou en rase campagne, l'odorat suffit parfois à discerner la présence de l'ozone; au centre des villes au contraire, on a souvent peine à en découvrir des traces à l'aide des réactifs les plus sensibles (1). Le *Bulletin de statistique municipale*, qui est publié régulièrement chaque mois par les ordres du préfet de la Seine, renferme, avec beaucoup d'autres renseignemens précieux, les résultats des observations ozonoscopiques faites à Paris, dans une vingtaine de stations que M. Belgrand a instituées dès 1865 sur l'initiative de M. le docteur Bérigny. Dix années de ces observations ont été résumées par M. Marié-Davy dans un diagramme où les quantités d'ozone constatées sont figurées par des espaces noirs. Un simple coup d'œil jeté sur ces tracés permet de se rendre compte des différences énormes qui existent dans la richesse en ozone de l'air des divers quar-

(1) A Montsouris, les observations ozonoscopiques, fondées sur l'emploi du papier ioduré de Schœnbein, sont maintenant complétées par le dosage direct de l'ozone au moyen de l'arsénite de potasse. On y emploie deux barboteurs activés par une trompe qui débite 240 litres d'air par heure. Le dosage direct permet de corriger les indications des papiers iodurés.

tiers de la ville. Montsouris, la rue du Transit (rue d'Alésia), Passy, Montmartre, le boulevard Picpus, sont les stations les plus favorisées, et l'on remarquera qu'elles sont situées sur la périphérie. La fontaine Molière, l'École de Médecine, la rue Racine, la Boule-Rouge, sont au contraire dans des quartiers à population dense, et la quantité d'ozone y est très faible (elle est presque nulle pour les deux premières de ces stations, comme aussi pour la Villette). Ce qui peut étonner toutefois, c'est que le Panthéon, qui est très élevé et entouré d'espace libres, ne donne pas plus que la rue Racine.

On ne peut douter que les émanations qui se dégagent de la ville ne détruisent en grande partie l'ozone de l'air; les observations quotidiennes insérées au *Bulletin* municipal fournissent donc en général plutôt des indications sur la salubrité relative des quartiers qu'elles ne permettent de juger des variations générales de l'ozone atmosphérique. On constate seulement que, dans les parties périphériques, les résultats diffèrent beaucoup suivant que la station est sous le vent de la ville ou sous le vent de la campagne. A Montsouris, les variations générales de l'ozone sont moins obscurcies par le voisinage des habitations; là on aperçoit plus nettement l'influence des conditions mêmes de la production de cet agent. Les vents d'entre sud-est, sud et ouest en sont généralement chargés; les vents d'entre nord-ouest, nord et ouest en sont au contraire plus ou moins complétement dépourvus. C'est que les premiers accompagnent les orages, et que les mouvemens électriques y sont plus marqués que dans les seconds.

L'ozone est un excitant; la lumière en est un également, mais dans un autre sens : elle met en branle le jeu des affinités chimiques. Pour la climatologie, l'étude des variations auxquelles est soumise la force des rayons solaires a une grande importance, car elle fait connaître la part du soleil dans le développement de la vie. On appelle *actinomètrie* la branche de la météorologie qui a pour objet de mesurer l'intensité de ces radiations. Les moyens qu'on peut employer pour cela sont très variés : on peut juger de la force du soleil par la chaleur qu'il produit (par exemple en exposant à ses rayons un thermomètre à boule noircie), on peut la mesurer par l'éclat variable de sa lumière, et aussi par les effets chimiques auxquels il donne naissance (1). Ces divers procédés font connaître la quantité de radiations solaires que reçoit une contrée dans le cours de l'année, quantité qui varie avec l'état de l'atmosphère, car les nuages et les brumes arrêtent une notable partie du rayonnement.

Voilà assurément un ensemble fort respectable de sujets de recherches, et qui pourrait absorber les forces d'un grand établissement;

(1) C'est ce dernier moyen qui a été employé avec succès par MM. Bunsen et Roscoe, et plus récemment par M. Marchand, à Fécamp. Il serait à désirer qu'on en fît l'essai à Montsouris.

mais ce n'est là encore que la météorologie pure, et pour épuiser le programme que s'est tracé Montsouris, il faut y ajouter la *météorologie appliquée à l'agriculture et à l'hygiène.* Nulle part en effet la nécessité d'ouvrir des voies nouvelles n'a été mieux comprise qu'à Montsouris, dont l'intelligente initiative de M. Marié-Davy a réussi à faire un établissement modèle. On va en juger par l'énumération des divers travaux qui s'y poursuivent déjà en dehors de la besogne traditionnelle, ou qu'on se propose du moins d'aborder aussitôt que les instrumens nécessaires auront été construits et les différens services complétement organisés.

L'objet propre de la météorologie agricole est évidemment de déterminer l'influence que les diverses conditions climatériques exercent sur la végétation. Nous savons que la chaleur, la lumière et l'eau sont indispensables à la plante; mais il s'agit de définir le rôle exact que chacun de ces élémens pris individuellement joue dans le développement de chaque plante, à chacune des phases de sa végétation et dans la formation des divers principes organiques, — ligneux, amidon, gluten, sucre, essences, etc., — qu'elle nous doit fournir. Que de problèmes dans ce simple énoncé du but qu'on se propose! Pour les résoudre, bien des recherches de détail seront nécessaires. Pour le moment, la météorologie agricole comprend, à Montsouris, l'observation des phases de la végétation, — l'analyse chimique de quelques plantes, périodiquement reprise afin de comparer la marche de la végétation avec les données climatériques de l'année, — enfin l'analyse de l'air et des pluies au point de vue des produits que cet air et ces pluies peuvent fournir à la végétation.

L'oxygène et l'azote (dans la proportion de 21 et de 79 centièmes respectivement), voilà les élémens réguliers de l'air, auxquels il convient d'ajouter encore la vapeur d'eau, en proportion variable, qui est accusée par les hygromètres. Mais il ne paraît pas que l'azote libre puisse être assimilé par les plantes : il faut qu'il leur soit offert à l'état de combinaison, comme dans les engrais. Eh bien, l'air renferme le plus souvent quelques combinaisons azotées; ce sont l'ammoniaque et les composés oxygénés de l'azote : l'acide nitrique et l'acide nitreux. L'origine de ces trois substances, dont on ne rencontre d'ailleurs dans l'air que de faibles traces, est encore controversée. D'après les recherches de M. Schlœsing, l'ammoniaque de l'air vient non du sol, mais de la mer. Les traces d'acide nitrique ou nitreux seraient dues, selon M. Thénard, à l'action des effluves électriques qui traversent l'air d'une manière continue ou sous formes d'étincelles. Quoi qu'il en soit, l'analyse chimique de l'air et des eaux météoriques y fait généralement découvrir une certaine proportion de ces engrais naturels que l'atmosphère fournit au sol. Le dosage de ces diverses combinaisons de l'azote qui se forment dans l'air est donc un des problèmes les plus importans qu'ait à résoudre la météorologie

agricole. Enfin M. Berthelot a démontré que, sous l'influence de l'électricité atmosphérique, l'azote de l'air peut se fixer directement sur les composés organiques du sol, et que cette fixation est favorisée par le développement de certains végétaux microscopiques. Là est probablement l'explication de l'excédant de l'azote des récoltes sur l'azote des engrais. Aussi se propose-t-on, à Montsouris, de joindre à la recherche des composés azotés de l'air celle des composés qui se forment directement dans le sol. Le dosage régulier de cet engrais météorique remplacera l'analyse périodique des céréales cultivées jusqu'ici dans des cases et des wagonnets, cette tâche pouvant être abandonnée désormais à l'Institut agricole nouvellement créé, qui dispose, pour ces sortes de recherches, de ressources considérables, et notamment de vastes terrains.

L'analyse chimique des pluies a été commencée à Montsouris depuis plusieurs années par M. Albert Lévy, assisté de M. Allaire. Pour ces expériences, on a installé dans le parc un récepteur de 4 mètres superficiels, donnant 4 litres d'eau par millimètre de pluie, et formé de quatre glaces de Saint-Gobain légèrement cintrées. Ces glaces sont placées par paires de chaque côté d'une rigole en cristal qui reçoit les eaux et les conduit dans des récipiens en verre. Voici quelques-uns des résultats qui ont été obtenus l'année dernière par l'analyse des eaux ainsi recueillies. La quantité d'ammoniaque contenue dans 1 litre d'eau de pluie a été en moyenne de $2^{\text{milligr}},40$, ce qui donne, pour un total de $0^{\text{m}},570$ de pluie tombée depuis le 1er octobre 1875 jusqu'au 30 septembre 1876, une quantité totale de $1^{\text{gr}},363$ d'ammoniaque versée sur chaque mètre carré du parc de Montsouris, — plus de 13 kilogrammes par hectare. La proportion la plus forte est de 4 milligrammes par litre (janvier 1876). A ces poids, il faudrait ajouter les quantités d'alcali que le sol prend à l'air, soit directement, soit par la condensation de la vapeur d'eau; par contre, il faudrait en défalquer l'azote qu'entraînent les eaux souterraines sous forme d'ammoniaque ou d'acide nitrique ou nitreux. Le dosage de ces acides dans les pluies ne se fait pas encore d'une manière régulière; on en est encore aux tâtonnemens. Les expériences du printemps dernier ont donné en moyenne 1 milligramme d'acide azoteux par litre, et un total de $0^{\text{gr}},164$ par mètre carré (contre $0^{\text{gr}},378$ d'ammoniaque) dans l'espace de quatre mois. Il est des pluies où l'on ne trouve pas trace d'acide; il en est d'autres, surtout après des orages, où l'on en trouve des quantités notables.

Les pluies, en lavant l'atmosphère, nous donnent déjà une idée des impuretés qui s'y rencontrent; mais elles sont accidentelles et irrégulières. En outre, elles se forment dans les hautes régions de l'atmosphère et ne traversent les couches inférieures que dans un temps très court. L'analyse directe de l'air est donc indispensable pour en connaître à chaque moment la composition. A Montsouris, on se sert à cet effet d'une trompe à quatre tubes débitant environ 1,500 litres par

vingt-quatre heures, et de barboteurs garnis de liquides spéciaux, à travers lesquels on fait passer cet air. Jusqu'à présent, les expériences ont eu principalement pour objet le dosage de l'acide carbonique et de l'ozone, puis aussi de l'ammoniaque, de l'acide azoteux et de l'acide azotique. La proportion d'acide carbonique varie depuis 22 jusqu'à 31 litres pour 100,000 litres d'air : l'air de Montsouris renfermerait donc en moyenne l'acide carbonique à la dose de $\frac{1}{4000}$. Quant à l'ozone, on n'en a guère trouvé plus de 6 ou 7 milligrammes dans 100,000 litres d'air.

Lorsqu'on fait ces expériences, on bouche le tuyau de prise d'air avec du coton cardé afin d'arrêter les poussières; au bout de quelques jours, le coton prend une teinte grise dans toute son épaisseur, et on le renouvelle. Mais ces poussières elles-mêmes méritent d'être étudiées. Elles se composent de matières minérales, parmi lesquelles on remarque le carbonate de chaux, le charbon, le fer, et des matières organiques de nature très diverse. Ce sont d'abord beaucoup de débris provenant des foyers de la ville, épaves microscopiques de la civilisation; puis des spores de cryptogames, des pollens, des grains d'amidon, etc., enfin des corpuscules excessivement ténus qui semblent autant de germes d'êtres vivans. On a essayé, par divers moyens, de se rendre compte de la quantité de matière organique contenue dans l'air, dans l'eau de pluie, dans celle des rivières; mais cette quantité est le plus souvent si faible que c'est à peine si les réactifs ont prise sur elle. On en trouve quelques centièmes de milligramme par litre d'eau. Au surplus, ce qu'il y a de vraiment intéressant dans ces poussières, ce sont les organismes vivans, et malgré leur nombre, ils ne forment en général qu'une fraction insignifiante de la matière recueillie : pour les reconnaître, il faut recourir au microscope. Le météorologiste voit s'ouvrir là devant lui tout un vaste champ de recherches qui est à peine défriché : la micrographie de l'air est une branche dont l'importance s'accroîtra chaque jour.

Guidé par une obscure intuition, Hippocrate se méfiait déjà de l'air et lui attribuait un rôle capital dans la production des phénomènes morbides : « l'air trop humide ou trop sec, disait-il, est la cause de toutes les maladies. » Ce n'est là encore qu'un bien petit côté de la question. La sécheresse ou l'humidité de l'atmosphère est sans doute pour quelque chose dans notre état de santé; mais en outre la conviction gagne de plus en plus les esprits que l'air charrie les germes matériels d'une foule d'affections, et que notamment les épidémies sont dues à des miasmes organisés. Nous sommes un champ toujours exposé à être ensemencé de germes de mort. Les végétaux parasites et les animalcules de la putréfaction sont les ouvriers invisibles auxquels est échue la tâche de désorganiser ce qui doit périr et faire retour à la poussière. Ils sont légion : leurs germes sont répandus dans l'atmosphère par essaims; ils s'attachent à tout ce qui est marqué pour la

destruction, ils minent, rongent et abattent les plus fiers organismes en les envahissant et vivant à leurs dépens.

Personne n'a plus contribué à mettre ces faits en lumière que M. Pasteur, qui s'est trouvé amené à les étudier par ses recherches sur les fermentations. Sans doute la doctrine de la *panspermie* ou de la diffusion universelle des germes organisés a rencontré des adversaires éminens et soulevé d'ardentes discussions; il n'en est pas moins vrai qu'à tout moment des faits nouveaux semblent la confirmer, et, fût-il démontré un jour qu'elle n'est pas le dernier mot de la science, il faudrait toujours convenir qu'elle a stimulé le progrès et provoqué une foule de recherches vraiment utiles et fécondes. Jusqu'à présent, elle n'était guère sortie de la sphère des laboratoires : c'est sur des expériences qu'elle appuyait ses conclusions; la voici qui va demander une sanction définitive à l'observation proprement dite, à l'étude des phénomènes réguliers où l'homme n'intervient pas, car elle est sur le point de donner naissance à une nouvelle branche de la météorologie pratique. Depuis plus d'un an déjà, on a inauguré à Montsouris l'analyse microscopique quotidienne des poussières de l'air.

Il s'agit là, pour la théorie des miasmes organisés, d'une épreuve décisive : si elle réussit, les applications qui en résulteront seront d'une très grande portée. On verra s'il y a réellement une corrélation étroite entre les endémies ou les épidémies et la fréquence, locale ou générale, des germes charriés par l'atmosphère. On connaîtra peut-être les fermens qui occasionnent telles maladies, et l'apparition de ces corpuscules de mauvais augure parmi les poussières de l'air donnera le signal des mesures prophylactiques propres à éloigner ou à circonscrire le fléau. N'est-ce pas déjà beaucoup de savoir d'où vient l'ennemi qu'il s'agit de combattre?

Les recherches entreprises récemment, en France, en Angleterre et en Allemagne, par un certain nombre de médecins et de naturalistes, ont rendu très probable l'existence de germes contagieux pour plusieurs maladies de l'homme et des animaux, telles que la diphthérie, l'érysipèle, la fièvre splénique, etc. Il suffit de citer à cet égard les découvertes des docteurs Beale, Sanderson, Hallier, Klein, — qui attribue la fièvre ovine et la fièvre entérite à des microphytes parfaitement définis, — celles du docteur Salisbury et de M. Balestra, qui cherchent l'origine des fièvres intermittentes dans la présence des spores de certaines algues, — puis les belles recherches de M. Chauveau sur les virus et celles de M. Davaine sur les bactéries du sang de rate. L'hypothèse des germes contagieux gagne ainsi du terrain, et un jour viendra où, à l'apparition d'une épidémie, on dira tout d'abord aux micrographes : « Cherchez le champignon! »

L'un des moyens employés à Montsouris pour recueillir les organismes de l'air consiste à projeter sur une goutte de glycérine un courant d'air

lent et prolongé produit par une très petite trompe aspirante. On réussit ainsi à retenir surtout les spores, les pollens, les parcelles de fer météorique, les grains d'amidon, les débris de toute sorte qu'entraînent les vents; mais les germes d'une ténuité extrême, qu'il importe le plus de saisir, échappent à la glycérine, ou s'y trouvent noyés au milieu de corpuscules plus massifs, et en tout cas privés de la mobilité qu'ils montrent dans l'eau. On les observe mieux dans les gouttes d'eau qui résultent de la condensation de la vapeur atmosphérique. Pour cela, on profite des rosées nocturnes et des premières gouttes des pluies naturelles; ou bien on recueille le dépôt de rosée qu'on obtient en exposant à l'air des tubes d'essai garnis d'un mélange réfrigérant, ou enfin on lave l'air avec la poussière d'eau fournie par un pulvérisateur. Ces essais ont lieu presque chaque jour, et même plusieurs fois par jour.

Un troisième moyen de reconnaître les germes contenus dans l'air consiste à observer les altérations qu'y subissent des liqueurs fermentescibles, préalablement soumises à l'ébullition. C'est le procédé que M. Tyndall a récemment mis en usage avec tant de succès, pour démontrer l'existence des germes atmosphériques. On prépare une série de tubes, remplis d'infusions altérables, bien bouchés et privés de germes vivans par une ébullition prolongée; on les laisse séjourner plusieurs semaines dans une armoire vitrée pour bien s'assurer qu'il ne s'y développe aucune fermentation spontanée, et on n'emploie que ceux qui ont résisté à cette épreuve. Les tubes remplis de liquide reconnu pur sont ensemencés par l'air qu'on veut analyser; on les rebouche ensuite, et l'on observe les altérations qui se déclarent toujours au bout de quelques jours. Ces tubes sont particulièrement destinés aux prises d'air à opérer dans les divers quartiers de la ville; on les dispose dans une trousse qui en rend le transport facile.

Le *Bulletin mensuel* de l'observatoire de Montsouris a régulièrement publié les résultats obtenus par ces divers procédés depuis le mois de septembre 1875. On y trouve des planches où figurent les corpuscules observés et dessinés par M. Schœnauer. Dans les premiers mois, on a opéré seulement avec la glycérine. Parfois, quand le vent a soufflé du nord et qu'il a passé sur les cheminées de Paris, la récolte fournie par la goutte de glycérine est très riche en parcelles de charbon. Après les pluies, qui purifient l'air, la récolte est généralement peu abondante; mais dès que le temps se remet au beau, les poussières sont de nouveau soulevées, et l'air aspiré par les trompes les dépose sur le liquide en quantités considérables. En dehors des parcelles de charbon, des globules ferrugineux, de quelques cristaux de sulfate de chaux, ce sont des spores de cryptogames, des pollens, et d'autres corpuscules organisés de dimensions très petites dont il est difficile de déterminer la nature, car les infusoires ne peuvent se mouvoir dans la glycérine, ils y périssent, et y perdent bientôt leurs formes.

La rosée naturelle ou artificielle, ainsi que les gouttes de pluie, ne présentent pas les mêmes inconvéniens; on y constate souvent la présence d'organismes mobiles, animés soit d'un mouvement tournant, soit de mouvemens irréguliers plus ou moins rapides, qui ne laissent aucun doute sur la véritable nature de ces corpuscules microscopiques : ce sont des vibrions ou des bactéries. A certains jours, notamment pendant les mois de février et de mars, on a trouvé dans les récoltes faites sur la glycérine de grandes quantités de corpuscules incolores et presque imperceptibles, car ils n'avaient pas une épaisseur d'un demi-millième de millimètre. « Comme des corpuscules semblables s'étaient quelquefois rencontrés dans les eaux météoriques et qu'ils y possédaient un mouvement lent circulaire, dit M. Schœnauer, il est probable que ce sont pour la plupart des zoospores. Il est probable aussi que, dans la quantité, il s'en trouve beaucoup qui sont des germes d'infusoires. » Ces globules tout petits ont graduellement disparu vers le mois de mai; par contre, les spores de cryptogames sont alors devenus plus abondans.

Nous n'entrerons pas dans plus de détails sur ces observations, dont la discussion serait peut-être encore prématurée. Il faudra attendre qu'on en possède des séries simultanées faites en plusieurs stations, comme on peut espérer que nous en aurons bientôt, grâce à l'organisation du service météorologique municipal qui a commencé à fonctionner le 1er janvier. On sait que l'observatoire de Montsouris, qui n'est régulièrement doté que depuis 1871, ne dispose pas de ressources bien considérables; mais en avril 1876, l'administration de Paris, ayant décidé que des études de météorologie appliquées à l'hygiène seraient faites dans les divers quartiers de la ville, a chargé Montsouris de ce soin, en affectant à cet objet une subvention annuelle de 12,000 francs. Il y avait déjà, à la vérité, en dehors de Montsouris, trois autres observatoires situés à la circonférence de l'agglomération parisienne : l'un au nord, dans le village d'Aubervilliers, à quelques centaines de mètres des fortifications, le second à Saint-Maur, à l'est et à quelques kilomètres de la ville, placés tous deux sous la direction de M. Belgrand, inspecteur général des ponts et chaussées, directeur des eaux et égouts de Paris, le troisième à Versailles, dirigé par M. le docteur Bérigny; puis diverses stations disséminées à l'intérieur de Paris, où des constatations relatives à la pluie, à l'ozone, à l'état des eaux de la Seine et à la température des eaux livrées à la consommation, étaient faites sous la direction de M. Belgrand, et régulièrement publiées dans le *Bulletin de statistique municipale*. Mais le « service intérieur » a été organisé maintenant de façon qu'il embrasse les diverses recherches de météorologie appliquée à l'hygiène, déjà inaugurées à Montsouris; il comprend vingt et une stations distribuées dans les divers quartiers de Paris.

Le but principal de ces études sera évidemment l'investigation des rapports qui existent entre l'état général de la santé publique et les im-

puretés dont se trouvent chargées l'atmosphère et les eaux destinées à l'alimentation. L'épidémie de fièvre typhoïde qui a sévi à Paris l'automne dernier a fourni l'occasion de quelques recherches préliminaires de ce genre dont les résultats ont été communiqués par M. Marié-Davy à l'Académie des sciences. Ces expériences ont été instituées notamment dans la caserne du Prince-Eugène, que l'administration de la guerre avait fait évacuer pour l'assainir. L'eau d'une rosée artificielle, recueillie par M. Miquel dans l'infirmerie, qui était inhabitée depuis plusieurs jours, fut trouvée très pure; mais en grattant le parquet de cette infirmerie et celui des chambres des divers étages, on en détachait une poussière noirâtre qui, délayée dans de l'eau, montrait une multitude de vibrions filiformes à mouvement ondulatoire lent, et des points vibrans qui se déplaçaient avec rapidité. Les pierres d'appui des fenêtres de certaines salles ont particulièrement donné une récolte abondante d'algues microscopiques, de vibrions, de bactéries et de monades. Il est clair que, pendant l'habitation par la troupe, ces poussières, soulevées par le frottement des pieds et par d'autres causes, ont dû se mêler à l'air respiré, aux alimens, aux boissons. On a trouvé des vibrions semblables, en assez grande quantité, dans quelques-unes des maisons actuellement en cours de démolition pour le passage du boulevard de l'Opéra. Le sol de certains quartiers de Paris en renferme aussi, mais en quantité beaucoup moindre; on n'en a encore trouvé aucune trace dans le sous-sol, et les chambres de l'observatoire de Montsouris en sont également exemptes. « Il semblerait assez probable, dit M. Marié-Davy, que l'épidémie, cantonnée dans certains quartiers de Paris et notamment dans la caserne du Prince-Eugène, est due à l'influence toute locale des poussières vivantes, accumulées pendant l'été sur le sol et les murs, et produisant leurs effets morbides lorsque le changement de saison a rendu les conditions favorables. Cette simple probabilité suffirait pour indiquer les précautions à prendre dans les casernes : substitution, dans le blanchiment des murs, du lait de chaux au blanc d'Espagne lié par la colle-forte, lavage des parquets, au moins une fois par mois, au savon noir et à la brosse, ou mieux encore, remplacement graduel des parquets par du bitume qu'on peut laver chaque jour en été. » Mais ce n'est là encore qu'une première indication que des recherches plus approfondies permettront de préciser. L'importance que de pareilles recherches présentent au point de vue de l'hygiène n'a pas besoin d'être démontrée; contentons-nous d'applaudir aux efforts qui ont été faits, et souhaitons qu'ils soient encouragés comme ils le méritent.

R. RADAU.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

DIX-NEUVIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLVIIe ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1877

Livraison du 1er Janvier.

Livraison du 15 Janvier.

Livraison du 1er Février.

Livraison du 15 Février.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cᵉ, rue St-Benoît.